Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17832 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT
L'épargne en ligne

VIVENDI UNIVERSAL
Les scénarios et les hommes-clés de la bataille. Enquête p. 14

PAKISTAN ET INDE
Un tir de missile accroît la tension p. 4

COLOMBIE
Alvaro Uribe, favori de la présidentielle p. 5

JUSTICE
« Affaires » : le CSM change de position p. 10

TENNIS
A Roland-Garros, des Internationaux de France sans Hingis p. 26 et 27

MÉDECINE
Le dépistage du cancer du sein p. 28

COMMUNICATION
Les comptes 2001 du « Monde ». Une année d'expansion p. 24 et 25

International..... 2
France..... 6
Société..... 10
Carnet..... 12
Abonnements..... 12
Entreprises..... 14
Horizons..... 15
Communication..... 24
Aujourd'hui..... 26
Météorologie-Jeux. 29
Culture..... 30
Radio-Télévision..... 35

La sainte alliance américano-russe

Avant sa visite en France, le président Bush scelle à Moscou une nouvelle relation stratégique

Nouvelle alliance. Armes nucléaires, commerce, lutte contre le terrorisme : George W. Bush et Vladimir Poutine ont multiplié les accords, vendredi 24 mai, à Moscou. L'un d'entre eux permet à Washington de s'installer durablement en Asie centrale et dans le Caucase, historiquement chasses gardées de la Russie. Les principaux points de cette *« nouvelle relation stratégique »* par laquelle les deux pays s'engagent à *« affronter ensemble les défis glovaux »* et à *« aider à résoudre les conflits régionaux »*. Le pétrole au cœur d'un *« nouveau partenariat énergétique »*. Le président Bush a abordé publiquement la question de la Tchétchénie, invitant Moscou à retenir *« la leçon »* des opérations menées en Afghanistan : *« Il y a une façon de protéger sa patrie tout en montrant du respect sur le champ de bataille. Et cette leçon s'applique à la Tchétchénie »*. En revanche, le désaccord persiste sur l'Iran avec lequel la Russie entend coopérer. p. 2

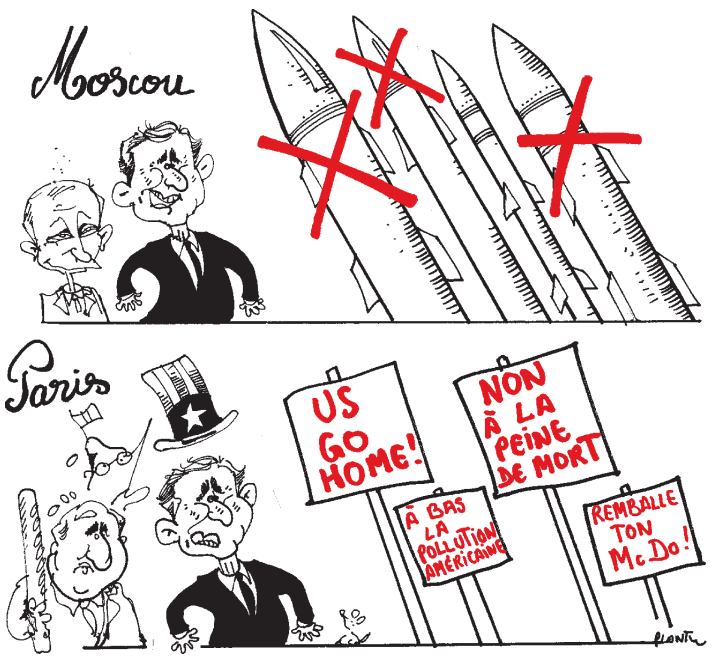

Bush en France. Le président américain est attendu dimanche 26 mai à Paris pour sa première visite officielle en France. Dès son arrivée, il aura un premier entretien avec Jacques Chirac. Lundi, le chef de l'Etat accueillera son homologue américain à Sainte-Mère-Eglise (Manche) pour une cérémonie en souvenir du débarquement de 1944. Puis M. Bush s'envolera pour Rome. p. 3

Chirac, l'Américain. Comment s'est formée l'image d'un gaulliste ayant vécu et aimé l'« American way of life ». Portrait, entre attirance et différence. p. 3

Manifestations. A Paris et à Caen, dimanche, deux manifestations *« contre la stratégie de domination du monde du président américain »* marqueront sa visite, à l'appel d'une trentaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche. p. 3

Editorial : « Sainte alliance ». p. 23

La Russie dans « The NY Times »

NOTRE SUPPLÉMENT hebdomadaire remonte à Pierre le Grand pour mettre en parallèle la modernisation de la Russie avec son ouverture à l'Occident et pour en examiner les résistances historiques. Un long chemin reste à parcourir, selon le quotidien américain.

La crise d'identité des socialistes

L'EXCLUSION de Lionel Jospin du second tour de l'élection présidentielle s'insère dans un contexte général de recul des partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale. Il y a cinq ans, ils participaient à onze des quinze gouvernements de l'Union européenne. Aujourd'hui, ils ne se maintiennent plus que dans quatre pays (Allemagne, Grande-Bretagne, Grèce et Suède). Histoire d'une idée politique, flux et reflux de la vague rose, crise des idées et penseurs en panne : notre « Grand Dossier » sur l'état des social-démocraties d'Europe.

▶ Le grand dossier : les social-démocraties européennes en crise

▶ Verts, CPNT et RPF privés de campagne officielle

▶ Le mystère Miguet

Lire notre dossier pages 15 à 22 et nos informations pages 8 et 9

55e FESTIVAL DE CANNES

Le cinéma au rendez-vous de l'histoire et de la politique

ANNE-CHRISTINE POUJOULAT/AFP

LE PALMARÈS du Festival de Cannes sera annoncé dimanche 26 mai. Cette édition aura été marquée par des films abordant des sujets historiques et politiques. Ainsi, en fin de compétition, *De l'autre côté*, de Chantal Akerman, sur l'immigration, ou *Le Pianiste*, de Roman Polanski, sur le ghetto de Varsovie. *Lire pages 30 à 34*

Tempête dans un verre de saint-émilion

BORDEAUX
de notre correspondant régional

On a frôlé la catastrophe. Durant une semaine, la planète a failli être privée du millésime 2001 de saint-émilion. Vendredi 17 mai, l'Institut national des appellations d'origine (INAO) boycottait la séance d'agrément des vins du prestigieux terroir bordelais, séance qui permet de juger les vins dignes d'être commercialisés dans une AOC (appellation d'origine contrôlée) donnée. Motif : le Syndicat des viticulteurs de Saint-Emilion – fédérant les 1 580 exploitations de l'appellation et de ses satellites, dont le fameux pomerol – refusait les nouveaux critères d'agrément proposés par l'INAO. Vendredi 24 mai, après négociations, la séance d'agrément a pu avoir lieu.

Que s'est-il passé ? L'agrément a pour objet de garantir la qualité moyenne des vins et de permettre aux producteurs de défendre la *« typicité »* de leur breuvage, résultat du mélange d'un cépage, d'un terroir et d'un savoir-faire. Problème : au sein de ces séances, les viticulteurs sont à la fois juge et partie. Difficile de rester objectif entre pairs, la solidarité est plutôt de mise, surtout dans des régions de grands crus où les enjeux financiers sont importants. L'INAO est donc décidé à faire le ménage sur les étiquettes des 480 AOC françaises, en leur imposant une *« traçabilité »* comme pour les autres produits alimentaires.

Or, à Saint-Emilion, les vignerons peuvent avoir dans le même chai des vins de plusieurs appellations. Le fait est courant dans ce vignoble de 11 900 hectares, très morcelé, où l'on peut avoir un pied à Lussac, un autre à Montagne, et deux orteils près des grands crus classés. Le nouveau règlement imposé par l'INAO prévoit que, si un lot d'une propriété est refusé à l'agrément, le viticulteur devra présenter la totalité de ses lots jusqu'à l'agrément définitif. Il s'agit d'éviter les « cuves à roulettes », cette pratique qui consiste à « améliorer » les vins les moins bons avec celui qui a été accepté et que l'on ne vérifie plus. Cela ne s'est jamais produit, jure-t-on à Saint-Emilion, où l'on souligne que le président du comité régional de l'INAO, Hubert Bouteiller, est un homme du... Médoc, le grand terroir rival. Dans le Médoc, le chai est gardé comme un harem. Chacun chez soi. A Saint-Emilion, l'exiguïté impose une certaine promiscuité dans les chais.

L'INAO ne pouvait raisonnablement envisager de bloquer la commercialisation d'une appellation aussi mythique. Le Syndicat de Saint-Emilion ne pouvait risquer une campagne médiatique désastreuse pour l'image de la région, écornée ces dernières années par des dérapages de prix et des affaires de coupages frauduleux. Le président du syndicat, Hubert de Bouard, propriétaire du Château Angélus, qui avait dénoncé le *« diktat »* de l'INAO, a mis de l'eau dans son vin : Saint-Emilion se soumettra à des analyses de traçabilité.

Pierre Cherruau

SYNDICALISME

Notat fait ses adieux à la CFDT

FRANÇOIS GUILLOT/AFP

LA SECRÉTAIRE générale de la CFDT quittera la direction de la confédération lors du congrès de Nantes qui s'ouvre lundi. Son successeur devrait être François Chérèque. *Lire pages 6 et 7*

ANALYSE

Le « je t'aime moi non plus » franco-américain

ON N'A JAMAIS FINI de devoir s'expliquer avec les Américains. Même lorsque la France, dans les moments graves, donne des gages essentiels de sa fiabilité, rien n'est jamais acquis ; ses dirigeants semblent voués pour l'éternité à essayer de faire comprendre outre-Atlantique que cette fidélité d'alliée mériterait la confiance et qu'elle est plus précieuse qu'un béat alignement. Alliée mais pas alignée, la France interminablement recueille de Washington le soupçon, s'attelle à le dissiper, puis le recueille encore.

Cela ne se remarquera pas au cours de la visite que lui rend le président des Etats-Unis dimanche et lundi. Il appellera Jacques Chirac par son prénom, trouvera du répondant à sa propre cordialité chez son hôte à l'Elysée, puis les deux chefs d'Etat communieront sans doute avec une juste émotion en Normandie, lundi 27 mai, dans l'hommage aux combattants de la liberté de 1944. Ils devraient profiter l'un et l'autre de la symbolique du moment pour quelques paroles senties sur l'actualité persistante du combat contre toutes les formes de l'obscurantisme, du nazisme au terrorisme islamiste. Le hasard du calendrier sert cet argumentaire : il en aurait trop coûté au président Bush de n'être pas présent dans son pays en ce 27 mai, *« Memorial Day »* aux Etats-Unis, si les cimetières de Normandie ne lui permettaient pas de se trouver chez lui ailleurs, et de donner ainsi plus d'amplitude au message du « monde libre ».

Tout va donc très bien se passer.

La semaine dernière pourtant, lors d'une rencontre Europe-Amérique latine à Madrid, Jacques Chirac dénonçait la duplicité des Etats-Unis sur le libre-échange commercial et sur le devoir d'assistance aux pays les moins bien nantis ; des sujets auxquels il pourrait, en d'autres circonstances, ajouter plusieurs autres thèmes de discorde avec les Américains, comme leur politique au Proche-Orient, leurs menaces contre l'Irak, leur rejet de tout effort de réglementation collective comme le protocole de Kyoto, et plus généralement leur incapacité à associer leurs alliés européens à leurs décisions.

Claire Tréan

Lire la suite page 23

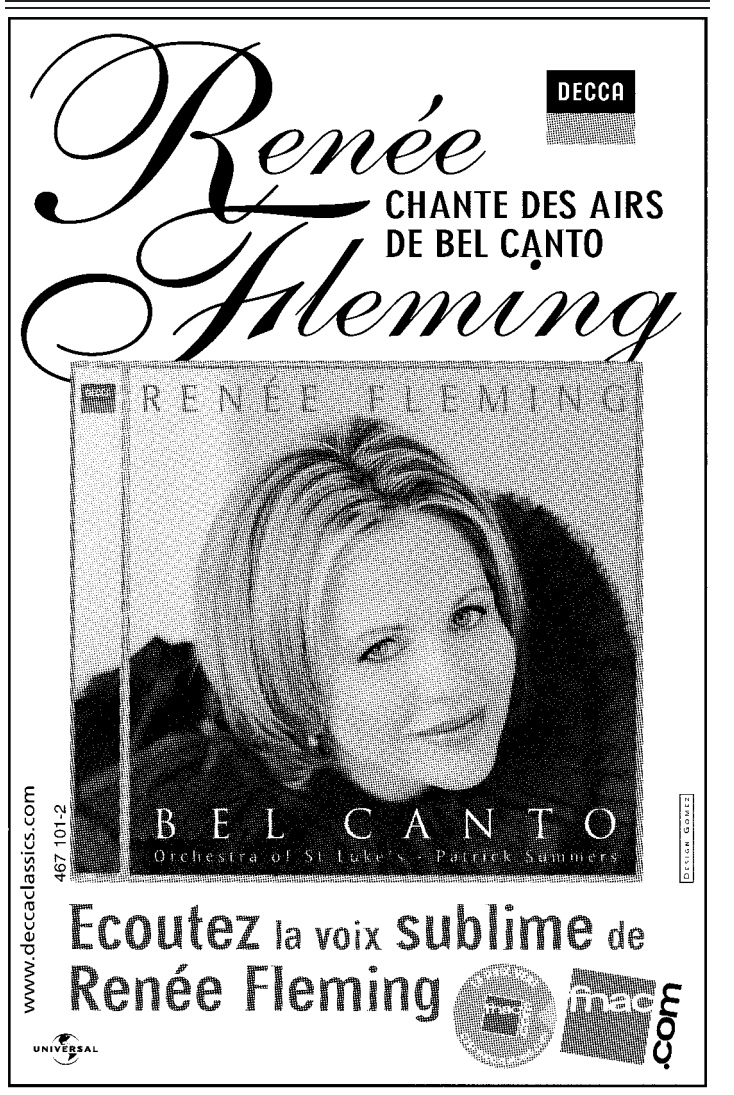

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

M 00146 - 526 - F: 1,20 €

INTERNATIONAL

DIPLOMATIE

Un nouveau **PARTENARIAT STRATÉGIQUE** : George Bush et Vladimir Poutine ont soigneusement mis en scène, vendredi 24 mai à Moscou et samedi à Saint-Pétersbourg, la nouvelle alliance qui unit désormais les Etats-Unis et la Russie. La signature d'un traité de **DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE** a été suivie d'une longue déclaration commune listant les accords entre les deux pays. Au titre de la lutte contre le terrorisme, les deux pays ont décidé d'agir ensemble en Asie centrale et dans le Caucase. Washington se voit ainsi reconnaître un droit de regard sur cette région stratégique et riche en **PÉTROLE**. Dimanche 26 mai, George Bush arrivera à Paris pour y rencontrer Jacques Chirac. Les entretiens devraient porter sur le **PROCHE-ORIENT** et l'Irak. Il se rendra lundi en Normandie. Deux manifestations sont prévues dimanche.

Les Etats-Unis et la Russie scellent une nouvelle alliance

Armes nucléaires, commerce, lutte contre le terrorisme : MM. Bush et Poutine ont multiplié les accords, le 24 mai à Moscou. L'un des plus importants permet à Washington de s'installer durablement en Asie centrale et dans le Caucase, chasse gardée traditionnelle de la Russie

MOSCOU
de notre correspondante

Le thème de la stabilisation de l'Asie centrale et du Caucase, afin que ces zones ex-soviétiques, parcourues de conflits et de trafics en tous genres, cessent d'être une source d'inquiétude dans le cadre de la *« guerre contre le terrorisme »*, a figuré en bonne place, vendredi 24 mai, lors du sommet entre George W. Bush et Vladimir Poutine à Moscou.

Dessinant, dans la foulée du 11 septembre et du déploiement de troupes américaines en Asie centrale, une nouvelle configuration géopolitique dans cette partie du monde, les présidents américain et russe sont convenus que leurs pays agiraient *« ensemble »* pour résoudre plusieurs conflits régionaux, dont celui de la Tchétchénie, et pour favoriser l'exploitation des ressources en énergie de la Caspienne. Cela revenait dans les faits à constater un droit de regard des Etats-Unis sur le devenir de cette vaste étendue de terres euro-asiatiques, traditionnellement considérée par la Russie comme sa chasse gardée.

Dans une déclaration conjointe sur la *« coopération contre le terrorisme »*, signée à Moscou, George W. Bush et Vladimir Poutine ont estimé que *« la souveraineté, la stabilité durable, la prospérité et le développement démocratique ultérieur des Etats d'Asie centrale servent les intérêts des Etats-Unis et de la Russie »*. Une attention particulière a été portée à la Géorgie, République stratégiquement située au cœur de la Transcaucasie, où des instructeurs militaires américains ont commencé à arriver ce mois-ci, afin de former des troupes locales à la lutte contre des *« éléments »* terroristes situés dans une région frontalière de la Tchétchénie.

Les Etats-Unis et la Russie déclarent ensemble vouloir *« aider le gouvernement de la Géorgie dans la lutte contre le terrorisme »* et *« promouvoir une solution politique aux conflits en Abkhazie et en Ossétie du Sud »*, deux régions séparatistes dans cette République. Le texte annonce aussi l'organisation en juin prochain, *« par les Etats-Unis »*, d'une *« conférence régionale sur l'antiterrorisme avec la participation d'Etats d'Asie centrale et du Caucase, de l'Afghanistan, la Turquie, la Chine et la Russie »*.

Sur la Tchétchénie, le langage de M. Bush, lors de la conférence de presse commune au Kremlin, était soigneusement dosé. *« Je comprends fort bien que le peuple de Russie a souffert à cause des terroristes. Nous aussi avons souffert »*, a-t-il d'abord commenté, allant dans le sens du discours officiel du Kremlin sur un parallèle entre le 11 septembre et les explosions d'immeubles en Russie en 1999. Mais il ajouta ensuite que les Etats-Unis comptaient désormais *« travailler »* avec la Russie *« pour faire cesser les combats et parvenir à un règlement politique en Tchétchénie »*. Vladimir Poutine choisit de rester silencieux sur ce sujet, pour lui politiquement très sensible, remerciant juste M. Bush pour *« la compassion du peuple américain »* après une explosion qui fit, le 10 mai, 42 morts au Daghestan, dans le sud de la Russie.

STABILISER L'EX-EMPIRE SOVIÉTIQUE

Selon la déclaration commune signée vendredi par la Russie et les Etats-Unis, et qui vise à définir une "nouvelle relation stratégique", les deux pays se reconnaissent des "intérêts communs en Asie centrale et dans le Caucase méridional".

TERREAUX POUR L'EXTRÉMISME

La logique de la politique américaine vis-à-vis de l'ex-URSS, telle qu'elle a transparu lors de ce sommet, apparaît la suivante : les conflits en cours dans le Caucase et l'imprévisibilité en Asie centrale menacent la lutte mondiale contre le terrorisme, donc la sécurité des Etats-Unis, car ces régions, en s'enfonçant dans le chaos et le déferlement de violence contre des civils, menacent de devenir des terreaux pour l'extrémisme et les réseaux Al-Qaida.

Ce raisonnement a conduit George Bush à publiquement appeler la Russie à mettre fin aux exactions de son armée en Tchétchénie. Il a suggéré, lors d'une rencontre avec des représentants de la société civile russe, que Moscou retienne la *« leçon que nous avons tous tirée »* des opérations menées en Afghanistan : *« Il y a une façon de protéger sa patrie tout en montrant du respect sur le champ de bataille. Et cette leçon s'applique à la Tchétchénie. La guerre contre la terreur peut être gagnée et, en même temps, nous avons prouvé qu'il est possible de respecter les droits des habitants dans ces territoires, de respecter les droits des minorités. »*

Concernant l'Asie centrale et le Caucase du Sud, le document portant sur les *« nouvelles relations stratégiques »* entre les Etats-Unis et la Russie stipule que les deux parties *« rejettent le modèle de compétition entre "grandes puissances", qui a montré ses faiblesses, et qui ne peut qu'intensifier le potentiel de conflit dans ces régions »*. Les tensions autour du Haut-Karabakh, le plus vieux conflit (depuis 1988) non résolu dans l'ex-URSS, feront l'objet d'efforts conjoints, dit ce texte.

Ce qui ramène au premier plan les enjeux pétroliers dans la région. Dans le cadre d'un *« nouveau partenariat énergétique »*, annoncé pendant ce sommet, Russie et Etats-Unis *« mèneront les efforts pour développer les vastes ressources énergétiques de la Russie et de la région de la Caspienne »*, a déclaré M. Bush, évoquant notamment le projet d'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, qui passe à quelques kilomètres du Haut-Karabakh et traverse le territoire de la Géorgie.

La coopération énergétique avec Moscou présente ainsi un double intérêt, soulignent des analystes américains. Outre la possibilité que le pétrole russe vienne un jour, pour peu que les investissements suivent, diversifier des approvisionnements jugés trop dépendants du Moyen-Orient, le calcul est de voir les Etats d'Asie centrale et du Caucase, arc d'instabilité, rendus plus prévisibles par l'arrivée de revenus pétroliers.

Natalie Nougayrède

Le « meilleur lobbyiste »

Vladimir Poutine a fait rire son homologue américain en lui décernant, lors de leur conférence de presse commune, le titre de *« meilleur lobbyiste des intérêts économiques américains »*. Interrogé sur les chances de Boeing de vendre ses avions en Russie, M. Poutine a indiqué : *« J'entends souvent mon collègue me dire : "Certes, ce n'est pas une question à traiter à notre niveau, mais je voulais te dire..." »*, a raconté le président russe.

Au sujet de Boeing, il a indiqué que *« les propositions américaines sont actuellement plus coûteuses que celles des Européens »*. Les compagnies russes prendront leurs décisions *« en fonction du degré de coopération »* avec les vendeurs, a-t-il dit, en ajoutant dans un sourire : *« Si vous achetiez notre acier et notre aluminium bon marché, vos avions seraient moins chers et plus concurrentiels... »*

Les principaux points

La déclaration signée à Moscou vendredi détaille, outre la prolifération nucléaire et la défense antimissiles, les différents domaines concernés par la *« nouvelle relation stratégique »* entre les Etats-Unis et la Russie.

● **« Partenaires »**, les deux pays se déclarent décidés à *« coopérer pour faire progresser la stabilité, la sécurité et l'intégration économique »*, à *« affronter ensemble les défis globaux »* et à *« aider à résoudre les conflits régionaux »*. Ils s'engagent à *« respecter les valeurs essentielles de la démocratie, les droits de l'homme, la liberté d'expression et celle des médias, la tolérance, l'Etat de droit et l'initiative économique »*.

● **Terrorisme :** les deux pays *« sont déjà alliés dans le combat global contre le terrorisme international »*. Ils continueront à coopérer en Afghanistan et se reconnaissent des *« intérêts communs en Asie centrale et dans le Caucase méridional »*.

● **Autres régions :** les Etats-Unis et la Russie, associés au sein du nouveau Conseil OTAN-Russie, sont *« coresponsables du processus de paix au Proche-Orient »*. Ils continueront leur *« dialogue constructif sur l'Irak »*.

● **Economie :** le ministère américain du commerce doit décider, le 14 juin, si les conditions sont réunies pour que les Etats-Unis accordent à la Russie le régime des pays de marché libre, tel qu'il est défini dans leur législation. Ils donnent une *« priorité haute »* à l'admission de la Russie dans l'Organisation mondiale du commerce.

Quand les généraux russes se posent des questions angoissantes

MOSCOU
de notre correspondante

Le général Iouri Balouïevski sourit faiblement et se tasse dans sa chaise, dans cette salle de conférence désuète avec des collages de photos jaunies montrant tout ce que l'arsenal de l'Union soviétique comptait de sous-marins, chasseurs, missiles, qui aujourd'hui rouillent ou stagnent. *« Les Américains vont-ils nous tromper ? Cette angoisse peut parfois m'étreindre au ventre »*, dit le principal négociateur russe du traité de désarment signé, vendredi 24 mai, au Kremlin. *« Mais ce traité montre que la Russie et les Etats-Unis sont des partenaires de droits égaux »*, poursuit-il devant un groupe de journalistes russes : *« C'est un traité contraignant, c'est du réel ! »*

Le général fait contre mauvaise fortune bon cœur, comme d'autres dans l'armée russe, qui guettent les retombées financières de tout cela. La réduction de l'arsenal nucléaire devrait permettre de transférer des fonds vers l'armée conventionnelle, bien mal en point. *« Avec les Etats-Unis, on ne peut plus dire qu'il y ait égalité, surtout au niveau de l'économie »*, dit le général.

Pas question de mettre en doute la politique de rapprochement de Vladimir Poutine avec Washington. *« Nous sommes des militaires, nous exécutons les ordres. Nous avons prêté serment. La question d'une quelconque opposition aux consignes du président ne se pose même pas. »* Si certains grincent des dents, il ne faut pas en exagérer la portée, insiste-t-il. *« Il y aura toujours des forces mécontentes, d'autant que nous vivons maintenant dans un pays de démocratie, où chaque citoyen peut critiquer. »*

Il dit surtout regretter une chose : que les armes américaines puissent être, au terme du traité, stockées et non détruites. Cela donne selon lui le mauvais exemple à d'autres *« pays dotés d'armes nucléaires dans le monde, et je ne veux pas être alarmant, mais quelles sont les garanties que de telles armes ne tomberont pas entre les mains d'un terroriste ? »*

Le soir, à la télévision russe, un autre militaire connu, le général Ivachov, opposant loquace au rapprochement avec Washington, participe à un débat sur le thème « La Russie est-elle devenue le petit frère des Etats-Unis ? ». Sa réponse est oui. Le déploiement de militaires américains dans l'ex-URSS, en Asie centrale et en Géorgie, confond le vieux général. Un jeune membre du public l'interpelle bientôt : *« Au contraire, qu'ils se répandent partout, les Américains, qu'ils aillent où ils veulent dans le monde ! Bientôt ils se feront partout des ennemis, et vous verrez, la Russie en sortira gagnante. »*

Pour lui comme pour l'ensemble de l'auditoire, qui finit par en rigoler, les Américains mesurent mal dans quoi ils s'aventurent dans l'ex-URSS. *« On nous explique qu'en Géorgie les Américains vont enseigner le combat aux Géorgiens, mais ce ne sera pas comme ça, ce seront les Géorgiens qui leur apprendront à chanter ! »*

N. No.

Moscou ne transigera pas sur ses relations avec l'Iran

Les Américains ont de leur côté refusé de donner satisfaction aux Russes sur les antimissiles

MOSCOU
de notre envoyé spécial

George W. Bush et Vladimir Poutine ont signé à Moscou, vendredi 24 mai, outre le traité annoncé sur la réduction des armements stratégiques offensifs, une déclaration commune dont l'objet est de définir une *« nouvelle relation stratégique »* entre les deux pays. Le président américain s'est félicité, une fois encore, de *« renvoyer la guerre froide dans le rétroviseur »*. Pour le président russe, toujours soucieux de la stature de son pays, la réduction des armements doit être vue comme la décision de *« deux Etats particulièrement responsables de la sécurité internationale et de la stabilité stratégique »*, et la déclaration commune *« détermine les axes fondamentaux de la sécurité et de la politique internationale »*.

La *« nouvelle relation »* occupe sept pages, soit trois fois plus que le traité de désarmement. Elle couvre toutes les difficultés que la Russie affronte depuis la chute du système communiste, de l'établissement de la démocratie au développement économique, de la lutte contre le sida à la résolution des conflits caucasiens. L'une des préoccupations principales des Etats-Unis étant le risque de prolifération nucléaire et ses connexions possibles avec les organisations terroristes, les deux pays se disent décidés à agir pour empêcher *« la diffusion des armes de destruction massive et des missiles »*.

Les Etats-Unis ont déjà consacré, depuis dix ans, 4,9 milliards de dollars à divers programmes d'élimination ou de « sécurisation » de ce que les Américains appellent *loose nukes*, les armes nucléaires russes laissées à l'abandon. Un autre risque de prolifération, associé à la Russie par l'administration américaine, est d'un ordre très différent. Il s'agit de divers projets commerciaux avec l'Iran, dont celui d'une centrale nucléaire, à Bouchehr, dans le sud du pays. Washington affirme que ce réacteur est susceptible d'un usage militaire. M. Bush a soulevé la question avec M. Poutine, ce qu'il n'avait jamais fait lui-même jusque-là, le sujet restant au niveau des ministres.

FIN DE NON-RECEVOIR

« Nous avons parlé très franchement et honnêtement de la nécessité de s'assurer qu'un gouvernement non transparent, dirigé par des fondamentalistes religieux, ne va pas mettre la main sur des armes de destruction massive », a déclaré le président américain au cours de la conférence de presse qui a suivi les entretiens. Il a ajouté, s'adressant au journaliste qui l'avait interrogé : *« [M. Poutine] peut parler pour lui-même. Il m'a donné certaines assurances qui, je pense, quand vous les entendrez, apaiseront vos craintes. »*

Le président russe n'a rien dit des assurances en question. Il a expliqué, en revanche, que la coopération entre la Russie et l'Iran est d'ordre strictement économique et observé que les Etats-Unis participent à la construction en Corée du Nord – autre pays membre, selon M. Bush, de *« l'axe du Mal »* – d'une centrale nucléaire *« similaire »*. M. Poutine a mis en cause, aussi, les programmes de missiles de Taïwan et d'autres pays, ainsi que des programmes nucléaires, les uns et les autres développés *« sur la base de technologies fournies par des entreprises occidentales »*. Sans sourire, il s'est déclaré prêt à *« partager avec nos partenaires américains »* les informations dont la Russie dispose à ce sujet.

Quelles sont donc les assurances que M. Bush a reçues de M. Poutine ? Il n'a pas été possible de le savoir. Même officieusement, la Maison Blanche a refusé de forcer la main du président russe en révélant ce qu'il n'avait pas dit. Enoncé par les Américains, l'engagement – si engagement il y a eu – n'aurait pas la même valeur.

Des conversations de Moscou, il restera donc, pour ce qui est du danger iranien, la fin de non-recevoir opposée par M. Poutine à son *« partenaire »*. Il est vrai que les Américains, de leur côté, ont refusé d'inscrire dans le traité sur les réductions d'armements les contreparties que demandaient les Russes à la dénonciation du traité de 1972 sur la défense antimissiles. C'est donc dans la déclaration commune que figure l'engagement d'échanger des informations sur les programmes et sur les tests et de permettre *« des visites sur les sites d'expérimentation »*. Pour ce qui est de la coopération, c'est-à-dire de la participation d'entreprises russes au projet américain, on en est resté à une vague promesse de *« mise à l'étude »*.

Comme M. Bush l'avait dit, la veille, à Berlin, la transformation de la Russie est loin d'être achevée, et *« ce sur quoi elle débouchera n'est pas déterminé »*. La prudence américaine s'est exprimée, aussi, vendredi, quand M. Bush a expliqué que si les deux pays ont prévu de conserver quelque deux mille têtes nucléaires déployées et de ne pas détruire celles qu'ils démonteront des lanceurs, c'est parce que personne ne sait ce qui se passera dans dix ans. La guerre froide est dépassée, elle n'est pas oubliée.

Patrick Jarreau

DOUG MILLS/AP

Le Kremlin, vendredi 24 mai : les présidents Poutine et Bush se serrent la main après avoir signé un accord sur la réduction des armes nucléaires ainsi qu'une déclaration sur la nouvelle relation stratégique entre les Etats-Unis et la Russie. A Saint-Pétersbourg samedi, la ville natale de M. Poutine, le président américain doit visiter le musée de l'Hermitage, faire une croisière sur la Neva et assister au traditionnel ballet « Casse-Noisette » de Tchaïkovski. M. Bush doit arriver en France dimanche en début d'après-midi.

Jacques Chirac, l'Américain qui reste Français

Le président de la République accueille le fils de son ami George Bush dimanche à Paris

FRAIS ÉMOULU de Sciences Po, le jeune Jacques Chirac eut la lumineuse idée, en 1953, de franchir l'Atlantique, en compagnie de deux camarades, avec l'idée de suivre un

PORTRAIT

Comment s'est forgée l'image d'un gaulliste ayant vécu l'« American way of life »

cours d'été à Cambridge, Massachusetts, sur le campus de l'université Harvard.

De ce cours on sait finalement assez peu de choses. Mais de l'épopée du jeune Jacques outre-Atlantique, l'année de ses 21 ans, est née une légende, celle de Chirac l'Américain, dont bien des années plus tard il a su tirer le meilleur parti. Relayée par de talentueux conteurs – à l'occasion par le héros lui-même à la faveur d'anecdotes distillées ça et là – elle s'est enrichie au fil des années de détails méconnus, d'épisodes oubliés, a traversé les colonnes du *New York Times*, gagné celles du *Washington Post* bref, a suivi son cours de légende pour accéder à un statut de quasi-mythologie.

Lorsque M. Chirac est enfin devenu président, en 1995, plus un seul journaliste digne de ce nom n'avait le droit d'ignorer que le chef de l'Etat français avait un jour fait la plonge dans les sous-sols d'un restaurant de la célèbre chaîne populaire Howard Johnson. *« Oui, ça on sait »*, le coupa même d'un ton un tantinet agacé Larry King, l'interviewer aux bretelles de CNN, lorsqu'au début d'un entretien d'une heure en anglais M. Chirac mentionna pour la seconde fois sa valeureuse expérience dans la restauration.

« Soda Jerk » : ce fut donc le premier emploi rémunéré qu'occupa le président. Une expression aujourd'hui disparue du vocabulaire américain, désignant le barman qui, derrière le comptoir métallisé des restaurants des années 1950, servait à la pression les boissons gazeuses et autres délices du style *« root beer float »*, une boule de glace à la vanille flottant dans un grand verre d'un liquide brun sucré.

Puis Jacques Chirac tomba amoureux d'une jeune fille de Caroline du Sud, Florence Herlihy, qui roulait en cabriolet Cadillac blanc et prononçait avec un délicieux accent du sud l'ardent sobriquet dont elle l'avait affublé : *« honey chile »* (piment de miel). L'histoire veut que M. Chirac père contraignît son fils, à son retour en France, à rompre avec sa fiancée américaine, dont M. Chirac fils aurait, beaucoup plus tard, tenté en vain de retrouver la trace en demandant l'aide de George Bush père.

Le jeune Chirac devait laisser un autre souvenir aux Etats-Unis : un mémoire de Sciences Po sur le port de la Nouvelle-Orléans, dont il a retrouvé sur place un exemplaire lors de sa visite d'Etat en février 1996. Le président en a retiré une profonde affection pour le grand quotidien de Louisiane, *The Times Picayune*, premier organe de presse à avoir jamais publié sa photo, à 21 ans.

Ainsi s'est forgée l'image de Jacques Chirac, ce gaulliste qui non seulement n'était pas antiaméricain mais avait vécu l'*« American way of life »*. L'opération n'aurait pas été complète si Georges Pompidou n'avait eu le bon goût un jour de le surnommer *« le bulldozer »* – réalisait-il que ce surnom présentait l'immense avantage de se passer de traduction ?

Armé de ce bagage, le « bulldozer » a eu maintes fois l'occasion de retraverser l'Atlantique, notamment comme chef de son parti, fonction qui, dans le cadre de l'union des partis de droite occidentaux, lui a donné l'occasion de bien connaître George Bush, alors vice-président, auquel le lie, selon ses proches, une véritable amitié.

Plus à l'aise avec lui qu'avec un Mitterrand distant qu'elle comprend mal, l'administration Reagan déroule le tapis rouge à Jacques Chirac lors d'une visite en mars 1987 et lui offre un dîner d'Etat à la Maison Blanche, alors qu'il n'est que premier ministre. M. Chirac observe ses amis politiques américains et en retire quelques leçons de marketing : à partir de 1988, il va faire de discrets aller-retours à New York pour y rencontrer deux conseillers en communication de Reagan puis de George Bush père, Roger Ailes et Jon Kraushar, dont il s'offre les services.

Maire de Paris, il noue aussi des relations avec les maires des grandes villes américaines, comme Ed Koch, le maire de New York, qui adore raconter le dîner où « Jacques » lui demanda d'expliquer à ses collaborateurs comment il avait gagné la bataille des déjections canines sur les trottoirs de New York (*« So, Edouard, tell us about the dog shit law ! »*).

Les Américains accueillent donc l'élection de M. Chirac à l'Elysée en 1995, et sa première visite présidentielle la même année, avec grand intérêt, lui prêtant même, en plein flottement diplomatique de l'administration Clinton, des aspirations de leader du monde occidental dont ils sont rapidement revenus. Avec, parfois, un soupçon d'appréhension, dû au côté *« impulsif »* du président français : *« c'est un bulldozer sans volant*, confie un diplomate à Tom Friedman dans le *New York Times. Et quand ce genre d'engin est sur la route, mieux vaut boucler sa ceinture de sécurité »*.

A Paris, le président se laisse séduire par l'ambassadrice Pamela Harriman mais battra froid son successeur, Felix Rohatyn, auquel il colle l'étiquette d'ami de Mitterrand. Les déclarations du nouveau président Chirac sur la responsabilité de l'Etat français dans le régime de Vichy sont très appréciées, de même que la fermeté de ses positions sur la Bosnie : on le crédite à Washington d'avoir, en entraînant les autres Européens, su faire pression sur le président Clinton pour le convaincre d'intervenir en Bosnie. Jacques Chirac se découvre d'ailleurs beaucoup d'atomes crochus avec Bill Clinton, pourtant démocrate, dont il admirera l'énergie avec laquelle il se jette dans la recherche d'un règlement négocié au Proche-Orient, éternel sujet de divergence entre l'Europe et les Etats-Unis.

Avec George Bush fils, relève-t-on dans l'entourage de M. Chirac, *« ils sont encore en train de se découvrir »*. Le président républicain qui, à peine élu, se déplaça jusqu'à l'ambassade de France en décembre 2000 pour aller saluer le président français alors en visite à Washington, a beau lui donner du *« my friend Jacques »*, Jacques Chirac reste avant tout pour lui *« un ami de Papa »*, d'une autre génération. Et côté français, l'ingratitude de l'équipe Bush face aux offres de services formulées par M. Chirac après le 11 septembre et jamais honorées fait encore grincer les dents, même si le président s'est abstenu de suivre Hubert Védrine dans la critique du *« simplisme »* américain.

En réalité, malgré la longue construction de cette image américaine, Jacques Chirac n'a pas laissé jusqu'ici d'empreinte fondamentale sur les relations franco-américaines. *« Ce n'est pas de lui qu'il s'agit, c'est de la France »*, souligne Phil Gordon, un ancien responsable de l'administration Clinton. Hormis la Bosnie, sur aucun des dossiers, diplomatiques, commerciaux ou de défense qui opposent traditionnellement les deux pays, M. Chirac n'a eu d'impact décisif. *« Pour nous, il est parfaitement français, ni plus, ni moins. »*

Sylvie Kauffmann

De l'Elysée à Sainte-Mère-Eglise

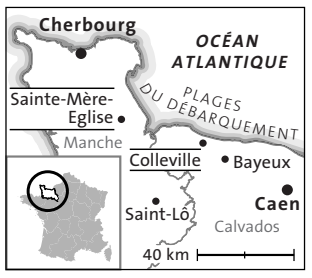

Le président George Bush est attendu à Paris dimanche après-midi pour sa première visite officielle en France. Il doit se rendre dès son arrivée à l'Elysée pour un premier entretien avec le président Jacques Chirac, puis y revenir le soir pour un dîner de travail auquel doivent participer notamment le premier ministre Jean-Pierre Raffarin et le ministre des affaires étrangères Dominique de Villepin.

Lundi, M. Chirac accueillera son homologue américain à Sainte-Mère-Eglise (Manche), où aura lieu une cérémonie du souvenir et où le président français doit faire une brève allocution. George W. Bush survolera ensuite les plages du débarquement à bord d'un hélicoptère puis se rendra à Colleville-sur-Mer (Calvados), où il visitera le cimetière américain et prononcera un discours. Il quittera la Normandie pour Rome en milieu d'après-midi.

Deux manifestations en France pour dénoncer l'« égoïsme » des Etats-Unis

A SON TOUR, la France va connaître ses cortèges « anti-George Bush ». Deux défilés destinés à protester *« contre la stratégie de domination du monde du président américain »* sont en effet organisés, à Caen et à Paris, dimanche 26 mai, premier jour de l'étape effectuée par M. Bush en France.

C'est en Normandie que devrait avoir lieu le rassemblement le plus important, à la veille de la visite par M. Bush des hauts lieux du débarquement de 1944. Une trentaine d'organisations de gauche et d'extrême gauche appellent à une manifestation dans les rues de Caen. *« Nous ne voulons pas que M. Bush utilise dans son combat contre le Mal les mânes des morts de la Libération. C'est la raison pour laquelle il nous a semblé important d'organiser une manifestation ici même »*, explique Jean-Claude Petite, de l'Anpag, formation de gauche alternative spécifique au Calvados, et qui, avec les Verts, le PCF, la LCR, la Ligue des droits de l'homme, le Groupe des Dix (union syndicale qui regroupe notamment les Sud), la CNT (anarcho-syndicalistes), diverses associations de catholiques de gauche, Attac, la FSU, ainsi que plusieurs syndicats CFDT locaux, est à l'origine de cette initiative.

« Nous irons dire à M. Bush que la frontière ne passe pas entre le Bien et le Mal, mais entre le droit et le non-droit, entre la justice et le déni de justice, ici et partout dans le monde », proclame le texte d'appel à ce défilé qui a récolté – hors organisations – un millier de signatures et qui dénonce *« la logique de guerre »* des Etats-Unis, leur *« usage égoïste des ressources du globe »* en citant notamment leur refus de ratifier le protocole de Kyoto, leur *« mise en cause des libertés publiques au nom de la lutte antiterroriste »* et, enfin, *« l'accroissement des inégalités et de la pauvreté dans le monde »*.

A l'origine conçue comme une manifestation nationale, le défilé caennais devrait surtout mobiliser en Normandie et dans le Grand Ouest. Des cars sont en effet principalement annoncés au départ de départements bretons et de Loire-Atlantique. Et la concurrence du défilé parisien risque de dissuader les militants franciliens de faire le trajet jusqu'au Calvados.

La présence du RPF local – le mouvement de droite souverainiste de Charles Pasqua – sur la liste des signataires de l'appel a provoqué quelques remous. *« On a eu un débat entre nous pour conclure qu'il était difficile de refuser une signature »*, expliquent les organisateurs tout en soulignant qu'aucun membre de cette formation *« ne s'est jamais montré aux réunions de préparation »*.

Avant la manifestation *stricto sensu* prévue à 15 heures et qui doit gagner le Mémorial de Caen, un grand forum public est organisé auquel devraient participer le porte-parole de la Confédération paysanne, José Bové, ainsi que plusieurs responsables de l'Association France-Palestine et des Missions civiles de protection du peuple palestinien. La manifestation parisienne, à laquelle appellent, à quelques exceptions près, les mêmes organisations, doit, elle aussi, quitter à 15 heures la place de la République pour gagner celle de la Madeleine.

Caroline Monnot

Charles ENDERLIN

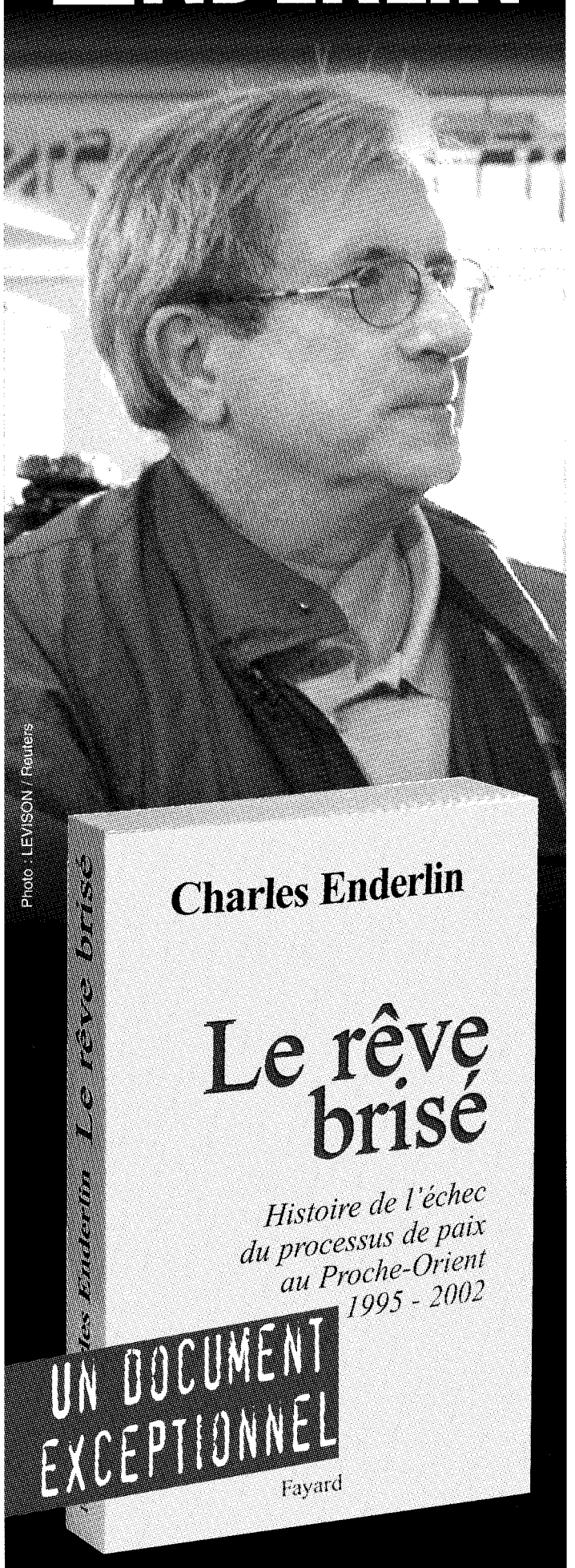

Photo : LEVISON / Reuters

Qui est responsable de quoi ?

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Etats-Unis : 5,6 % de croissance au premier trimestre

NEW YORK. Selon les chiffres révisés annoncés, vendredi 24 mai, la croissance américaine au premier trimestre a atteint un rythme annuel de 5,6 %. C'est la plus forte croissance enregistrée aux Etats-Unis depuis deux ans. Les revenus des ménages ont augmenté de 14,6 % au premier trimestre, à la suite notamment de baisses d'impôts, et les profits des entreprises ont légèrement progressé de 0,9 % après avoir baissé de plus de 10 % à la fin de l'année 2001. Les craintes d'une rechute de l'activité s'éloignent. *« Nous avons encore du travail pour construire une croissance solide, acceptable et durable »,* a expliqué Don Evans, secrétaire d'Etat au commerce, soulignant des indicateurs moins favorables. De janvier à mars, les investissements des entreprises ont en effet baissé de 8,2 %. Cela fait cinq trimestres consécutifs de recul. Tout aussi significatif, le chômage a atteint, en avril, son niveau le plus élevé depuis août 1994, à 6 % de la population active, et pourrait atteindre 6,5 % cet été selon les analystes. Pour eux, les entreprises n'embaucheront pas tant que la reprise ne leur paraîtra pas assurée. – *(Corresp.)*

Les Palestiniens demandent la libération de Marouan Barghouti

IDF/AP

GAZA. L'Autorité palestinienne a réclamé, vendredi 24 mai, la libération par Israël de Marouan Barghouti *(photo)*, membre du Conseil législatif palestinien capturé, le 15 avril, à Ramallah et de milliers d'autres détenus palestiniens. L'état de santé de M. Barghouti s'est *« gravement »* détérioré et quelque 8 000 Palestiniens sont détenus dans des *« conditions difficiles »,* notamment dans le camp d'Ansar-3, en plein désert du Néguev, indique un communiqué officiel. Israël affirme ne détenir désormais qu'un millier des 4 000 Palestiniens arrêtés lors de son offensive en Cisjordanie, lancée le 29 mars. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) parle de 6 600 Palestiniens détenus en Israël. M. Barghouti est soupçonné de diriger les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, qui ont revendiqué plusieurs attentats-suicides anti-israéliens. Selon deux organisations palestiniennes de défense des droits de l'homme, LAW et Adala, Marouan Barghouti souffre de mauvais traitements. Il serait privé de sommeil vingt heures sur vingt-quatre et enchaîné à une chaise. – *(AFP.)*

La Finlande relance le nucléaire civil en Europe

HELSINKI. Malgré l'opposition des écologistes, la Finlande a décidé, vendredi 24 mai, de construire le premier réacteur nucléaire en Europe de l'Ouest depuis une décennie afin de satisfaire une demande énergétique croissante. Le Parlement a voté, par 107 voix contre 92, un projet de loi pour la construction d'un cinquième réacteur nucléaire qui sera opérationnel en 2010. Le parti des Verts a annoncé qu'il pourrait quitter le gouvernement de coalition à la suite de ce vote. *« Nous allons être moins dépendants des importations : 70 % de notre énergie vient actuellement de l'étranger. Ce n'est pas un vote pour le nucléaire, mais pour la diversité »,* a souligné le premier ministre social-démocrate, Paavo Lipponen. *« Nous allons pouvoir faire baisser les émissions de gaz à effet de serre »,* a-t-il ajouté. 28 % de l'électricité produite en Finlande est actuellement d'origine nucléaire. La commissaire européenne à l'énergie, Loyola de Palacio, a salué cette décision, estimant qu'elle contribuera à rouvrir le débat sur les sources énergétiques de l'UE. – *(Reuters, AFP.)*

COURS GALIEN

MEDECINE - PHARMACIE
Prépa. annuelle aux concours de 1ère année
PARAMÉDICAL
CARRIERES SOCIALES
Prépa. annuelle aux concours
DROIT - SCIENCES PO.
Prépa. annuelle et d'été aux concours
BTS OPTICIEN LUNETIER
Prépa. à l'examen national
PROFESSEUR DES ECOLES
Prépa. au concours du CRPE

Direction : Docteur JF PONCET

Etablissement d'enseignement supérieur privé déclaré auprès des Recorats régi par la loi du 12 juillet 1875.

COURS GALIEN - *Site internet : www.cours-galien.fr*
Paris : 92 rue de Rennes 75006 Tél. 01 53 63 00 22
Lyon : 10 rue Antoine Lumière 69008 Tél. 04 78 00 06 20
Dijon : 32 rue Chabot Charny 21000 Tél. 03 80 66 26 00
St Etienne : 31 rue du 11 novembre 42100 Tél. 04 77 43 95 00
Montpellier : Pitot Bât. E - Place Mirouze 34000 Tél. 04 67 61 95 42
Grenoble : 18 rue Aimon de Chissé 38000 Tél. 04 76 03 15 99
Clt Ferrand : 4 avenue Marx Dormoy 63000 Tél. 04 73 29 32 32
Strasbourg : Ouverture mi juin 2002 - Tél. 04 78 00 06 20

COMMERCE GESTION
Intégrez une GRANDE ÉCOLE
Bac + 2 (DEUG, BTS, DUT...)
Bac + 3 (Lettres, Droit, Eco...)
3 sessions mai/juin/juillet
Concours d'admission externe
Contactez Marion Maury
8, rue de Lota - 75116 Paris
01 56 26 26 10/26
www.isg.fr
ISG
INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION
NEW-YORK - PARIS - TOKYO
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT • ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Islamabad a procédé à l'essai d'un missile balistique capable de menacer l'Inde

La France demande à ses ressortissants de quitter le Pakistan

NEW DELHI
de notre envoyé spécial

Pour démontrer sa détermination à se défendre, alors que l'Inde menace, le Pakistan a procédé, samedi 25 mai, à un troisième test de son missile Ghauri. Intervenant lors d'un rassemblement religieux pour célébrer l'anniversaire de la naissance du Prophète, le président pakistanais, le général Pervez Moucharraf, a affirmé à l'adresse de ses concitoyens : *« Je veux vous féliciter. A* 9 h 30 [samedi], *notre missile a été tiré à 1 500 kilomètres. Il a parfaitement atteint sa cible. »* Missile sol-sol de moyenne portée apte à couvrir l'Inde, le Ghauri – dont le dernier essai remonte à 1999 et dont le premier, en avril 1998, avait déclenché une série de tirs nucléaires expérimentaux de la part de New Delhi – peut être équipé d'une tête nucléaire ou classique. Aucune indication n'a été donnée sur le lieu du test.

Cet essai intervient alors que la tension est à son comble à la frontière indo-pakistanaise, où sont déployés, depuis janvier, plus d'un million d'hommes (750 000 côté indien, 250 000 pour le Pakistan). Il est le premier d'une série dont Islamabad avait informé l'Inde. New Delhi, qui avait procédé aussi à une série d'essais, en janvier, en pleine mobilisation de son armée, a affirmé qu'elle n'était pas inquiète et, pour le confirmer, le premier ministre, Atal Bihari Vajpayee, est parti vendredi pour quelques jours de vacances.

L'inquiétude sur la possibilité d'une guerre entre les deux rivaux nucléaires est toutefois toujours aussi grande dans la communauté internationale. Intervenant depuis Moscou où il accompagne le président George Bush, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a qualifié la crise actuelle de *« très dangereuse ». « J'espère que les deux côtés réalisent qu'ils sont à un point très critique et nous allons les faire reculer »*, a-t-il ajouté. M. Powell s'est entretenu vendredi, par deux fois, avec le président Moucharraf et avec le ministre des affaires étrangères indien, Jaswant Singh. Dans ce contexte, les Etats-Unis ont pressé leurs ressortissants d'éviter les voyages en Inde et au Pakistan, soulignant que la tension a *« atteint un niveau sérieux » et que « les risques d'hostilités militaires intensifiées entre l'Inde et le Pakistan ne peuvent pas être éliminés ».*

De son côté, Chris Patten, commissaire européen aux relations extérieures, qui a eu des entretiens, vendredi, à New Delhi, a estimé que la balle est dans le camp pakistanais. Mais il a appelé les deux Etats au dialogue. De son côté, M. Vajpayee a écrit au président Bush, au président russe, Vladimir Poutine, et au premier ministre britannique, Tony Blair, pour leur faire part des dangers de la situation, a indiqué la porte-parole indienne du ministère des affaires étrangères, Nirupama Rao.

A la tension avec l'Inde s'ajoutent, au Pakistan, les menaces terroristes. Après les Etats-Unis, le Canada et la Grande-Bretagne, la France a appelé, vendredi, tous ses ressortissants *« dont la présence n'est pas indispensable »* à quitter le Pakistan. Cet appel s'étend au personnel de la Direction des constructions navales (DCN) dont onze membres ont été tués dans un attentat, le 8 mai, à Karachi.

Françoise Chipaux

Le pape encourage la Bulgarie à prendre toute sa place dans l'Europe

SOFIA
de notre envoyé spécial

On dirait qu'il n'a plus qu'un souffle de vie, et pourtant le pape a conquis par deux fois le cœur des Bulgares, vendredi 24 mai, en affirmant qu'il n'avait jamais cru à la « filière bulgare » dans l'attentat dirigé contre lui, le 13 mai 1981, place Saint-Pierre, et que ce pays des Balkans devait prendre toute sa place dans l'Europe.

Ces deux engagements ne sont pas aussi éloignés qu'il y paraît. Candidate à l'entrée dans l'OTAN et dans l'Union européenne, la Bulgarie est en quête d'une respectabilité internationale et demandait depuis longtemps au pape de laver l'affront de la fameuse « piste bulgare ». Ce vœu figurait dans une pétition de 75 intellectuels lancée par Solomon Passi, ministre des affaires étrangères, et ratifiée par 23 000 personnes, qui avait convaincu le pape de faire, en Bulgarie, une visite qui doit s'achever dimanche 26 mai à Plovdiv, deuxième ville du pays.

Jean Paul II est allé au-delà de leurs désirs quand, à la fin de son entretien de vendredi avec le président Georgi Pavdonov, il a fait ajouter cette mention non prévue au communiqué final : *« Le pape n'a jamais cru à la dénommée "filière bulgare", en raison de son affection, de son estime et de son respect pour le peuple bulgare ».* Cette franche réhabilitation marque la fin d'une des hypothèses les plus longtemps admises sur l'origine de l'attentat de 1981. Elle tire un autre trait sur ce que Jean Paul II a appelé dans ses discours *« l'amère expérience du passé »* communiste : ce faisant, il a conforté le pays dans son choix de la démocratie, de la liberté et de l'ouverture à l'Europe.

Vendredi soir, 4 000 personnes avaient pris place, dans la grande salle du Palais de la culture de Sofia, pour écouter son discours – très attendu – sur l'Europe. Dans cette région des Balkans, fief d'une orthodoxie bulgare encore alignée sur Moscou, son insistance sur la diversité géopolitique et religieuse du Vieux Continent a été vivement applaudie. Le pape a fait des saints Cyrille et Méthode, évangélisateurs des pays slaves au IXe siècle – célébrés ce 24 mai par les catholiques autant que par les orthodoxes, et vénérés hier aussi par les régimes communistes – un modèle pour l'unité religieuse et politique de l'Europe. Pour lui, la refondation morale du Vieux Continent passe par le réveil de ses racines spirituelles et culturelles communes, orientales et occidentales, latine et slave, catholique et orthodoxe.

Jean Paul II a dénoncé la *« marginalisation des religions »* en Europe, le progrès foudroyant du *« scepticisme, de l'indifférence, de la perte des repères moraux »,* en ajoutant : *« Il faut réagir. L'Europe ne peut pas ne pas revenir à ses racines chrétiennes. »* Encourageant les Bulgares dans leur candidature à l'UE, le pape a déclaré à Sofia que l'Europe ne serait pas complète sans sa part orientale et balkanique. L'accueil chaleureux qui lui a été réservé au Palais de la culture a montré qu'il avait été entendu.

Avait-il des chances d'être compris de l'Eglise orthodoxe de Bulgarie (80 % de la population), longtemps rétive à sa visite et qui a fini par s'y résigner ? Le pape a bien été reçu à la cathédrale Alexandre-Nevski et au patriarcat de Sofia, mais sans excès de zèle. Mgr Simeon, métropolite pour l'Europe occidentale, a eu des mots aimables – *« Nous vous admirons et vous considérons comme un apôtre »* – mais aucune prière commune n'a pu être dite.

Sans être glaciale, la rencontre entre Jean Paul II et le patriarche Maxim, 87 ans, élu en 1971 et accusé par une partie de son Eglise d'avoir collaboré avec le régime communiste, n'a pas eu la chaleur de celle qui avait réuni le pape et le chef de l'Eglise orthodoxe en Roumanie (1999) ou même en Grèce (2001). Le Saint-Synode des évêques orthodoxes bulgares était loin d'être au complet et Mgr Néofit, métropolite de Ruse, a admis devant des journalistes que *« certains, en Bulgarie, pensent encore que le pape est un hérétique ».*

Bref, la rencontre a eu le mérite d'exister mais, selon le cardinal Walter Kasper, responsable au Vatican des questions œcuméniques, elle n'a pas permis de progrès sur le fond dans la relation très déprimée avec une orthodoxie balkanique proche du patriarcat de Moscou qui, depuis dix ans, reproche au pape et à l'Eglise catholique son prosélytisme dans les terres orthodoxes et son soutien aux Eglises uniates (catholiques de rite byzantin). Et le pape, devant le patriarche Maxim, demandant une fois de plus aux orthodoxes et aux catholiques (80 000 seulement en Bulgarie) de *« converger dans l'unique grande tradition de l'Eglise universelle »*, semblait prêcher dans le désert.

Henri Tincq

« Filière bulgare » : pas de preuves

13 mai 1981 : un militant turc d'extrême droite, Mehmet Ali Agça, tire sur le pape au milieu de la foule, place Saint-Pierre. Arrêté, il désigne comme commanditaires de l'attentat deux fonctionnaires de l'ambassade de Bulgarie à Rome, Todor Ayvazov et Jelio Vassilev, ainsi qu'un employé de la Balkan Air, Sergueï Antonov. Les trois hommes sont arrêtés par la police italienne, convaincue de l'implication du KGB et de ses agents. Mais la justice romaine n'a jamais pu étayer ses soupçons sur la complicité de réseaux bulgares. Sergueï Antonov a été libéré en 1986 faute de preuves. Bien avant la mise au point faite par Jean Paul II à Sofia, plus personne ne défendait sérieusement la fameuse « filière bulgare ». On ne connaîtra sans doute jamais la vérité sur un attentat dont l'auteur purge en ce moment une autre longue peine dans une prison d'Istanbul.

Le Japon guerroie contre le moratoire sur la chasse à la baleine

Tokyo bloque le renouvellement des quotas alloués aux populations aborigènes du Grand Nord

SHIMONOSEKI
de notre envoyé spécial

La 54e assemblée plénière de la Commission baleinière internationale (CBI), qui se tenait dans le port de Shimonoseki (sud-ouest de l'île d'Honshu, Japon), a révélé les limites d'une instance destinée à la conservation et au développement des populations de mammifères marins. Elle apparaît de plus en plus paralysée par l'opposition entre deux blocs de pays favorables et opposés à la chasse.

Le moratoire a certes été maintenu mais, pour la première fois de son histoire, l'assemblée s'est achevée, vendredi 24 mai, sans être parvenue à un accord sur le quota de pêche de subsistance des populations aborigènes d'Alaska et de Russie du nord-est. Ces quotas, traditionnellement reconduits par consensus, ont été l'otage de la lutte entre les pays protecteurs et les pays chasseurs : de force pratiquement égale, les deux blocs se neutralisent lors de votes sur des questions sensibles exigeant une majorité des deux tiers. Cette fois, le fossé s'est élargi et la confrontation a été clairement politique, au détriment de l'ordre du jour.

Le Japon, hôte de la conférence qui, avec la Norvège, est le grand pays chasseur de baleines sous couvert de recherche scientifique, a cherché l'affrontement sur cette question. Mise au vote, la reconduction des quotas aborigènes a été rejetée par 30 voix contre 14, sur les 48 que compte l'assemblée.

« La CIB est devenue un lieu de propagande écologiste. Il faut revenir à sa motivation première, qui est la gestion des stocks de baleines en fonction de données scientifiques », estime Kenichi Nakajima, président de l'Association japonaise de chasse à la baleine. Selon les Japonais, la pêche annuelle des 54 baleines boréales par les Eskimos mettrait en danger cette espèce.

MOTION REJETÉE

Une seconde motion des Américains et des Russes en faveur des populations du Cercle arctique a été rejetée une nouvelle fois, vendredi. *« La CBI a perdu son honneur »* dans cette affaire, a déclaré le représentant anglais, Richard Cowan, tandis que le représentant hollandais, Frederik Vossenaar, estimait que la Commission vivait *« les jours les plus noirs »* de son histoire en démontrant sa paralysie. *« Nous sommes punis. Et pourtant les aborigènes ne sont pour rien dans la destruction des populations de baleines »*, a déclaré Gennady Inakeuyas, représentant des Chukotkas (Russie).

La question des quotas aborigènes a cristallisé l'opposition entre les pays qui, derrière le Japon, cherchent à obtenir une levée du moratoire de 1986 et ceux qui veulent son maintien. Jusqu'à présent, la pêche commerciale étant interdite, deux chasses sont permises : celle des aborigènes au nom de la tradition et de la subsistance, et celle à objectif scientifique que pratiquent le Japon et la Norvège.

PRESSIONS ET MARCHANDAGE

Le Japon, qui pêche chaque année 500 rorquals, dont la viande est mise sur le marché après les examens scientifiques, compte augmenter unilatéralement ses prises. Mais il cherche aussi à faire admettre par la convention une nouvelle catégorie de chasse : la pêche par les communautés côtières. Cette demande est interprétée par les pays protecteurs comme une manœuvre pour rétablir la chasse commerciale. Le Japon a déposé une motion demandant l'autorisation de pêcher 50 rorquals le long de ses côtes. Elle a été repoussée. En représailles, il a manœuvré pour faire rejeter les quotas alloués aux populations aborigènes.

Le marchandage auquel s'est livré le Japon, mettant sur le même plan les aborigènes, dont la baleine est une nourriture de subsistance, et ses propres pêcheurs, a soulevé l'indignation d'une partie de l'assemblée qui dénonce, en outre, les pressions qu'il exercerait sur de petits pays (Bénin, Gabon et Palau, pays des Caraïbes) : tous ces pays bénéficient d'une aide au développement japonaise dont Greenpeace affirme qu'elle n'est pas étrangère à leur « suivisme » à la CBI. Le Japon a également bloqué la création de deux sanctuaires dans le Pacifique et dans l'Atlantique.

L'acharnement de Tokyo à entamer les dispositions du moratoire de 1986 a plusieurs raisons. La consommation traditionnelle de viande de baleine par les Japonais, souvent invoquée, est moins déterminante qu'il n'y paraît. Selon un sondage publié par le quotidien *Asahi Shimbun*, un tiers des Japonais n'en ont jamais goûté (plus de la moitié dans le cas des jeunes de 20 à 24 ans).

La viande de baleine fut une source de protéines pour les enfants japonais dans la période de pénurie du lendemain de la guerre. Elle ne l'est plus aujourd'hui : sur les 725 tonnes mises sur le marché en 2001, 220 tonnes n'ont pas été vendues. Même s'il existe toujours un marché de restaurants spécialisés, l'industrie baleinière a périclité depuis la fin des années 1980, et ne semble pas en mesure de redémarrer si, d'aventure, le moratoire venait à disparaître.

Philippe Pons

Alvaro Uribe, candidat à l'élection présidentielle

« La Colombie doit mettre en place une politique d'autorité »

Inconnu il y a un an, il est favori du scrutin organisé dimanche 26 mai

BOGOTA
de notre correspondante

Crédité dans les sondages de 49 % des intentions de vote, l'ancien gouverneur Alvaro Uribe, 48 ans, pourrait être élu dès le premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 26 mai, en Colombie. Depuis l'échec des négociations de paix entre le gouvernement et la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), ce dissident du Parti libéral et partisan de la manière forte, inconnu il y a un an, s'est imposé sur les autres candidats.

RODRIGO ARANGUA/AFP

Votre popularité semble liée au discrédit d'une solution politique au conflit armé. Comment expliquez-vous l'échec du processus de paix engagé par l'actuel chef de l'Etat ?

De bonne foi, le président Pastrana a pensé qu'il pouvait négocier la paix avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Mais il a commis des erreurs. J'ai dénoncé les concessions unilatérales faites aux guérilleros. Au Salvador, ce sont des guérilleros affaiblis et appauvris qui ont accepté de négocier. Ici, la guérilla est puissante parce qu'elle est riche grâce aux enlèvements et à la drogue. Le conflit armé n'est pas la conséquence de la pauvreté : il en est la cause parce qu'il freine l'investissement et l'emploi.

Comment pensez-vous en venir à bout ?

Il faut restaurer l'autorité de l'Etat et la crédibilité des institutions. La Colombie n'a d'autre choix que de mettre en place une politique d'autorité – ce qui n'a rien à voir avec l'autoritarisme. Les FARC existent depuis quarante ans et les gouvernements successifs pensent leur action sur quatre ans. Pour ma part, je propose une stratégie dans la continuité : lutte contre la drogue et contention militaire des groupes armés. Les portes de la négociation resteront ouvertes mais il faut contraindre les rebelles à abandonner le terrorisme et accepter un cessez-le-feu avant de négocier quoi que ce soit.

Que pourra faire l'armée qu'elle n'a pas pu faire jusqu'à présent ?

La situation est difficile et nous ne gagnerons pas la guerre du jour au lendemain. Il faut augmenter le nombre de soldats – l'armée a besoin de 100 000 soldats professionnels – et de policiers. Ils ne sont que 64 000 en service actif. C'est très peu pour un territoire grand comme la Colombie. Il faut professionnaliser les forces armées : ce ne sont pas des appelés formés en trois mois et peu motivés qui viendront à bout de groupes armés endurcis.

Les organisations de défense des droits de l'homme continuent de dénoncer les liens entre l'armée colombienne et les Autodéfenses unies de Colombie (AUC). Accepterez-vous d'assainir l'armée comme elles le demandent ?

Non. Il faut améliorer et consolider l'armée et la police qui sont, en Colombie, respectueuses des droits de l'homme. Si la culpabilité de certains militaires est démontrée, il faudra les sanctionner de manière exemplaire. Mais je n'accepterai pas de les mettre à pied sur de simples rumeurs ou des pressions injustes.

Les paramilitaires affirment qu'ils ont pour ennemi la guérilla, non la démocratie. Faut-il les combattre ou négocier avec eux ?

La priorité de mon gouvernement sera de protéger les citoyens, quel que soit l'agresseur. L'Etat ne peut accepter des solutions hors des institutions. Je n'accepterai de négocier avec les paramilitaires que s'ils s'engagent à ne plus tuer un seul Colombien.

Votre projet de « sécurité démocratique » envisage d'associer un million de civils à la tâche de la force publique ?

Notre concept de sécurité démocratique se démarque de la doctrine traditionnelle de la sécurité nationale. La sécurité démocratique protège tout le monde : le chef d'entreprise, le paysan, le syndicaliste, le journaliste. Les citoyens ne se substitueront pas à la force publique : ils l'aideront en l'informant, en surveillant, en se solidarisant. Nous voulons un million de collaborateurs.

Un million de collaborateurs armés ?

Pas tous, bien entendu. Je vous rappelle que les gardiens d'immeuble, par exemple, le sont déjà. Nous allons les associer au maintien de la sécurité. Cela dit, plus l'Etat sera fort et efficace, moins les citoyens auront besoin de s'armer.

Certains économistes affirment que, sans renégociation de la dette extérieure, vous n'aurez pas les moyens de mener à bien votre action...

Nous étudions les mécanismes à mettre en place. Il nous faut vaincre la corruption, couper dans les dépenses bureaucratiques, contrôler l'évasion fiscale. Nous serons peut-être amenés à envisager un nouvel impôt qui ne touche pas les pauvres et qui ne mine pas la reprise économique. Il faut aborder le sujet de la dette avec prudence et franchise. La Colombie a toujours été bon payeur et continuera de l'être, mais nous avons aussi une dette sociale à payer. Le Congrès de Colombie coûte 600 milliards de pesos (300 millions d'euros) par an. Or l'année dernière, le gouvernement a dépensé moins de la moitié pour la construction de logements sociaux. Je propose donc de réduire le Congrès, de supprimer un certain nombre d'ambassades et quelques administrations spécialisées inutiles et corrompues.

Propos recueillis par Marie Delcas

Les limites de l'option militaire face à la guérilla

Il faut « taper » pour mieux négocier, explique un chef de l'armée

BOGOTA
de notre envoyé spécial

Après avoir, en 1998, dans l'euphorie, voté pour la paix en élisant le conservateur Andres Pastrana, les Colombiens, fatigués par l'augmentation de la violence armée et l'absence de résultats, semblent s'apprêter à faire le choix d'une option de guerre en élisant à la présidence de la République, dimanche 26 mai, le candidat indépendant, Alvaro Uribe, partisan d'une « ligne dure » face aux groupes armés qui prospèrent sur les cultures illicites et le trafic de drogue et prennent en otage les populations civiles.

La situation est d'autant plus inquiétante en Colombie que le principal mouvement armé, fort de 18 000 hommes bien équipés, la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), a rehaussé ses exigences et montré, depuis la rupture du processus de paix en février, qu'elle avait opté pour une stratégie visant la destruction des points névralgiques de l'économie colombienne et qu'elle entendait accentuer sa pression en ouvrant des fronts dans les principales villes du pays.

Le chef des services de renseignement de l'armée de terre, le colonel Coronado, relativise la gravité de la situation. Il se présente comme un *« modéré »* et se dit convaincu qu'il *« n'y a pas de solution militaire »* au conflit avec les guérillas d'extrême gauche et les milices d'extrême droite. *« Ce que nous allons faire ? C'est simple : leur taper dessus, comme jamais, pour les contraindre à négocier »*, déclare-t-il.

Selon lui, même s'il reste beaucoup à faire pour améliorer son efficacité, l'armée colombienne pourra faire face à cette nouvelle stratégie parce qu'elle s'est transformée quantitativement et qualitativement ces quatre dernières années. Le premier point concerne l'augmentation des dotations en matériel (hélicoptères, systèmes d'écoute, etc.) et celle des effectifs professionnels de l'armée, qui ont doublé dans le cadre du plan d'aide des Etats-Unis à la Colombie.

Le second, plus subtil, renvoie aux leçons tirées par les forces armées colombiennes des lourdes et honteuses défaites militaires subies entre 1996 et 1998. Plusieurs dizaines de soldats sont toujours prisonniers des FARC. *« Avant, comme des imbéciles, on organisait des patrouilles sans objectif et on se faisait canarder. Maintenant, on fait comme la guérilla : on bouge tout le temps, on monte des opérations conjointes avec les forces aériennes et on frappe. Depuis deux ans, on leur a infligé de lourdes pertes »*, explique-t-il.

> « On bouge tout le temps, on monte des opérations avec les forces aériennes et on frappe »

C'est pour cette raison que, selon lui, les FARC sont passées d'une stratégie militaire d'affrontement avec les forces régulières à une autre basée sur *« le terrorisme, l'action armée contre des objectifs civils et économiques comme le sabotage de tours électriques, de ponts, de routes, etc. »*

Dans son bureau de l'ONG Progressa, créée en 1991 pour aider à la réinsertion des anciens membres de l'Armée populaire de libération (EPLE, d'obédience maoïste), l'ancien guérillero Carlos Franco dédramatise, lui aussi, la situation et se dit convaincu que le nouveau président et les FARC n'auront pas d'autre issue que de négocier. *« Je suis certain qu'Alvaro Uribe fera une offre de négociation dès qu'il sera élu »*, dit-il. Il le fera, parce qu'il *« ne peut pas gagner la guerre sur le terrain militaire »*, en raison de la géographie particulière de la Colombie, qui laisse pratiquement la moitié du pays sans voies de communication, et de la faiblesse de l'armée colombienne, l'une des moins importantes de toute l'Amérique latine en termes relatifs.

Les FARC, explique Carlos Franco, même si elles montrent leur force, ont subi de lourdes de pertes en hommes et en territoires ces derniers mois. Mais, plus grave, elles ont perdu *« la bataille politique »* auprès des opinions publiques nationale et internationale, qui les rendent responsables de l'échec des négociations de paix. *« Il y a dix ans,* explique le président de Progresar, *dans ce pays, l'Etat colombien et son armée détenaient l'exclusivité des violations des droits de l'homme. Aujourd'hui, la guérilla, avec les "assassinats" sur liste », la prise en otage des populations civiles et les enlèvements de personnes, dispute le monopole de l'horreur aux milices paramilitaires d'extrême droite. »*

Malgré cela, Carlos Franco assure toujours croire *« dans le caractère politique des FARC »*, forgé au cours de *« la longue histoire de l'inégalité propre à la Colombie »*. Et cela signifie, selon lui, que, dans le cadre d'une négociation obligée, *« l'oligarchie de ce pays va devoir enfin se décider à choisir entre une guerre dure, qui fera passer le nombre des victimes de 6 000 à 60 000 par an et anéantira l'économie, et une paix chère, avec de véritables réformes économiques, une réforme agraire et un partage du pouvoir »*.

Alain Abellard

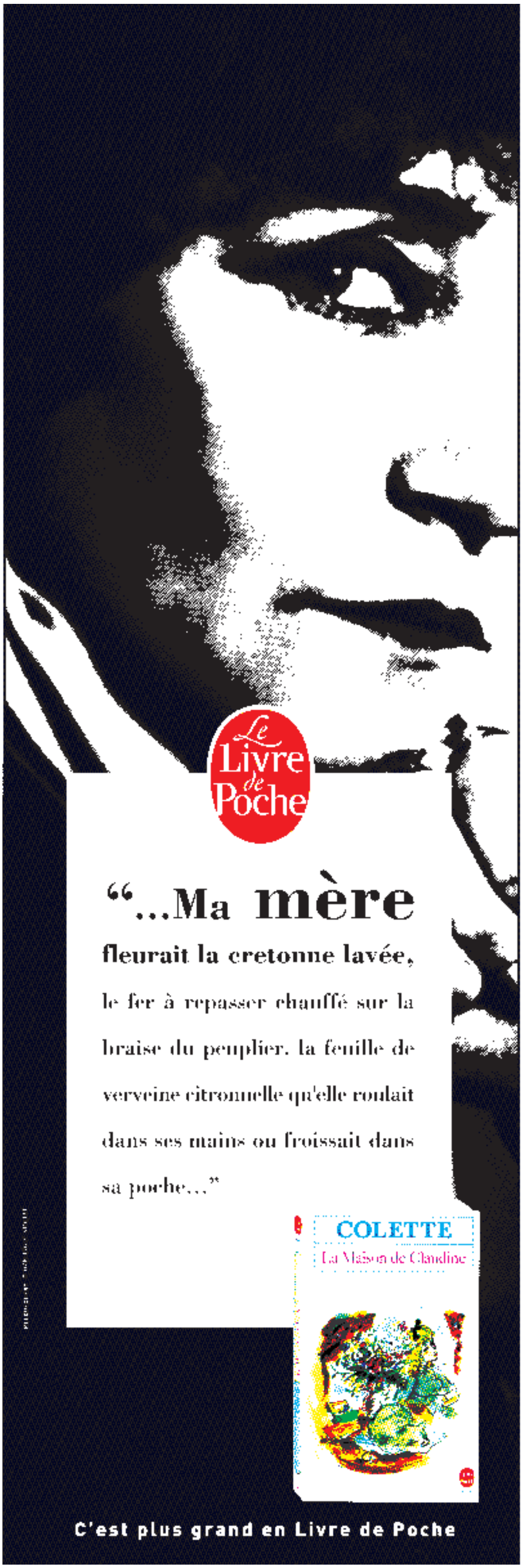

FRANCE

SYNDICALISME

Le 45e congrès de la CFDT, qui se tient du 27 au 31 mai, à Nantes, devrait voir la secrétaire générale, Nicole Notat, **PASSER LE TÉMOIN,** au terme de son troisième mandat, à François Chérèque, son successeur désigné. Avec ce départ, c'est une page de l'histoire de la confédération qui se tourne. La centrale syndicale, qui revendique **865 000 ADHÉRENTS** en 2001, affiche une croissance de ses effectifs pour la treizième année consécutive. Et le **CONSENSUS** paraît affirmé autour de l'orientation confédérale, quatre ans après l'autodissolution du courant d'opposition « Tous ensemble ». Si la CFDT occupe aujourd'hui une place centrale dans le paysage social, elle devrait néanmoins approfondir, à l'occasion de ce congrès, sa réflexion sur des **PHÉNOMÈNES D'EXCLUSION** et de précarité qu'elle appréhende avec difficulté.

Nicole Notat s'apprête à quitter la direction d'une CFDT rénovée

Le 45e congrès de la confédération qui s'ouvre, lundi 27 mai, à Nantes sera marqué par le départ annoncé de sa secrétaire générale après trois mandats. Sous son autorité, l'organisation est devenue la première force syndicale. Son successeur désigné, François Chérèque, devrait être élu jeudi

UNE PAGE de l'histoire du syndicalisme français se tourne cette semaine en Loire-Atlantique. C'est à Nantes, dans une union départementale longtemps rebelle, que se tient, du 27 au 31 mai, le 45e congrès de la CFDT, en présence de 2 000 délégués. Ce congrès est celui du départ annoncé de Nicole Notat. La secrétaire générale achève son troisième mandat. Elle passera le témoin, le 30 mai au soir, à François Chérèque, son dauphin désigné, dans un climat a priori dépassionné. Encore qu'il faille se méfier des congrès syndicaux qui réservent, souvent, des surprises...

Mme Notat laisse à son successeur une CFDT qui revendique le titre de première centrale syndicale française par le nombre d'adhérents. Les élections prud'homales du 11 décembre 2002 diront si cette affirmation vaut aussi pour son audience électorale. Avec 865 000 adhérents déclarés en 2001, dont 43 % de femmes et seulement 6 % de retraités, elle est la seule confédération à afficher treize années consécutives de croissance et à se targuer d'avoir su rééquilibrer son implantation : plus d'un cédétiste sur deux (54 %) est un salarié du privé. Ce n'est, en France, le cas d'aucun autre syndicat.

Dans un paysage social ravagé par la désyndicalisation – environ 5 % des salariés sont syndiqués –, la CFDT a su tirer son épingle du jeu. Et se fixe un objectif ambitieux pour 2007 : 1,2 million d'adhérents. Il y a pire héritage...

GILLES BASSIGNAC/GAMMA

Vendredi 17 mai, Nicole Notat et François Chérèque, qui devrait lui succéder, jeudi 30 mai, à la tête de la CFDT, étaient reçus à Matignon par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

L'organisation syndicale, dopée par sa croissance, est apaisée. L'aggiornamento de la CFDT date du congrès de Brest en 1979. La ligne du recentrage, combattue pendant des années par son opposition, est aujourd'hui largement acceptée. Les *« coucous »* et autres *« moutons noirs »* ont rejoint, pour beaucoup, les rangs de SUD, créé, début 1989, par des postiers cédétistes exclus de la centrale. Au congrès de Lille, en 1998, les derniers opposants de « Tous ensemble » avaient renoncé à se structurer en courant. Bien sûr, des foyers d'opposition subsistent dans certaines régions (PACA, Auvergne...) ou certaines fédérations (Transports, Construction-Bois, Chimie-Electricité, etc.). Les affrontements idéologiques, toutefois, ont perdu de leur vigueur. Et s'il y a eu des départs depuis quatre ans – les militants de Michelin à SUD, le syndicat du commerce parisien à la CGT –, l'intégrité de la centrale n'est pas menacée.

L'appareil cédétiste est globalement acquis au syndicalisme de transformation sociale. La candidature au bureau national d'Yvonne Delemotte, une ancienne d'Hacuitex, et celle de Gaby Bonnand (Ouest) – tous deux issus de structures autrefois rebelles à l'orientation confédérale – confirment l'évolution de la centrale.

Par son poids et par son positionnement sur l'échiquier syndical, la CFDT occupe une place décisive. *« Elle peut faire le lien avec quasiment toutes les organisations syndicales*, analyse le sociologue Pierre-Eric Tixier. *Et sa ligne politique, qui consiste, en fait, à préparer la France à la mondialisation, en en gérant au mieux les effets pervers, en fait un acteur central pour tout gouvernement. »* De fait, Nicole Notat a pesé de tout son poids en faveur du changement social et du dialogue, auprès des pouvoirs publics et du patronat. Et elle s'est imposée comme un interlocuteur de premier plan, bien que diversement entendu.

QUATRE THÈMES PRINCIPAUX

La refondation sociale a posé la question de la légitimité des acteurs sociaux, mais donné des résultats mitigés. Reste que la majorité des réformes sociales dont le candidat Jacques Chirac a pris l'engagement ne pourront voir le jour sans la CFDT. De la réforme des retraites, *« nécessaire et urgente »*, à celle de l'assurance-maladie ou de l'Etat, en passant par « l'assouplissement » des 35 heures, on ne compte plus les dossiers brûlants sur lesquels la centrale cédétiste va peser. Dans tous ces domaines, François Chérèque pourra s'appuyer sur les résolutions que le congrès devrait adopter et qui portent sur quatre thèmes principaux : le plein emploi, la qualité du travail, la réforme de la protection sociale et celle de l'Etat. Il lui restera, ce qui n'est pas une mince affaire, à faire les arbitrages dans un contexte de concurrence intersyndicale aiguë à l'approche des prud'homales...

A quelques jours des élections législatives, le congrès de Nantes devrait aussi voir ressurgir les multiples interrogations qu'a suscitées, à la CFDT comme ailleurs, le résultat du premier tour de la présidentielle. Le score de Jean-Marie Le Pen et, au-delà, l'ampleur du vote protestataire, sont révélateurs d'un malaise profond et d'une fracture au sein de la société française. Et si Mme Notat refuse, à juste titre, de limiter le vote Le Pen aux classes populaires, on voit mal la CFDT faire l'économie d'une réflexion sur les gagnants et les perdants des 35 heures. De même, à force de s'être braquée contre son opposition, qui était, ne lui en déplaise, plus proche qu'elle des salariés précaires et des chômeurs, la confédération a sans doute perdu une partie de sa sensibilité et de ses relais dans la frange la plus fragile du salariat. L'avenir dira si M. Chérèque saura mettre sa capacité d'écoute, que l'on dit grande, au service de cette tâche décisive de reconstruction du lien social. La CFDT peut y jouer une partie de son influence auprès d'adhérents déboussolés par la crise politique française.

Claire Guélaud

Une réputation de bon organisateur

Quand on interroge le futur secrétaire général sur son père, Jacques, qui fut numéro deux de la CFDT au temps d'Edmond Maire, François Chérèque, 45 ans, sourit et souligne qu'il a quitté le domicile familial il y a vingt-sept ans. Educateur spécialisé, il a longtemps travaillé à Digne. Il y a rencontré sa compagne et a commencé à s'engager sur le plan syndical. Ancien secrétaire général de la Fédération santé-sociaux, l'une des plus puissantes de la CFDT, il a été approché à l'été 2000 par Nicole Notat. Entré tardivement à la commission exécutive, il manque d'expérience de l'interprofessionnel. Mais il a la réputation d'être un homme qui sait écouter, doublé d'un organisateur hors pair.

Du plan Juppé au PARE, des négociations avec la droite et le patronat souvent mal perçues

OFFICIELLEMENT, tout est clair. Passé l'euphorie de l'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, et les deux premières années de son septennat, la CFDT ne s'est plus départie d'une prudente réserve à l'égard des partis politiques. Exception faite, bien entendu, de son appel à faire barrage au Front national et à voter Chirac au second tour de l'élection présidentielle, le 5 mai 2002.

A partir du moment où elle s'est engagée dans un syndicalisme de transformation sociale et de proposition, la confédération a accepté ipso facto de négocier avec ses interlocuteurs : le patronat d'un côté, le gouvernement de l'autre. *« Mais avec qui voulez-vous donc que je négocie ? »*, s'était un jour exclamée Mme Notat à qui un auditeur naïf reprochait de discuter avec le patronat. Depuis, la secrétaire générale n'a jamais varié : elle a toujours soutenu les réformes qui lui paraissaient aller dans le sens de l'intérêt général, fussent-elles soutenues par un gouvernement de droite ou par le patronat. Ce faisant, elle courait le risque d'être incomprise d'une partie de ses troupes enracinées à gauche. Ce fut le cas sur deux dossiers majeurs : le plan Juppé de 1995 et le plan d'aide au retour à l'emploi.

« NICOLE À MATIGNON »

« Nicole, trahison », *« Nicole à Matignon »* : le 22 novembre 1995, une semaine après avoir pris fait et cause pour le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, lors de l'émission télévisée « La Marche du siècle », Mme Notat affrontait la colère de militants cédétistes réunis à la Bourse du travail. La secrétaire générale de la CFDT s'efforçait, dans une salle surchauffée, de vanter les points positifs d'une réforme de la *« Sécu »* faite *« par un gouvernement de droite »*. *« Quand nos revendications sont satisfaites, nous n'avons pas l'habitude d'en être gênés »*, précisa-t-elle. Les jours qui suivirent cet échange montrèrent que les militants cédétistes étaient loin, bien loin de vouloir tous franchir le Rubicon. Le discours confédéral en devint inaudible : le plan Juppé, oui ; la remise en cause de la retraite des fonctionnaires, non, essayait de plaider sans succès la direction. La suite est connue : une manifestation de fonctionnaires, que Mme Notat dut quitter précipitamment, trois semaines de grève et de paralysie des transports en commun, avec des cheminots excédés. 700 d'entre eux, syndiqués à la CFDT, partirent gonfler les rangs de SUD. La secrétaire générale devait reconnaître peu après le *« trouble »* ressenti par les adhérents. Et mettre de l'eau dans son vin...

Le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), partie intégrante de la dernière convention d'assurance-chômage signée, au départ, par le Medef, la CFDT et la CFTC, a littéralement empoisonné, pendant plus de sept mois, les relations entre ces acteurs sociaux et le gouvernement Jospin. Entre autres dispositions, la réforme de l'Unedic, portée à bout de bras par le Medef et la CFDT, mettait fin à la dégressivité des allocations tout en soumettant les chômeurs à de nouvelles contraintes. Laurent Fabius et Martine Aubry refusèrent d'agréer la nouvelle convention et invitèrent les signataires à reprendre leurs négociations. La droite s'engouffra dans la brèche, l'UDF et le RPR condamnant l'attitude du gouvernement et son non-respect de l'autonomie des partenaires sociaux, pendant que des personnalités de *« la gauche de la gauche »* appelaient à des *« états généraux »* de l'Unedic. Après de multiples péripéties, les deux principaux protagonistes de la réforme ont finalement repris langue avec le gouvernement. Et la nouvelle convention, amendée, a été agréée. Mais l'image de la CFDT était sortie de cet épisode à nouveau brouillée.

C. Gu.

La « tsarine » de 1992 est devenue une des figures marquantes du syndicalisme européen

Dix ans après avoir pris ses fonctions dans la douleur, elle a soigneusement préparé sa sortie et part avec élégance

NICOLE NOTAT domine depuis dix ans la scène syndicale française. A 54 ans, à l'heure où elle s'apprête à quitter la direction d'une CFDT qui l'a façonnée, comment dire le chemin parcouru ? Les années ont atténué la rigidité, tranchante, de ses débuts. Elle a appris à se faire aimer des siens. Elle avait raté son entrée ; elle réussira sa sortie. Elle a fixé le moment du départ et décidé de son avenir.

PORTRAIT

Bosseuse, réformiste, elle a rarement laissé indifférent

Elle avait été élue secrétaire générale de la CFDT, en octobre 1992, à l'issue d'une révolution de palais qui aboutit à la démission de Jean Kaspar. Elle hérita en prime du méchant surnom de « tsarine ». Les militants lui tinrent, longtemps, rigueur de cet épisode. Et rejetèrent, au congrès de Montpellier (1995), son rapport d'activité, du jamais-vu à la CFDT. Instruite par l'expérience, elle ne voulait pas rater sa sortie, ni *« faire un congrès de trop »*. Elle a préparé sa succession. On ne peut en dire autant d'un Edmond Maire ou d'un André Bergeron, qui a laissé FO se déchirer en intronisant deux candidats. Nicole Notat a choisi son successeur en l'an 2000 et lui a préparé le terrain. Elle part avec élégance.

La politique ne la tente pas. A ceux qui la voient à la tête d'un grand ministère, elle oppose une fin de non-recevoir : *« Si d'aventure j'étais attirée par une telle perspective – mais je ne le suis pas –, je me l'interdirais »*, déclarait-elle dans ces colonnes (*Le Monde* du 9 mai 2002). D'Edmond Maire, qui la fit accéder à la commission exécutive en 1982 et qui l'a soutenue au sommet de l'organisation, elle a hérité la politique du recentrage, définie à Brest en 1979. Dans le droit-fil de ce congrès historique, elle a incarné une certaine idée du syndicalisme, de sa légitimité et de son autonomie par rapport au politique, fort éloignée des conceptions traditionnelles de la social-démocratie. Elle a placé cette problématique au cœur de la refondation sociale. Elle y tient. Et ne cherchera pas à déstabiliser son dauphin, François Chérèque, en mettant la CFDT dans une situation impossible. Pas question, donc, de devenir l'alibi réformateur du prochain gouvernement de droite. Mais elle a suffisamment d'indépendance d'esprit et de sens de la provocation pour sourire à l'évocation d'une telle hypothèse...

Le syndicalisme européen ? Elle en est une des figures marquantes. Appréciée des Scandinaves, en particulier de la Suédoise Wanja Lundby-Wedin, présidente de LO, elle entretient de bonnes relations avec le « patron » du DGB allemand comme avec les syndicalistes latins. Le secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats (CES), Emilio Gabaglio, l'a poussée, pendant plusieurs mois, à prendre sa succession lors du prochain congrès. Nicole Notat a résisté aux amicales pressions de l'Italien, esprit fin et homme charmant, qu'elle tient en haute estime. *« Le syndicalisme, je connais. J'ai envie d'autre chose et de nouveaux défis »*, expliquait-elle à l'époque où l'homme fort de la CES n'avait pas perdu l'espoir de la convaincre.

ÉCLECTISME

Avant de trancher et de laisser le champ libre au Britannique John Monks, des Trade Unions Congress, la secrétaire générale de la CFDT a pris le pouls de son organisation. La confédération, non sans regret, a accepté ses choix. Nicole Notat sera, demain, à la tête d'une agence européenne de notations sociales et environnementales, en prise directe avec une mondialisation qui recèle, à ses yeux, plus d'effets bénéfiques que d'effets pervers, à condition d'en penser la régulation. Elle ne renie pas pour autant son engagement européen. Et reste proche d'un Jacques Delors sans lequel le dialogue social européen n'aurait pas vu le jour. Signe de cette proximité, elle fait partie du conseil d'orientation de la Fondation Notre Europe, créée par l'ancien président de la Commission. Eclectique, elle ne dédaigne pas les travaux du très libéral Institut Montaigne, créé il y a un peu plus d'un an. *« Ce qui est merveilleux avec elle, c'est son ouverture à la discussion sans a priori »*, dit Claude Bébéar. Le patron d'Axa la côtoie dans ce cercle de réflexion, déconnecté des partis, dont le premier ouvrage – tout un programme – s'intitule *Le Courage de réformer*...

Bosseuse acharnée, réformiste dans l'âme, la secrétaire générale de la CFDT s'est attiré de solides inimitiés, dont celle, virulente et machiste, d'un Marc Blondel. Elle a éveillé la jalousie du microcosme syndical, séduit plus d'un employeur, rarement laissé indifférent. *« C'est une grande dame du syndicalisme. Elle a du caractère, du courage et le sens de l'intérêt général »*, assure Denis Gautier-Sauvagnac, de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), qui déplore, toutefois, *« son erreur majeure sur les 35 heures »*. La droite, trop contente lorsqu'elle est au gouvernement de trouver en elle un interlocuteur solide, une femme de parole, lui tisserait volontiers des lauriers. La gauche, dont elle vient, n'aime pas son franc parler. Martine Aubry et Lionel Jospin ont dû s'en accommoder. Portée aux nues par les uns, détestée par d'autres, Nicole Notat ne se laisse pas entamer par les hauts et les bas de la vie publique. C'est une de ses forces.

C. Gu.

wineandco™
Primeurs 2001
Château Talbot 2001 : 21€ HT*
4ème Grand Cru Classé, Saint-Julien AOC
La raison excellente !
00 800 1000 20 20
www.wineandco.com
* Prix hors taxes à la bouteille pour une livraison en France, hors frais de transport. Frais de port fixe de 15 € par adresse de livraison

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 30 mai 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : // mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

FORTE HAUSSE DU NOMBRE D'ADHÉRENTS

Progression en pourcentage entre 1989 et 2001

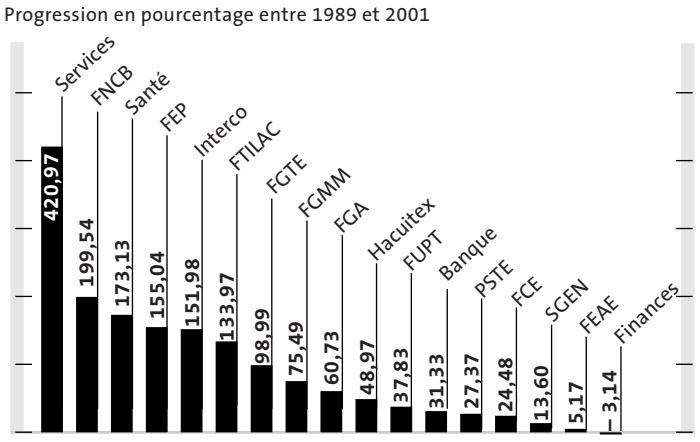

Source : CFDT

Sigles des fédérations

FNCB	BTP, bois
FEP	enseignement privé
Interco	collectivités locales
F.T.I.L.A.C	communication et culture
F.G.T.E	routiers, SNCF...
F.G.M.M.	mines et métallurgie
F.G.A.	agriculture et agroalimentaire
Hacuitex	textile, cuir, habillement
FUPT	Poste et télécommunications
P.S.T.E.	Sécurité sociale, emploi
F.C.E.	Chimie, énergie
S.G.E.N.	Enseignement public
F.E.A.E.	Arsenaux
Finances	Ministère des finances

Dans les PME, un patient travail qui commence à porter ses fruits

Pour se renouveler, la CFDT a décidé, il y a une quinzaine d'années, d'investir les petites entreprises, les plus créatrices d'emplois

LA CFDT a engagé, depuis une quinzaine d'années, un long travail de syndicalisation des salariés des petites et moyennes entreprises, qui commence à porter ses fruits. A l'origine de cette campagne en direction d'entreprises qui sont, en règle générale, des déserts syndicaux, il y a une observation de bon sens : le syndicalisme français s'est développé dans les grandes entreprises, celles où l'érosion de l'emploi est, depuis 25 ans, la plus marquée. Pour se renouveler, il lui faut impérativement investir les entreprises plus petites, qui sont aussi les plus créatrices d'emplois. La mission est laborieuse – les nouveaux adhérents peuvent se compter sur les doigts de la main – et délicate, car elle suppose d'adapter les formes du syndicalisme : *« On ne peut pas reproduire en miniature ce que nous faisons dans les grandes entreprises. Encore moins être sur des logiques d'affrontement »*, analyse Jacques Rastoul, qui préside aux destinées de la délégation PME à la CFDT. *« Dans une PME, le chef d'entreprise est un acteur incontournable et le plus souvent reconnu comme tel par ses salariés. Nous avons donc appris à nous adresser aussi à lui. »*

500 NOUVEAUX ADHÉRENTS

Forte de cette conviction, la CFDT s'est appuyée sur tous les dispositifs existants pour réussir son entreprise. Les lois Auroux de 1982 avaient prévu d'adapter le droit de la négociation collective aux PME et de créer des commissions paritaires locales. Restées longtemps lettre morte, ces commissions, qui permettent aux chefs d'entreprises et aux syndicalistes de se rencontrer, se sont développées dans la foulée des lois Robien et Aubry sur la réduction du temps de travail. Dans le nord du département des Deux-Sèvres, par exemple, patronat et syndicats se retrouvent régulièrement au comité de bassin d'emploi de Bressuire. Ils y organisent des cycles de formation à la gestion prévisionnelle des emplois et y débattent des difficultés de recrutement des entreprises. Parallèlement à ce travail, la CFDT a lancé dans la région Poitou-Charentes un *« chantier PME »*. Résultat de ses efforts : 500 nouveaux adhérents et 29 nouvelles sections syndicales. *« Il nous a fallu travailler sur l'image du syndicalisme, qui, aux yeux d'un patron de PME, fait trop souvent figure de loup dans la bergerie. Les 35 heures et le mandatement des salariés nous ont aidés à faire comprendre à nos interlocuteurs que nous n'étions pas là exclusivement pour faire du conflit et de la revendication »*, témoigne Bernard Giret, responsable des PME à l'union régionale.

En Gironde, où 60 % des entreprises viticoles ont moins de trois salariés, la CFDT a adapté la vie de ses équipes syndicales au terrain. En lieu et place des sections d'entreprise, elle a mis sur pieds des sections géographiques calquées sur les appellations bordelaises : pomerol, saint-émilion, médoc... Tous les deux mois, 350 adhérents de ce tissu d'entreprises éclatées font le point sur les dossiers sociaux du moment ou sur l'état d'avancement de la convention collective. Quelques années d'un travail acharné ont donné des résultats probants : les salariés de ces très petites entreprises, qui en étaient jusque-là exclus, ont découvert l'intéressement, les chèques vacances et les mutuelles santé.

ACCORD-CADRE

Le scénario est quasiment identique dans la région Midi-Pyrénées, la première à avoir créé des commissions paritaires locales. Après un démarrage difficile, le dialogue social a *« pris »* dans les PME. Preuve de sa vitalité, un accord-cadre sur la réduction du temps de travail dans les entreprises de moins de 11 salariés fut signé dès janvier 1999. Dans la foulée, il y eut la prévoyance, les chèques vacances et le titre-restaurant. A chaque fois, l'expertise sociale du syndicat fut un atout décisif pour vaincre les résistances patronales.

C. Gu.

Assouplir les 35 heures : la méthode cédétiste

La CFDT est prête à discuter de l'assouplissement des 35 heures à condition que le gouvernement ne touche pas à la durée légale du travail. *« Assouplir, oui, dès lors que c'est avec la volonté de parvenir à l'application des 35 heures et de passer par la négociation de branche d'abord, d'entreprise ensuite »*, a expliqué Nicole Notat dans une interview publiée, le jeudi 23 mai, dans le quotidien *Les Echos*.

La secrétaire générale de la CFDT a, par ailleurs, mis en garde François Fillon, ministre des affaires sociales, contre l'idée d'un moratoire sur les 35 heures à l'hôpital. *« Je lui conseille de lire l'accord signé à l'automne par la CFDT, qui me semble contenir toutes les bases permettant une bonne application des 35 heures à l'hôpital. Les signataires ont prévu une concomitance entre l'application effective des 35 heures et la création des emplois* (...). *Les difficultés ici et là viennent d'un décalage entre le passage aux 35 heures et les recrutements »*, a-t-elle ajouté.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) traverse une grave crise

Plusieurs responsables réclament le départ du président, Jacques Freidel

LA CONFÉDÉRATION générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) est plongée, depuis des mois, dans une crise sérieuse, qui vient de connaître un tournant avec la création d'un *« Comité de sauvegarde de la doctrine CGPME »* regroupant les opposants au président Jacques Freidel, dont les méthodes, le manque de charisme et l'absence de stratégie suscitent de vives critiques. Fait rarissime dans une organisation qui se veut *« légaliste »*, la contestation est suffisamment forte pour que les « anti-Freidel » envisagent de s'installer dans leurs propres locaux.

L'opposition, qui affirme regrouper la majorité des CGPME territoriales, insiste sur la nécessité de *« refonder »* la confédération. *« Il nous manque, aujourd'hui, une stratégie, un drapeau et une équipe »*, analyse Philippe Guillaume, président de la CGPME Moselle. *« Il faut repartir sur de bonnes bases en constituant une équipe de transition qui permette à la CGPME de se faire entendre »*, ajoute Jean-Marie Mistraki, responsable de la CGPME en Seine-Saint-Denis, qui imagine, avec d'autres, de se ranger sous la bannière de Roger Pellat-Finet, chef d'entreprise en Isère et vice-président national. Les branches professionnelles sont encore en retrait des contestataires, mais elles sont de plus en plus nombreuses à réclamer *« un changement de cap, avec ou sans Freidel »*.

Le dernier comité directeur, en présence de quelque 150 représentants des branches professionnelles et des structures départementales, s'est déroulé, le 15 mai, *« dans un brouhaha incommensurable »*, expliquent plusieurs participants. Des voix se sont élevées pour dénoncer *« l'incompétence »* de M. Freidel et pour lui demander de démissionner. Mais le chef d'entreprise tourangeau, élu pour cinq ans en février 2000, minimise ces tensions et s'abrite derrière des statuts très protecteurs pour rester président.

MULTIPLES BÉVUES

Déniché par le patronat de la métallurgie (UIMM), qui dispose d'une voix sur six à l'assemblée générale de la CGPME, M. Freidel a succédé à Lucien Rebuffel, qui incarnait à merveille le *« patronat réel »* des *« petits »* contre les *« gros »*, tenté par le poujadisme. Son successeur n'a pas la verve de M. Rebuffel, et il est devenu président à un moment où la principale organisation patronale, le Mouvement des entreprises de France (Medef), privait la CGPME d'une partie de son espace politique en lançant une « OPA » sur *« les entrepreneurs de terrain »*. Déstabilisé par l'offensive d'Ernest-Antoine Seillière, le patron des patrons, M. Freidel a multiplié les bévues, allant jusqu'à licencier *« 13 à 14 collaborateurs »* de l'ancienne équipe et à *« mettre au placard »* des vice-présidents régulièrement élus, comme Jean-Loup Blachier en charge de l'international.

Le patronat de la métallurgie, qui a bataillé contre le Medef pour défendre l'existence de la CGPME, est dans une situation délicate. L'UIMM déteste le désordre. Elle sait aussi que la confédération des PME court à sa perte : si la crise s'éternise, une partie des adhérents sera tentée de faire sécession. Pour éviter une telle issue, l'UIMM pousse la candidature de Jean-François Roubaud, proche de M. Freidel, au poste de vice-président délégué, au grand dam des contestataires qui n'en veulent pas. La question sera tranchée, le 26 juin, lors de la prochaine assemblée générale de la CGPME.

C. Gu.

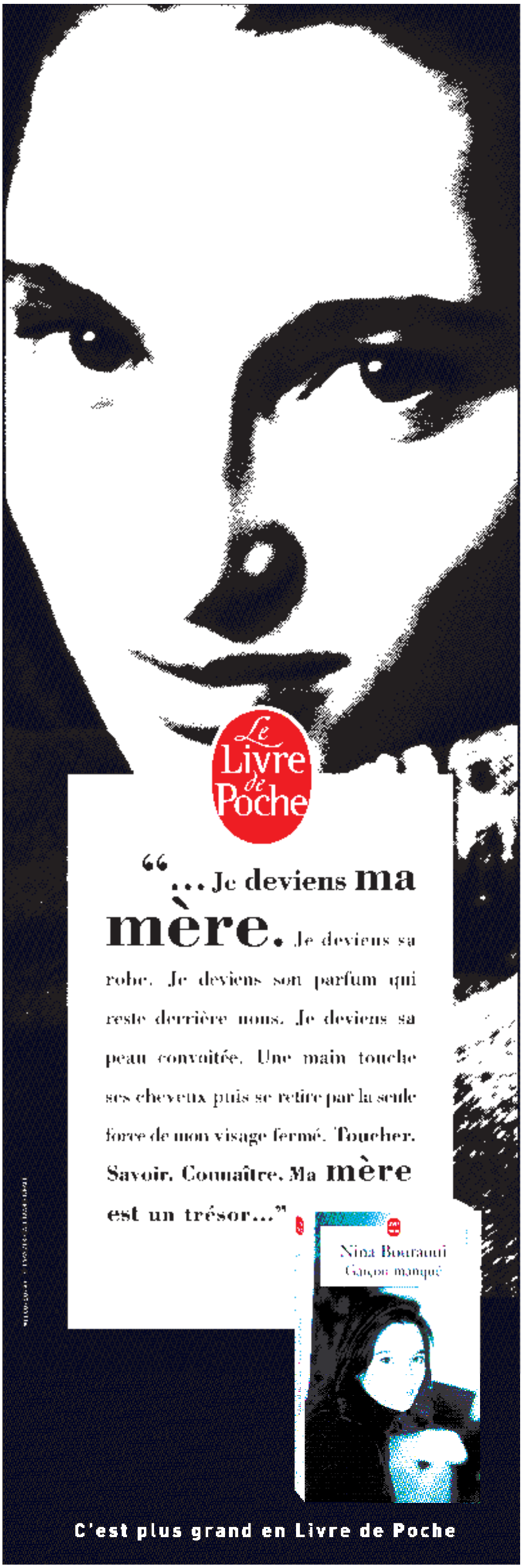

Les Verts, CPNT et le RPF ne pourront pas participer à la campagne officielle à la radio et à la télévision

Ces trois partis, ainsi que les Alternatifs, Droit de chasse et le Parti fédéraliste, n'ont pas déposé dans les temps leur demande à la commission ad hoc

LES FRÈRES ennemis Verts et chasseurs de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) sont logés à la même enseigne que les pasqua ïens du Rassemblement pour la France (RPF) : ils ne participeront pas à la campagne officielle à la radio et à la télévision, faute d'avoir déposé à temps, lundi 20 mai à minuit, et dans les formes, leur demande auprès de la commission ad hoc au ministère de l'intérieur. Ils sont rejoints, dans cette infortune, par les Alternatifs, Droit de chasse et le Parti fédéraliste. Au minimum. Cette décision leur a été notifiée officiellement par le président de la commission de contrôle des candidatures, le conseiller d'Etat Jean-Pierre Leclerc, vendredi 24 mai.

Les Verts, qui avaient compris leur bévue depuis trois jours, s'étaient bien gardés d'en faire la publicité. Ils n'ont lâché leur petite bombe que vendredi, à la fin d'une conférence de presse sur les législatives, au siège du parti. Chacun s'apprêtait à replier carnets et micros, quand Denis Baupin a soudain émis une « *protestation solennelle* » car les Verts étaient « *écartés de la campagne officielle à la télé* ». L'adjoint aux transports de Bertrand Delanoë à Paris s'est plaint que son parti n'avait « *pas été informé* » des démarches à accomplir. Il a indiqué que CPNT se trouvait dans le même cas : « *Nous estimons qu'ils ont droit, eux aussi, à la campagne télévisée* », a-t-il glissé avec un brin d'ironie.

Toujours est-il que l'affaire embarrasse bien le parti de Dominique Voynet. Même si les Verts minimisent la portée de leur absence sur les petits écrans – « *Ce n'est jamais que sept minutes* » –, ils mesurent que leur réputation bien établie de désorganisation risque d'en être renforcée. Suprême humiliation, le Mouvement écologiste indépendant (MEI) d'Antoine Waechter a su, lui, accomplir les démarches nécessaires, tout comme les Nouveaux écologistes, pronucléaires. On a vu, lors de la présidentielle, l'impact indéniable de la campagne télévisée pour les candidats inconnus.

Avant de faire un scandale, les Verts ont tout essayé. Notamment de téléphoner au directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, qui n'est autre que l'ancien préfet de Franche-Comté, région d'origine de Mme Voynet. Jeudi 23 mai, la secrétaire nationale des Verts a directement envoyé un fax à Nicolas Sarkozy. La demande est hors délai « *en raison d'une confusion sur le lieu de dépôt* », explique l'ancienne ministre, à savoir le Conseil supérieur de l'audiovisuel au lieu du ministère de l'intérieur. « *Nous vous demandons donc de prendre acte de notre bonne foi et de bien vouloir attirer l'attention de la commission sur cette difficulté.* » Mme Voynet est sûre que le ministre comprend « *le dommage que causerait au débat démocratique l'absence d'expression des Verts dans cette campagne officielle* ». Il comprend. Il le lui a même dit personnellement au téléphone, vendredi après-midi, comme à Charles Pasqua. Mais il n'y peut rien. « *Ce sont les délais impératifs et légaux* », et nul n'est censé ignorer la loi. En particulier, d'ailleurs, un ancien ministre de l'intérieur.

> S'ils minimisent la portée de leur absence sur les écrans, les Verts mesurent que leur réputation de désorganisation risque d'en être renforcée

La tentation était forte de chercher un bouc émissaire. Les Verts se plaignent que le CSA n'ait pas informé les partis, ni sur la date ni sur le lieu de dépôt de la liste. C'est sur cet argumentaire qu'ils ont déposé un recours en référé devant le Conseil d'Etat, dont l'audience aura lieu mardi 28 mai au matin. Ils assurent qu'en 1997 ils avaient reçu une lettre. Sentant venir les ennuis, le président du CSA, Dominique Baudis, a fait faire des recherches. Pas de trace de courrier en 1997. « *On a procédé exactement de la même façon que d'habitude. La loi existe depuis vingt-quatre ans et d'autres ont parfaitement trouvé la date et l'heure, même sans être représentés au Parlement* », fait valoir M. Baudis. « *Le 16 mai, toutes les informations nécessaires sont parues sur Internet et au* Journal officiel. *Et nous sommes toujours disponibles pour répondre aux questions* », ajoute le président du CSA.

Les Verts se sont également tournés vers le secrétaire général du groupe RCV (Radical, citoyen, Vert) de l'Assemblée nationale, Jean-Loup Coly, ex-pilier du Mouvement des citoyens, fâché avec le Pôle républicain. La formation de Jean-Pierre Chevènement participera d'ailleurs à la campagne officielle en compagnie de douze autres partis, parmi lesquels le Mouvement hommes, nature, animaux (MHAN), ou le Réseau nouvelle donne, de Pierre Larrouturou. M. Coly n'a « *rien vu passer* » au titre du groupe.

Les chasseurs, eux, ont décommandé l'équipe de tournage qui devait se rendre à Coarraze, le village dont le président de CPNT, Jean Saint-Josse, est le maire, pour réaliser les images ce week-end. Thierry Coste, conseiller politique du parti, fulmine : « *La France est championne du monde du formulaire administratif. C'est une caricature.* » Du moins CPNT a-t-il une excuse. C'est la première fois qu'il participe à des élections législatives.

Béatrice Gurrey

Défenseur des contribuables, M. Miguet a fait l'objet de plus de 15 condamnations pénales

Il se présente aux législatives dans l'Eure

AVEC 55 candidats présents dans 24 départements, Nicolas Miguet lance son Rassemblement des contribuables français (RCF) dans la campagne des élections législatives de juin. Le 3 avril, M. Miguet, qui se présente aujourd'hui dans la première circonscription de l'Eure, avait affirmé détenir 508 parrainages d'élus en faveur de sa candidature à l'élection présidentielle, alors que le Conseil constitutionnel n'avait reçu que 261 formulaires. Recalé, le fondateur du RCF avait alors dénoncé une « *manipulation* ».

Plusieurs fois poursuivi par la justice, M. Miguet s'appuie sur la loi d'amnistie votée par le Parlement en 1995 pour faire taire ses détracteurs. Mais cet homme de 41 ans est un habitué des procédures pénales et des tribunaux.

Ainsi, jugé en octobre 1999 par le tribunal de grande instance d'Evreux pour exercice illégal de l'activité de gérance, abus de biens, vol, escroqueries, aide à l'entrée et au séjour d'un étranger en France, tentative de fausse déclaration et infraction au code du travail, M. Miguet avait été condamné à une peine de douze mois de prison, dont un mois ferme, qu'il avait effectué à la maison d'arrêt d'Evreux.

80 HEURES PAR SEMAINE

Accusé d'avoir, en 1992, détourné, en plusieurs opérations, une somme de 406 790,57 francs au débit de la société Offset Bretolienne et au crédit d'autres sociétés de son groupe, M. Miguet a également été poursuivi pour avoir, toujours en 1992, « *facilité le séjour d'étranger en situation irrégulière* ». A l'automne de la même année, il avait accueilli, à Verneuil-sur-Avre où il réside, une jeune Yougoslave munie d'un visa touristique valable un mois seulement. Engagée dans l'une des sociétés du groupe Miguet, la jeune femme travaillait à raison de 80 heures par semaine, samedi et dimanche compris, sans jamais percevoir le moindre salaire. En guise de rémunération, son patron réglait les frais de logement et de transport. Mais il avait omis de délivrer à cette femme un certificat d'embauche qui lui aurait permis d'entreprendre les démarches nécessaires à sa demande de régularisation.

Toujours dans le même jugement de la fin de 1999, il était reproché à M. Miguet d'avoir volé, en août 1992, des carnets de chèques et des mandats-lettres dans les locaux de la société Moon Light Diffusion. Après avoir reconnu, devant les enquêteurs, qu'il avait bien « *dérobé et encaissé vingt-cinq mandats* » dans les bureaux de cette société, il s'était en partie rétracté à l'audience, admettant seulement avoir « *rendu visite à Moon Light Diffusion, pour recouvrer des créances et prendre des photos* ». M. Miguet avait été confronté à des témoins et au fait qu'il s'était lui-même déplacé au bureau de Poste pour encaisser les mandats-lettres, et les juges avaient démenti ses assertions.

Au total, M. Miguet a écopé de plus de 15 condamnations pénales, qui n'ont fait l'objet d'aucune amnistie. De plus, il est actuellement sous le coup de poursuites visant le non-respect de l'interdiction qui lui a été faite de gérer des sociétés.

Candidat, il pourrait tirer profit de quelques subsides, puisque le scrutin détermine, pour les cinq années à venir, le montant de l'aide financière attribuée par l'Etat aux partis politiques. Il suffit, pour cela, de présenter 50 candidats dans 50 circonscriptions. M. Miguet en aligne 55. A raison de 1,66 euro par voix acquise au premier tour du scrutin législatif, le 9 juin, le fondateur du Rassemblement des contribuables français peut ainsi espérer obtenir quelques centaines de milliers d'euros.

Yves Bordenave

Des règles d'accès strictement codifiées

Les présidents de groupe de l'Assemblée nationale se chargent de la répartition des temps de parole

LES CONDITIONS d'accès à la campagne officielle à la télévision et à la radio sont fixées, pour les élections législatives, par l'article L 167-1 du code électoral, par le décret n 78-21 du 9 janvier 1978 et par la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) du 14 mai 2002.

▶ **Qui peut y participer ?**

Les partis qui ont déjà un groupe à l'Assemblée nationale accèdent automatiquement à la campagne officielle. Les autres doivent présenter au moins 75 candidats et faire une demande expresse auprès du président de la commission de contrôle des candidatures, siégeant au ministère de l'intérieur.

Cette demande doit être accompagnée de la liste complète des candidats, avec l'indication de la circonscription et une attestation signée de chaque candidat certifiant son appartenance au parti. Pour cette élection, ils seront, selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 8 456.

▶ **Quels sont les délais pour s'inscrire ?**

La demande doit être déposée « *au plus tard le vingtième jour précédant le premier tour de scrutin* », c'est-à-dire, pour les élections des 9 et 16 juin, le lundi 20 mai à minuit.

Cette année, la date limite correspondait au lundi de Pentecôte. La commission doit transmettre au CSA la liste des partis autorisés à participer à la campagne officielle, « *au plus tard le quinzième jour précédant le premier tour de scrutin* », soit samedi 25 mai.

▶ **De quel temps d'antenne disposent les partis ?**

Au premier tour, trois heures sont attribuées globalement aux partis qui ont déjà un groupe à l'Assemblée nationale : une heure et demie pour la majorité, une heure et demie pour l'opposition.

L'affaire se règle entre les présidents de groupe, qui indiquent la répartition au CSA. Au second tour, ils bénéficient d'une heure et demie, dans les mêmes conditions.

Les autres partis bénéficient, chacun, de sept minutes au premier tour et de cinq minutes au second.

▶ **Quel est le rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel ?**

Le CSA, qui tire au sort l'ordre de passage des partis à l'antenne, règle dans les moindres détails les conditions de production, de réalisation et de diffusion des émissions de la campagne officielle. La décision, publiée sur plusieurs pages au *Journal officiel* du 16 mai, va jusqu'à impartir le temps de maquillage et de préparation du studio.

▶ **Quelles sont les dates de la campagne officielle ?**

Les émissions sont programmées entre le lundi 27 mai et le vendredi 27 juin pour le premier tour et entre le mardi 11 juin et le vendredi 14 juin pour le second tour.

B. G.

DÉPÊCHES

■ **CUMUL : le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a officiellement démissionné**, vendredi 24 mai, comme il s'y était engagé, de son poste de président du conseil régional de Poitou-Charentes. L'intérim est assuré par Dominique de La Martinière, premier vice-président, jusqu'à l'élection, prévue pour juin, du successeur de M. Raffarin.

■ **DROITE : Edouard Balladur a mis en garde l'électorat de droite**, vendredi 24 mai, à Saint-Etienne, contre tout excès d'optimisme aux élections législatives, en affirmant que « *tout ne sera réglé qu'au soir du second tour* ». Se félicitant de la création en cours de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), l'ancien premier ministre a souhaité que la nouvelle formation ne soit pas « *une sorte de carcan dans lequel on enferme tout le monde obligatoirement* ».

■ **VITROLLES : une information judiciaire a été ouverte** pour « *détournement de fonds publics et recel* » après le dépôt d'un rapport provisoire de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la ville de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) depuis l'élection à la mairie, en 1997, de Catherine Mégret (MNR). Ce rapport recense une série de pratiques qui donnent à penser que des fonds publics pourraient avoir été utilisés à des fins partisanes (*Le Monde* du 17 mai).

■ **SÉCURITÉ : le PCF s'est déclaré *« très inquiet »***, vendredi 24 mai, de « *la pression sécuritaire* » exercée, selon lui, par le gouvernement et a accusé celui-ci de « *placer les policiers dans une situation de cow-boys sans se préoccuper des conséquences* ». « *Le gouvernement et la droite jouent avec le feu* », ajoute le PCF dans un communiqué signé par Patrice Cohen-Seat, membre de l'exécutif chargé de la communication.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

François BAYROU

DIMANCHE 26 MAI / 18:30
Richard ARZT - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI
RTL VIVRE ENSEMBLE

Patrick Mennucci, candidat (PS) dans la 4e circonscription de Marseille

« Je gêne ceux qui ne pensent qu'à se partager des territoires »

Votre candidature contre le candidat du PCF dans la 4e circonscription des Bouches-du-Rhône est critiquée, y compris au sein de votre parti. La maintenez-vous ?

Ma candidature est certaine et active. Je suis en campagne depuis le 3 janvier : d'abord pour Lionel Jospin, maintenant pour moi-même. Avec toujours le même objectif : faire gagner la gauche.

Les principaux chefs locaux du PS, dont le président du conseil général, Jean-Noël Guerini, et celui du conseil régional, Michel Vauzelle, demandent votre retrait. Comment l'expliquez-vous ?

Je le comprends d'autant moins qu'ils m'apportaient leur soutien total il y a quelques semaines, et que je les ai moi-même beaucoup aidés par le passé. Mais la solitude, je connais. En 1998, lorsque je dirigeais la campagne de M. Vauzelle, j'ai le souvenir que déjà, nous étions très isolés au sein de la fédération. Ça ne nous a pas empêchés de gagner ! Aujourd'hui, je me demande si cette hostilité ne traduit pas une volonté d'élimination. Car il ne s'agit pas, en réalité, de barrer la route au Front national. Je crois plutôt que ma démarche, mon approche de la politique, au contact des électeurs, gêne ceux qui ne pensent qu'à se partager des territoires grâce à des accords d'appareils.

Laurent Fabius – dont vous avez longtemps été un partisan – a déclaré qu'il désapprouvait la solution adoptée par le PS. Lui avez-vous répondu ?

Ses amis n'ont émis aucune remarque devant le bureau national pour contester la proposition de François Hollande. J'ajoute que l'influence de M. Fabius dans les cités des quartiers nord de Marseille m'inquiète assez peu.

Pourquoi le PCF n'a-t-il pas accepté votre offre lorsque vous avez proposé de vous effacer derrière le député communiste sortant, Jean Dufour ?

BORIS HORVAT/AFP

« Si l'on m'affaiblit, alors oui, il peut y avoir un risque de faire gagner le FN »
PATRICK MENNUCCI

C'est plus facile à comprendre. Le PCF pense, à tort ou à raison, qu'il est aujourd'hui moins fort que le PS dans cette circonscription. Alors il veut profiter de l'accord conclu avec le PS pour faire barrage à l'extrême droite, dans le but de garder un député sur le tapis vert, sans combattre. Mais le PCF veut un député qui soit dans la ligne de la fédération départementale – celle du soutien à Marie-George Buffet. C'est pourquoi il n'a pas voulu de Jean Dufour, qui est pourtant le véritable héritier de Guy Hermier.

Arriverez-vous à vous réconcilier avec le PCF si vous êtes présent au second tour ?

Je me suis désisté deux fois en quinze ans en faveur de candidats communistes aux cantonales. J'attends d'eux le même comportement républicain. De toute façon, si tel n'était pas le cas, je sais bien que leurs électeurs ne les suivraient pas.

Pour l'heure, vous faites donc campagne sans le PS ni le PCF...

Sans les dirigeants de la fédération socialiste, mais avec les militants de la circonscription et de nombreux électeurs, qui n'acceptent pas ces attaques lancées contre moi, qui font courir des risques à la gauche. Car si l'on m'affaiblit, alors oui, il peut y avoir un risque de faire gagner le FN.

Vous parlez d'« accord d'appareil ». N'êtes-vous pas soutenu par François Hollande en raison du soutien que lui apporte la Gauche socialiste, dont vous êtes le leader à Marseille ?

Non. Si j'ai reçu le soutien unanime du bureau national, je crois que je le dois à mon travail sur le terrain, dans une circonscription qui a offert à M. Jospin son meilleur score dans toute la région. Mais il est exact qu'au prochain congrès je serai de ceux qui défendront l'identité du PS tel qu'il a été conçu à Epinay. Je suis favorable à la modernisation, mais je suis opposé à la dérive social-démocrate que représenterait un « blairisme » à la française.

Propos recueillis par Hervé Gattegno

Le Loir-et-Cher est devenu une terre de résistance des amis de François Bayrou

BLOIS
de notre correspondant

Les affiches sont prêtes depuis plusieurs semaines : Nicolas Perruchot, maire centriste de Blois, est candidat « Union UDF-RPR-DL-RPF-majorité présidentielle », dans la 1re circonscription du Loir-et-Cher. Elles étaient d'ailleurs déjà imprimées quand l'UMP croyait encore possible de négocier le ralliement M. Perruchot sous sa seule bannière. Mais ce dernier, malgré les pressions, a tenu bon et s'est inscrit en préfecture sous l'étiquette de sa formation, l'UDF. La menace appuyée d'une candidature UDF dans la 3e circonscription du Loir-et-Cher, en Sologne où le député sortant Patrice Martin-Lalande (RPR) se représente, a eu raison des velléités des chiraquiens locaux à provoquer une primaire à Blois.

Dans ce département, ce sont les fidèles de Bayrou qui mènent le jeu avec deux sénateurs, dont Jacqueline Gourault, un député, Maurice Leroy, une majorité du conseil général et le maire du chef-lieu, Nicolas Perruchot. Etrange trio de choc où l'arc « bayroutiste » déploie toutes ses nuances. Jacqueline Gourault, professeur catholique, rurale grand teint, génération « Giscard à la barre » recyclée dans les réseaux de Raymond Barre à l'ombre de Pierre Sudreau, entre au Sénat à 50 ans. Maurice Leroy, 43 ans, titi banlieusard enraciné dans les collines du Perche, redevient l'homme lige de Bayrou et son chef de manœuvre à l'Assemblée, après avoir été permanent du PCF et collaborateur de Charles Pasqua. Nicolas Perruchot, jeune homme de bonne famille, formé aux méthodes du marketing à l'américaine, passé en trombe au RPR, déboulonne la statue de Jack Lang à Blois en 2001. Il compte bien fêter ses 35 ans au Palais-Bourbon.

UNE LIGNE ANTI-FN

Cette bande des trois, solidement arrimée à un réseau local et national, prétend avoir tout oublié de la *« posture du centriste mou »*, certains que leur chef de file *« ira jusqu'au bout »* dans la volonté de résister aux chiraquiens de l'UMP. *« Nous sommes dans une situation folle,* explique Jacqueline Gourault, *où d'autres décideraient pour nous qu'on n'existe plus, en profitant d'un moment de psychose. Ordre de mission : tuer l'UDF pour être seuls sur le marché de la présidentielle dans cinq ans. »* Pour la sénatrice, la ligne de partage, à droite, s'établit d'abord sur la question des rapports avec le Front national et sa manière de poser les problèmes. Elle n'a pas oublié les insultes grasses des lepénistes lorsqu'à Orléans, en 1998, avec Renaud Donnedieu de Vabres et quelques autres, elle s'opposait à l'éphémère pacte conclu entre une partie de la droite et le FN pour la présidence du conseil régional du Centre. Maurice Leroy affiche sans complexe ses *« réflexes de coco »* pour dénoncer tout ce qui ressemble, de près ou de loin, à *« une collusion avec les fachos »*.

Nicolas Perruchot, ne dit pas autre chose : *« Si on continue ces petits calculs imbéciles, comme de jouer à aider Bruno Mégret, on se retrouvera avec des conseillers généraux d'extrême droite... Vous savez, j'ai appris à connaître ces gens-là en les côtoyant pendant six ans au conseil municipal : ils ne pensent qu'à détruire, et leur seul objectif politique est de cannibaliser la droite républicaine. »* Du coup, les militants FN en ont fait leur cible privilégiée. Venus accueillir le nouveau ministre de la Ville en visite à Blois la semaine dernière, ils scandaient à l'entrée de la salle : *« Bartolone-Borloo, Perruchot-Lang, c'est la même chose ! »*

Jacques Bugier

Première réunion du Conseil de sécurité intérieure

CONSIGNE a été donnée de se taire. Les délibérations du Conseil de sécurité intérieure (CSI) doivent rester confidentielles, sur le modèle du conseil de défense, a indiqué, vendredi 24 mai, une source proche de l'un des participants. La première réunion du CSI, tenue le même jour, n'a donc fait l'objet d'aucune communication officielle. Placée sous l'autorité de Jacques Chirac, elle a rassemblé, autour du président de la République, le premier ministre, les ministres de l'intérieur, de la justice, de la défense, de l'économie et des finances, de l'outre-mer, les ministres délégués à la ville, au budget et le secrétaire général du CSI, Philippe Massoni.

Selon les confidences faites mercredi 22 mai par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, en déplacement à Strasbourg (Bas-Rhin), le CSI devait notamment débattre de la mise en place des 26 groupements d'intervention régionaux (GIR). Ces nouvelles structures permanentes réunissant policiers, gendarmes, douaniers, agents des impôts et magistrats ont pour tâche de lutter contre l'économie souterraine dans les quartiers sensibles.

Le CSI nouvelle formule s'est vu attribuer de larges compétences par le décret entérinant sa création. Il fixe à la fois les orientations et les priorités de la politique de sécurité, coordonne l'action des différents ministères concernés, assure la mise en œuvre des moyens nécessaires aux actions décidées en son sein, et l'évaluation de celles-ci.

Par ailleurs, le gouvernement pourrait retarder d'une semaine la présentation en conseil des ministres des projets de loi de programmation de la justice et de la police. Prévue initialement mercredi 29 mai, elle pourrait finalement avoir lieu le 5 juin. Dans un entretien à Europe 1, le ministre de la justice, Dominique Perben, a indiqué, vendredi 24 mai, que le gouvernement avait évalué à 6 milliards d'euros les fonds prévus pour la justice et la police au cours des cinq années à venir.

Pascal Ceaux

esec.edu/
ESEC
Diplôme homologué par l'État
images/ cinéma/ numérique/ sons/
■ Réalisateur cinéma
■ Concepteur en numérique
■ Producteur audiovisuel
■ Monteur en numérique
■ Créateur d'effets spéciaux
www.esec.edu/
01 43 42 43 22
21, rue de Citeaux 75012 Paris
enseignement supérieur libre

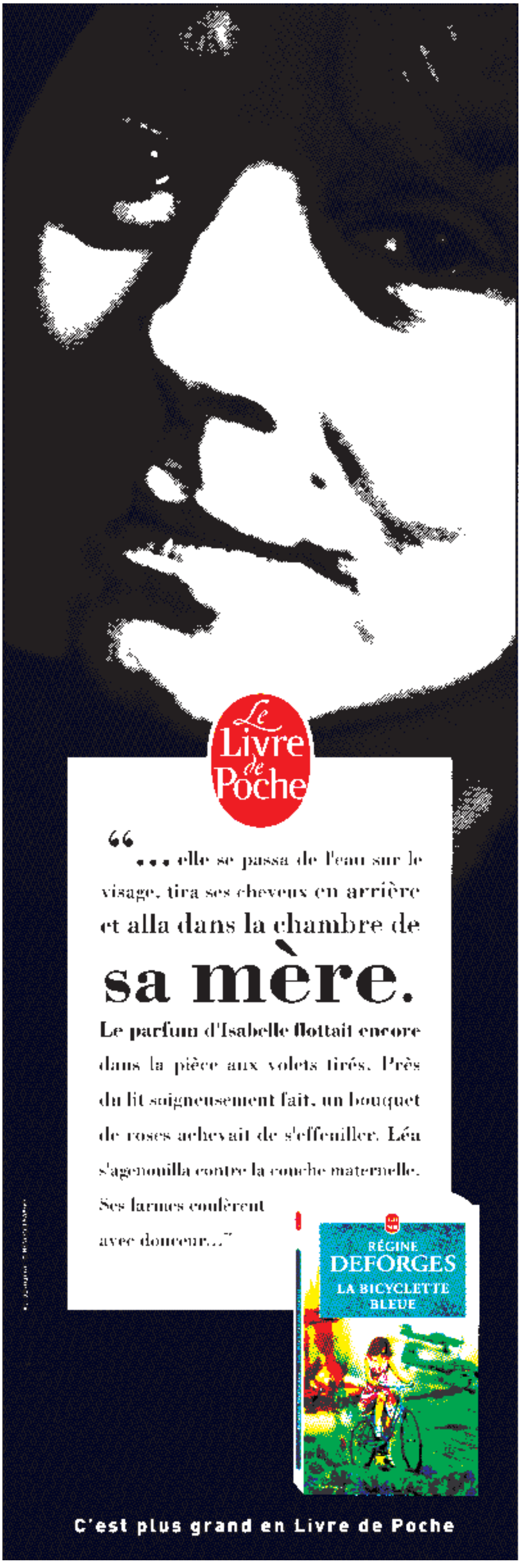

Le Conseil supérieur de la magistature (CSM) recommande aux pouvoirs publics, dans un **RAPPORT** qui sera remis le 30 mai au président de la République, le retour des instructions du garde des sceaux dans les dossiers judiciaires. Cette prise de position intervient alors que le nouveau ministre de la justice, Dominique Perben, n'exclut plus des **INTERVENTIONS PONCTUELLES** dans les dossiers. Dans son rapport annuel, qui avait été rédigé avant l'élection présidentielle, le CSM justifie cet avis par le souci de « **COHÉRENCE** de l'application de la loi ». Il réclame, en contrepartie, de devenir le seul gestionnaire des nominations des magistrats du parquet. La demande du retour des instructions s'oppose à la **NON-INTERVENTION** mise en place par le gouvernement Jospin, qui a déstabilisé les procureurs généraux.

Les magistrats divisés sur le retour des instructions individuelles

En recommandant le retour des instructions du garde des sceaux dans les dossiers judiciaires, le rapport annuel du Conseil supérieur de la magistrature a inversé sa position de 1996 et relancé le débat sur la gestion des affaires. Les syndicats dénoncent cette demande d'« asservissement de la justice au politique »

LA CONCOMITANCE des dates n'est pas pour déplaire au gouvernement. Dans un rapport qui sera remis le 30 mai au président de la République, et dont *Le Figaro* du 22 mai a révélé des extraits, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) recommande aux pouvoirs publics le retour des instructions du garde des sceaux dans les dossiers judiciaires. Venant d'une institution qui s'est prononcée, il y a plus de six ans, pour la prohibition de l'intervention du politique dans le cours de la justice, la proposition a de quoi surprendre. D'autant qu'elle intervient à un moment stratégique pour le nouveau gouvernement : cette réhabilitation des instructions individuelles ne peut que donner des gages au nouveau garde des sceaux, Dominique Perben, qui se réserve désormais la possibilité d'intervenir dans les dossiers judiciaires (*Le Monde* du 16 mai).

Alors que le gouvernement socialiste s'est abstenu de donner des ordres directs aux parquets, l'actuel CSM, qui cède la place à une nouvelle formation le 4 juin, réhabilite le principe des instructions individuelles, écrites et versées au dossier. *« Il découle juridiquement et statutairement du lien de subordination hiérarchique* [entre les parquets et le ministre de la justice], *le principe selon lequel l'autorité supérieure, y compris le garde des sceaux, peut enjoindre à l'autorité subordonnée d'exécuter un ordre, une décision ou une action ».*

Pour le CSM, *« certaines affaires pénales justifient l'intervention de l'autorité centrale de façon à faciliter la cohérence de l'application de la loi et l'efficacité de la lutte contre la délinquance ».* Il cite comme exemple les affaires de délinquance astucieuse, de trafic d'être humains ou de trafics internationaux de stupéfiants. Dans l'esprit du CSM, ces instructions ne peuvent être adressées aux parquets aux fins de classement d'une procédure. Le Conseil préconise ainsi d'inscrire dans la loi l'impossibilité offerte au garde des sceaux de donner une instruction « négative ». Cet interdit *« aurait pour effet de dissiper définitivement le risque de soupçon d'une intervention du gouvernement tendant à infléchir le cours d'une procédure judiciaire »*, conclut le CSM.

NOMINATIONS « IMPARTIALES »

En contrepartie du pouvoir accru ainsi offert au garde des sceaux, le CSM *« propose un mode de nomination des magistrats du parquet qui permette d'éviter le soupçon de choix politique et de garantir leur impartialité objective ».* Alors que le choix des magistrats du parquet est aujourd'hui soumis au bon vouloir de l'exécutif – les procureurs généraux sont nommés en conseil des ministres, tandis que les procureurs sont désignés après un avis consultatif du Conseil, qui n'engage pas la Chancellerie —, le CSM recommande d'aligner les conditions de nomination des magistrats du parquet sur celles des magistrats du siège. *« Comme les premiers présidents de cour d'appel et les présidents de tribunaux de grande instance, les procureurs généraux et procureurs seraient donc nommés sur proposition du Conseil »*, lit-on dans le rapport.

Cette dernière recommandation, qui revient à faire du CSM le seul gestionnaire des carrières de l'ensemble des magistrats, est une revendication récurrente du Conseil – elle était partagée par la précédente formation (1994-1998). En revanche, la proposition de réhabiliter les instructions contredit celle adoptée par l'ancien Conseil. Le 19 décembre 1996, en plein débat sur l'indépendance de la justice, ce dernier estimait dans un avis adressé au président de la République que *« le ministre de la justice doit se voir expressément retirer tout pouvoir dans la conduite des procédures particulières. Dans un tel dispositif, les magistrats du ministère public apprécient seuls la suite à donner aux plaintes et dénonciations dont ils sont saisis. Ils déterminent seuls le sens des réquisitions, orales mais aussi écrites, qu'il leur appartient de prendre, cela à tous les stades de la procédure ».*

A l'époque, l'avis du CSM avait largement plaidé en faveur d'une autonomie accrue des parquets. Nul doute qu'aujourd'hui, la position de l'actuel CSM, entièrement renouvelé en 1998, confortera les options du ministre de la justice, qui s'est prononcé, vendredi 24 mai sur Europe 1, en faveur d'un retour d'instructions *« ponctuelles ».* Le CSM se défend pourtant de prôner une reprise en main du ministère public, en insistant sur *« l'architecture globale du rapport »* et notamment l'alignement des conditions de nomination du parquet sur le siège. Ses membres font ainsi valoir que le rapport 2002 est totalement étranger au résultat de la présidentielle, l'Elysée et la Chancellerie ayant reçu copie du projet, comme c'est la coutume, dès la fin mars.

En réalité, la formation sortante du CSM a souhaité, par ce document, marquer sa désapprobation avec l'autonomie des parquets, instaurée sous le gouvernement Jospin. Au cours de son mandat, le CSM s'était déjà attaché à se différencier des ministères d'Elisabeth Guigou et de Marylise Lebranchu, en s'opposant notamment à des nominations de magistrats jugés trop à gauche. *« Notre rapport est une manière de s'opposer aux pratiques de l'ancien gouvernement »*, reconnaît d'ailleurs un membre du Conseil. *« A l'usage, après cinq ans de pratique, on s'est aperçu que l'absence totale d'instructions conduisait à empêcher les parquets d'avoir une position claire sur certains sujets »*, justifie un autre membre. *« Certains procureurs ont tendance à se croire seuls au monde,* dit un dernier. *Il nous a semblé que le retour des instructions était de nature à restaurer l'unité et la coordination. »*

En contradiction avec l'évolution des cinq dernières années, la position du CSM a suscité la colère des syndicats de magistrats. Dénonçant le fait que l'absence d'instruction de classement n'est en aucun cas une garantie que les dossiers financiers ne seront pas étouffés, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) dénonce *« la bombe »* du CSM, pourtant *« chargé de garantir l'indépendance de la magistrature »* et qui *« réclame l'asservissement de la justice au politique, et l'anéantissement de la fragile culture d'indépendance forgée depuis dix ans par des magistrats courageux ».* L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), formation à laquelle appartient pourtant une majorité de magistrats siégeant au CSM, est elle aussi opposée au retour des instructions. *« Les citoyens attendent l'égalité de tous devant la loi et la neutralité du pouvoir,* explique Dominique Barella, secrétaire général de l'USM. *Tout le contraire de l'amnistie, des grâces et des interventions dans les dossiers individuels. »*

Cécile Prieur

Un organe de nomination

● **Composition.** Organe de nomination et de discipline des magistrats, le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) a été fondé en 1946, et réformé en 1958 puis en 1993. Il est composé de deux formations, l'une compétente à l'égard des magistrats du siège, l'autre à l'égard de ceux du parquet. Outre le chef de l'Etat et le garde des sceaux (respectivement président et vice-président de droit), il comprend six magistrats du parquet et six magistrats du siège, élus par leurs pairs, tous les quatre ans, selon une procédure assez complexe. Aux dernières élections de 2002, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), largement majoritaire, a obtenu 62,2 % des voix chez les magistrats du siège et 84,7 % au parquet. Sont également désignés, pour les deux formations, un conseiller d'Etat et trois personnalités extérieures choisies par les présidents de la République, du Sénat et de l'Assemblée nationale.

● **Rôle.** Le CSM participe, sous forme d'avis ou de propositions, à la nomination des 6 700 magistrats français, à l'exception des procureurs généraux, directement nommés en conseil des ministres. Il propose des candidats aux postes de premier président de cour d'appel et de président de tribunal. Son avis conforme est nécessaire pour la nomination des autres juges du siège – un avis simple suffit pour celle des procureurs. Lorsque le CSM donne son avis sur les sanctions disciplinaires concernant les magistrats du parquet, il est alors présidé par le procureur général près la Cour de cassation.

Appelé à se prononcer sur 1 248 propositions de nomination que lui a soumises le ministère de la justice entre 1999 et 2000, le CSM a rendu 2,09 % d'avis non conformes pour les magistrats du siège et 2,73 % pour les magistrats du parquet.

Le CSM a décidé, en 2001, de rendre publics ses critères de refus.

Quand la Chancellerie se retrouvait au cœur des « affaires »

PLUSIEURS DOSSIERS, parfois emblématiques, ont illustré, depuis l'émergence des « affaires » à la fin des années 1980, la question des instructions individuelles données aux procureurs par le ministère de la justice. Ce droit, accordé au garde des sceaux, n'avait alors suscité que peu de controverses tant qu'il n'était destiné qu'à engager des poursuites. La possible tentation, mais aussi et surtout les tentatives pour freiner ou entraver le cours de la justice allaient, en revanche, susciter la polémique.

▶ **L'affaire Urba.** Le 8 mai 1989, quelques jours après une perquisition au siège d'Urba-Marseille, le procureur général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence propose à la Chancellerie d'ouvrir une information judiciaire. Celle-ci comprend que cette enquête aura, selon le mot d'Henri Nallet, le garde des sceaux de l'époque, *« des conséquences fâcheuses ou imprévues pour de nombreux responsables politiques ».* Un ordre écrit de classement est alors adressé au procureur général. *« Le dossier était ainsi en attente, le temps de mettre en route une loi d'amnistie qui, à terme, apparaissait comme la seule façon d'éviter qu'un grand nombre d'élus de tout bord fût mis en cause par la justice pénale »,* admet M. Nallet dans son livre *Tempête sur la justice* (Plon, 1992).

▶ **Les comptes de l'Olympique de Marseille.** Le 15 avril 1992, le ministre de la justice du gouvernement Bérégovoy, Michel Vauzelle, demande l'ouverture de neuf informations judiciaires contre des clubs de football professionnels. Pour beaucoup, cette instruction de poursuite masque une stratégie destinée à freiner l'enquête sur les comptes de l'OM, dirigé par Bernard Tapie, alors ministre de la ville. Le 4 juillet 1991, le procureur de Marseille avait en effet annoncé son intention d'ouvrir une information judiciaire sur le club phocéen. Affolée par cette menace qui vise un membre du gouvernement, la Chancellerie avait suspendu son feu vert au déclenchement d'autres enquêtes sur le milieu du football. En 1998, des peines de prison avec sursis, dont celle de M. Tapie, seront confirmées en appel.

▶ **L'affaire Longuet.** Le 26 septembre 1994, Pierre Méhaignerie, ministre de la justice du gouvernement Balladur, qui s'est promis de ne jamais entraver le cours de la justice, retarde d'un mois l'ouverture d'une information judiciaire sur le financement de la villa tropézienne de Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie, en prolongeant inutilement une enquête préliminaire déjà bouclée. Officiellement, ce délai de grâce est destiné à *« appréhender globalement et en toute sérénité un dossier complexe ».* En réalité, il permet à M. Longuet de démissionner hors de toute polémique avant d'être mis en examen. Il sera par la suite relaxé.

▶ **Le financement du CDS.** Le 29 mars 1995, alors qu'il pourrait réclamer l'ouverture d'une information judiciaire, Pierre Méhaignerie demande au parquet de Paris de diligenter une simple enquête préliminaire sur le financement du Centre des démocrates sociaux (CDS). Une semaine auparavant, *Le Canard enchaîné* avait affirmé que le parti centriste, présidé de 1982 à 1994 par le garde des sceaux lui-même, disposait d'une « cagnotte » en Suisse qui voyait passer entre 4 et 8 millions de francs selon les années. *« Ce sont des faits qui datent de huit ans, mais, par souci de transparence, par scrupule, et en toute sérénité, j'ai demandé à ce que toutes les vérifications soient faites par l'intermédiaire d'une enquête préliminaire,* déclare le ministre. *Je n'y étais pas obligé, mais ma ligne de conduite, c'est qu'il n'y ait aucun privilège pour qui que ce soit. »* Le Syndicat de la magistrature (SM) dénonce sans tarder *« la stratégie d'enlisement du dossier » : « Une telle enquête* (...) *ne constitue qu'un grossier stratagème destiné à faire croire que le garde des sceaux laisse agir la justice en toute indépendance »,* estime le SM. L'information judiciaire et les premières mises en examen n'interviendront que trois mois plus tard.

▶ **L'affaire Tiberi.** En octobre 1996, le garde des sceaux du gouvernement Juppé, Jacques Toubon, apprend que le procureur adjoint d'Evry s'apprête à ouvrir une information judiciaire sur le salaire de 200 000 francs perçu par Xavière Tiberi pour un rapport contesté destiné au conseil général de l'Essonne. Un hélicoptère décolle alors de Katmandou, au Népal, afin de remettre au procureur, qui accomplit l'ascension de l'Island Peak, un document lui demandant de confirmer par écrit ses consignes prescrivant une simple enquête préliminaire. L'affaire échoue car l'hélicoptère atteint le camp de base alors que le procureur a déjà quitté les lieux. Par la suite, les poursuites seront annulées.

Cinq années de non-intervention ont déstabilisé les procureurs généraux

Transformés en animateurs de la politique pénale par le gouvernement Jospin, ils se sont sentis marginalisés

OMNIPRÉSENT à la fin des années 1990, rythmant la chronique des affaires politico-financières, le débat sur la légitimité des instructions individuelles avait fini par s'apaiser, ces dernières années, au sein de l'institution judiciaire. Le retour de la droite au pouvoir puis aujourd'hui la position du Conseil supérieur de la magistrature replacent au premier plan une question qui mine les relations entre le pouvoir et la justice. Pour comprendre la volonté de certains de réhabiliter les instructions, il faut revenir aux cinq années de gouvernement Jospin, quand le pouvoir s'interdisait toute intervention dans le cours de la justice. Saluée, à l'époque, comme un progrès vers une plus grande impartialité de la justice, la fin des instructions du garde des sceaux a contribué à bouleverser les relations entre la chancellerie et les parquets, mais dans un sens qui n'a pas forcément été apprécié de tous les magistrats.

Quand il arrive à Matignon en juin 1997, Lionel Jospin, instruit par les déboires de la droite dans la gestion des « affaires », s'engage *« solennellement »* à ne plus donner *« aucune instruction concernant des affaires individuelles de nature à dévier le cours de la justice ».* Cette promesse, qui n'a jamais été prise en défaut, s'est accompagnée d'une redéfinition des liens entre les parquets et la chancellerie. Place Vendôme, la nouvelle garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a été chargée de rédiger la réforme de la justice, qui comprenait un double volet : outre l'inscription dans les textes de la fin des instructions, le projet de réforme conférait de plus grandes garanties de nomination aux magistrats du parquet, afin d'assurer leur autonomie par rapport au pouvoir.

En 1998-1999, la réforme de la justice, parrainée par le président de la République, progresse dans le débat parlementaire. Parallèlement, la garde des sceaux anticipe son entrée en vigueur. Elle convoque ainsi régulièrement l'ensemble des procureurs généraux, qui chapeautent, dans chaque cour d'appel, la politique pénale des procureurs de la République. Ces 35 hauts magistrats sont alors appelés à changer leurs pratiques en profondeur.

Jusqu'à présent, les procureurs généraux, nommés en conseil des ministres à l'instar des préfets, avaient été cantonnés dans un rôle de « courroie de transmission » des instructions de la chancellerie aux parquets. Les instructions étant désormais proscrites, il leur faut réinventer un rôle auprès des procureurs, leurs subordonnés. La chancellerie leur confie alors une mission d'animation des circulaires de politique pénale générale qu'elle édicte, ainsi qu'un rôle d'évaluation de l'action de chaque procureur.

« CRISE D'IDENTITÉ »

Cette nouvelle conception n'a cependant guère eu le temps de s'épanouir. Début 2000, le président de la République annonce le report du vote de la réforme de la justice. La dynamique qui permettait un changement des mentalités des procureurs généraux est brisée. Rapidement, Elisabeth Guigou, puis Marylise Lebranchu, qui lui a succédé, estiment que les procureurs généraux ne jouent pas, dans leur majorité, le jeu de l'animation de la politique pénale. Le lieu de décision se déplace donc des procureurs généraux aux procureurs, qui prennent vite l'habitude de décider seuls de l'orientation de leurs parquets. *« Les procureurs généraux se sont retrouvés marginalisés, ils ont alors traversé une vraie crise d'identité »,* analyse un observateur judiciaire.

De fait, le mécontentement des hauts magistrats s'est fait officiellement jour, en octobre 2001, lors de l'assemblée de la Conférence des procureurs généraux. Les 35 magistrats annoncent leur souhait de revenir au régime des instructions individuelles, et ce pour *« les affaires mettant en cause l'intérêt de l'Etat ».* Président de cette assemblée, le procureur général de Limoges, André Ride, explique aujourd'hui que, *« si la Conférence dans son ensemble a considéré qu'il fallait rétablir les instructions, c'est qu'elle estimait que les circulaires de politique générale étaient insuffisantes pour maintenir l'unité du parquet . Il ne faut pas que le ministère public puisse être tenté par une dérive à l'italienne, où coexisteraient 181 politiques pénales différentes ».*

Dans les derniers mois du gouvernement Jospin, des cafouillages et la polémique qui a opposé le procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, à son supérieur hiérarchique, Jean-Louis Nadal, à propos du statut pénal du chef de l'Etat ont contribué à la confusion. Bien que rien n'indique que les circulaires de politique pénale générale n'aient pas été respectées par les parquets, l'idée qu'il fallait reprendre en main la conduite des affaires, portée par un RPR en campagne, a prospéré.

Le retour des instructions individuelles dans les dossiers suscite pourtant plus d'inquiétude que d'enthousiasme dans le corps judiciaire. Les procureurs, qui ont gagné en autonomie sous le gouvernement Jospin, redoutent ce mouvement de reprise en main. Ces dernières semaines, ils ont ressenti le besoin de se réunir eux aussi en conférence, afin de se faire entendre. *« Il existe aujourd'hui une nécessité de refonder le lien qui unit les parquets au garde des sceaux, mais sans que cela prenne la forme d'un ordre intempestif dans un dossier, qui déboulerait du pouvoir exécutif, sur on ne sait quel critère,* résume un procureur. *Nous avons maintenant acquis une culture différente, et nous ne voulons plus être infantilisés. »*

C. Pr.

Dans l'affaire du Distilbène, un laboratoire jugé responsable pour la première fois

Le tribunal de Nanterre a condamné UCB Pharma à indemniser deux femmes atteintes de cancers attribués à un médicament pris par leur mère

LE GROUPE pharmaceutique UCB Pharma a été reconnu, vendredi 24 mai par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine), *« responsable du préjudice subi »* par deux jeunes femmes atteintes de cancers de l'utérus et du vagin parce que leurs mères avaient utilisé du Distilbène pendant leur grossesse. Ce jugement, le premier du genre, pourrait entraîner de nombreuses autres procédures judiciaires, 80 000 femmes ayant été exposées au Distilbène in utero entre 1950 et 1977 (*Le Monde* du 25 mai). *« C'est une très très grande victoire, les plaignantes vont être de plus en plus nombreuses »*, estime Martine Verdier, l'une des avocates des parties civiles. *« Des femmes qui hésitaient, après un parcours médical extrêmement lourd, à s'engager sur un parcours juridique, vont maintenant le faire »*, ajoute-t-elle.

Hormone de synthèse censée prévenir les fausses couches, le Distilbène avait été commercialisé en France jusqu'en 1977 par UCB Pharma, alors qu'il avait été interdit dès 1971 aux Etats-Unis. Cette année-là, des études scientifiques américaines avaient montré que ce médicament pouvait provoquer des cancers et des malformations génitales chez les enfants dont les mères avaient été traitées avec ce produit.

ONZE ANS DE PROCÉDURE

Dans ses attendus, le tribunal indique que *« la preuve du rôle causal du Distilbène dans l'apparition du cancer est ici rapportée par présomptions graves, précises et concordantes suffisantes ; qu'en conséquence, par application du code de la consommation qui édicte une obligation de sécurité-résultat à la charge du fabricant, UCB Pharma doit répondre d'une responsabilité sans faute à raison de la défectuosité de son produit »*. Nathalie Bobet, 33 ans, et Ingrid Criou, 28 ans, ont pleuré d'émotion à la lecture du jugement qu'elles attendaient après onze années de procédure. L'entreprise devra verser à chacune d'elles une provision d'indemnités de 15 244 euros et 5 500 euros de frais de procédure. Les juges ont en outre désigné un expert chargé d'évaluer la totalité des préjudices subis ce qui permettra aux victimes de demander une indemnisation. L'expert devra rendre ses conclusions dans un délai de quatre mois. Ingrid Criou se dit *« extrêmement heureuse et soulagée. Cela fait du bien d'être reconnue en tant que victime alors que pendant si longtemps, on n'a pas été prise au sérieux »*.

Dans un communiqué diffusé vendredi, UCB Pharma déclare *« prendre acte du jugement »* et *« être conscient de la gravité de la situation que connaissent certaines jeunes femmes »*. Il estime que *« dans ce dossier à la fois douloureux et complexe »* le débat *« reste ouvert »*. *« La mise en évidence d'une association statistique n'est pas synonyme d'implication causale »*, précise le laboratoire qui se réserve le droit de faire appel.

Sandrine Blanchard

A Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), un homme se tue en scooter au terme d'une course-poursuite avec la police

MELUN (Seine-et-Marne)
de notre correspondant

Deux faits divers survenus à 48 heures d'intervalle ont de nouveau mis face à face les jeunes de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) et la police. Après la mort de Xavier, 23 ans, tué mardi 21 mai par le tir de riposte d'un policier, Mohamed, 28 ans, est mort jeudi 23 mai des suites d'un accident de scooter survenu au terme d'une course-poursuite avec une Brigade anticriminalité (BAC).

Jeudi soir, Mohamed avait presque réussi à distancer ses poursuivants lorsque son scooter a fait une embardée dans une rue du centre-ville face à quelques témoins. Une glissade de trente mètres de l'engin témoigne de sa vitesse, tandis que devant la fuite du jeune homme dans les ruelles en sens interdit la BAC avait préféré lever le pied. La poursuite avait commencé deux kilomètres plus tôt après que les policiers eurent remarqué que le pilote du scooter ne portait pas de casque. Pour cette raison, Mohamed, dont le crâne a heurté une bordure de trottoir dans sa chute, ne s'est pas relevé. Au cours de l'enquête de routine ouverte après l'accident, les policiers ont découvert que le fuyard était particulièrement connu de leurs services pour des affaires de stupéfiants. Ils ont retrouvé dans ses poches une petite barrette de cannabis. Condamné à deux reprises, en 1996 et en 2000, à un total de sept mois de prison, il n'avait jamais répondu aux convocations *« routinièrement »* envoyées par le tribunal à son domicile, ce qui explique son délit de fuite, car il se savait recherché. Vendredi, le procureur Frédéric Fèvre a affirmé : *« Les premières investigations permettent d'établir qu'à aucun moment les policiers n'ont fait usage de leurs armes de service ni heurté le scooter. »*

MARCHE SILENCIEUSE

Dans les squares de la Plaine du Lys, c'est le discours inverse qui se répand. Celui qui trouve son écho sur les murs noircis de *« Nick la BAC »* et de *« Nique les keufs »*. Chacun repense à l'autre drame, celui de mardi, au cours duquel un policier a dû faire usage de son arme pour abattre un jeune homme qui venait de tirer deux fois sur son collègue. Il s'agissait d'un toxicomane qui était venu menacer son grand-père avec une carabine pour lui soutirer de l'argent.

Ces deux faits divers ramènent la commune cinq ans en arrière quand, en décembre 1997, un gosse multirécidiviste de la ZUP, Abdel Kader Bouziane, était abattu par la police au terme d'une autre course-poursuite. Il avait fallu des semaines pour ramener le calme dans la cité. Rappelant cet épisode, le maire (RPR) de la commune, Jean-Claude Mignon, tout en déplorant de nouveau la mort d'un homme, conclut aujourd'hui : *« Cinq années d'efforts à retisser les fils et à raccommoder les morceaux pour devoir tout recommencer. »*

Dans la nuit de jeudi à vendredi, quelques vitrines ont été « caillassées » et des voitures brûlées. Vendredi soir, une marche silencieuse, était organisée, dans le calme.

Jean-François Caltot

Un sujet de concours de l'éducation nationale avait déjà été donné et corrigé

Des candidats demandent l'annulation de l'épreuve

ALORS que quatre épreuves ont déjà fait l'objet d'une annulation entre la fin février et la mi-mai (*Le Monde* du 17 mai), un nouveau grain de sable vient de s'immiscer dans la grosse machine des concours de l'éducation nationale. Mercredi 22 mai, lors de l'épreuve de français du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) organisé pour les académies de Paris, Créteil et Versailles, l'un des exercices (qui compte pour 8 points sur 20) était exactement identique – hormis une coquille (le mot « chiens » à la place de « liens »), rectifiée au micro au bout d'une heure – à celui d'un devoir d'entraînement donné cette année par le Centre national d'enseignement à distance (CNED), qui fournit aussi un corrigé.

Le sujet en cause – trois extraits de textes sur le langage signés de Jean-Jacques Rousseau, d'Alain Bentolila et d'un collectif d'auteurs – a été *« conçu en 1998 pour le CNED, qui en a acheté les droits. C'est la troisième fois que nous le proposons comme devoir »*, précise-t-on au CNED, qui indique qu'environ 30 000 personnes, dont 3 300 en Ile-de-France, étaient inscrites cette année pour préparer ce concours par correspondance.

Une partie, impossible à quantifier, des quelque 10 000 candidats présents, le 22 mai, dans les trois lieux d'examens d'Ile-de-France – où, pour la première fois, pouvaient se présenter des candidats de toute la France – connaissaient donc le sujet. Vendredi 24 mai, des dizaines de candidats ayant préparé leur concours dans des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), notamment à Paris, Antony, Cergy et Bobigny, organisaient des pétitions à l'intention du ministère ou du service interacadémique des examens et concours (SIEC) d'Arcueil pour demander l'annulation de l'épreuve.

UN « ALÉA DE LA PRÉPARATION »

« Pour nous, il n'y a pas de rupture de l'égalité, a expliqué au *Monde* Thierry Le Goff, le directeur du SIEC, après consultation des services juridiques du ministère. *Nous devons vérifier qu'un sujet n'a pas été donné à un concours antérieur mais il n'est pas possible de vérifier les sujets proposés dans les différentes préparations : IUFM, CNED, mais aussi organismes privés. »* Même s'il reconnaît que ce qui s'est produit n'est *« pas idéal »*, M. Le Goff y voit un *« aléa de la préparation »*, et souligne que le sujet en cause ne constitue *« qu'une partie de l'épreuve »*. Le SIEC faisait donc savoir, vendredi, que les trois rectorats concernés maintenaient l'épreuve.

Marie-Laure Phélippeau

DÉPÊCHES

■ **MÉDECINE : une femme a accouché à l'hôpital Careggi de Florence (Italie) d'un bébé prématuré ne pesant que 285 grammes.** Les médecins ont indiqué, vendredi 24 mai, que la femme avait accouché, en février dernier, au sixième mois de sa grossesse. La petite fille pèse aujourd'hui 2 kilogrammes et est en bonne santé.

■ **SANCTION : le futur bâtonnier du barreau de Nice,** Me Michel Cardix, a été suspendu provisoirement, vendredi 24 mai, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Il avait été mis en examen en décembre 2001 pour *« blanchiment d'argent »* et *« complicité d'organisation d'insolvabilité »*. Il est suspecté d'avoir joué le rôle de banquier en faveur d'un de ses clients, Anthony Tannouri (*Le Monde* du 21 décembre 2001). *« Ce comportement est à l'évidence de nature à porter gravement atteinte à la dignité et à la considération de la fonction »*, a estimé la cour d'appel.

■ **ÉVASION : un prévenu, poursuivi pour braquages, s'est évadé, en pleine audience,** du tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) vendredi 24 mai, alors qu'il comparaissait détenu. L'homme a sauté hors du box après avoir été démenotté par un gendarme.

■ **JUSTICE : huit nationalistes corses, qui avaient été placés en garde à vue** le 21 mai à Marseille dans l'enquête sur une tentative d'attentat, ont été remis en liberté, vendredi 24 mai, sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre eux. Parmi eux figure Jean-Dominique Allegrini-Simonetti, porte-parole de Presenza Naziunale, considéré comme la vitrine légale du mouvement clandestin Armata Corsa.

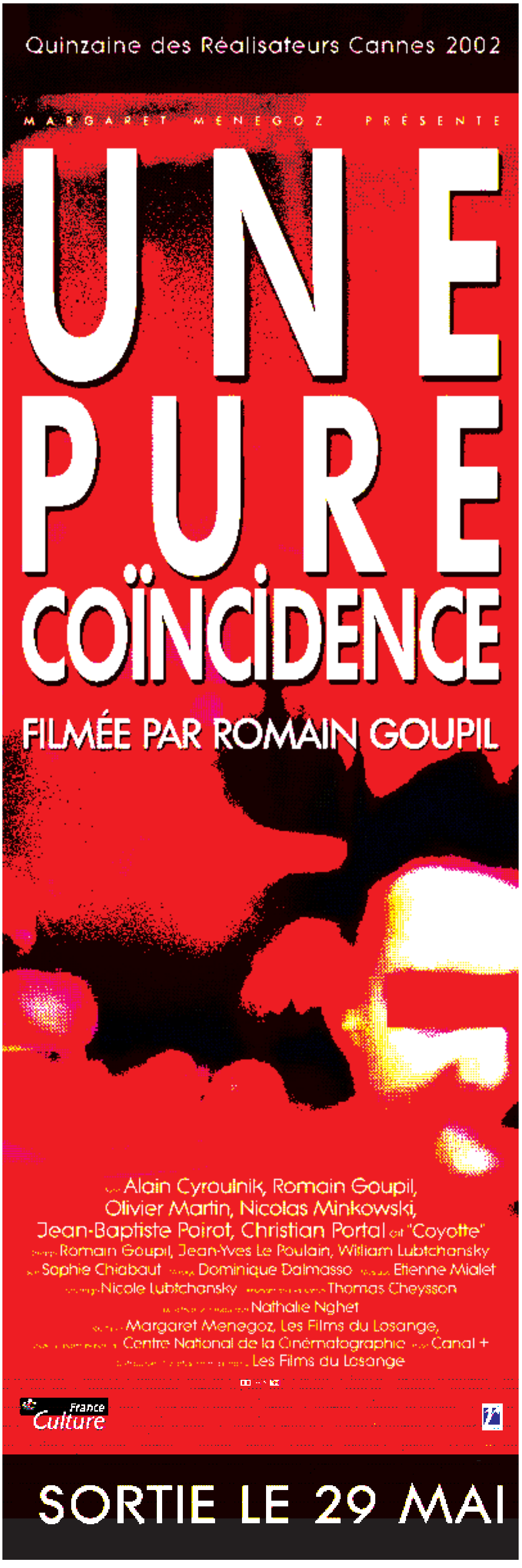

CARNET

DISPARITIONS

Pierre de Boisdeffre

Un marginal bien tempéré

LE DIPLOMATE ET ÉCRIVAIN Pierre Néraud de Boisdeffre est mort jeudi 23 mai à son domicile parisien des suites d'un cancer à l'âge de 75 ans.

Né le 11 juillet 1926, petit-fils du général mêlé à l'Affaire Dreyfus, ancien élève de l'ENA, Pierre de Boisdeffre a été directeur de la radio (1964), conseiller culturel à Londres (1968), à Bruxelles (1971), ambassadeur en Uruguay (1981), en Colombie (1984), et auprès du Conseil de l'Europe (1988). Selon une tradition très française illustrée par Claudel, Giraudoux, Morand et Saint John Perse, le haut fonctionnaire du Quai d'Orsay a ambitionné, dès l'âge de 25 ans, d'avoir une carrière littéraire telle qu'en avaient connue les maîtres de son adolescence : Gide, Jouhandeau, Mauriac, Malraux.

En débutant avec un dictionnaire des auteurs contemporains (*Métamorphose de la littérature*, 1953), Pierre de Boisdeffre prenait le risque de mécontenter d'un coup, et durablement, tous les écrivains de sa génération, sans bénéficier de l'aura des véritables rebelles. La manie de déplaire allait le priver des consécrations qui lui auraient convenu, tout en lui attirant, chez des amis d'enfance, comme François Nourissier, la sympathie due aux incorrigibles gaffeurs. Gaulliste, catholique, posément centre droit, il s'est ingénié à irriter tour à tour les familles dont il se sentait proche. Ses écrits sur Tolstoï, Goethe, Gide, Kafka, Barrès, Jouhandeau, Malraux, se ressentent de sa passion d'adolescent pour la littérature d'avant-guerre, dont il regrettait que ses thèmes nocturnes aient été démodés par les nihilismes du nouveau roman et de l'absurde théâtral, stigmatisés dans un pamphlet parodique, *La cafetière est sur la table*.

La critique spiritualiste des années 1960 lui savait gré de cet attachement aux valeurs anciennes, de ses indulgences pour Brasillach ou Mgr Lefebvre, mais pas au point de l'accueillir dans les hauts lieux de la conformité. Même dans les journaux bien pensants, il peinait parfois à y placer sa copie. Trop jaloux de sa liberté pour connaître les reconnaissances dont il avait rêvé, Pierre de Boisdeffre était aussi trop rangé pour atteindre à la singularité d'autres fous de livres plus marginaux comme Roger Stéphane ou Jacques Brenner, à côté de qui on le rangera sans doute. Mauriac, dont il aurait aimé connaître la réputation de soufre tempéré, voyait, dans sa rondeur et sa voix perchée, les traits d'un *« chanoine des Lettres »*. C'était dit avec une moquerie affectueuse que les collégiens du milieu n'ont cessé de lui témoigner.

B. P. D.

■ **RENÉ DE CHAMBRUN**, ancien avocat international, est mort dimanche 19 mai à l'âge de 95 ans. Né le 23 août 1906 à Paris, ce fils de général, descendant du marquis de La Fayette et, à ce titre, citoyen américain et membre de la Société des Cincinnati, s'inscrivit comme avocat d'abord à la cour d'appel de New York (1934), avant même celle de Paris (1935). S'il fut aussi, pendant plus de trente ans, président de la Compagnie des cristalleries de Baccarat (1960-1992), son activité d'avocat d'affaires l'amena à défendre des personnalités de premier plan, tel l'armateur grec Stavros Niarchos. Il avait épousé, en 1935, Josée Laval, fille du président du conseil Pierre Laval, disparue en 1992. Inquiété au lendemain de la deuxième guerre mondiale, René de Chambrun s'attacha obstinément à défendre la mémoire de son beau-père, de *Pierre Laval devant l'histoire* (1983) à *Mes combats pour Pierre Laval* (1992).

■ **WOLFGANG SCHNEIDERHAN** violoniste autrichien, est mort dans sa ville natale, Vienne, samedi 18 mai, à l'âge de 86 ans. Né le 28 mai 1915, cet enfant prodige i donna son premier concert à l'âge de 5 ans avant de suivre l'enseignement du grand Otakar Sevcik, fondateur de l'école tchèque de violon, qui fut lui-même un des violonistes les plus prestigieux du XXe siècle. A 17 ans, il entre comme premier violon à l'Orchestre symphonique de Vienne (1933-1937), puis à la Philharmonie de Vienne où il restera jusqu'en 1950. Que ce soit comme partenaire des pianistes Wilhelm Backhaus, Carl Seeman ou Wilhelm Kempf, ou sous la direction de Bruno Walter et Wilhelm Furtwängler, Wolfgang Schneiderhan est reconnu comme un interprète majeur de Mozart (il gravera une intégrale des concertos). Non content d'avoir fondé avec Edwin Fischer et Enrico Mainardi un trio qui porte son nom, il crée en 1955 le Festival Strings de Lucerne, en Suisse, ville dont il est résident, tout en consacrant une part importante de son temps à l'enseignement – au Mozarteum de Salzbourg (de 1936 à 1956), à l'Académie de Vienne (de 1939 à 1951), au Conservatoire de Lucerne (depuis 1949) et Stockholm (1964). En 1948, Wolfgang Schneiderhan avait épousé la cantatrice Irmgard Seefried (disparue en 1988), sublime mozartienne qui fit dès 1946 les beaux soirs de Salzbourg. Leur couple suscita quelques œuvres, notamment une *Ariosi* de Hans Werner Henze et *Maria Triptycon*, de Frank Martin.

■ **MARC CASTEX**, ancien sénateur (UREI) du Gers, est mort vendredi 17 mai à l'âge de 87 ans. Né le 13 septembre 1914 à Marambat (Gers), concessionnaire de machines agricoles, Marc Castex a d'abord été conseiller municipal de Vic-Fezensac à partir de 1953, puis maire de cette commune (1971-1989), conseiller général du canton de Vic-Fezensac (1964-1988) et sénateur du Gers (1980-1989) inscrit au groupe de l'Union des républicains indépendants.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel, *ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

NOMINATIONS

Pascale Andreani a été nommée secrétaire générale du comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne, lors du conseil des ministres de mercredi 22 mai. Conseiller chargée des affaires européennes au cabinet de Jean-Pierre Raffarin, premier ministre, elle succède à Jean Vidal, conseiller d'Etat, qui était le conseiller pour les affaires européennes de Lionel Jospin.

Gilles Pipien a été nommé directeur du cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable.

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers,
meubles, tableaux, objets anciens XVIIIe et XIXe.
ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950
Il suffit de l'appeler, il vient, estime
GRATUITEMENT
Partages et successions
Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.
Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.
135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle et **Fabrice MOCELLIN**
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Margaux,

le 4 mai 2002, à Gleizé.

Décès

– M. et Mme Jean-Pierre Landrieux,
Mme Sophie Alloyer,
ses enfants,
M. Michel Alloyer,
M. et Mme Yves Alloyer
et leurs enfants,
Mlle Diane Landrieux,
Mlle Sophie Landrieux,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Lucette Alloyer,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André ALLOYER,

survenu le 23 mai 2002, à Compiègne, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie civile aura lieu le mardi 28 mai, à 11 h 30, au cimetière de Cachan (Val-de-Marne).

M. et Mme Jean-Pierre Landrieux,
29, voirie d'Offémont,
60150 Villiers-sur-Coudun.

Mme Sophie Alloyer,
8, rue de la Citadelle,
94230 Cachan.

– L'Association nationale Libération-Nord,
M. et Mme Benassi,
ses enfants et petits-enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne HOUBEN TILLAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
première collaboratrice
de Christian Pineau
dans la clandestinité,

survenu à Clermont-Ferrand, le 22 mai 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Un hommage lui sera rendu ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5 *bis*, rue de l'Asile-Popincourt,
75011 Paris.

– Mme Sigrid Dondoux,
née Ujma, sa femme,
Arnaud et Harald,
ses enfants,
Joaquim, Felipe, Luis-Manuel, Juliette et Laurent,
ses neveux et nièce,
Toute la famille,
Ses proches et ses collaborateurs,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques DONDOUX,
ancien ministre,
directeur général
des Télécommunications,
maire de Saint-Agrève,
conseiller général de l'Ardèche,
commandeur de l'ordre national
de la Légion d'honneur,

survenu brutalement à Saint-Agrève, le 21 mai 2002, à l'âge de soixante-dix ans.

La cérémonie religieuse aura lieu ce samedi 25 mai, à 14 h 30, au temple de Saint-Agrève (Ardèche).

(Le Monde *du 24 mai.)*

– Nous avons la tristesse d'annoncer le décès subit, le 10 mai 2002, de

Mme Gaston LESNEAU,
née **Solange GAUTIER,**

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 14 mai, à 10 h 30, en l'église de Cajarc (Lot).

De la part de
Gérald et Michèle Wintergerst,
ses enfants,
François et Caroline Wintergerst,
Nicolas et Laurence Wintergerst,
Vincent et Fanny Wintergerst,
ses petits-enfants et leurs conjoints,
Ses arrière-petits-enfants,
Et des familles Hubert Gautier, Paul Beaupère, Paul Duphénieux et Guy Parmentier.

24, avenue André-Devienne,
69630 Chaponost.

– Le 26 avril 2002, disparaissait brutalement

Roger SOLDERMANN.

Scientifique reconnu, homme de culture, il plaçait l'éthique et l'humilité au-dessus de tout.

Son épouse,
Sa fille,
Ses proches,
Ses collaborateurs.

« De quel mot profond tout homme est le disciple. »
Victor Hugo.

– Emmanuelle, Catherine, Marine et Virginie,
ses filles,
Et toute la famille,
Ses anciens élèves, collègues et amis,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques LE MAGNEN,
directeur de recherche au CNRS
et à l'Ecole pratique des hautes études,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur honoris causa,

survenu le 23 mai 2002, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 mai, à 9 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

– L'Association française d'études et de recherches sur l'obésité (Afero)
a la tristesse de faire part du décès du

docteur Jacques LE MAGNEN,
membre fondateur
et premier président de l'Afero,
directeur de recherche au CNRS
et à l'Ecole pratique des hautes études,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 mai 2002.

Afero,
15, rue de l'Ecole-de-Médecine,
75270 Paris Cedex 06.

– M. Jean-Luc George
et Mme Catherine Labbé,
M. Bernard George,
ses enfants,
Sophie et Matthieu George,
Marie, Guillaume et Julitte Lecompte,
ses petits-enfants,
Mme Veuve Paul Beaugeard,
et ses enfants et petits-enfants,
Mme Veuve Roger Forestier,
et ses enfants et petits-enfants,
Les familles Coutard et Martinet,
Ses sœur, belle-sœur, neveux, nièces,
petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Veuve Gilbert H. GEORGE,
née **Hélène COUTARD,**

survenu le 24 mai 2002, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.

59, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Mme Bernard Pujo,
son épouse,
Aline et Jacques Samson
et leur fils,
Olivier et Michèle Pujo
et leurs enfants,
Violaine et Jean-Pierre Rolland
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Hélène et Claude Meynier,
Jacques et Madeleine Pujo,
ses sœur, frère, belle-sœur et beau-frère,
Et les familles Pujo, Pineau, Lamson et Flandin,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

colonel (h.) Bernard PUJO,
officier de la Légion d'honneur,

le 24 mai 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 mai, à 10 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cure dans l'intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Centre d'études germaniques de Strasbourg,
Le directeur,
Le personnel,
Et les étudiants du CEG,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Louis DUPEUX,
professeur émérite
à l'université Robert-Schuman,
ancien professeur au CEG
et fidèle collaborateur
de la *Revue d'Allemagne*
et des pays de langue allemande.

– Le président,
Et les membres du conseil d'administration du GART
ont la tristesse de faire part du décès de

Serge FEUGÈRE,

survenu le 21 mai 2002.

Membre du bureau du GART dès 1983 et vice-président de 1989 à 2001, Serge Feugère par sa simplicité, son humanité et la force de son engagement, a beaucoup contribué à la promotion du transport public en France.

Le GART adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

– Mme Antoine Guivarc'h,
née Michèle Briend,
son épouse,
Sophie et François Sermier,
Michelle et Servane Guivarc'h,
ses enfants et sa petite-fille,
ont le regret de faire part du décès de

Antoine GUIVARC'H,

survenu, le 22 mai 2002, à l'âge de soixante-douze ans.

– Mme Pierre de Boisdeffre,
son épouse,
M. et Mme Christian de Boisdeffre,
M. Lionel de Boisdeffre,
M. et Mme Olivier de Boisdeffre,
ses enfants,
Marie-Aurore, Bertrand et Vincent,
Hadrien, Ophélie, Gilles, Gaspard,
ses petits-enfants,
Mme Joseph Fernet de Boisdeffre
et ses enfants,
Les familles Fernet, Jahan et Renié,
La comtesse Anne Sforza,
M. et Mme Pierre Wiedemann-Goiran,
Mme Jacques Wiedemann-Goiran,
M. Jean-Marie Daillet,
leurs enfants,
M. Jean Stéphane Wiedemann-Goiran,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre NÉRAUD LE MOUTON de BOISDEFFRE,
écrivain,
ministre plénipotentiaire (e.r.),
ancien directeur de la Radio,
ancien ambassadeur de France,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de l'ordre
de Léopold de Belgique,
grand-croix de l'ordre
de San Carlos de Colombie,

décédé à Paris, le 23 mai 2002, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 29 mai, à 9 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, Paris-7e.

L'inhumation, précédée d'un service religieux à 16 heures, aura lieu le même jour à La Châtre (Indre).

« Si votre cœur vous condamne,
Dieu est plus grand que votre cœur. »
Saint Jean.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Lire ci-contre.)

– Monique Schreiner,
son épouse,
Anne et Laurence,
ses filles,
Joseph,
son père,
Et toute sa famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Bernard SCHREINER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien député de la 8e circonscription
des Yvelines,
ancien président de la Mission câble,
gérant de la société Médiagora,

survenu le 23 mai 2002, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 29 mai, en l'église de Limay (Yvelines), suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Condoléances

– M. David Baron,
président d'Israel Bonds International,
M. Zwi Benshalom,
délégué général des Israel Bonds pour l'Europe,
Et le bureau exécutif,
présentent à M. Edmond Levy,
président du comité directeur de l'Acefi,
leurs sincères condoléances pour le décès de sa maman,

Mme Irène LEVY,

et expriment à toute la famille leur vive sympathie.

Anniversaires de décès

– 26 mai 1997 - 26 mai 2002.

Claire,

Toujours présente à nos côtés,
Toujours vivante en nos cœurs.

– Hyères.

27 mai 2001 - 27 mai 2002 :

Francis,
dit « **BAMBOU** »,

on pense à toi et on t'aime !

– Le 26 mai 1982, vingt ans déjà.

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Sa femme et ses enfants.

Souvenir

– Il y a un an,

Laurent JANET

nous quittait.

Laure et Isabelle demandent une pensée pour lui à ceux qui l'ont aimé et ont apprécié son courage et sa bonté.

Communications diverses

La Société des lecteurs de Renaud Camus
organise un débat entre **Edwy Plenel**, directeur de la rédaction du *Monde*, et **Alain Finkielkraut,** philosophe, autour du livre *Du sens (*POL, 2002), de Renaud Camus,
mercredi 29 mai 2002, à Sciences-Po, 27, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, amphithéâtre Boutmy, à 19 h 15.
Entrée libre. Informations :
http:/lire.renaud.camus.free.fr

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT
DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 e **TTC/min)**

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

ENTREPRISES

FINANCE

En dépit des difficultés financières et de la chute de son cours de Bourse, Jean-Marie Messier, le PDG de Vivendi Universal, compte obtenir le **SOUTIEN** de son conseil d'administration mercredi 29 mai. Il va lui proposer de **VENDRE** 15 % du capital de Vivendi Environnement, et réaliser une augmentation de capital de sa filiale. Pour cette opération, comme pour BSkyB, certains observateurs reprochent à M. Messier d' *« acheter au plus haut et de vendre au plus bas »* et de ne pas apporter de réponses aux **INTERROGATIONS** sur la stratégie. Certains actionnaires militent et œuvrent en coulisse pour une solution plus radicale : le **DÉCOUPAGE** du groupe en quatre sociétés : Vivendi Environnement, Cegetel-SFR, Canal+ et Universal. Le groupe Lagardère s'est déclaré tout à fait intéressé pour investir dans Canal+.

Scénarios autour de l'avenir de Vivendi Universal

A quelques jours de son conseil d'administration, mercredi 29 mai, défenseurs et adversaires de Jean-Marie Messier fourbissent leurs armes. Le PDG propose de vendre une partie de Vivendi Environnement. Certains actionnaires réfléchissent à une partition du groupe en quatre sociétés distinctes

OFFICIELLEMENT, la direction de Vivendi Universal l'assure : il ne se passera rien de spectaculaire lors du conseil d'administration du groupe du mercredi 29 mai. En dépit des difficultés financières et de la chute de son cours de Bourse, Jean-Marie Messier, le PDG du groupe, compte obtenir sans problème le soutien de son conseil d'administration.

Ces derniers jours, il a reçu un à un la plupart des administrateurs français pour leur expliquer ses projets. Il est prêt à donner des gages à tous pour l'emporter. Les membres du conseil se trouvent pourtant face à des choix difficiles. Faut-il accepter de vendre partiellement Vivendi Environnement ? La stratégie du groupe voire son état-major doivent-ils être modifiés ? Vivendi Universal se trouve à un tournant de son histoire. Voici les principales questions ou options qui sont en réflexion actuellement.

UN ACTIONNARIAT TRÈS ÉCLATÉ

Répartition de l'actionnariat identifié de Vivendi Universal, en pourcentage

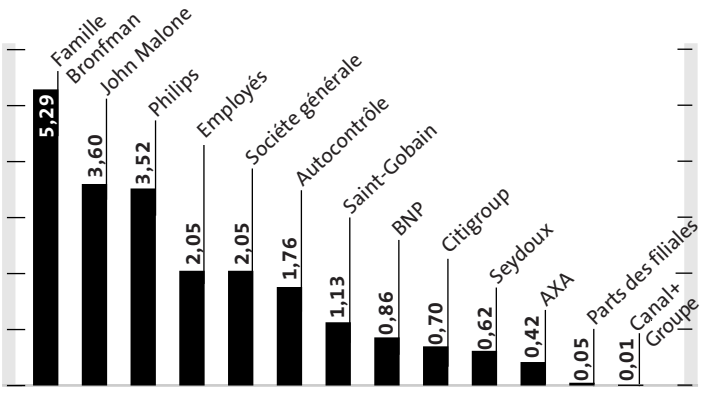

La part du capital du groupe dans le public s'élève à 77,94 %.

Source : Vivendi Universal

LA STRATÉGIE OFFICIELLE

Les contraintes financières, le besoin de donner des signes au marché et aux actionnaires conditionnent aujourd'hui tous les choix du groupe. Il y a un mois, Jean-Marie Messier avait assuré à son assemblée générale qu'une *« opération sur Vivendi Environnement* [n'était] *pas à l'ordre du jour »*. Depuis, tout a changé. Au lendemain du paiement du dividende, lundi 13 mai, la direction, en petit comité, a décidé, pour retrouver une marge de manœuvre financière, de réétudier la cession partielle de Vivendi Environnement. Le groupe, qui détient actuellement 63 % du capital de la société, pense en vendre 15 % et réaliser une augmentation de capital d'environ 8 % pour un montant de 1 milliard d'euros environ (*Le Monde* du 24 mai). M. Messier devrait soumettre, mercredi, ce schéma à son conseil d'administration. Ce projet sera-t-il accepté ?

LES CRITIQUES RENCONTRÉES

Des actionnaires et des observateurs s'interrogent sur la pertinence de cette vente. Ils reprochent à M. Messier d'avoir régulièrement *« acheté au plus haut et vendu au plus bas »*. L'exemple BskyB est le dernier en date : alors que le cours de l'action du groupe britannique était autour de 830 pence à la mi-avril, Vivendi Universal a cédé le reste de sa participation, au plus bas, à 670 pence le 14 mai. L'histoire pourrait se répéter pour Vivendi Environnement. Le titre, à 35 euros, est à ses plus bas niveaux, alors que des analystes le verraient plutôt autour de 48 euros, si la firme n'était prise dans les turbulences de sa maison mère. La cession faite dans la précipitation risque d'être réalisée dans des conditions défavorables pour les actionnaires. Pressé, Vivendi Universal va céder sa majorité dans sa filiale, sans pouvoir demander une prime de contrôle.

Vente au plus bas, abandon de la prime de contrôle, renoncement à une partie des dividendes apportés par un des plus gros contributeurs du groupe : des actionnaires voient dans la cession de Vivendi Environnement une fuite en avant qui peut permettre au groupe de résoudre momentanément ses problèmes financiers mais qui ne répond en rien aux interrogations sur la stratégie.

Au fur et à mesure que le temps passe, les critiques se multiplient dans le milieu feutré des grands patrons : Vivendi Universal n'est pour eux qu'un conglomérat, frappé par les marchés d'une décote de holding. *« Quelle cohérence existe-t-il entre le cinéma, la télévision, le téléphone et les métiers de l'environnement ? »*, interrogent-ils. Rien, à leurs yeux, ne justifie l'assemblage. En dehors même des questions sur le maintien du métier historique au sein du groupe, le postulat de la convergence entre contenants et contenus sur lequel a été bâti Vivendi Universal se révèle, selon eux, inconsistant. Sur la base de ce constat, certains actionnaires font valoir que le conseil d'administration du groupe devrait, en préalable à toute autre décision, répondre à la question centrale de la stratégie. Et, estiment-ils, le problème de la trésorerie, pour être urgent, n'en est pas moins second.

A plusieurs reprises, le président du conseil de surveillance d'AXA, Claude Bébéar, avait cherché discrètement, même s'il ne siège pas au conseil de Vivendi Universal, à sensibiliser les administrateurs du groupe sur le sujet (*Le Monde* du 19 avril). Preuve que la question reste plus que jamais d'actualité, il s'est pour la première fois exprimé en public sur ce dossier, mercredi 22 mai, sur Radio Classique, affirmant qu'il fallait s'interroger sur la *« stratégie »* du groupe et, secondairement, sur *« le management »*.

LES ALTERNATIVES

Ballotté entre les intérêts français et américains, le conseil semble beaucoup hésiter sur la conduite à tenir. Certains, pointant ces divergences de vues patentes, préconisent une division entre actifs français et actifs américains. Ce découpage semble très réducteur pour d'autres actionnaires et administrateurs. De même, ces derniers repoussent les scénarios de vente par appartements évoqués ici et là, tous les actifs étant cédés à des groupes d'intérêts divers. *« Ce serait un bradage, une entreprise de liquidation »*, dit l'un d'entre eux.

Pour eux, une solution s'impose : le découpage du groupe en quatre sociétés – Vivendi Environnement, Cegetel-SFR, Canal+ et Universal. Cela reviendrait à faire disparaître la holding de tête et à redonner à chaque grande entité son autonomie. La scission est d'autant plus facile, à les entendre, qu'à l'exception de Canal+ tous les managements sont en place.

Ce schéma, ajoutent-ils, serait au plus grand bénéfice des actionnaires : ils recevraient des actions de chaque société, ce qui leur permettrait de choisir les activités où ils veulent investir, et les titres ne seraient plus frappés d'une décote de holding. Quant à l'endettement du groupe, estimé à plus de 20 milliards d'euros, il pourrait être résorbé, selon leur schéma, par la vente d'actifs périphériques. Enfin le plan respecterait les désirs des pouvoirs publics, très attachés à ce que Vivendi Environnement comme Canal+ gardent leurs attaches françaises. En cas de scission, les actionnariats de chaque groupe ne seraient pas modifiés. Leur caractère français pourrait même être renforcé. Jean-Luc Lagardère s'est déclaré tout à fait intéressé à investir dans Canal+ si l'occasion se présentait. L'Elysée, semble-t-il, verrait d'un bon œil cet engagement.

Si ce projet trouve des défenseurs chez les actionnaires et même chez des administrateurs, peu semblent décidés à le défendre en conseil, contre M. Messier. Inquiets de l'évolution de la société, lassés par les atermoiements du conseil, certains actionnaires réfléchissent aux nouvelles dispositions de la loi sur les nouvelles régulations économiques qui permet à un groupe représentant 5 % du capital social de demander auprès du tribunal de commerce la convocation d'une assemblée générale.

Martine Orange et Laurent Mauduit

L'autre moyen de convoquer une assemblée

La disposition a été inscrite dans le code des sociétés de 1966 et modifiée par la loi des nouvelles régulations économiques du 15 mai 2001 mais elle a rarement été utilisée. Selon la loi 2001-420, *« une assemblée générale peut être convoquée par un mandataire désigné en justice à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins 5 % du capital social »* d'une société. A titre d'exemple, relève le guide juridique Francis Lefebvre, *« la demande a été jugée recevable en cas de conflit entre les actionnaires majoritaires et le conseil d'administration sur l'opportunité de conserver une participation majoritaire dans une autre société »*. La cour d'appel de Douai, elle, avait jugé, en février 1972, que le tribunal de commerce avait eu raison d'autoriser la demande de convocation d'une assemblée générale sur le motif *« d'une carence du conseil d'administration qui néglige de donner une orientation aux affaires de la société »*.

VERBATIM

« Un problème de stratégie »

VOICI les propos tenus, mercredi 22 mai, par Claude Bébéar sur Radio Classique au sujet de Vivendi Universal :

« Je ne suis pas administrateur de Vivendi et AXA n'a pas de titre de cette entreprise. Donc je ne vois pas quelle est ma légitimité [sur le dosssier Vivendi]. Mais c'est vrai qu'il y a certainement dans cette entreprise un problème de stratégie et de décision. Ça doit être la décision non seulement du management d'entreprise, mais du conseil d'administration. D'après les journaux, je crois qu'ils vont bientôt avoir un nouveau conseil d'administration, le 29 mai, au cours duquel ils parleront de ce problème : quelle stratégie adopter et pourquoi faire.

Je ne connais pas assez le dossier – contrairement à ce qui disent les journaux – pour me prononcer sur le bien-fondé d'une scission du groupe. Mais si une partie de ces activités de Vivendi passait sous contrôle américain, ce ne serait que la conséquence de la loi de la mondialisation. A contrario, beaucoup d'activités américaines passent bien sous contrôle français, à commencer par AXA : nous avons pris le contrôle d'entreprises importantes aux Etas-Unis. C'est tout à fait normal que le contraire se produise. Certes, il peut y avoir des activités qu'un gouvernement juge taboues. Par exemple, dans le cas de Vivendi, il y a tout le service aux collectivités locales qui peut être considéré comme tel. Mais en général, il n'y a pas d'activités taboues. Quant à savoir si le conseil doit renouveler sa confiance à Jean-Marie Messier, je pense qu'il a surtout besoin de définir et d'approuver une stratégie, et de voir avec le management comment l'appliquer. Et, le cas échéant – comme c'est le cas aux Etats-Unis –, modifier le management en fonction de la modification de stratégie, s'il y a modification. »

Les hommes-clés de la bataille qui se joue en coulisse

QUELQUES personnes, en pleine lumière ou dans l'ombre, jouent un rôle déterminant dans l'évolution de Vivendi Universal. En voici quelques-unes.

▶ **Jean-Marie Messier.** En public, le PDG de Vivendi Universal affiche une sérénité à toute épreuve. Il est prêt à se battre jusqu'au bout. Il est persuadé que le conseil d'administration du groupe, mercredi 29 mai, se passera sans problème. Comme il l'a promis, il ne se montre plus dans les médias, ne fait plus aucune déclaration. Il a mis un terme à sa stratégie d'expansion à tout prix en refusant de racheter Stream en Italie. Il propose de se désendetter, en vendant partiellement Vivendi Environnement. Le projet permet de répondre en partie au problème immédiat de la situation financière. Mais le groupe manque toujours d'une ligne stratégique : l'idée de la convergence entre contenus et contenants n'a pas fait ses preuves et rien ne la remplace. Ses soutiens à l'extérieur se font de plus en plus rares. Au sein du groupe, les salariés sont inquiets et totalement démobilisés. Ses administrateurs sont de plus en plus dubitatifs mais n'osent pas le lui dire.

▶ **Marc Vienot.** Soutien inconditionnel de Vivendi Universal et de son PDG, l'ex-président de la Société générale voit son rôle contesté. Les administrateurs, américains en particulier, n'ont guère apprécié son intervention lors de l'assemblée générale du 24 avril où il assura que le conseil avait à l'unanimité apporté son soutien à M. Messier, ce qui n'était pas le cas. Responsable du comité d'audit, il reste très discret sur la question des comptes comme sur le respect du gouvernement d'entreprise, bien qu'auteur de deux rapports sur ce sujet. Aujourd'hui, il est opposé à la cession partielle de Vivendi Environnement.

▶ **Bernard Arnault.** Homme d'affaires reconnu, il est un membre écouté du conseil, même si ses interventions sont rares. Très proche de M. Messier, il n'en est pas moins de plus en plus interrogatif sur la conduite des affaires du groupe. Beaucoup aimeraient lui voir jouer un rôle d'intermédiaire voire de porte-parole du conseil auprès du PDG afin de le convaincre de changer sa stratégie.

▶ **Edgar Bronfman.** Premier actionnaire du groupe avec son oncle Charles, il assiste, consterné, à l'évolution de Vivendi Universal. Avec la chute du cours, sa famille, qui a cédé le groupe familial Seagram pour entrer dans Vivendi Universal, perd beaucoup d'argent. Il a été écarté des fonctions opérationnelles et n'a pas oublié que M. Messier lui avait survendu son groupe, notamment Vizzavi. Il réclame une reprise en main sévère et une ligne stratégique. Américain, il n'ose pas prendre l'initiative mais est prêt à soutenir tout changement. Si une scission du groupe intervient, il peut espérer récupérer tout ou partie des actifs américains (musique, studios) qu'il a apportés il y a deux ans.

▶ **Claude Bébéar.** Le président du conseil de surveillance d'Axa n'a longtemps joué qu'un rôle très discret dans le dossier Vivendi Universal, restant dans les coulisses et n'apparaissant jamais en public. Ne dédaignant pas jouer les « parrains » du capitalisme français, il a, secrètement, rencontré la plupart des administrateurs du groupe, pour tenter de les convaincre que la stratégie de M. Messier risquait de mal finir et que la place de Paris pourrait un jour en être ternie. Si plusieurs administrateurs se sont dits en accord avec lui, aucun, toutefois, n'a eu, jusqu'à présent, l'audace de contester la stratégie du groupe.

Est-ce ce qui a incité M. Bébéar à dire tout haut, au micro de Radio Classique, ce qu'il ne disait jusqu'à présent qu'en privé ? Ou bien cette sortie est-elle le signe que de nouvelles hostilités démarrent ? Certains observateurs ne sont pas loin de penser que M. Bébéar pourrait être tenté de s'engager encore davantage. Si lui n'y a pas pensé, d'autres s'en sont chargés pour lui. Des actionnaires le verraient très bien, lui ou Jean-René Fourtou, le président du conseil de surveillance d'Aventis, ou encore tous deux ensemble, assurer une présidence par intérim de Vivendi Universal, en remplacement de M. Messier, le temps de mener à bien la scission du groupe en quatre entités distinctes et de régler la question financière de la holding.

▶ **Jean-Luc et Arnaud Lagardère.** Le gérant du groupe, ainsi que son fils, cogérant, ne font pas mystère de leur souhait d'investir dans le secteur de la communication, axe majeur de développement de la société. Jeudi 23 mai, lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe Lagardère, Arnaud Lagardère a ainsi assuré que la société allait *« changer de braquet dans la diffusion audiovisuelle »* tandis que Jean-Luc, apportant son soutien à son *« ami Jean-Marie Messier »*, confirmait son intérêt pour Canal +, en précisant, toutefois : *« C'est à Jean-Marie Messier qu'il importe de fixer l'avenir de cette société. »* Qu'adviendrait-il si Vivendi Universal était scindé et que le groupe Canal+ retrouvait son indépendance ? On imagine que le groupe Lagardère serait toujours intéressé. L'Elysée a déjà fait savoir qu'il ne serait pas du tout hostile à un renforcement du groupe Lagardère dans Canal+.

L. M. & M. O.

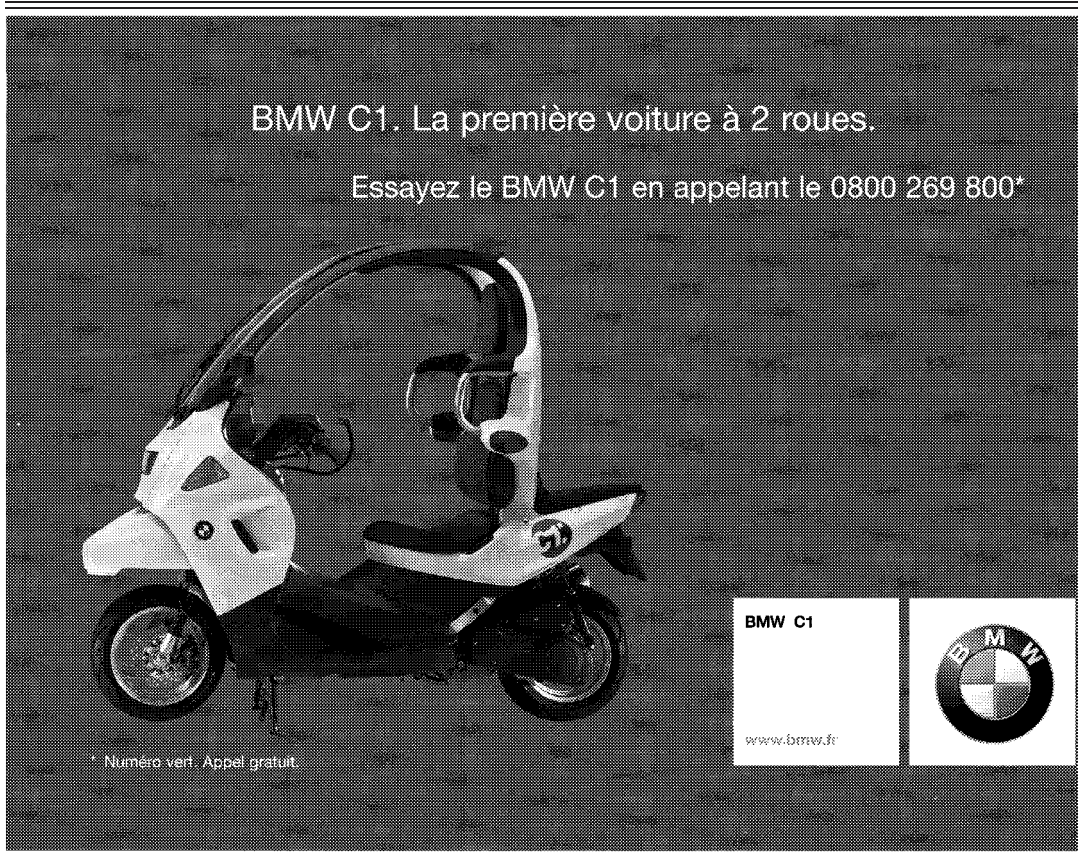

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : le constructeur japonais Nissan** va porter sa part dans le capital de son partenaire français Renault de 13,5 % à 15 % au prix de 52,91 euros par action, soit un montant total de 261,4 millions d'euros, a annoncé Renault, vendredi 24 mai. Il s'agit de la seconde phase de l'augmentation de capital de Renault réservée à Nissan, prévue dans le cadre du renforcement des liens entre les deux groupes annoncé en octobre 2001.

■ **ENCHÈRES : Artcurial, holding détenant la maison de ventes Artcurial-Briest,** a racheté l'étude de Mes Poulain et Le Fur, ont annoncé ces derniers vendredi. Ces deux commissaires-priseurs ont tenu le marteau pour Sotheby's à Paris tant que la maison d'enchères américaine ne pouvait commercer en France. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué. Il y a trois mois, le commissaire-priseur Claude Aguttes, installé à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), s'était déjà rapproché d'Artcurial-Briest grâce au soutien financier du groupe Dassault.

Le Monde

LE GRAND DOSSIER

21 avril. Place de la République, à Paris. Un tract du Parti socialiste.

FRANCK BELONCLE

SOCIAL-DÉMOCRATIES EN CRISE

Après avoir dominé le paysage politique européen, les tenants de la social-démocratie n'ont pas su trouver la voie entre dogmatisme et libéralisme

L'EXCLUSION du candidat socialiste du second tour de l'élection présidentielle en France s'insère dans une mauvaise série pour les partis sociaux-démocrates d'Europe occidentale qui perdent peu à peu les positions acquises depuis la fin des années 1990. Alors qu'avec la victoire du SPD en Allemagne, il y a quatre ans, venant après le succès de la gauche plurielle en France et des travaillistes de Tony Blair en Grande-Bretagne en 1997, les sociaux-démocrates participaient à onze des quinze gouvernements de l'Union européenne, ils n'ont résisté que dans quatre pays : la Grande-Bretagne, la Grèce, la Suède et l'Allemagne.

Cette déconfiture s'accompagne d'une poussée des mouvements populistes, voire de l'extrême droite, qui presque partout gagnent du terrain quand ils ne sont pas appelés à partager les responsabilités avec les partis conservateurs. Il y a à ce renversement de tendance des raisons conjoncturelles. Dans presque toutes les démocraties, les électeurs semblent se prononcer contre les sortants, donc souvent aux dépens des coalitions de gauche qui ont gouverné au cours des dernières années. En Europe de l'Est, ce sont les héritiers de Solidarité en Pologne et de la droite en Hongrie qui ont récemment fait les frais de ce besoin de changement, au profit d'anciens communistes, convertis au socialisme démocratique au moment de l'effondrement du bloc soviétique.

La réélection triomphale de Tony Blair constitue une exception, explicable à la fois par le long règne des conservateurs qui a laissé exsangue le parti tory et par le renouveau idéologique des travaillistes. Il y a aussi des raisons spécifiques à chaque pays, le partage du pouvoir et de ses prébendes entre les socialistes et les conservateurs en Autriche pendant des décennies qui a profité aux libéraux de Jörg Haider, comme seule force d'opposition ; le refus comparable du *« politiquement correct »* aux Pays-Bas mis en avant par la liste Pim Fortuyn, qui a de plus tiré un bonus émotionnel de l'assassinat de son leader ; cinq ans de cohabitation en France auxquels s'ajoutent les règles bien particulières du scrutin présidentiel et la dispersion des candidatures de gauche ; la défaillance possible d'un allié – en l'occurrence les Verts –, comme le cas risque de se produire cet automne en Allemagne.

Toutefois, ces explications nationales laissent de côté les causes plus profondes du recul général de la social-démocratie européenne, que ses dirigeants seraient bien imprudents d'ignorer s'ils ne veulent pas courir le risque d'être marginalisés. Historiquement, le socialisme démocratique, héritier contesté des grands penseurs du mouvement ouvrier du XIXe siècle, s'est trouvé justifié par la faillite politique du communisme international, venant après son discrédit idéologique. Mais l'euphorie a été de courte durée. Loin de profiter aux partis qui avaient maintenu contre la droite et contre les communistes l'alliance de la justice sociale et de la liberté, la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique ont ouvert la voie à la mondialisation libérale.

On serait tenté de dire, reprenant la formule de Zbigniew Brzezinski, qu'aux idées fausses n'ont pas succédé les idées justes, *« mais l'absence d'idées »*. Or la globalisation a eu des conséquences dévastatrices à la fois sur les fondements idéologiques de la social-démocratie, sur les couches sociales qu'elle était traditionnellement appelée à représenter et sur sa pratique politique. Elle est prise en tenaille entre, d'une part, les besoins des victimes de la mondialisation qui réclament plus de protection sociale de la part de l'Etat et qu'elle ne peut ignorer, et, d'autre part, les aspirations des bénéficiaires du grand mouvement de libéralisation économique et financier, qui refusent de voir leur énergie bridée par le poids de la fiscalité et de la bureaucratie, et qu'elle ne peut rejeter sous peine de se condamner à rester dans l'opposition.

Dans leur pratique de pouvoir, les partis sociaux-démocrates n'ont pas réussi à résoudre ce dilemme. Ils ont souvent oscillé entre la défense parfois dogmatique des positions acquises et le suivisme libéral. Quand ils étaient en position de force dans l'Union européenne, ils n'ont pas su en profiter pour sortir de cette contradiction, laissant l'intégration européenne être plus souvent un fourrier de la dérégulation qu'un instrument de maîtrise de la mondialisation. Le New Labour et sa « troisième voie » constituent sans doute une exception à la misère idéologique de la social-démocratie européenne. On ne peut leur reprocher de négliger ni le débat d'idées ni – Tony Blair y tient – les principes, même s'il est permis de n'être d'accord ni avec les uns ni avec les autres. On peut se demander en effet si la « troisième voie » à la mode blairiste ne pousse pas trop loin l'adaptation aux conditions dominantes, et la même question est justifiée concernant la diplomatie britannique. Mais force est de constater que, dans le paysage de la gauche européenne, c'est la seule touche d'audace apparue ces dernières années.

Daniel Vernet

SOMMAIRE

HISTOIRE D'UNE IDÉE

A travers les articles des historiens Alain Bergounioux et Heinrich August Winkler, une présentation de l'« idéologie » social-démocrate, de son évolution depuis un siècle, et de son âge d'or dans les années 1970-1980. **p. 16-17**

LA VAGUE ROSE BRISÉE

L'Union européenne a compté jusqu'à onze gouvernements sur quinze dirigés par la gauche ou le centre gauche. Mais, depuis 1999, la montée du populisme a précipité le reflux. **p. 18-19**

DES PENSEURS EN PANNE

La crise des social-démocraties est largement une crise des idées. Témoignages de stratèges en Italie, Suède, Grande-Bretagne. **p. 20-21**

ENTRETIEN

Pour Pierre Rosanvallon, le parti des technocrates a supplanté l'ancien parti ouvrier. **p. 22**

Portrait d'une vieille

En rupture avec le communisme, la social-démocratie s'est placée, dès l'origine, sous le signe du pluralisme politique et de la doctrine keynésienne alliant initiative privée et impulsion de l'Etat. Après l'âge d'or des années 1970-1980, incarné par Willy Brandt, Olof Palme et Bruno Kreisky, elle n'a pas su tirer profit de la chute du mur de Berlin

ROGER VIOLLET

25 mai 1913, Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis). Discours de Jean Jaurès.

Histoire d'une idée politique

Ce mouvement s'est bâti dans un esprit de pluralisme et de modération

LA social-démocratie européenne représente des politiques et des organisations qui se sont peu à peu constituées dans les pays de l'Europe du Nord et de l'Europe centrale, à la fin du XIXe siècle. Entre les partis sociaux-démocrates, il y a eu (et il y a encore) des différences de culture et de structure, liées aux réalités nationales, mais leur histoire a été largement commune. Ils sont nés avec et par l'entrecroisement de deux dynamiques politiques : d'une part, la lutte pour le suffrage universel, la démocratie politique, qui en fait des partis démocrates (républicain en France), d'autre part, la critique du capitalisme, de ses injustices et de son irrationalité, qui en a fait initialement des partis ouvriers, d'inspiration marxiste pour la plupart sur le continent – le travaillisme présentant une idéologie composite de tradition religieuse, imprégnée de syndicalisme, avant tout réformiste.

Au fil des débats et des crises qui ont traversé le socialisme européen – notamment la crise « révisionniste » des années 1900 – les partis sociaux-démocrates ont refusé de plus en plus explicitement la révolution violente. Mais, en même temps, ces partis, avec les syndicats qui leur étaient liés, ont transformé peu à peu les sociétés libérales en inscrivant la question sociale en leur cœur.

Avec la grande rupture de 1917, la social-démocratie, en opposition du communisme, a accepté explicitement la démocratie pluraliste. Mais, au contraire du libéralisme, elle a opposé à l'économie de marché la légitimité des revendications sociales, et a privilégié le rôle de l'Etat.

Après 1918, les partis sociaux-démocrates ont été confrontés au défi de gouverner dans des sociétés qui demeuraient capitalistes et, souvent, de participer à des coalitions avec d'autres forces politiques. Mais ils n'étaient pas préparés à des situations où ils ne pouvaient pas mettre en œuvre leur « programme maximum », la socialisation des moyens de production et d'échange. Les premières expériences gouvernementales après 1918 ont été ainsi décevantes. Des réformes ont été mises en œuvre mais, en même temps, les principes de l'économie libérale se sont imposés. Avec les années 1930 et la crise économique mondiale, les difficultés se sont accrues. La progression du fascisme et du nazisme en Europe a détruit plusieurs partis, particulièrement les partis autrichien et allemand. Mais, pourtant, ce fut dans ces années que commença à être définie une politique qui sortit le socialisme européen de ses contradictions pour une longue période. Ce fut en Suède et en Norvège qu'elle fut d'abord appliquée, avant d'influencer toutes les politiques social-démocrates d'après-guerre.

L'idée de base de la social-démocratie moderne fut que la nationalisation des moyens de production et d'échange n'était pas nécessaire pour combattre l'irrationalité et l'injustice du capitalisme. Les gouvernements qui voulaient lutter contre les inégalités, tout en menant des politiques économiques efficaces, pouvaient mettre en œuvre des politiques anticycliques pour maîtriser les fluctuations du marché, stimuler les investissements, développer la protection sociale, accroître le niveau d'éducation, etc. Les travaux de Keynes, qui réconciliaient l'initiative privée et une direction démocratique de l'économie, donnèrent une doctrine économique à la social-démocratie. L'étendue du secteur public a varié selon les pays et la place de l'Etat, puissant en Autriche et en France, important en Angleterre, faible en Suède ou en Allemagne – mais nulle part les entreprises publiques n'ont été des outils de rupture avec le marché.

L'autre dimension de l'expérience politique de la social-démocratie a été l'importance du pluralisme politique et social. La social-démocratie ne nie pas la réalité des conflits dans une société, elle s'est même appuyée sur la reconnaissance d'intérêts constitués, principalement des syndicats et des patronats. Mais elle a pensé que la méthode de résolution des conflits devait passer par le compromis, et a donc mis en œuvre des procédures de négociation entre les différents acteurs de la société.

La social-démocratie historique n'est donc pas seulement une politique, c'est indissociablement une culture politique, qui part du pluralisme social et défend la « modération » politique, et des structures d'organisation pour la négociation et la concertation. Les partis socialistes d'Europe du Sud – dont le parti français – ont connu des expériences quelque peu différentes, ils ont longtemps mis l'accent sur le conflit, jusque dans les années 1970, et conservé plus longtemps qu'en Europe du Nord une forme de révérence vis-à-vis du marxisme. Aujourd'hui, les conditions économiques et politiques ont largement rapproché les partis sociaux-démocrates et socialistes – même si les réalités nationales demeurent.

AU total, les politiques sociales-démocrates ont connu d'importants succès pratiques. Toutes les analyses statistiques dans les années 1950-1970 ont montré que les plus faibles inégalités de revenus, la protection sociale la plus développée, les meilleurs équilibres entre l'emploi, les investissements et les salaires, ont été le fait de pays où la social-démocratie a exercé durablement le pouvoir – sans même parler de la comparaison avec les pays communistes.

Mais, depuis la fin des années 1970, la social-démocratie a rencontré de nouvelles difficultés. Les résultats électoraux ont connu d'importantes fluctuations. La plus connue est la plus récente. Dans les années 1997 et 1998, l'Union européenne a compté onze gouvernements sociaux-démocrates, travaillistes et socialistes sur quinze, et l'on parlait d'une « Europe rose ». En 2002, hormis en Angleterre, toute la social-démocratie européenne est sur la défensive.

Comment expliquer cette situation ? Les causes économiques sont majeures. Elles tiennent, dans une certaine mesure, à des difficultés propres aux politiques mises en œuvre : le coût budgétaire des programmes sociaux, la montée du chômage dans les années 1980-1990, les limites de la politique fiscale, la décentralisation du système de relations professionnelles, qui rend difficile une politique des revenus, etc. Mais ce sont les causes externes qui sont les plus importantes – que l'on résume souvent sous le terme de « mondialisation ». L'autonomisation des marchés financiers, l'entrée dans une société de la connaissance et de l'information, l'accroissement de la compétition internationale, ont modifié les données des « compromis nationaux » de la période antérieure.

Les armes traditionnelles de la politique keynésienne, notamment la politique monétaire, avec le jeu des dévaluations, et la politique budgétaire, avec des déficits importants, ne peuvent plus avoir cours. La mondialisation rend difficile d'être à contre-courant des cycles économiques dominants – comme le gouvernement socialiste français l'a éprouvé en 1982 et 1983. Cela explique que tous les partis sociaux-démocrates et socialistes, à des dates différentes, aient révisé leurs programmes pour demeurer dans le jeu économique national, et aient fait le choix européen pour peser davantage dans la mondialisation.

Mais les évolutions tiennent également aux changements intervenus dans les sociétés et les cultures. La transformation du salariat, avec le déclin de la classe ouvrière traditionnelle, et l'existence de millions d'ouvriers et d'employés qui vivent des conditions de travail faites de précarisation et d'isolement, l'importance des classes moyennes salariées, la place majeure des femmes dans le travail, l'allongement du « moment » de la jeunesse, et, en même temps, le vieillissement, la présence de populations immigrées, la force de l'individualisme, tout cela a fragilisé les structures de représentation traditionnelle mises en place par la social-démocratie. Les syndicats n'ont plus la même homogénéité et ont pris leur autonomie. Les partis sociaux-démocrates et socialistes doivent réunir plusieurs électorats aux intérêts différents et volatils.

> L'accroissement de la compétition internationale a modifié les données des « compromis nationaux »

L'identité de la social-démocratie est devenue ainsi depuis une vingtaine d'années plus politique et beaucoup moins idéologique, sociologique et culturelle. Elle est donc plus fragile, dépendante des résultats de sa politique, nourrissant moins que par le passé un sentiment d'appartenance. Et cela d'autant plus qu'elle doit affronter de nouveaux concurrents, les partis verts, qui défendent des valeurs post-matérialistes et ont une influence dans les nouvelles générations urbaines, les partis populistes, qui attirent des catégories populaires inquiètes.

Ce sont bien les fondements des « compromis sociaux-démocrates » qui sont à repenser dans un nouvel âge du capitalisme. Tous les partis en ont fait le constat et ont remis sur le métier leurs programmes et tentent d'adapter leurs structures. Mais le débat n'est pas clos. Plusieurs tendances se confrontent, quels que soient les partis, avec des influences respectives plus ou moins fortes. Tony Blair et le « New Labour » incarnent un pôle résumé trop simplement sous la notion de « social-libéralisme », qui propose certes une synthèse nouvelle avec le libéralisme, mais entend répondre aussi au désir d'ordre et de repères des classes populaires. Il y a également une « vieille gauche » dans les partis socialistes et sociaux-démocrates, proche des courants les plus critiques du capitalisme mondialisé, qui privilégie les dépenses publiques, une réglementation stricte imposée au secteur privé, une méfiance vis-à-vis de l'Union européenne telle qu'elle se construit. Lionel Jospin et son gouvernement, pendant cinq années, ont tenté de mettre en œuvre un « socialisme moderne » d'inspiration néo-keynésienne, voulant rénover plus que dépasser la social-démocratie européenne.

Ces oppositions ne sont sans doute pas satisfaisantes tant les problèmes ne se résument pas simplement. Le sens final de la rénovation de la social-démocratie européenne est encore à déterminer. Sa force est de représenter partout les partis d'alternance face aux conservateurs et aux libéraux. Sa faiblesse est d'avoir perdu la capacité de définir un projet authentiquement collectif dans les années récentes. A elle d'en marquer aujourd'hui la volonté.

Alain Bergounioux
historien, secrétaire national à la communication du Parti socialiste

★ ***L'Utopie à l'épreuve, Histoire du socialisme européen***, d'Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, Paris, Fallois, 1997.

famille recomposée

Les mousquetaires des «vingt glorieuses»

Willy Brandt, Olof Palme, Bruno Kreisky et François Mitterrand ont présidé aux succès des années 1970-1980, avant la chute du mur de Berlin

COMME les trois mousquetaires, ils sont quatre : Willy Brandt, Olof Palme, Bruno Kreisky et François Mitterrand. A ce quatuor s'ajoutent, selon les moments, le Portugais Mario Soares, l'Italien Bettino Craxi et le plus jeune de la bande appelé à un grand avenir, l'Espagnol Felipe Gonzalez. Ce n'est pas à proprement parler l'âge d'or de la social-démocratie. Le terme est plutôt appliqué aux premières années de l'après-guerre quand, sous l'impulsion des travaillistes britanniques et des sociaux-démocrates suédois qui les avaient devancés, l'Etat-providence se répandait dans toute l'Europe. Mais ces décennies 1970-1980 sont une sorte de « vingt glorieuses ». La social-démocratie est dominée par de fortes personnalités, qui, au pouvoir ou dans l'opposition, marquent de leur empreinte la politique européenne.

Les quatre mousquetaires sont loin d'entretenir des relations idylliques. Dans le groupe, François Mitterrand fait figure de pièce rapportée. Bien que n'appartenant pas à la même génération, Palme, Brandt et Kreisky sont liés par une forme de solidarité scandinave. Les deux derniers ont passé le temps du national-socialisme en exil en Norvège, puis en Suède. Mitterrand est un nouveau venu dans le monde du socialisme démocratique auquel ne le rattachent ni son itinéraire politique ni ses alliances du moment. Pourtant, un an après le congrès d'Epinay fondant le nouveau Parti socialiste sur les décombres de la SFIO, il est élu au congrès de Vienne, en 1972, vice-président d'une Internationale socialiste qui reprend des couleurs.

Le programme commun signé avec le Parti communiste rend les socialistes français suspects aux yeux de leurs camarades sociaux-démocrates. Les plus critiques sont les Britanniques – Harold Wilson déteste Mitterrand – les Allemands, bien que Brandt n'ait pas les mêmes réticences qu'Helmut Schmidt, et les Espagnols. Felipe Gonzalez a été élu à la tête du PSOE en 1974 lors d'un congrès tenu dans la banlieue parisienne, à Suresnes, mais il est plus influencé par la social-démocratie allemande que par le socialisme à la française. Il supporte mal le paternalisme du PS à son égard et son insistance à le pousser dans une alliance avec le très eurocommuniste PC espagnol. Arrivé au pouvoir, Felipe Gonzalez continuera à critiquer *« l'archaïsme »* du PS et à se faire le chantre de la *« modernisation »* social-démocrate. Les rapports avec les communistes ne sont pas la seule pierre d'achoppement au sein de l'Internationale socialiste. D'ailleurs, dès le congrès de Vienne, une semaine après la signature du Programme commun, Mitterrand explique qu'il n'embrasse le PCF que pour mieux l'étouffer. Mais, au moins jusqu'à la victoire de 1981, le PS se réclame toujours officiellement du marxisme, prône la rupture avec le capitalisme et mise sur les nationalisations pour *« changer la vie »*.

Dans le but de renforcer sa position face à la social-démocratie nordique, Mitterrand a conçu le projet de rassembler les socialistes du Sud, tout en rejetant l'idée, avancée par certains au congrès d'Epinay, de créer une nouvelle Internationale. Dans sa propriété de Latché ou à Paris, il réunit, avec un succès inégal selon les années, les chefs des partis portugais, espagnol, grec, italien... *« Une réunion d'amis, une confrontation d'expérience, un débat d'idées »*, disait-il. La rupture de l'Union de la gauche en 1977, la défaite des sociaux-démocrates suédois la même année, après quarante-quatre ans de pouvoir ininterrompu, changent quelque peu la donne. La formule d'un collaborateur de François Mitterrand est peut-être toujours valable – *« Les socialistes suédois exercent un pouvoir qu'ils ne théorisent pas, nous théorisons un pouvoir que nous n'exerçons pas »* –, mais les divergences paraissent moins tranchées.

DANS le même temps, François Mitterrand et Willy Brandt nouent des relations personnelles plus chaleureuses que les liens officiels entre leurs deux partis. Quelque temps avant l'élection présidentielle de 1981, le premier secrétaire du PS et l'ancien chancelier entreprennent un voyage qui les mène notamment en RDA sur les traces du jeune Mitterrand de la seconde guerre mondiale, évadé d'un camp de prisonniers.

Brandt, Kreisky, Palme poursuivent une discussion théorico-politique sur les rapports entre *« les réalisations pratiques et l'orientation fondamentale »* du programme de leurs partis. Cette réflexion a donné lieu, au début des années 1970, à un échange de lettres entre les trois dirigeants, publié en français en 1977 (*La Social-Démocratie et l'Avenir,* Gallimard). Les thèmes qui domineront les années suivantes sont déjà présents : rôle de la violence, désarmement, modernisation industrielle, sécurité, écologie, etc. Brandt écrit : *« J'estime que nous devrions abandonner le rêve d'une société future qui serait totalement autre et dont les hommes seraient totalement différents de ceux qui les ont précédés hier et aujourd'hui. Nous devons nous habituer à vivre avec ce doute quant à l'avenir, car c'est un doute fécond. Nous devons renoncer à la quête d'une vérité et apprendre à vivre avec les vérités. »*

La social-démocratie européenne n'est pourtant pas préparée au tremblement de terre de 1989. La chute du mur de Berlin, la réunification allemande, l'effondrement du communisme la déconcertent, après une première réaction triomphaliste. Dans sa querelle avec la IIIe Internationale, le socialisme démocratique se trouve justifié. La « mauvaise branche » du socialisme ayant fait faillite, la « bonne » devrait d'autant plus prospérer. C'est une illusion ; ce n'est pas le socialisme démocratique qui profite du discrédit du socialisme totalitaire, mais l'ultralibéralisme. Même les succès électoraux des sociaux-démocrates, qui, à la fin des années 1990, sont présents dans onze des quinze gouvernements de l'Union européenne et parfois les dirigent, ne changent rien à ce constat. Ni les vieilles recettes du socialisme « sudiste », ni les accommodements de la social-démocratie ne permettent de relever les nouveaux défis. Les patriarches de la IIe Internationale sont morts ; le « jeune » Gonzalez a été victime de l'usure du pouvoir. Le champ est libre pour la *« troisième voie »* à la mode blairiste, bien qu'elle rencontre encore des pôles de résistance chez les socialistes français, comme si l'histoire des années 1970 se répétait. Ce n'est pas la première fois que cette expression fait florès. Depuis la rupture entre les continuateurs de l'Internationale socialiste et les émules des bolcheviks dans les années 1920, elle est périodiquement revenue, d'abord comme projet alternatif à la fois au communisme et au capitalisme, aujourd'hui comme compromis entre les impasses de l'Etat-providence et les rigueurs de la mondialisation libérale.

Daniel Vernet

J. H. DARCHINGER

Août 1981, Nogaro (Gers). Willy Brandt s'entretient avec François Mitterrand.

La fuite des travailleurs

Pour reconquérir les « petites gens », les partis sociaux-démocrates doivent commencer par prendre leurs craintes au sérieux

QUAND, entre 1989 et 1991, les régimes d'Europe orientale se sont effondrés, il y a eu alors non pas un seul, mais deux *« vainqueurs de l'Histoire »*, un vainqueur général et un vainqueur particulier. Si l'on considère les sytèmes politiques, la démocratie, le pluralisme, l'économie de marché ont triomphé. En un mot, l'Occident. Toutefois, la victoire pacifique de l'Occident sur l'Est a mis fin parallèlement à un conflit séculaire à l'intérieur de la gauche européenne. L'aile révolutionnaire et dictatoriale du vieux mouvement ouvrier marxiste avait échoué sur toute la ligne, alors que les héritiers réformistes et démocrates de Marx pouvaient se sentir confortés par l'Histoire. Des anciens partis communistes d'Europe de l'Ouest et de l'Est, seuls ceux qui se sont plus ou moins « social-démocratisés » continuent de jouer un rôle.

Dans la décennie qui a précédé le changement d'époque, le politologue britannique d'origine allemande Ralf Dahrendorf avait annoncé *« la fin du siècle social-démocrate »*. Son argumentation avait des tonalités dialectiques : les sociaux-démocrates avaient réalisé tant de leurs réformes qu'ils avaient, pour l'essentiel, épuisé leur ordre du jour. De toute évidence, les électeurs n'étaient pas de cet avis. Alors que le XXe siècle touchait à sa fin, les sociaux-démocrates participaient au pouvoir presque partout en Europe occidentale. Mais, depuis, le vent a tourné. Les défaites ont succédé aux défaites, les alternances aux alternances : les partis conservateurs et populistes de droite ont remporté des succès spectaculaires. Les partis sociaux-démocrates (y compris ceux qui se nomment *« socialistes »*) se sont retrouvés sur la défensive.

Parmi les électeurs qui, au cours des dernières années, sont passés de gauche à droite se trouvent de toute évidence beaucoup de travailleurs. L'ancien prolétariat, jadis clientèle classique des sociaux-démocrates et des communistes, a fondu et se considère souvent comme le véritable perdant de la modernisation, que nous appelons mondialisation. Moins la communication, la production, le marché du travail respectent les frontières étatiques, plus la tentation du protectionnisme, du repli national et du rejet de ce qui est vécu comme l'invasion par l'étranger augmente. C'est le terreau dont les populistes ont besoin pour réussir.

Les partis sociaux-démocrates ne sont plus des partis de travailleurs. Mais les travailleurs forment encore une part importante de leur électorat et ils jouent un grand rôle dans la conscience de ces partis. Le défi est donc particulièrement grand pour les sociaux-démocrates quand les slogans populistes trouvent un écho auprès des travailleurs et autres « petites gens ». Les partis sociaux-démocrates doivent, de toute évidence, prendre au sérieux les peurs de leurs propres partisans et trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur les valeurs supposées garantir la cohésion et l'identité de la société. Toutefois, il y a quelque chose que la social-démocratie ne peut pas se permettre : elle ne doit pas donner aux questions d'aujourd'hui les réponses d'hier. Il n'existe pas plus de billet de retour vers le parti ouvrier à l'ancienne que de billet de retour vers l'Etat-nation et la monnaie nationale.

Une social-démocratie qui voudrait reprendre l'offensive doit libérer son plus vieux postulat, la justice sociale, des scories du passé, afin d'être en phase avec le présent et l'avenir. La question de savoir ce que signifie aujourd'hui la justice sociale conduit à une remise en cause douloureuse des anciennes formules et des acquis dépassés. Ce n'est pas seulement vrai dans le cadre national ou européen ; cela vaut dans le monde entier. Le débat sur la mondialisation est un combat pour un ordre économique mondial plus juste. La social-démocratie européenne serait bien inspirée de se mettre d'accord sur une position commune et de la présenter tous azimuts de manière offensive.

Une social-démocratie européenne digne de ce nom a besoin d'autres piliers communs. Elle doit avoir une vision claire du processus d'intégration et de ses objectifs. Elle doit elle-même s'européaniser, afin de faire naître une opinion publique européenne dont dépend la viabilité d'une Constitution européenne. La social-démocratie doit avoir conscience de ce qu'est une identité européenne qui ne prendrait pas la place des identités nationales mais qui les ferait siennes et les dépasserait. Ce n'est qu'en tant que parti européen que les sociaux-démocrates peuvent remettre à leur place les mouvements rétrogrades. Développer une vision de l'Europe orientée vers les idéaux de liberté, de justice, d'équité et de solidarité : qu'est-ce qui, mieux qu'un tel projet, pourrait rassembler les partis sociaux-démocrates de l'Union européenne ?

Heinrich August Winckler
professeur d'histoire contemporaine à l'Université Humboldt de Berlin

Flux et reflux

Après ses succès en Grande-Bretagne, en Allemagne et en France à la fin de la décennie 1990, la gauche européenne est restée prisonnière des logiques nationales

Les rendez-vous manqués

Incapables de sortir de leurs modèles nationaux, les dirigeants de la gauche n'ont pas développé de vision commune

TONY BLAIR sera-t-il en septembre le dernier survivant, avec le Finlandais Paavo Lipponen et le Grec Costas Simitis, de cette vague rose qui a dominé l'Europe de la fin de la décennie 1990, sans que la gauche européenne ne parvienne à saisir la chance qui s'offrait à elle d'imprimer durablement sa marque à l'Union européenne ? Après l'échec brutal de Lionel Jospin à l'élection présidentielle française, Gerhard Schröder, le chancelier allemand, dispose encore de quatre mois pour convaincre ses électeurs de reconduire la coalition qu'il a formé après sa victoire de 1998 avec les Verts de Joschka Fischer. Pour lui aussi, la campagne s'annonce plus dure que prévu face à un adversaire chrétien-social, le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, dont on pouvait penser au départ qu'il serait gêné, notamment en Allemagne du Nord, par sa réputation de catholique conservateur rigide.

L'élection de Tony Blair, dont le nouveau travaillisme mettait fin à la longue période de thatchérisme qui avait fini par couper la Grande-Bretagne du continent, est, en 1997, un grand soulagement pour toute l'Europe. Le nouveau chef de gouvernement arrive tout auréolé de sa promesse de redonner un rôle au royaume sur la scène européenne. Mais il est surtout porteur d'un projet de renouvellement socialiste, conceptualisé sous le nom de *« troisième voie »* par le politologue anglais Anthony Giddens, qui relance le débat de la gauche européenne sur sa réponse au libéralisme ambiant, sur son adaptation à la modernité, à la mondialisation.

Le retour inattendu des socialistes français au pouvoir, peu de temps après, en juin 1998, aurait pu être le point de départ d'une période féconde pour cette gauche européenne. Mais les promesses de Lionel Jospin, la mise en œuvre par son gouvernement d'une politique très interventionniste pour tenter de relancer la croissance et l'emploi en France, notamment avec les 35 heures, sont trop contraires aux nouvelles conceptions londoniennes. Dès le lendemain de la victoire du PS en France, le sommet des socialistes européens, à Malmöe, où Lionel Jospin et Tony Blair eurent une brève rencontre, inaugure entre les deux pôles du socialisme une confrontation que la gauche européenne ne parviendra pas à exploiter suffisamment vite à son profit.

En dépit de la progression de l'intégration européenne, les Européens, à gauche ou à droite, sont encore bien incapables de poursuivre une telle confrontation idéologique, même entre partis du même bord, sans que celle-ci ne déborde sur des enjeux de pouvoirs nationaux. Le Parti des socialistes européens est une structure de coordination beaucoup trop vague, qui n'est capable que d'orchestrer des grand-messes consensuelles où l'on évite les débats qui fâchent. Lionel Jospin et les socialistes français ont eu d'autant plus de mal à échapper à cette logique nationale que, accusés un peu partout en Europe de mener une politique à contre-courant, trop rigide face aux nouvelles réalités économiques, ils se retrouvent enfermés dans leur posture et sur la défensive.

L'arrivée au pouvoir, à leur tour, des sociaux-démocrates allemands, en octobre 1988, leur avait brièvement laissé l'espoir de sortir de leur isolement. Oskar Lafontaine, qui présidait alors le SPD et les connaissait bien, partageait une bonne partie de leurs conceptions en matière de régulation économique. Mais il est écarté par le chancelier Gerhard Schröder. Les conceptions britanniques avaient, depuis longtemps, séduit nombre d'intellectuels allemands. Bodo Hombach, l'un des conseillers du chancelier, s'était inspiré de la « troisième voie » de Tony Blair pour conceptualiser à son tour un *« nouveau centre »*, opposant à la droite au pouvoir l'idée d'une modernité échappant aux clivages traditionnels entre la droite et la gauche. Gerhard Schröder, que le SPD, plus traditionaliste, avait choisi à contre-cœur comme candidat à la chancellerie, avait l'intuition d'une société allemande qui, huit ans après la chute du Mur, cherchait le changement sans être encore trop sûre d'elle-même. Il fut aidé par les Verts. Leur leader, Joschka Fischer, devenu vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, lui apportait la caution des soixante-huitards allemands et celle d'un Européen convaincu.

> « Notre approche est différente de celle qui apparaît dans le manifeste de nos amis Tony Blair et Gerhard Schröder » **LIONEL JOSPIN, AOÛT 1999**

« Quand je vais à Londres, j'ai l'impression de quelque chose à apprendre, pas à Paris », résumait récemment un responsable social-démocrate venu observer la campagne électorale française. Cette proximité avec Londres imprègne encore très fortement l'entourage du chancelier. Elle a pourtant souvent été un poids pour Gerhard Schröder, qui se heurte à beaucoup de résistance de son parti, des syndicats, pour accélérer le rythme des réformes nécessaires afin de rendre le système économique allemand et social plus flexible. Il s'est trouvé en porte à faux avec Lionel Jospin, dont il ne comprenait pas la politique. La signature au printemps 2002 d'un document Blair-Schröder sur les réformes a achevé pour longtemps de séparer les deux hommes. *« Nous ne faisons pas du "social-libéralisme". Notre approche est différente de celle qui apparaît dans le manifeste de nos amis Tony Blair et Gerhard Schröder. Nous sommes une gauche de renouvellement rassemblée autour d'un socialisme moderne »*, proclamait le premier ministre français à La Rochelle, à l'université d'été du Parti socialiste, en août 1999.

Les Français se défendent en soupçonnant Berlin de vouloir supplanter un axe Berlin-Londres à la traditionnelle amitié franco-allemande. C'est sans compter sur la difficulté pour Tony Blair, qui ne parvient pas à sortir son pays de son euroscepticisme, de donner la mesure de ses ambitions européennes. Le chancelier est lui même trop prisonnier du modèle allemand. Dans les négociations européennes, l'Allemagne, qui affronte la France sur l'agriculture, les réformes institutionnelles, se retrouve malgré tout du même bord face à ceux qui poussent pour des réformes de structures ; les travaillistes britanniques n'ont d'autre choix que de chercher appui auprès des droites libérales au pouvoir en Espagne, en Italie, semant la confusion.

Partout, et même en France, les idées de Tony Blair, qui affirme vouloir rénover l'Etat-providence et non le détruire, animent cependant le débat sur la manière dont la gauche doit repenser ses conceptions politiques. Mais, avec des nuances diverses, ses dirigeants, incapables de sortir de leurs modèles nationaux, de développer une véritable vision commune européenne, hésitent, séduits par l'idée de réforme mais n'osant l'avouer trop ouvertement.

LA gauche, qui dirige alors onze des quinze gouvernements européens, se laisse porter par la reprise, inconsciente de pesanteurs qui apparaissent de plus en plus anachroniques. La victoire du populiste Jörg Haider en Autriche, arrivé en deuxième position aux élections de décembre 1999, et qui peut former un gouvernement de coalition avec la droite traditionnelle, est un coup de semonce tellement assourdissant que personne ne l'entendra. Il annonce la victoire en Italie de Silvio Berlusconi, dont les alliés de la ligue du nord prêchent sur le même terrain que Jörg Haider, et qui chassent du pouvoir une gauche italienne trop divisée pour assumer les réformes que dans sa grande majorité elle prône.

La gauche européenne de pouvoir n'a pas été à la hauteur des grands enjeux européens que beaucoup de ses dirigeants pressentaient pourtant. Tony Blair s'est trop laissé guidé par ses problèmes domestiques pour apparaître comme un vrai recours ailleurs que chez lui. Seul dirigeant de gauche a être réélu triomphalement, en 2001, il est aujourd'hui, après la défaite de la gauche au Danemark, au Portugal, aux Pays-Bas, après l'échec de Lionel Jospin, davantage un rempart face à la montée des populismes qu'en position de jouer le rôle de leader européen auquel il aurait pu aspirer.

Henri de Bresson

LE PARLEMENT EUROPÉEN À LA VEILLE ... ...ET AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS DE 1999

La répartition par groupes politiques des députés européens

En nombre de députés

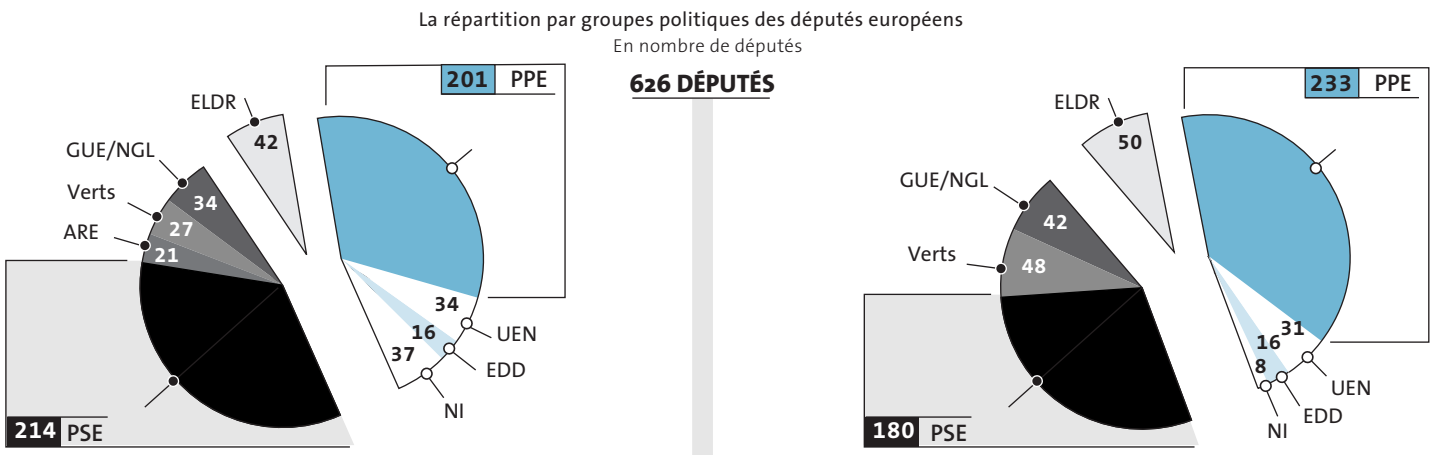

Les groupes politiques

PPE-DE : Parti populaire européen (démocrates-chrétiens) et démocrates européens - **PSE** : Parti socialiste européen - **ELDR** : Parti européen des libéraux démocrates et réformateurs - **GUE/NLG** : gauche unitaire européenne/gauche verte nordique - **UEN** : Union pour l'Europe des nations - **EDD** : groupe pour l'Europe des démocraties et des différences - **NI** : non inscrits

La recomposition des groupes politiques donne une assemblée plus à droite que la précédente. Les socialistes cessent de constituer le premier groupe, avec 34 députés de moins. Le Parti populaire européen leur prend la première place, avec 32 élus de plus.

L'absence d'un porteur de flambeau

Dépourvue de leader, la social-démocratie européenne peine à promouvoir de nouvelles idées politiques

CE fut la première alerte, sévère mais vaine. Le 13 juin 1999, loin de conquérir la majorité qu'elle escomptait au Parlement européen, le groupe socialiste perdait 34 sièges, passant de 214 à 180. Il y a trois ans, pourtant, on parlait d'*« Europe rose »*. Sur les quinze gouvernements de l'Union européenne, onze se situaient alors à gauche ou au centre gauche. Sept gouvernements étaient dirigés par des socialistes ou des sociaux-démocrates – Allemagne, Danemark, France, Grèce, Portugal, Royaume-Uni, Suède – deux étaient des coalitions avec le centre (Italie, Pays-Bas) et deux autres des « grandes coalitions » avec les conservateurs (Autriche, Finlande). Les socialistes participant à des gouvernements de centre gauche en Belgique et au Luxembourg, seules l'Espagne et l'Irlande étaient en dehors de l'*« Europe rose »*.

En dépit des bouleversements de l'économie mondiale, de la mondialisation, de la recomposition du capitalisme, et au prix de concessions aux idées libérales dominantes et d'une remise en cause plus ou moins assumée de l'Etat-Providence, la social-démocratie connaissait un nouvel âge d'or en Europe.

« Les expériences sociales-démocrates, expliquait Jacques Delors au début des années 1980, *sont fondées sur un double compromis : celui entre le capital et le travail, d'une part, celui entre l'Etat et le marché, d'autre part. »* Au risque de paraître arrogant, ce compromis, fondé sur la réhabilitation de la politique et un *« nouvel équilibre »* entre l'Etat et le marché, avait été affiché, le 27 mai 1999 à Paris, par un grand meeting avec six premiers ministres socialistes, dont Tony Blair, Gerhard Schröder et Lionel Jospin. Mais peu après l'alerte, ignorée, du 13 juin, les cartes du château s'effondraient l'une après l'autre : en Autriche, en Italie, au Danemark, au Portugal, en France, aux Pays-Bas.

Hier triomphante, l'*« Europe rose »* est aujourd'hui évanescente. Seuls cinq Etats de l'Union européenne sont désormais à direction social-démocrate : la Suède, la Finlande, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Grèce. En Belgique, les socialistes participent encore à un gouvernement de centre gauche. *« On avait tous gagné ensemble, maintenant, on perd tous ensemble »*, observe Jean Asselborn, président du Parti ouvrier socialiste luxembourgeois. *« C'est un champ de ruines »*, ajoute-t-il.

Le 17 mai, à Prague, le Parti des socialistes européens (PSE), qui, créé en 1992 et présidé par le Britannique Robin Cook, très pro-européen, réunit 21 partis de l'Union, s'est penché sur la montée du populisme et le recul de la social-démocratie. Les leaders se sont retrouvés sur un diagnostic commun : *« échec à promouvoir de nouvelles idées politiques »* ; incapacité, là où ils ont eu une *« bonne gestion »* de l'économie, à faire profiter les couches les plus défavorisées de la croissance ; propension à être *« technocratiques et arrogants »* au lieu d'être *« clairs et directs »* ; peur de la mondialisation et montée de la xénophobie qui ont d'autant plus nourri *« les sentiments anti-européens »* que les sociaux-démocrates européens ont été incapables de délivrer un message sur *« l'Europe sociale »*.

La montée du populisme est bien identifiée à *« un problème commun à l'Europe »*. La gestion gouvernementale ramène à un pragmatisme de bon aloi et les différences idéologiques disparaissent entre la gauche et la droite. *« On dit que la droite ne veut plus être à droite, mais la gauche veut-elle encore être à gauche ? »*, interroge M. Asselborn, frappé par les connivences entre la droite républicaine et sa frange extrémiste.

Sous couvert d'anonymat, un socialiste français dresse un parallèle entre le *« séisme »* du 21 avril en France et la défaite du social-démocrate Wim Kok, victime aussi de la montée de l'extrême droite aux Pays-Bas. *« Wim Kok,* raconte-t-il, *était un leader respecté, comme Jospin, un ancien syndicaliste qui pratiquait le consensus avec les syndicats. Il avait un bon bilan et avait fait du ministre de l'économie son successeur. Mais il a pratiqué une politique de privatisations et de dérégulation du marché du travail au point qu'on ne le distinguait plus d'un libéral raisonnable. Il n'y a plus de visibilité. »*

Faute d'avoir pratiqué son aggiornamento, après la chute du mur de Berlin où elle avait constaté avec surprise qu'elle était toujours là, d'avoir réfléchi à la réforme de l'Etat ou au rôle des services publics, la social-démocratie européenne a cessé de se distinguer. Ses politiques ont réduit le chômage mais sans s'attaquer vraiment aux inégalités sociales. *« A Prague,* explique Henri Nallet, secrétaire national du PS à l'international, *j'ai posé la question : on était 11 en 1997, 5 en 2002, qu'est-ce qu'on fait ? Ne faut-il pas faire du PSE un vrai parti composé de sections nationales. On m'a applaudi poliment mais c'est comme si je m'étais adressé à un mur. »* A *« problème commun »*, *« solutions nationales spécifiques »*, répond le PSE.

L'Europe politique et sociale peine à avancer et elle n'est même plus *« le plus petit dénominateur commun »*. Le modèle européen est en panne. Et M. Asselborn regrette aussi l'absence de *« leader pour la social-démocratie européenne »*, comme naguère Willy Brandt. M. Jospin s'est éloigné. M. Blair est *« ailleurs »* et M. Schröder ne s'intéresse qu'à l'Allemagne. Il n'y a plus de porteur de flambeau.

Michel Noblecourt

de la vague rose

Stratégies variables au Parlement européen

Les sociaux-démocrates nouent des alliances opportunistes en fonction des thèmes discutés

LA vague bleue qui déferle aujourd'hui sur l'Europe risque de déstabiliser un peu plus les sociaux-démocrates du Parlement européen, qui, manifestement, n'ont pas encore trouvé leurs marques depuis les élections européennes de juin 1999. Signe de cette confusion ? Lors de la session plénière de mai, à Strasbourg, ils n'ont même pas tenté d'empêcher la tenue d'un débat sur l'immigration, qui se présentait pourtant comme une séance de règlement de comptes.

C'est le gouvernement conservateur espagnol de José Maria Aznar, dont le pays préside l'Union jusqu'au 30 juin, qui avait réclamé cet échange de vues. Il a été accepté par la droite, majoritaire au Parlement, et organisé juste après l'élection présidentielle française et l'assassinat du leader populiste néerlandais Pim Fortuyn. Depuis Madrid, M. Aznar a expliqué que *« la gauche fuit la réalité en matière d'immigration »*, et que son *« échec »* incite les électeurs à adopter des positions extrêmes dans plusieurs pays.

Cette accusation a été reçue cinq sur cinq à Strasbourg, où, pourtant, les socialistes n'ont pas pris la peine de répliquer de manière indignée. Il faut dire qu'ils n'ont pas reçu le soutien de ceux qui, d'habitude, les épaulent : le Britannique Graham Watson, président des libéraux, a expliqué au contraire que *« la montée de la xénophobie en France et aux Pays-Bas montre ce qui se passe lorsque les gouvernements échouent à relever le défi de l'immigration »*.

Désormais, les députés sociaux-démocrates vont devoir affronter une droite sûre d'elle-même, puisqu'elle gouverne dans onze pays sur quinze, alors que la situation inverse prévalait au lendemain des élections européennes de juin 1999. *« Ce climat nouveau devrait les inciter à réfléchir aux alliances qu'ils doivent nouer au sein du Parlement »*, estime le député français Olivier Duhamel, en déplorant qu'ils n'aient *« pas de stratégie »*.

Les élections du 13 juin 1999 ont profondément bouleversé l'équilibre des forces du Parlement européen. Pour la première fois depuis 1976, le groupe des socialistes est devenu le deuxième de l'Assemblée, en raison de la déroute des travaillistes britanniques, liée à l'introduction de la proportionnelle, et du recul des sociaux-démocrates allemands. C'est le groupe du Parti populaire européen (PPE), qui est devenu le plus important, numériquement, avec 233 députés, contre 180 aux socialistes.

« Il y a eu plus qu'une inversion du rapport de forces », analyse Enrique Baron Crespo, le président espagnol du groupe socialiste : *« Le PPE a changé de nature*, affirme-t-il. *Ce groupe, qui était essentiellement composé de démocrates-chrétiens, fédéralistes et attachés au modèle social européen (Etat-providence et dialogue social), s'est transformé, avec l'arrivée de Forza Italia, le parti de Berlusconi, et la multiplication par deux du nombre des conservateurs britanniques. La tendance démocrate-chrétienne est contrebalancée par une ligne europhobique, nationaliste et libérale. »*

Face à cette nouvelle donne, les socialistes se sont demandés s'ils pouvaient continuer de s'allier au PPE, comme ils l'avaient fait par le passé. Depuis des années, ces deux grands groupes cogèrent le Parlement européen, parce qu'aucun, à lui seul, n'est assez puissant, ni pour imposer un ordre du jour, ni, surtout, pour réunir la majorité nécessaire à l'adoption des lois. Les traités écrits par les chefs d'Etat et de gouvernement imposent en effet une majorité de 314 voix sur 626. Sachant qu'une centaine de députés manquent toujours à l'appel, c'est quasiment 60 % des suffrages qu'il faut réunir pour faire passer une directive ou un règlement. Le Parti socialiste européen (PSE) et le PPE ont donc tenté de trouver des compromis, afin que leur institution puisse adopter ses textes et, ainsi, affirmer, face au Conseil de l'Union européenne, une existence difficilement conquise. Ce partage du pouvoir s'est accompagné d'un partage du perchoir. Droite et gauche ont gouverné en alternance pendant des demi-législatures, indépendamment des résultats du suffrage universel. En 1999, les socialistes viennent de perdre les élections, mais ils réclament néanmoins la présidence de l'Assemblée, revenue précédemment à un conservateur. Le PPE refuse : il a scellé un accord avec le petit groupe des libéraux, afin que ce dernier lui apporte les voix nécessaires pour faire élire la Française Nicole Fontaine (UDF). En 2002, le PPE a renvoyé l'ascenseur au libéral irlandais Pat Cox. A chacune de ces échéances, les socialistes ont paru déroutés : en 1999, ils ont tenté d'imposer un ténor de la politique, le Portugais Mario Soares, bien qu'il ne connaisse pas la *« maison »*. En 2002, ils ont délibérément présenté un parlementaire chevronné, le Britannique David Martin, totalement inconnu hors les murs.

> Droite et gauche ont gouverné en alternance pendant des demi-législatures, indépendamment des résultats du suffrage universel

La cogestion PSE-PPE impose des compromis incessants, et rend illisible la lecture politique des décisions du Parlement. Elle a été critiquée par la gauche du PSE qui, dans une réponse à un questionnaire interne, en 2000, a réclamé une alliance avec les Verts et la GUE (gauche unitaire européenne, d'obédience communiste). Cette aile gauche, toutefois, n'est pas majoritaire au sein d'un groupe dominé par l'idéologie *« new labour »*. Elle est principalement composée des Français, mais aussi de quelques Anglais, de Portugais et de Grecs du Pasok. En font partie le Britannique Glyn Ford et le Français Harlem Désir, qui militent pour la taxe Tobin, Brian Simpson, représentant de la vieille garde du Labour anglais, qui a réussi à retarder la libéralisation de la poste, ou son compatriote Ery Mc Nally, qui veut à la fois briser les monopoles comme EDF, et maintenir le service public.

Les socialistes n'ont pas donné suite aux propositions d'alliances faites par les Verts, pour l'élection du président du perchoir. *« Les socialistes et les Verts ont des rapports d'amour-haine »*, admet M. Baron Crespo : la personnalité de Daniel Cohn-Bendit, élu allemand, devenu le président de ce groupe, agace beaucoup les socialistes, qui le jugent *« trop médiatique »*, voire *« opportuniste »*. La collaboration ne semble guère plus simple avec la GUE, très éclatée.

Les socialistes ont constaté, petit à petit, qu'il leur faudrait nouer des alliances à géométrie variable, en fonction des matières concernées. Sur les questions d'asile ou d'immigration, ils peuvent battre le PPE, très droitier, grâce au soutien de la GUE, des Verts et des libéraux. Sur les questions économiques, ils sont opposés aux ultralibéraux, mais ils peuvent nouer des alliances avec les démocrates-chrétiens regroupés dans un « sous-groupe », « Schuman ». Sur les questions éthiques, ils savent que les Allemands ne votent plus comme le reste du groupe : *« Le poids de notre histoire nous incite à une très grande prudence »*, indique l'Allemande Evelyne Gebhardt, qui s'allie dans ce cas aux PPE les plus conservateurs et aux Verts.

Sur les questions d'actualité politique, telles que les interpellations du Conseil pendant les sessions plénières ou le choix des sujets devant faire l'objet de résolutions, la ligne du groupe n'est absolument pas claire. *« Les socialistes essaient d'abord de se mettre d'accord avec le PPE, et quand ça ne marche pas, ils se tournent vers nous »*, affirme M. Cohn-Bendit, qui se souvient par exemple avec irritation de l'attribution du dernier prix Sakharov. Les Verts et la GUE voulaient l'offrir à un Palestinien et une Israélienne qui militent pour la paix. Les deux grands groupes ont décidé de l'attribuer à un archevêque angolais... ce qui diluait le message que le Parlement aurait pu envoyer au Proche-Orient.

Rafaële Rivais

LA COULEUR POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

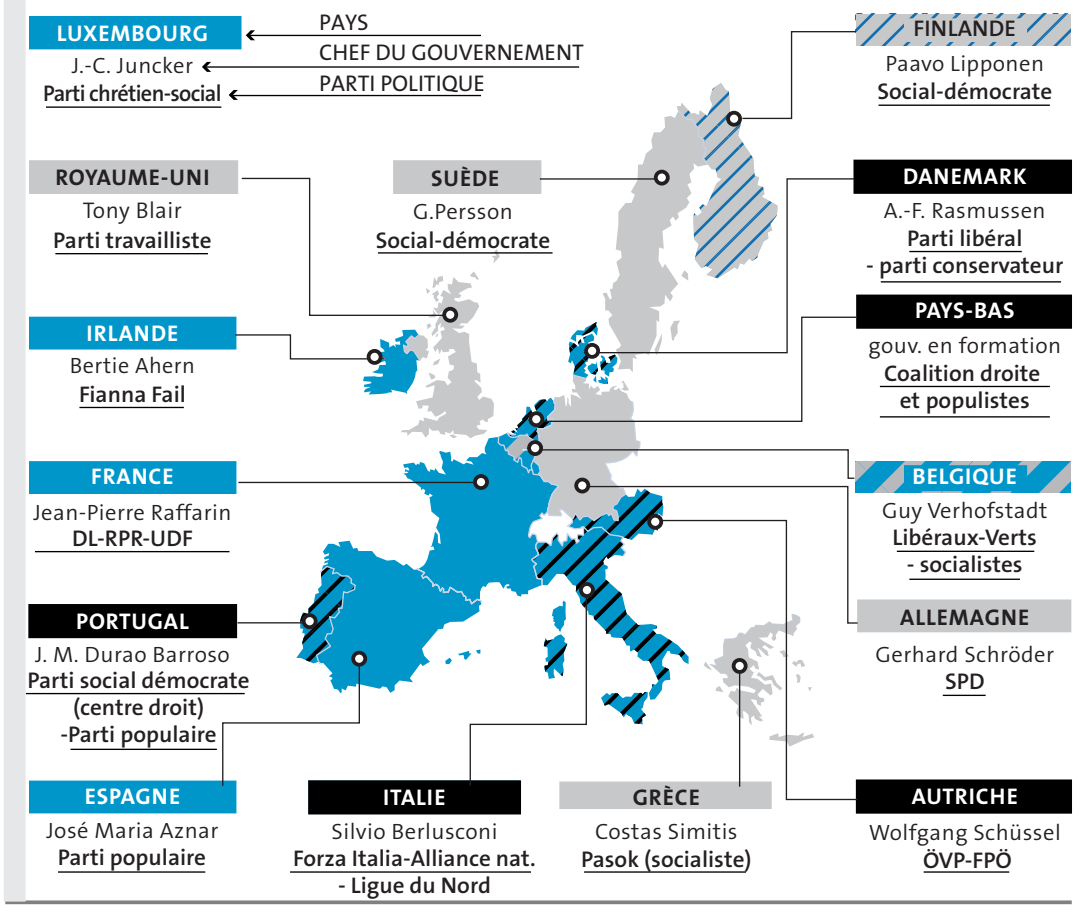

Désaffection danoise

UNE crise ?, répète Peter Mortensen. *Non, je crois que nous avons plutôt un problème avec ce que l'avenir nous réserve, une peur diffuse installée chez les Danois à propos de l'immigration, de la globalisation et de cette grande Europe. »* A 54 ans, ce responsable régional de la puissante confédération syndicale LO résume assez bien le sentiment partagé par de nombreux militants de gauche encore sous le choc des élections législatives du mois de novembre 2001. Pour la première fois depuis 1920, les urnes ont détrôné le Parti social-démocrate (SD) de la première place de l'échiquier politique pour le reléguer au deuxième rang avec moins de 30 % des voix. Pis, elles ont permis la formation d'un gouvernement libéral-conservateur, soutenu au Parlement de Copenhague par les 22 députés du parti populiste et xénophobe de Pia Kjaersgaard, le Parti populaire danois (DF).

« Nous n'avons pas assez discuté avec les gens. Nous n'avons pas dit qu'il ne fallait pas s'inquiéter, que l'économie danoise était bonne, que le chômage était bas et que tout finalement n'allait pas si mal », admet le syndicaliste, avant d'ajouter : *« Je n'ai pas souvenir d'un moment dans notre histoire où les Danois possédaient autant. »* Pour de nombreux analystes de la vie politique locale, l'échec des sociaux-démocrates s'explique par le fait qu'ils ont été dépossédés par les autres partis de leurs principaux thèmes fondateurs. La droite libérale s'est octroyé le rôle de défenseur de l'Etat-providence. Le nouveau premier ministre, Anders Fogh Rasmussen, a appris, dans ses années d'opposition, que l'on ne pouvait pas gagner une élection au Danemark en promettant des réductions budgétaires dans les services publics. Alors que le SD menait campagne pour une vague baisse des impôts sur le revenu, Anders Fogh Rasmussen s'engageait à geler promptement les impôts et à les revoir à la baisse une fois que celle-ci pouvait être financée.

La question européenne a polarisé les divisions depuis 1972, date à laquelle le Danemark est entré dans la CEE. Une partie de l'électorat du SD reste méfiante à l'égard de la machinerie bruxelloise et farouchement décidée à préserver la souveraineté du pays. En 1992, les Danois rejettent le traité de Maastricht et disent *« nej »* à l'euro huit ans plus tard. *« Ces votes ont troublé le parti qui s'est battu en faveur de l'Europe,* souligne le journaliste et chroniqueur politique Jorgen Madsen. *Il s'est posé la question de savoir qui pourrait représenter les sociaux-démocrates. »* Aujourd'hui, seuls l'extrême gauche et le parti de Pia Kjaersgaard sont ouvertement hostiles à l'Union européenne.

Les déclarations de l'ancienne ministre de l'intérieur, Karen Jespersen, à propos de l'immigration sont également révélatrices des lignes de fracture qui divisent le parti. Sa liberté de dire *« isoler les demandeurs d'asile criminels sur une île déserte »*, *« écouter »* certaines propositions du DF, sème le trouble au sein du SD, qui a du mal à définir sa ligne de conduite sur le sujet de l'immigration. Erik Boel, responsable des relations internationales du parti, estime que *« les hommes politiques doivent concentrer leurs efforts sur l'intégration plutôt que de marteler qu'il faut limiter les entrées. Mais, aujourd'hui, cette politique n'est pas comprise par les électeurs »*. Alors ? *« C'est de notre faute. A nous d'être plus clairs dans le message et de trouver le bon ton. Les Danois doivent accepter d'être multiethniques, même si cela n'est pas dans notre tradition. »*

« L'image du Parti social-démocrate s'est considérablement dégradée, observe le professeur de sciences politiques à l'université de Copenhague Hans Jorgen Nielsen. *Nous sommes dans une situation comparable aux années précédant l'arrivée de Tony Blair, où le Labour britannique donnait l'impression d'être un parti de vieux, déconnecté des réalités. »* De 1990 à aujourd'hui, le Parti social-démocrate danois est passé de 100 000 à 55 000 membres. *« Mais 3 000 de plus depuis les dernières élections,* précise Erik Boel. *Et les derniers sondages nous donnent à 50-50 avec la droite. »*

Nicolas Bourcier

Les socialistes espagnols sans idées

ON avait appelé cela *« la douce défaite »*. Le 3 mars 1996, après quatorze ans de pouvoir, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Felipe Gonzalez, qui avait eu la rude tâche, au sortir de quarante ans de dictature, de placer l'Espagne sur les rails de la modernité, cédait la place aux conservateurs du Parti populaire de M. Aznar.

Pour beaucoup, cette alternance ne devait être qu'une « anomalie » passagère. Quatre ans plus tard, pourtant, José Maria Aznar obtenait un triomphe aux élections législatives de 2000 et la majorité absolue. Un succès qui s'explique par l'excellente utilisation du bon moment économique traversé et l'habile voyage de réhabilitation au centre d'une droite restée jusque-là sulfureuse, mais aussi par la décomposition de l'opposition. Les socialistes, après des luttes internes qui ont laissé le parti exsangue et fait se succéder en quelques mois quatre secrétaires généraux à la tête du parti (Felipe Gonzalez, José Borrell, Joaquin Almunia et José Luis Rodriguez Zapatero), semblaient à bout de souffle.

Aujourd'hui, le PSOE n'a toujours pas trouvé une alternative crédible. A l'évidence, l'Espagne n'échappe pas au déclin général de la social-démocratie en Europe. Un déclin qui, pour l'ancien directeur du Centre d'investigations sociologiques, Joaquin Arango, s'explique par la conjoncture : *« L'ère actuelle n'est pas favorable aux propositions de la gauche : la cause de l'égalité se perd face à celle de la compétitivité, la globalisation et la construction européenne limitent l'autonomie des politiques économiques, privant la gauche d'arguments traditionnels. »* D'autant que, comme le souligne le professeur de sciences politiques et essayiste Fernando Vallespin, *« le 11 septembre, qui a mis les problèmes de sécurité au premier plan, a été décisif pour décentrer le discours de la social-démocratie dans un monde qui a rompu la barrière du "politiquement correct" : être implacable paie plus aujourd'hui qu'être impeccable. Mais la chance du PSOE est que, n'ayant pas d'élections tout de suite comme en ont eues les Français, il a plus de temps pour préparer sa réponse à cette nouvelle situation. »*

Réponse qui, pour certains, commet déjà l'erreur de renoncer à engager la bataille au cœur même des problèmes. *« Ils ont pris pour acquis une description de la réalité que leur vendent les conservateurs et qui, en fait, est leur plan d'action,* explique José Maria Ridao, écrivain et compagnon de route du PSOE. *Or il n'y a pas de fatalité d'un monde dominé par les nouvelles technologies, qui exclut toute autre attitude que l'orthodoxie actuelle. »*

Ce manque d'analyse et d'idées neuves dans l'entourage du PSOE est un constat qui revient souvent.

Le sociologue José Antonio Gomez Llanès, qui fut membre du cabinet de Felipe Gonzalez à la Moncloa, y voit une certaine faillite *« d'un modèle d'organisation, avec de lourds appareils politiques, qui est celui des grands partis de gauche, PSOE, mais aussi PS en France. Ce sont des bureaucraties déconnectées de la société. Le risque, c'est de faire de la gestion du pouvoir plus que de la politique. »* Une idée développée par Joaquin Arango, qui s'inquiète d'une politique qui peut tourner à la simple *« partitocratie »*. M. Arango souligne même le *« piège »* représenté pour les socialistes par certains pactes politiques conclus avec le PP, sur la justice ou les institutions.

Faut-il en conclure, comme le fait José Maria Ridao, que *« la politique social-démocrate, déboussolée, ne cherche plus à rentabiliser sur le plan électoral ses principes, mais au contraire sélectionne ses principes selon ses intérêts électoraux »* ? Force est de constater en tout cas, comme l'explique très bien José Borrell, ex-secrétaire général du PSOE, que, *« si notre parti a su opérer un changement radical de génération, que n'ont pas fait, par exemple, les Français, en revanche, il a oublié ses origines et une bonne partie de ses électeurs naturels, auxquels il ne transmet plus de sécurité. C'est un problème des partis de gauche, qui se déterminent plus en fonction des indicateurs socio-économiques que des conditions de vie sur le terrain. »*

Marie-Claude Decamps

Si Tony Blair et les socialistes suédois ont réussi à se maintenir en affichant leur fermeté, la gauche a paru ailleurs manquer de convictions

Des stratèges en

Les ressorts du blairisme

Comment Will Hutton, l'une des têtes pensantes de la gauche britannique, explique la longévité de Tony Blair

COSTUME léger, cravate multicolore style Vasarely, Will Hutton a la cinquantaine élégante et chaleureuse. Il parle vite et clair, avec ce sens de la synthèse qu'on acquiert devant les caméras de la BBC, où il a travaillé dix ans, avant de rejoindre le *Guardian* puis l'*Observer*, dont il fut le rédacteur en chef et pour lequel il continue d'écrire une chronique chaque semaine. Ce commentateur très respecté, économiste de formation – passé par l'Insead –, fut, dans une vie antérieure, agent de change. Ce qui ne l'empêche pas d'être aujourd'hui un intellectuel de gauche en vue, que Tony Blair aime consulter.

Will Hutton est aussi un patron, d'un genre particulier. Il dirige une entreprise originale, The Work Foundation, nouveau nom d'une vieille organisation de bienfaisance, The Industrial Society, créée en 1918 par le révérend Robert Hyde, pasteur anglican à l'esprit progressiste. Fidèle à cet héritage, la Work Foundation a pour mission d'améliorer la qualité et la productivité de la vie au travail. En 1995, Will Hutton avait écrit un livre sur l'économie britannique, *The State We're in*, qui fit beaucoup de bruit. Il récidive aujourd'hui avec *The World We're in*, une analyse critique du modèle américain. Cet ouvrage, éloge des valeurs européennes, est déjà sixième au box-office des libraires.

Will Hutton se sent profondément social-démocrate. Pour lui, aucun doute, Tony Blair l'est aussi : *« Il se définit comme tel, il se considère comme un homme de gauche. Et il l'est à de nombreux égards. Il croit au contrat social. Il tient à promouvoir l'intérêt public. Il veut que les plus défavorisés puissent saisir leur chance. Tout cela fait de lui un social-démocrate. »* Certes, mais de quelle famille ? *« Sa social-démocratie n'est pas la mienne. Pour moi, être social-démocrate suppose qu'on ait une vision claire et critique de la façon dont fonctionne l'économie de marché. Il faut contrôler le capitalisme, influer sur lui. On doit être au fait de l'économie, et avoir la volonté de défier les intérêts des milieux d'affaires. Or le gouvernement Blair rechigne à l'idée d'inciter le patronat à se montrer plus progressiste. »*

ELODIE GREGOIRE/REA

Mai 1999, Paris. Tony Blair et Lionel Jospin lors de la campagne pour les élections européennes.

Mais Will Hutton apprécie l'évolution récente des travaillistes. *« Pendant ce second mandat, le New Labour a décidé d'investir massivement dans le contrat social. Les dépenses de santé augmenteront de moitié en termes réels. Il y aura une redistribution des richesses, notamment au profit des plus pauvres. Ce sont des progrès indéniables. Par ailleurs, la Chambre des lords deviendra presque une seconde Chambre élue. Les promesses de réforme constitutionnelle sont mises en œuvre. »*

L'une des grandes qualités de Tony Blair, souligne Will Hutton, c'est *« qu'il sait écouter ». « Il n'y a pas longtemps, il a invité quelques intellectuels, dont moi-même, à Downing Street. Il était très curieux de nos jugements, de nos critiques. Et, croyez-moi, il tient compte des observations qui lui sont faites. Il veut conserver le soutien de la "gauche intelligente". Il jouit d'un très large appui populaire. Il domine la scène politique britannique. »*

Comment expliquer une telle adhésion populaire ? *« Blair a reconstruit la vieille coalition favorable au Labour. N'oubliez pas qu'au cours des trois derniers siècles les conservateurs n'ont finalement gouverné que pendant peu de temps. Le plus souvent, cette île a été dirigée par une coalition libérale regroupant des professionnels éclairés, des patrons progressistes, une partie de l'Eglise et les représentants de la classe ouvrière. Blair a remis sur pied cette alliance. Il a renvoyé le Parti tory à sa condition d'antan, minoritaire. C'est un phénomène tout à fait remarquable. »*

A la tête d'un pays épargné par la montée de la droite populiste, malgré quelques accès de fièvre extrémiste lors des récentes élections locales, Tony Blair échappe aux tourments de la social-démocratie en Europe. Will Hutton y voit deux raisons majeures : *« Premièrement, nous avons vécu dix-huit années de thatchérisme, pendant lesquelles un programme populiste a été mis en œuvre – l'affaiblissement des services publics, la lutte contre les syndicats, etc. La droite n'a plus beaucoup de grain à moudre. Deuxièmement, Tony Blair est un politicien très intelligent. Il ne tend aucune perche à la droite populiste. Qu'il s'agisse de l'école, de l'immigration ou de la criminalité. »*

L'un des grands secrets de la réussite de Tony Blair réside, selon Will Hutton, dans sa capacité à tenir, sur toutes les questions sociales, un langage ferme, voire dur, tout en menant une action plus libérale, plus progressiste. La droite en est toute désarçonnée. *« C'est une très bonne politique pour la gauche de prendre au sérieux les inquiétudes des classes populaires. Par une rhétorique vigoureuse, Blair prive la droite britannique d'un terrain de manœuvre dont a profité la droite française. Et, en même temps, il garde les milieux populaires de son côté. C'est très astucieux. Dommage que les socialistes français ne l'aient pas imité ! »*

Les exemples de cette stratégie ne manquent pas. L'immigration ? *« Blair a un discours ferme. La lutte contre les clandestins est renforcée. Il est question d'imposer des tests de citoyenneté aux nouveaux arrivants, de leur faire apprendre l'anglais. Mais le gouvernement encourage aussi l'arrivée de travailleurs étrangers qualifiés et parfois fait appel à eux. »* La criminalité ? *« Là aussi, le discours est ferme. Mais, en même temps, le Labour a entrepris depuis 1997 le plus grand programme de réhabilitation des prisonniers jamais lancé. Ce n'est pas une mesure de droite. »*

Parfois, le Labour a la main lourde. Comme dans le cas de cette mère qui vient de passer une dizaine de jours en prison pour avoir laissé ses enfants faire l'école buissonnière. Cette sévérité ne choque pas Will Hutton : *« La social-démocratie doit redonner une légitimité absolue à l'Etat-providence et au contrat social. Sur quatre enfants surpris en train de manquer l'école, trois sont en compagnie de leurs parents. C'est aux parents de prendre leurs responsabilités. Je soutiens Blair sur ce terrain. Bien sûr, il y aura une période de transition, pendant laquelle une centaine de parents peut-être iront en prison, et une centaine de familles seront privées d'allocations familiales. Mais, dans deux ou trois ans, l'absentéisme scolaire aura considérablement diminué. »* De l'autre côté de la Manche, Luc Ferry ne désavouerait sans doute pas ces propos.

Jean-Pierre Langellier

Le credo de deux intellectuels de gauche italiens

La gauche ne doit pas laisser la droite devenir le héraut du changement

ALBERTO ASOR ROSA, professeur de littérature italienne à l'université de La Sapienza, à Rome, a un long passé de militant communiste, proche, au cours des années 1960, des revues minoritaires *Classe operaia* et *Quaderni rossi*. Aujourd'hui, c'est l'un des intellectuels de gauche les plus écoutés. Nicola Rossi est, lui, professeur d'économie et député pour les démocrates de gauche. Il a été surtout l'un des conseillers les plus brillants de l'équipe que Massimo D'Alema, le premier ancien communiste à devenir chef du gouvernement, avait voulu avec lui au Palazzo Chigi, le Matignon italien. Pour le premier, une hypothèse de reconquête du pouvoir passe par de nouvelles alliances sociales, basées sur la défense d'acquis comme les droits, l'emploi, les libertés. Pour le second, la gauche ne peut avoir peur du changement, de la modernité, c'est ce qui a entraîné sa défaite.

Après la victoire de Silvio Berlusconi aux législatives de 2001, la gauche a eu l'illusion, selon le professeur Asor Rosa, qu'il s'agissait d'un résultat lié à l'anomalie italienne. Mais le phénomène concernait tout le continent. En Europe, le cycle historique du *welfare* est arrivé à son terme. Le bloc social qui avait permis son émergence est en train de se dissoudre. Le succès de la droite et de l'extrême droite n'est pas dû aux couches sociales riches, mais à des couches plus à risque, les plus pauvres. La droite est parvenue à conquérir, sans passages intermédiaires, des parties importantes de l'électorat traditionnel de la gauche.

GRAZIA NERI

13 février 1998, Florence. Massimo D'Alema à la tribune du congrès « La sinistra del 2000 ».

Celle-ci se trouve devant deux choix possibles. Selon le premier, le bloc social se reconquiert au centre. C'est l'hypothèse de la gauche modérée, mais démentie par les faits : la campagne présidentielle de Lionel Jospin montre qu'elle a été fragilisée par cette prospective. Selon l'autre point de vue, auquel croit le professeur, si le bloc social a disparu, restent les problèmes des droits à préserver, de la sauvegarde du travail, de la défense d'une civilisation fondée sur la tolérance et sur la tradition libérale-démocratique européenne.

Ce n'est qu'avec une alliance sociale qui arrive à maintenir ensemble ces éléments que l'on peut reparler de victoire électorale. Il s'agit en fait de ce *« réformisme socialement représentatif »* qu'applique en ce moment avec succès la CGIL de Sergio Cofferati, le secrétaire du principal syndicat de gauche, à l'origine de la manifestation qui a vu défiler dans les rues de Rome, le 23 mars, 2,5 millions de personnes pour une bataille de droit. C'est sur cette base que peuvent se reconstruire une prospective et une identité pour la gauche. Une nécessité, parce que, au moment où celle-ci voit disparaître son bloc social, le centre droit va vers une radicalisation qui laisse de côté les vieilles formules conservatrices.

En Italie, avec Berlusconi, cela se traduit par une exigence de défendre la liberté d'expression, les garanties individuelles, l'indépendance de la magistrature, la séparation des pouvoirs. Parler, comme le fait une partie de la gauche, de modernité séparée de ces éléments n'a pas de sens, selon le professeur Asor Rosa, et ne fait que mettre la gauche en concurrence avec la droite sur un terrain où celle-ci est imbattable. Au contraire, il faut savoir conjuguer le développement du marché, de l'économie avec la solidarité, l'égalité. La gauche doit parvenir à faire passer le message que c'est la solution pour tous, c'est le cœur du problème. Et les instruments, pour y arriver, ne peuvent qu'être les partis et les syndicats, les formes traditionnelles d'organisation.

Le nom de Nicola Rossi a commencé à circuler en 1997 quand il a publié *Moins aux pères et plus aux fils*, un ouvrage sur l'état social qui a provoqué des états d'âme à gauche mais qui lui a valu d'être remarqué par Massimo D'Alema. Pour ce professeur de l'université de Tor Vergata de Rome, il faut oser, n'avoir pas peur d'être réformiste, titre d'ailleurs de son dernier livre, *Riformisti per forza* (« Forcément réformistes »). Selon lui, la gauche italienne a toujours été réformiste, même si elle le cachait comme si elle en avait honte. Au niveau local, elle l'a pratiqué quotidiennement, mais elle a toujours donné l'impression d'être contrainte par les circonstances : une fois par le redressement financier, une fois par les engagements internationaux, une fois par l'euro. Résultat, le message qu'elle transmettait était faible.

La gauche ne doit pas laisser la droite devenir le héraut du changement, ce qui est en soi une contradiction. C'est l'erreur de toute la gauche européenne de ne pas avoir su compter avec la modernité. Elle n'a pas su interagir avec la partie dynamique de la société, qui veut le changement et demande moins de restrictions, plus de flexibilité, et l'autre, qui veut se sentir plus protégée. La gauche, en Italie et en Europe, a été incapable de répondre à ces deux demandes, qui vont difficilement ensemble. La flexibilité a ainsi été partielle, les réponses confuses et jamais traduites en un projet politique défini. La droite, elle, a réussi à donner la sensation qu'elle pouvait fournir plus de liberté à cette partie dynamique. C'est cette faiblesse culturelle qui a contribué à la défaite. Aujourd'hui, il faut penser à la recomposition des forces. Selon le professeur Rossi, le Parti socialiste européen est désormais inadéquat, il doit suivre l'exemple du centre droit avec le Parti populaire, c'est-à-dire s'ouvrir, s'élargir à d'autres forces proches de ses idées. Même démarche en Italie pour les partis de la gauche, devenus des « récipients » insuffisants et dépassés.

Salvatore Aloïse

quête d'idées neuves

Derrière l'insolente santé des Suédois

Pour Pär Nuder, conseiller du premier ministre, l'une des clés du succès réside dans l'explication des plans d'austérité

« Je suis fier mais pas satisfait. » Pär Nuder est à l'image du slogan qui a fleuri récemment sur de nombreuses affiches dans les rues de Stockholm. Peu importe si ce responsable social-démocrate s'approprie le leitmotiv de la campagne publicitaire lancée par la centrale syndicale amie, la puissante LO, et non par son propre parti, comme il l'affirme un peu rapidement. Fier, Pär Nuder peut l'être : le gouvernement social-démocrate de Göran Persson, dont il est le plus proche conseiller, aborde la campagne électorale en vue des législatives avec une santé qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps. Satisfait, peut-être le sera-t-il davantage au soir du 15 septembre, jour du scrutin, lui qui affirme que *« le vrai défi dans la politique n'est pas d'être élu, mais d'être réélu »*.

A 39 ans, cet homme longiligne au visage d'étudiant a déjà travaillé sous la houlette de trois premiers ministres sociaux-démocrates depuis la seconde moitié des années 1980. S'il avait été plus âgé, son curriculum vitae se serait sans nul doute enrichi d'une série de postes dans les allées du pouvoir. Car, en Suède, *« la social-démocratie, c'est la norme »*. Le parti à la rose n'a quitté le devant de la scène politique que pendant de courtes parenthèses : *« Neuf ans sur les sept dernières décennies. »* Créé en 1889, il accéda au pouvoir pour la première fois en 1932, en pleine débâcle économique, pour ne plus le quitter pendant 44 ans d'affilée. En relativement bons termes avec le patronat et bénéficiant du soutien sans faille de LO, la formation dirigeante s'employa à bâtir le fameux « modèle suédois » qui inspira un temps plus d'un parti frère en Europe. *« Même lorsque le pays a connu des gouvernements de centre-droite, ceux-ci ont eu tendance à mener une politique relativement proche de la nôtre »*, observe Pär Nuder.

L'actuel secrétaire d'Etat auprès du premier ministre passe pour avoir une influence considérable sur son « patron ». Après son accession au pouvoir, en 1996, Göran Persson s'est appuyé sur ce fin connaisseur des coulisses social-démocrates pour renforcer sa mainmise sur le parti. *« La position de Nuder est plus forte que celle de nombreux ministres »*, estime un ancien membre du gouvernement. Sauf catastrophe dans les prochains mois, c'est une nouvelle victoire électorale qui attend ce juriste entré en politique dès l'âge de 22 ans. Les sondages d'opinion créditent les sociaux-démocrates d'une confortable marge de manœuvre. Ils oscillent entre 42 % et 48 % des intentions de vote.

Depuis 1998, *« nous avons su faire comprendre aux gens que, s'il est nécessaire de mener une politique fiscale très serrée et une politique orthodoxe en matière de lutte contre l'inflation, c'est pour atteindre des objectifs sociaux-démocrates, c'est-à-dire une hausse des investissements dans le secteur public. C'est là, je crois, l'une des raisons pour lesquelles nous avons sans doute mieux réussi que d'autres en Europe »*, explique Pär Nuder. Ce message, les sociaux-démocrates n'avaient pas été capables de le faire passer lors de la précédente législature. Leur plan d'austérité, mené pour combler le déficit budgétaire de 12 % du PIB hérité de la profonde crise économique du début des années 1990, avait été mal accueilli par l'opinion. D'où le piètre résultat des sociaux-démocrates aux législatives de 1998 : 36 % des voix « seulement », soit leur plus faible score en trois quarts de siècle... Suffisant néanmoins pour rester aux affaires.

Aujourd'hui, le budget suédois affiche un excédent, même si ce dernier devrait passer de 4,8 % en 2001 à 1,8 % cette année et autant en 2003. Grâce à l'embellie économique des dernières années, le gouvernement a pu réinjecter, via les communes, de l'argent dans les crèches, les écoles, les hôpitaux et les maisons de retraite. Autant de domaines qui restent la préoccupation principale d'une majorité de Suédois, soucieux de voir leurs lourds impôts se matérialiser en avantages sociaux. Quant au chômage, il a été réduit aux alentours de 4 %, un bilan nuancé par la forte proportion de personnes bénéficiant de différents programmes destinés, selon l'opposition, à masquer les « vraies » statistiques.

Ce qui n'empêche pas Pär Nuder d'estimer que les sociaux-démocrates suédois ont *« mieux réussi que d'autres en Europe dans la lutte contre les inégalités et les injustices. Si nous avions échoué là, nous aurions été perçus comme faisant partie de l'établissement. Cela aurait été alors très facile, pour des populistes de gauche ou de droite, d'exploiter le besoin de changement qui naîtrait d'une telle situation »*. Une mésaventure dont viennent d'être victimes d'autres sociaux-démocrates européens, ajoute-t-il, en citant en particulier le cas néerlandais. *« C'est la raison pour laquelle il faut montrer en permanence aux électeurs qu'on est prêt à se remettre en question. »*

Dans le royaume scandinave, aucune formation xénophobe n'a réussi à percer ces dernières années, contrairement aux pays voisins, le Danemark et la Norvège. Certes, dans les années 1990, quelque 120 000 Bosniaques ont été accueillis dans le pays (d'une population de moins de 9 millions de personnes). *« Leur intégration a été difficile, en pleine période de récession économique. Mais depuis, nous avons pu investir dans le secteur public et réduire le chômage, notamment à long terme, ce qui a privé tout parti populiste d'un espace de mécontentement pour prospérer »*, analyse Pär Nuder. L'irruption d'un courant xénophobe à travers une bonne partie de l'Europe inquiète toutefois le gouvernement. Les médias suédois accordent une place importante au phénomène, et certains responsables de partis d'opposition sont prêts à discuter d'égal à égal avec les représentants suédois d'une droite extrême jusqu'à présent très marginale. *« Nous devons les affronter là où ils se trouvent,* estime Pär Nuder, *et non les inviter sur la scène nationale. »*

> « Il faut montrer en permanence aux électeurs qu'on est prêt à se remettre en question » **PÄR NUDER**

Antoine Jacob

SIPA

Août 1998, Stockholm. Göran Persson se rend à son bureau. Derrière lui, le Parlement.

Une force peu représentée à l'est de l'Allemagne

Le SPD a accueilli très peu de militants venus de l'ex-RDA

Le soleil se lève à l'Est, mais la social-démocratie allemande d'après-guerre n'en a pas été illuminée. Contrairement aux attentes exprimées ici ou là, les sociaux-démocrates n'ont pas profité de la réunification allemande. Douze ans après le changement historique qui a vu l'effondrement de la République démocratique allemande (RDA) et l'implantation à l'Est des partis politiques de l'Ouest, le Parti social-démocrate (SPD), demeure, à l'est de l'Allemagne, contrairement à son adversaire chrétien-démocrate de la CDU, un parti malingre, sous-représenté, à l'influence électorale médiocre, largement inférieure à ce qu'elle est à l'Ouest. Hormis Wolfgang Thierse, président du Bundestag, aucun dirigeant social-démocrate issu de l'Est ne joue de rôle politique national saillant.

Les espoirs mis par certains dans le passage significatif d'adhérents du SED, l'ancien Parti communiste est-allemand, vers le SPD ne se sont pas concrétisés. Un mouvement d'unification de ce type avait pourtant été amorcé, au lendemain de la guerre, dans ce qui était encore la zone soviétique d'occupation d'avant la création de la future RDA. Le désir d'unité était largement répandu à la base des partis communistes et sociaux-démocrates en voie de reconstitution. Mais le Parti communiste d'alors, soucieux d'abord de reconstruire ses forces et son appareil militant, avait privilégié son autonomie de décision politique au sein d'un bloc rassemblant, selon le vocable du moment, les *« partis démocratiques antifascistes »*. Ce n'est que lorsqu'il s'aperçut que le SPD accroissait rapidement son influence dans la zone soviétique qu'il se rallia à la création d'un parti ouvrier unique. La guerre froide et le schisme yougoslave de 1948 devaient accélérer la tendance autoritaire d'une fusion menée comme un moyen de fortifier la citadelle *« assiégée par l'impérialisme »*.

> « Les meilleurs talents de l'Est ont rejoint la CDU en 1990, avec un Helmut Kohl qui incarnait l'espoir » **HENRYK UTERWEDDE**

Une terrible répression s'en suivit contre les sociaux-démocrates de l'Est qui n'avaient pas accepté le nouveau parti. Des milliers d'entre eux allèrent peupler les camps et les prisons du nouveau régime. Cette unification à la hussarde du mouvement ouvrier allemand, à laquelle, plus tard, devaient être raboutés, toujours de force, les partis chrétiens, libéraux et paysans d'Allemagne de l'Est, a laissé de profondes traces dans les consciences.

Les vieilles querelles issues des années 1930, lorsque communistes et socialistes étalaient violemment leurs divisions face aux nazis en train de s'emparer du pouvoir, n'étaient pas encore effacées que, à nouveau, le SPD de l'Ouest avait motif à se forger une forte et durable identité anticommuniste. Lorsqu'en 2002, le maire social-démocrate de Berlin réunifié, Klaus Wowereit, est contraint par les résultats électoraux de former un conseil socialo-communiste pour gouverner la ville, il y aura encore de vieux militants pour claquer la porte de leur parti en l'accusant de trahison.

Mur de protection quasi infranchissable, l'identité anticommuniste du SPD et la méfiance qui la nourrit ont interdit qu'après la réunification les adhérents du SED, dont beaucoup avaient pourtant participé à l'irrésistible mouvement social qui venait de renverser le régime, ne rejoignent le SPD de l'Est. *« Alors que la CDU de l'Ouest phagocytait sans coup férir ses partis frères brutalement libérés de l'alliance forcée avec les communistes, le SPD n'était rejoint que par quelques rares militants du mouvement de réforme, essentiellement des militants des Eglises protestantes, des technocrates scientifiques et des gens de l'opposition intellectuelle,* explique Henryk Uterwedde, directeur de l'Institut germano-français de Ludwigsburg. *Les meilleurs talents de l'Est ont rejoint la CDU qui, en 1990, avec un Helmut Kohl qui venait d'oser le pari de la réunification, incarnait l'espoir »*.

« Il y a moins d'adhérents du SPD en Thuringe et en Saxe, pourtant bastion historique de la social-démocratie allemande, que dans n'importe quelle petite ville d'Allemagne de l'Ouest », explique pour sa part Peter Glotz, professeur d'université représentant le gouvernement allemand au sein de la Convention sur l'avenir de l'Europe et longtemps secrétaire général du SPD. Cette réalité a laissé le champ libre aux héritiers du SED, le Parti du socialisme démocratique (PDS) qui, à l'Est, capte à la fois les espoirs du changement social et les identités meurtries de régions où l'on vit avec le sentiment d'être les sacrifiés de la réunification. Parti des « Ossis » (les *Ostdeutsche,* Allemands de l'Est), le PDS développe une ligne politique qui, la démocratie parlementaire en plus, demeure encore largement inspirée des schémas idéologiques d'antan. A l'Est de l'Allemagne, la réflexion théorique et la pratique politique survivent difficilement sur un terrain toujours infertile.

Georges Marion

CORBIS SYGMA/PANDIS MEDIA

1998, Bonn. Gerhard Schröder lors d'un meeting du SPD.

D.R.

PIERRE ROSANVALLON est professeur au Collège de France. Son dernier ouvrage, *La Démocratie inachevée, histoire de la souveraineté du peuple en France,* a été publié chez Gallimard en 2000.
Il vient de lancer un « atelier intellectuel international », intitulé « La République des idées ».

Pour Pierre Rosanvallon, la social-démocratie a gagné intellectuellement après la fin du communisme, mais elle y a perdu son identité, sa capacité à exister comme programme de réforme

« Le projet social-démocrate est définitivement achevé »

La social-démocratie est-elle en crise ?

Tout d'abord, il ne faut pas confondre l'usage métaphorique et l'usage historique de la notion de social-démocratie. L'usage métaphorique a fini par devenir synonyme, simplement, de gouvernement de centre gauche ou de socialisme modéré ; si on s'en tient là, la notion de social-démocratie a toujours une signification nominaliste, mais elle est pratiquement vide de contenu. L'usage historique a un tout autre sens : la social-démocratie a été un projet alternatif à l'idée révolutionnaire, elle a défini un modèle politique, elle a élaboré un programme de transformation économique et sociale. Ce projet historique de la social-démocratie, lui, est définitivement achevé.

Avant d'examiner les raisons de cet « achèvement », peut-on revenir sur le projet historique ?

La social-démocratie s'est construite par rapport à l'idée révolutionnaire, telle qu'elle était comprise à la fin du XIXe siècle, à travers les deux grandes références de 1789 et de 1848. En se fondant sur une analyse à la fois politique et économique de l'évolution du capitalisme, Bernstein et le Parti social-démocrate allemand ont décrété, dans les années 1890, que l'idée de la révolution ne devait pas forcément être au cœur du projet de changement de la société.

Cela revient à dire que le capitalisme restera toujours un régime à l'intérieur duquel on luttera. Le but reste le dépassement du capitalisme, le moyen n'est plus la révolution. Le changement se fera donc de l'intérieur, par la réforme, par les nationalisations industrialisées, par le mouvement coopératif, etc. C'est ce mouvement de transformation sociale et sociétale qui est au fondement de l'idée social-démocrate. Il s'agit clairement d'un projet politique alternatif à la vision catastrophiste des marxistes de l'époque, qui envisageaient un effondrement chaotique du capitalisme.

Quelle est la nature du modèle politique qui en résulte ?

La première caractéristique de la social-démocratie, en tant que modèle du changement politique, c'est l'organisation de la classe ouvrière en une puissance politique et en une contre-société. D'où la constitution de grands partis de masse et de leurs organisations sociales parallèles. L'organisation de la classe ouvrière comme un acteur central, doté d'un pouvoir de négociation et de contre-proposition à travers le syndicalisme, est une invention social-démocrate beaucoup plus que communiste. Il s'agit bien, pour les sociaux-démocrates, à travers le contrat collectif, de passer un compromis de classe, négocié et révisable, entre les forces du travail et celles du capital. Il ne faut jamais oublier qu'au moment où se formule le projet social-démocrate la classe ouvrière est, quantitativement, minoritaire. Mais, dans le prolongement de Marx et d'Engels, les sociaux-démocrates ont compris que là se situait le phénomène émergent qui allait changer le monde.

Enfin, la social-démocratie élabore un programme réformateur autour de deux axes. Il s'agit, d'une part, d'un projet de réforme de la propriété, promouvant l'idée de propriété sociale quelles qu'en soient les modalités (nationalisations, coopération, etc.) ; il ne suffit pas de négocier le contrat de travail, il faut essayer de se réapproprier l'autonomie, et on ne peut plus le faire que collectivement. Le deuxième axe est évidemment la construction de l'Etat-providence, c'est-à-dire l'organisation des collectifs protecteurs, des différentes formes de sécurité sociale, pour faire face aux nouvelles formes de risques que sont la santé, l'invalidité, le chômage.

Pour autant, la social-démocratie n'a pas le monopole de l'Etat-providence...

C'est vrai. Certains des objectifs de la social-démocratie ont été poursuivis par d'autres moyens, dans d'autres endroits. Par exemple, la République sociale de Waldeck-Rousseau en France n'a jamais eu pour projet de transformer le capitalisme, ni d'organiser la classe ouvrière. Au contraire, la vision républicaine repose sur un certain unanimisme de la nation, alors que la social-démocratie a une vision de classe. Pourtant, sur le programme économique et social, les républicains vont, eux aussi, organiser des collectifs protecteurs ; mais pour éviter le socialisme et non pour le réaliser.

Pourquoi la France n'a-t-elle pas été social-démocrate ? Ou de façon inavouée et presque honteuse ?

Pour trois raisons. Le Parti socialiste français n'a jamais été un parti ouvrier, mais un parti d'intellectuels, contrairement à ce qui s'est passé en Grande-Bretagne, en Allemagne ou en Scandinavie, où les partis sociaux-démocrates se nourrissaient d'une pensée venant de la classe ouvrière. Du coup, c'était un parti beaucoup plus idéologique que social. Le problème historique du Parti socialiste français par rapport à la social-démocratie est d'abord un problème sociologique.

En outre, la culture politique socialiste française a été liée, beaucoup plus qu'ailleurs, à un rapport singulier à 1789 : il fallait *« terminer la révolution »* de 1789, qui était restée au milieu du gué. Enfin, il y a eu en France, après la guerre, une technocratie keynésienne réformatrice qui a construit, avec le social-étatisme, une sorte d'équivalent « technique » de la social-démocratie : c'est cette génération de l'après-guerre qui a fait la planification, la direction de la prévision, la Sécurité sociale. En France, le parti des technocrates a remplacé le parti ouvrier de la social-démocratie. Il faut bien avoir cela présent à l'esprit si l'on veut comprendre pourquoi, encore à la fin des années 1970, le mot social-démocratie apparaissait extraordinairement dépréciatif chez les socialistes français.

Le développement de la social-démocratie après 1945 n'a-t-il été possible qu'au bénéfice de la guerre froide, comme une sorte de voie originale, intermédiaire entre communisme et libéralisme ?

Je ne pense pas. Il ne faut jamais oublier que la social-démocratie a défini son programme, ses méthodes et ses objectifs vingt ans avant la révolution de 1917. En outre, tout l'univers social-démocrate est d'abord à comprendre à partir de l'analyse du capitalisme : la social-démocratie a été la façon de penser la gestion, la réforme progressive et le dépassement du capitalisme. Et pas du tout comme une sorte de troisième voie.

Ce n'est donc pas la chute du mur de Berlin qui, en privant la social-démocratie du repoussoir commode du communisme, expliquerait sa crise actuelle ?

Je ne le crois pas. La réalité, c'est que le trépied de base de la social-démocratie – projet, modèle et programme – s'est complètement effondré dans les années 1980-1990. Sous la poussée de deux mouvements qui ne sont pas nécessairement liés : d'un côté, la dissipation de l'horizon révolutionnaire avec la fin du communisme, de l'autre les transformations du capitalisme. Même chez ceux qui, à l'extrême gauche, invoquent encore la révolution, celle-ci est conçue comme une *« utopie régulatrice »* beaucoup plus que comme une action à développer. Il n'y a plus de culture politique révolutionnaire. D'une certaine façon, la social-démocratie a donc totalement gagné intellectuellement, mais elle y a perdu son identité. L'essentiel a été dit sur la fin du communisme. En revanche, on n'a pas assez réfléchi sur le fait que la fin du modèle social-démocrate, c'est à la fois la fin d'un modèle politique et d'un programme de réforme.

> « En France, le parti des technocrates a remplacé le parti ouvrier des social-démocraties »

Pourquoi ce programme est-il aujourd'hui caduc ?

Ce n'est pas, comme le pensent certains, parce qu'une sorte de virus libéral aurait envahi les esprits et provoqué une sorte de confusion idéologique. Le problème fondamental, c'est que nous sommes en train de changer de mode de production. Idéologiquement et intellectuellement, le programme social-démocrate n'est pas épuisé ; mais le monde auquel il s'adresse a puissamment changé depuis vingt ans, et nous commençons seulement à l'analyser.

Comment définiriez-vous ce nouveau mode de production ?

Le capitalisme ancien était une machine à produire de la généralité, une machine utilisant la force de travail des individus, égalisable, assimilable et planifiable, c'est-à-dire ce qu'il y a de puissance de généralité en eux, sans se préoccuper de savoir s'il s'agit d'un homme ou d'une femme, d'un jeune ou d'un vieux, d'un Français ou d'un immigré. L'histoire du capitalisme a bien été cette transformation violente de populations en forces de travail organisées. Partant de cette analyse, la réponse social-démocrate a consisté à construire des collectifs protecteurs (syndicats, négociation collective, Etat-providence) pour donner à cette force de travail une capacité de résistance, de négociation et de limitation de l'exploitation.

Outre la mondialisation de son espace, qui est fondamentale, le capitalisme nouveau a complètement modifié ses techniques d'organisation : c'est un système qui fonctionne à la particularité. Ce que mobilise le processus de production moderne, ce n'est pas la généralité qu'il y a en chacun, mais au contraire ce qu'il y a de plus particulier. Il le fait d'abord parce que l'interface production-consommation a complètement changé ; hier, la frontière était complètement étanche, pour l'ouvrier à la chaîne, entre production et consommation ; aujourd'hui, elle est totalement poreuse, par exemple dans tous ces nouveaux métiers où l'on est ouvrier, mais aussi installateur ou réparateur. On observe donc une double « tertiarisation » : celle qui fait passer du travail manuel au travail intellectuel, du matériel à l'immatériel ; mais aussi celle qui associe la production technique et le service, c'est-à-dire une production de face-à-face.

Dans le capitalisme classique, la force de travail est incorporée dans le produit. Dans le nouveau capitalisme, qu'il s'agisse du secteur industriel ou de celui des services, c'est l'individu lui-même – son temps, ses qualités spécifiques, sa capacité créative – qui devient en quelque sorte le produit. Ce nouveau mode de production a des conséquences absolument inédites : il modifie profondément le rapport entre l'individuel et le collectif, il produit un cocktail d'émancipation et de formes nouvelles d'exploitation, d'autonomie accrue mais de dépendance ou de pression plus forte.

Le capitalisme ancien n'a pas pour autant disparu...

Bien sûr. Beaucoup de gens sont encore à la chaîne. Mais ce nouveau type d'économie de service ou d'économie industrielle émerge avec une puissance immense. Cela signifie que la manière de penser la protection des personnes, leur sécurité et leur libération va changer complètement de sens. Hier, les luttes visaient à réduire les cadences et à organiser un syndicat capable, dans l'atelier, de tenir la dragée haute au contremaître. Désormais, face à ces formes nouvelles d'exploitation individualisée et intériorisée, il ne suffit pas de construire des grandes digues. Il faut inventer d'autres types de protection, d'autres formes d'action, d'autres définitions de la libération des individus.

SIBYLLE BERGEMANN/OSTKREUZ/RAPHO

Berlin, 1980. Le monument à Marx et Engels du sculpteur Ludwig Engelhardt.

Votre analyse paraît très loin des débats actuels de la gauche française...

C'est le problème-clé aujourd'hui : on a changé de paradigme. Or la gauche pense toujours les questions sur le mode métaphorique de la social-démocratie, en se demandant si le curseur doit être déplacé vers le centre gauche ou plus à gauche. C'est totalement à côté de la plaque, hors sujet. La tâche historique des socialistes est d'être la puissance sociale et intellectuelle qui pense ce nouveau mode de production et de nouvelles formes d'émancipation.

Ce n'est pas seulement un problème de projet et de programme, mais aussi de reconstitution d'une lisibilité sociale et d'un monde commun. La social-démocratie de la fin du XIXe siècle avait eu cette capacité de faire exister un monde social comme collectivité. Une tâche comparable est à réaliser aujourd'hui. Si la gauche ne s'y engage pas, elle laisse le champ libre soit aux identités de repli (autour de visions communautaires), soit aux identités fantasmatiques (au bénéfice de l'extrême droite ou d'un certain républicanisme). Le but de la politique, spécialement à gauche, c'est de redonner un visage à un monde commun.

Propos recueillis par Gérard Courtois

Remettre l'insécurité à sa juste place

LES VOIX n'ont pas manqué, depuis l'automne, pour dénoncer les « amalgames » et l'« exploitation outrancière » du thème de l'insécurité dans les médias et les discours politiques.

Entre le vote de la loi sur la sécurité quotidienne, le 15 novembre 2001, et la promotion presque unanime des centres fermés pour mineurs délinquants pendant la campagne électorale, une série de manifestes et de pétitions ont vu le jour à l'initiative de collectifs de chercheurs et de sociologues (réseau Claris), d'organisations syndicales (Syndicat de la magistrature, Syndicat des personnels de l'éducation surveillée de la protection judiciaire de la jeunesse, Syndicat des avocats de France) ou associatives (Association des professionnels de l'éducation en lien avec la justice, Association des magistrats de la jeunesse, Ligue des droits de l'homme...).

Des appels ont été lancés *« contre la suspicion généralisée à l'égard des jeunes de banlieue »* (*Le Monde* du 12 décembre 2001), ou *« contre l'enfermement des mineurs »* (*Le Monde* du 4 avril), qui ont réuni plusieurs centaines de signatures dans un même souci de déconstruire le sentiment d'insécurité, de refuser les approximations dangereuses et de replacer les questions sécuritaires à leur juste place dans l'échelle des problèmes de société, c'est-à-dire derrière le chômage, les inégalités sociales ou encore la discrimination raciale.

Cette *« autre approche »* des problèmes d'insécurité a rassemblé pour la première fois, jeudi 23 mai à l'auditorium de la mairie de Paris, les organisateurs de ces différentes initiatives dans un colloque parrainé par *Le Monde* et la revue *Esprit,* sur le thème « Démocratie, éducation, sécurité : quelles valeurs ? quelles pratiques ? ».

DIFFÉRENTES FORMES DE DÉLINQUANCE

En réponse aux amalgames qui associent derrière un même mot les *« incivilités »* aux *« trafics mafieux »* ou à l'acte démentiel d'un tueur suicidaire, le sociologue Laurent Mucchielli (Claris) a tout d'abord rappelé le poids relatif des différentes formes de délinquance. *« Le risque principal, aujourd'hui, ce n'est pas de se faire agresser, mais de se faire dérober son autoradio ou son téléphone portable »*, précise-t-il, les vols ou les cambriolages constituant les deux tiers des délits enregistrés par les enquêtes de police.

Si l'on en parle aussi peu, ce n'est pas seulement en raison du taux très faible d'élucidation de ces délits, mais aussi *« parce que les vols renvoient au fonctionnement même d'une société de consommation qui maintient une délinquance structurelle pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer ses objets-cultes »*. Le sociologue voit enfin dans la montée des incivilités de certains adolescents désœuvrés *« à qui on ne propose d'autre avenir que les centres fermés »* une conséquence du chômage massif des jeunes faiblement qualifiés, de la défaillance des systèmes de prévention ou encore de la disparition des relais religieux, politiques ou syndicaux dans les quartiers populaires. *« Plutôt que de voir ce qui a changé chez les enfants, regardons ce qui a changé chez les adultes et on y verra plus clair »*, résume-t-il.

Faut-il dès lors ne retenir que des *« causes extérieures »* au comportement déviant des mineurs ?, s'étonne François Chobeaux, directeur national des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMA), pour qui *« la mise en avant permanente d'excuses sociologiques ou économiques revient à nier le comportement individuel »* dans la commission du délit.

A la tribune, Evelyne Sire-Marin (Syndicat de la magistrature) explique alors comment l'institution judiciaire est la première à nier cette dimension individuelle *« parce qu'elle n'a plus le temps de se pencher sur le passé du délinquant, sur sa situation familiale ou psychologique »*. Avec près de 600 000 condamnations pénales prononcées chaque année et une augmentation de la détention provisoire des mineurs de 40 % en cinq mois, *« la justice productiviste n'a jamais été aussi sévère, particulièrement avec les mineurs »*, ajoute-t-elle.

Le renforcement de l'« arsenal répressif » avec la loi sur la sécurité quotidienne, qui pénalise notamment les regroupements dans les halls d'immeubles, s'est accompagné d'un accroissement des procédures de traitement en temps réel (comparutions immédiates) qui tend à supprimer la spécificité de la justice des mineurs. *« Le temps de l'action éducative s'est réduit au profit de procédures pénales de plus en plus rapides et visibles »*, confirme Claude Beuzelin (SNPES-PJJ). Si la délinquance n'épargne pas les institutions, elle se nourrit aussi des violences institutionnelles et des discriminations. Le sociologue Fabien Jobard (Cesdip) rappelle ainsi que 220 personnes sont mortes, entre 1986 et 2002, à la suite de violences policières. *« Tout ce qui permet d'ouvrir le travail policier aux collaborations extérieures est bon à prendre afin de rompre l'enfermement de la relation entre les jeunes et la police »*, analyse-t-il.

« DISCRIMINATION RACIALE »

Philippe Bataille (EHESS) évoque de son côté le silence de la classe politique et des pouvoirs publics sur les questions de discrimination dans l'accès à l'emploi, au logement, aux loisirs comme dans la représentation politique des Français issus de l'immigration : *« L'acceptation par les décideurs d'une discrimination raciale invisible légitime une discrimination raciste bruyante »*, estime le sociologue.

Au vu du résultat du premier tour de l'élection présidentielle, Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde,* estime que *« la première bataille perdue a été d'accepter le mot insécurité comme un mot neutre qui évacuait le social et les classes sociales »*, dont ce groupe de 15 millions d'ouvriers, d'employés et de chômeurs qui vit *« l'insécurité sociale »*. La spécificité historique de la gauche, poursuit-il, *« c'était de donner la possibilité d'une représentation politique à des classes populaires »*. *« C'est cette chose-là qui a été perdue, c'est ce monde-là qu'il faut aller retrouver »* a-t-il conclu, avant que Michel Marcus n'appelle, au nom du Forum européen pour la sécurité urbaine, à *« sortir du ronronnement des discours d'opposition trop longtemps silencieux pour refonder la pensée sur la délinquance et l'insécurité »*.

Alexandre Garcia

Les aventures de Victor Hugo

PAR CAGNAT

« L'homme a reçu de la nature une clef avec laquelle il remonte sa femme toutes les vingt-quatre heures », aimait à dire le jeune poète.

Le « je t'aime moi non plus » franco-américain

Suite de la première page

Quelques jours auparavant, dans une sortie qui en dit long sur la finesse des analyses destinées au public américain, George Bush n'hésitait pas à mêler, dans une même phrase amalgamante contre l'antisémitisme, l'assassinat au Pakistan du journaliste américain – et juif – Daniel Pearl par des extrémistes islamistes, et les actes de vandalisme récemment commis contre des synagogues en France...

C'est peu dire que leur vision du monde sépare les deux pays : la période est objectivement à l'incompréhension. La relation franco-américaine a plus ou moins toujours, depuis de Gaulle, fonctionné avec des hauts et des bas sur le mode du « je t'aime moi non plus ». Mais le niveau actuel de dangerosité de la planète confère à ces chamailles une gravité particulière.

Voilà un président français qui, au lendemain des attentats du 11 septembre (sans même remonter plus avant, au rôle qu'il joua par exemple il y a quelques années dans les Balkans), est le premier à aller dire à la Maison Blanche que la France est solidaire et disposée à assumer toutes les responsabilités qui en découlent. La France, autant qu'on lui permet à Washington, assume. Huit mois plus tard, elle le paie au prix fort, à Karachi, mais néanmoins tient bon. Et voilà que, dans le même temps, une tempête fait rage aux Etats-Unis, dans une partie de la presse et dans des milieux influents colporteurs de préjugés, sur le thème de l'atavique *« antisémitisme français »*, des relents vichyssois qui traîneraient dans ce pays et que d'ailleurs confirme, aux yeux aveugles de ces détracteurs américains, le score du Front national aux dernières élections.

Les bras pourraient vous en tomber : fidèle entre les fidèles sur le fond – aujourd'hui dans la lutte contre le terrorisme –, la France est de nouveau paradoxalement mise à l'index aux Etats-Unis. Elle parle trop sans doute, par rapport à d'autres Européens qui, pourtant, n'en pensent pas moins. Comme le souligne un diplomate, *« les divergences aujourd'hui ne sont pas franco-américaines, elles sont euro-américaines »*.

A la veille de l'arrivée de George Bush, les dirigeants français, cent fois sur le métier remettant leur ouvrage, se sont donné pour objectif de réinstaller la confiance. *« Nous n'allons pas faire de drame, ni jouer les roquets comme il y a trente ans. Il faut parler aux Américains sans complexes mais sans agressivité »*, dit l'un. *« Si l'on veut être productif et pas seulement se satisfaire de mots,* dit un autre, *il faut essayer de convaincre les Américains, pas se les mettre à dos. »* Il se trouve qu'arrive au Quai d'Orsay une équipe neuve, dont certains des membres dirigeants, à commencer par le ministre Dominique de Villepin, connaissent bien Washington pour y avoir vécu. Partant du principe qu'elle est destinée à durer, cette équipe s'attelle à la tâche avec une certaine fraîcheur.

LA MANIÈRE

Commentant la première rencontre, *« longue et amicale »*, qu'ont eue le 14 mai à Rekjavik M. de Villepin et son homologue Colin Powell, un diplomate parle même d'un *« nouveau départ de part et d'autre attendu »* et prometteur. *« L'atmosphère était à la confiance, à la franchise, à la clarté »*, insiste-t-il. Beaucoup, dans la relation avec les Etats-Unis, tient à la manière, estime-t-on aujourd'hui à Paris : il faut patiemment *« désamorcer les préjugés par le dialogue »*, faire état des désaccords *« très en amont »*, être clair en particulier sur le moment où on les rend publics, sur le fait de les rendre publics ou pas, etc. On fait remarquer que le précédent ministre, Hubert Védrine, irritait inutilement les Américains avec cette expression qu'il affectionnait : *« L'hyperpuissance américaine »* (qu'il avait pourtant empruntée à l'un des leurs, le sociologue Ben Wattenberg). *« Les Américains ressentaient l'utilisation de ce terme comme le signe d'une nostalgie française envers un monde où ils n'étaient pas les seuls puissants et devaient compter avec le bloc soviétique. »* On fait des allusions critiques à la liberté de langage que s'autorisa M. Védrine sur la fin de son mandat, en dénonçant haut et fort le *« simplisme »* des Américains, c'est-à-dire le fait de n'avoir plus pour unique discours, et pour seule grille de lecture du monde, que la lutte contre le terrorisme, le fait de n'envisager cette lutte contre *« le mal »* que sous forme d'intervention militaire en Afghanistan, voire éventuellement ailleurs.

M. Védrine n'avait pas été démenti par l'Elysée et il ne l'est toujours pas aujourd'hui sur le fond. Les divergences persistent. Mais les dirigeants français viennent manifestement de se donner pour consigne de ne pas les mettre publiquement en exergue, dans l'espoir de gagner ainsi de meilleures chances de se faire entendre.

Claire Tréan

Le Monde
ÉDITORIAL

Sainte alliance

C'EST symboliquement à Berlin que la guerre froide a été enterrée deux fois. A quelques mois d'intervalle, le président russe Vladimir Poutine et le président américain George W. Bush ont pris la parole devant le Parlement allemand, sous la nouvelle coupole transparente du vieux Reichstag, pour annoncer l'aube d'une nouvelle ère. La « maison de la liberté » s'est construite, a déclaré George W. Bush, contre le nazisme, puis contre le communisme. Elle doit être maintenant défendue contre le terrorisme et, dans cette lutte, la Russie est plus qu'un partenaire de circonstance. Elle est une alliée avec laquelle il n'est plus besoin de signer des accords détaillés de plusieurs centaines de pages prévoyant tous les cas de figure et prévenant les comportements déviants. Quelques feuillets suffisent pour coucher sur le papier les fondements d'une alliance qui repose sur l'engagement personnel des présidents... et sur des intérêts bien compris.

George W. Bush et son équipe truffée de spécialistes de l'ancien « empire du Mal » ont révisé leur jugement sur la Russie. Le changement avait eu lieu quelques mois avant les attentats du 11 septembre, qui ont ensuite accéléré le mouvement. Le président américain avait d'abord pensé que l'héritière de l'URSS, ruinée par les reliquats de l'ancien système et les appétits des nouveaux dirigeants, ne comptait plus dans les rapports de force internationaux. Il a vite compris que sa position stratégique, ses richesses naturelles, ses liens avec les ex-Républiques soviétiques, ses restes même passablement décatis de grande puissance nucléaire et son pouvoir de nuisance lui donnaient un statut d'interlocuteur.

Pour sa part, Vladimir Poutine, conscient des faiblesses de son pays mais décidé à jouer au mieux de ses maigres atouts, a vu tout le profit qu'il pouvait tirer d'un rapprochement avec les Etats-Unis, consacré par une déclaration de solidarité, prononcée contre l'avis de son entourage immédiatement après le 11 septembre. Sans doute n'avait-il guère d'autre choix que de laisser, par exemple, les Américains prendre pied en Asie centrale. Mais en donnant son accord à l'inéluctable, le président russe pouvait espérer des retombées économiques indispensables à la modernisation de la Russie et des bénéfices politiques attachés à sa participation au concert des Grands.

On voudrait pouvoir croire que le choix à l'extérieur du partenariat avec l'Occident s'accompagnera d'une même volonté de mettre en œuvre à l'intérieur de la Russie une modernisation politique reposant sur les principes démocratiques, tel le respect des droits de l'homme, des minorités, de la liberté de la presse, de la séparation des pouvoirs, etc. C'est malheureusement loin d'être le cas, et ce n'est pas la préoccupation principale des Américains, qui ont érigé la lutte contre le terrorisme en critère central de l'ordre international. L'engagement en faveur de la démocratie en Russie attendra des jours meilleurs. C'est le point faible de cette nouvelle sainte alliance.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ; Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ; Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ; Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

COHABITATION. Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 25 mai, André Vallini, député et président du conseil général de l'Isère, n'appelle pas à la démission de Jacques Chirac en cas de victoire de la gauche aux législatives. *« Si nous gagnons en juin, nous ne lui demanderons pas de démissionner, car il a été élu, et sa légitimité républicaine est incontestable*, précise M. Vallini. *La cohabitation se passera sans drame ni heurts. Son mandat est de présider la République, et le gouvernement aura la légitimité politique pour diriger le pays. »*

JACQUES DONDOUX. La ville dont Jacques Dondoux était maire depuis 1995 est Saint-Agrève (Ardèche), et non Saint-Egrève (Isère), comme nous l'avons indiqué par erreur dans sa notice nécrologique (*Le Monde* du 24 mai).

CUBA. Deux passages de la traduction du point de vue de Guillermo Cabrera Infante consacré à Cuba (*Le Monde* du 24 mai) ont été altérés. Il fallait lire : *« nous propose un monstre politique : Marxti »* (et non : Marti) et : *« La réplique de* Blade Runner *»* (et non : l'interlocuteur).

BANQUES. Dans *Le Monde* du 23 mai, nous indiquions que Fortis était un groupe néerlandais et Dexia un groupe franco-allemand. En fait, Fortis est belgo-néerlandais et Dexia est une banque franco-belge.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

En 2001, Le Monde continue sa progression et son expansion

Pour la première fois, le groupe intègre en année pleine « Midi libre », « Le Monde 2 » et « Courrier international » dans son périmètre de consolidation. Le chiffre d'affaires s'établit à 403,9 millions d'euros, contre 334,2 millions en 2000

POUR LA SEPTIÈME année consécutive, la diffusion du quotidien a progressé en 2001. Le résultat d'exploitation consolidé est fortement marqué par le ralentissement publicitaire, mais reste positif.

▶ **Faits marquants.** Les activités du groupe ont été marquées par une conjoncture de ralentissement économique généralisé en 2001, aggravée par les événements internationaux de septembre, entraînant une baisse significative de la publicité. Cette évolution n'a pas été compensée par la forte progression de la diffusion issue de ces événements.

L'exercice 2001 permet une première formalisation du groupe dans son périmètre d'action, avec la consolidation en année pleine du sous-groupe Midi libre et la constitution d'un pôle magazine, tout en poursuivant les investissements interactifs et industriels.

Le quotidien a été enrichi du supplément « Le Monde Argent », distribué le samedi. La diffusion a connu une progression significative de 3,2 %, très forte à partir des événements de septembre. Le marché publicitaire a fortement ralenti à compter du deuxième trimestre. Le papier a connu une hausse significative de 20 % en janvier. Après six années de stabilité, le prix du quotidien a été porté à 1,20 euro en septembre, soit une augmentation de 5 %.

Après le lancement fin 2000 du *Monde 2,* bénéficiaire dès la première année, l'acquisition de *Courrier international* en juillet et le lancement du *Monde Initiatives* en septembre, l'offre magazine du groupe s'est significativement élargie. Ces titres, tout comme *Le Monde diplomatique*, ont pleinement profité des événements de 2001 en diffusion et ont peu souffert du ralentissement publicitaire.

Recentré sur le contenu éditorial du quotidien, le site du *Monde* a connu une consultation en progression considérable : de début à fin 2001, les visites mensuelles sont passées de 2,2 millions à 5,6 millions, et le nombre de pages vues a atteint 29,8 millions contre 11,7 millions. Ce qui place le site du *Monde* largement devant ses concurrents.

Midi libre a continué un recentrage sur ses activités pour améliorer la diffusion des quotidiens et rendre profitables les autres activités.

▶ **Résultats de l'exercice.** Le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 403,9 millions d'euros contre 334,2 millions en 2000. La progression du chiffre d'affaires de 69,7 millions d'euros intègre la prise en compte en année pleine de Midi libre en 2001 (contre seulement six mois en 2000) et peut se détailler de la manière suivante : + 64,7 millions d'euros d'effet année pleine de Midi libre ; + 10,7 millions d'intégration de *Courrier international* (six mois) ; + 9,1 millions d'intégration du *Monde 2* ; + 6 millions d'effet diffusion Presse nationale ; – 20,8 millions d'effet publicité Presse nationale.

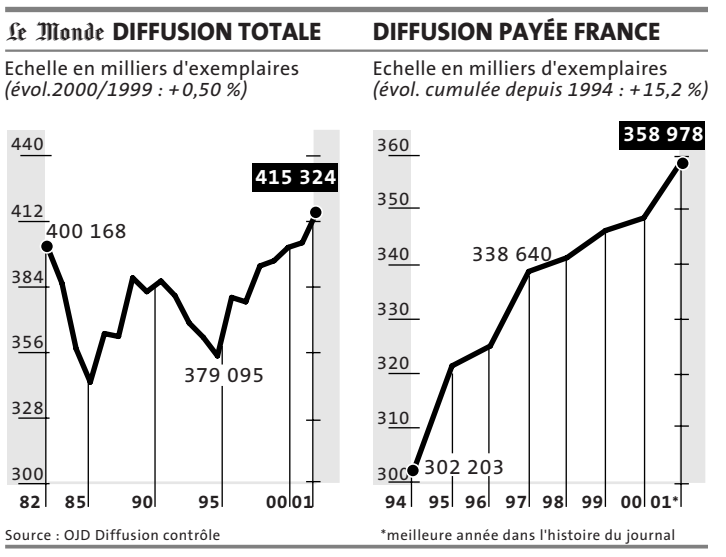

En moyenne, la diffusion payante des quotidiens a progressé : *Le Monde* de 3 %, les quotidiens du Midi libre de 1,4 %. Les titres magazines progressent également, en particulier *Courrier international* (+ 21,2%), et *Le Monde diplomatique* (+ 10,2%).

A contrario, le marché publicitaire a fortement regressé par rapport à 2000, entraînant une réduction de l'ordre de 22 % du chiffre d'affaires publicitaire du quotidien, de 50 % de celui du Monde interactif et de 6 % de celui des titres de Midi Libre.

Au total, le résultat d'exploitation se détériore sensiblement, passant d'un bénéfice de 18,1 millions d'euros en 2000 à 0,8 million pour 2001. Le groupe a su préserver un résultat d'exploitation positif, et ce malgré la récession du marché publicitaire et l'augmentation du prix du papier, tout en continuant à assurer des développements significatifs dans l'édition en ligne et dans l'édition magazine.

Au total, le résultat net, part du groupe, passe d'un bénéfice de 7,4 millions d'euros en 2000 à une perte de 13,1 millions en 2001, soit un écart de – 20,5 millions.

▶ **Evolution de l'actionnariat.** L'année 2001 a été l'objet d'une réorganisation juridique profonde pour la SA Le Monde lors des assemblées générales qui se sont tenues le 5 novembre 2001. L'ancienne société anonyme Le Monde est devenue la société par actions simplifiée Le Monde et Partenaires associés et demeure la société mère du groupe. Cette société détient 100 % du capital de la nouvelle société anonyme Le Monde (ex-Bergère Participation 3), véhicule destiné à une future cotation. La société anonyme Le Monde détient à son tour 100 % du capital de la société par actions simplifiée Société Editrice du Monde. Cette société a reçu en apport les actifs et passifs de l'ancienne SA Le Monde et en poursuit les activités.

Par ailleurs, les variations significatives de l'actionnariat ont été les suivantes en 2001 : les titres détenus en propre par la SA Le Monde ont été achetés par le fonds commun de placement des personnels du Monde, la société Le Monde Prévoyance et la société Le Monde Europe.

Enfin, dans l'attente d'une introduction sur les marchés financiers, il a été proposé aux actionnaires de la société Le Monde et Partenaires associés de souscrire à une émission d'obligations remboursables en actions (ORA) auprès de la société anonyme Le Monde pour un montant de 22 millions d'euros à la fin du mois de février 2002. Ces titres seront convertis en actions de la société anonyme Le Monde au jour de sa cotation sur les marchés financiers. Cette émission a été souscrite en totalité début mars 2002.

UN GROUPE EN DÉVELOPPEMENT

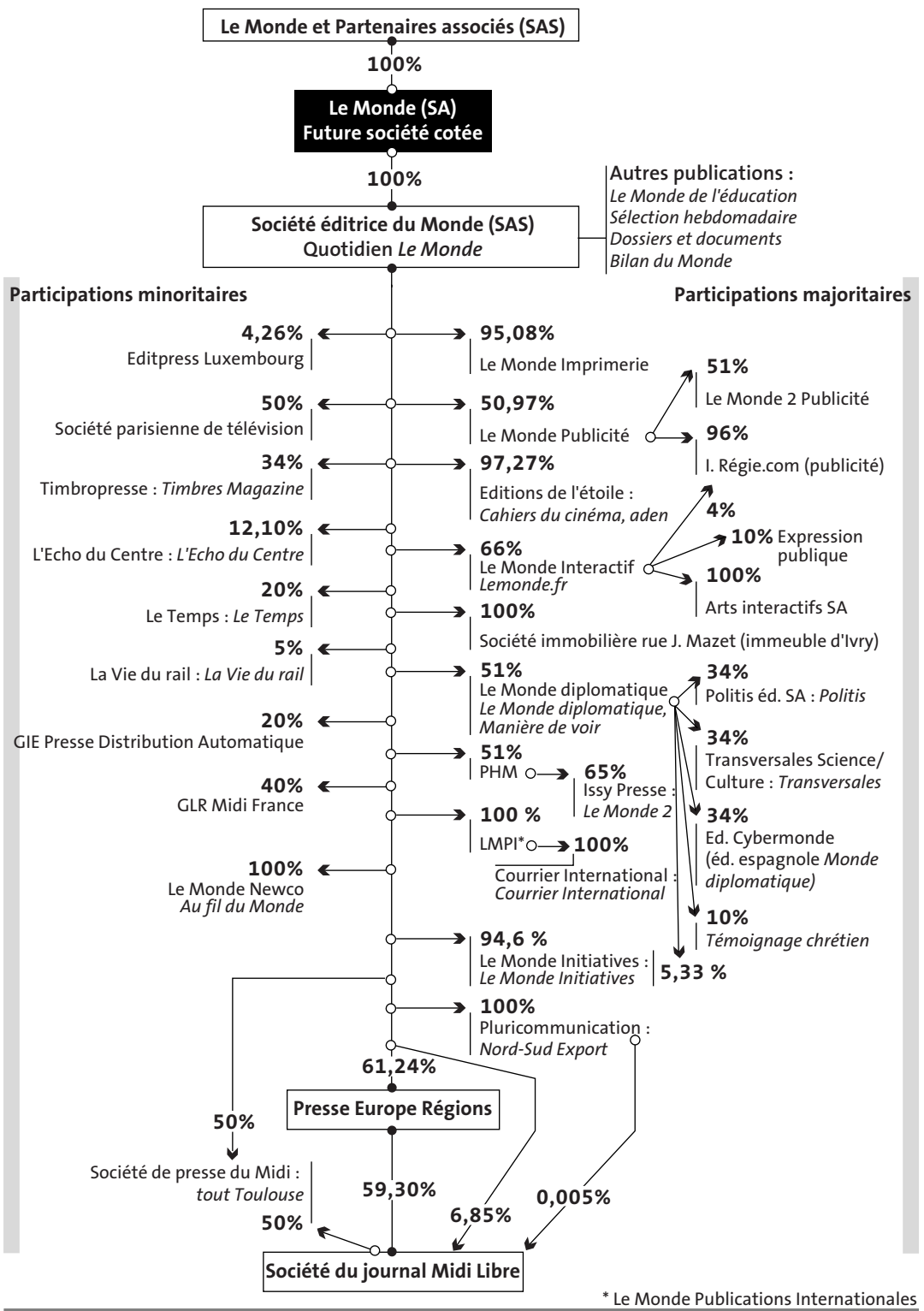

* Le Monde Publications Internationales

La réorganisation juridique

Réalisée le 5 novembre 2001, la réorganisation juridique a été conduite dans le souci de respecter le consensus de tous les actionnaires du Monde. Les actionnaires ont décidé à l'unanimité de transférer les actifs de la société anonyme Le Monde à la nouvelle Société éditrice du Monde, de transformer la société anonyme Le Monde en société par actions simplifiée Le Monde et Partenaires associés, et d'apporter les titres détenus par Le Monde et Partenaires associés dans la Société éditrice du Monde à la société ayant vocation à être cotée et dénommée Le Monde.

La réorganisation juridique a obéi à plusieurs principes :

1. l'exigence de continuité avec la refondation juridique de 1995 qui a « sanctuarisé » l'équilibre entre les actionnaires internes (52 %) et les actionnaires partenaires (48 %) ;
2. la volonté d'avoir, aux trois niveaux d'organisation (Le Monde et Partenaires associés, Le Monde et Société éditrice du Monde), les mêmes organes sociaux : le directoire, composé de Jean-Marie Colombani (président), Dominique Alduy (directeur général) et Noël-Jean Bergeroux ; le conseil de surveillance, composé de 14 membres (sept représentent les actionnaires internes, sept autres les actionnaires partenaires), dont le président est Alain Minc et le vice-président Michel Noblecourt ;
3. l'affirmation de la place particulière prise au sein de l'actionnariat par la Société des rédacteurs du Monde (SRM), dont la minorité de blocage en droits de vote a été statutairement consacrée ;
4. la reconnaissance d'un droit de véto dévolu à la Société des personnels du Monde (SPM) sur l'ouverture majoritaire au marché de la société ayant vocation à être cotée.

lemonde.fr, premier site français d'information

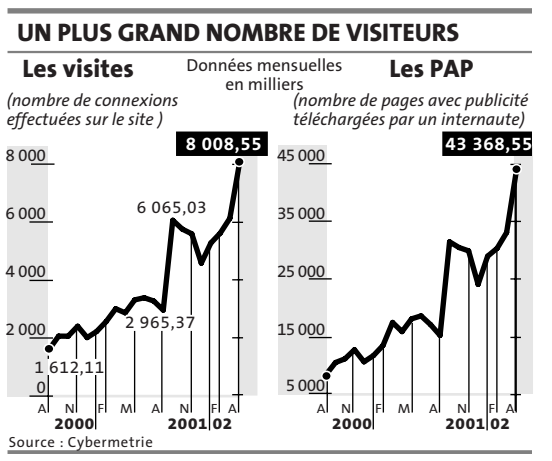

LE 15 AVRIL 2002, lemonde.fr a lancé son édition abonnés, un espace voisin et complémentaire du site Internet existant et gratuit. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la stratégie d'une entreprise bien établie dans l'univers numérique.

Depuis sa création, fin 1998, Le Monde interactif, filiale de la société éditrice du Monde, s'efforce de répondre toujours mieux à sa mission d'information en ligne. En janvier 2001, a été lancée une nouvelle édition du site Internet, qui entend offrir aux internautes *« toute l'information importante au moment de leur connexion »*. Journal en ligne complet, mis à jour en continu, lemonde.fr propose les articles publiés dans le quotidien, mais aussi des informations spécifiques, des chaînes thématiques et des dossiers préparés par une rédaction autonome.

Cette approche a porté ses fruits : lemonde.fr a conquis une audience spécifique et en constante progression. En avril 2002, le site enregistrait plus de 8 millions de visites et 43,3 millions de pages vues, selon Cybermétrie. Soit une progression de 389 % pour les visites et de 375 % pour les pages vues par rapport à avril 2000. Des résultats confirmés par le panel Nielsen/NetRatings, qui place depuis plusieurs mois lemonde.fr en tête des sites français d'information, loin devant ses concurrents. Son audience est complémentaire de celle du *Monde* : près de 40 % des internautes qui consultent lemonde.fr habitent hors de France et 60 % de ceux qui le consultent depuis la France ont moins de 35 ans.

Le Monde interactif s'applique à construire une économie solide qui ne repose pas sur la seule publicité : les archives du journal et le quotidien au format électronique sont vendus en ligne aux internautes. Du contenu spécialement formaté est livré à des diffuseurs d'information, mais aussi aux Intranets d'entreprises et d'administrations. Avec son édition abonnés, lemonde.fr propose, pour 5 euros par mois, des services interactifs inédits, des produits électroniques à des conditions préférentielles et des informations exclusives structurées autour du « Desk ». En quelques semaines, cette nouvelle édition a conquis plusieurs milliers d'internautes.

Le redressement du groupe Midi libre se confirme

DANS une conjoncture publicitaire défavorable, le groupe a bien résisté : il a atteint un chiffre d'affaires de 145,5 millions d'euros, en baisse de seulement 2 % par rapport à 2000, malgré la réduction de la contribution d'Offset Languedoc, à la suite de la cession de 51 % des parts de cette SARL au groupe Riccobono.

Le chiffre d'affaires de la publicité, avec 49,4 millions d'euros, est en baisse de 6 %, due à la publicité nationale, aux annonces légales et aux petites annonces. La publicité commerciale locale est restée stable.

Les ventes de journaux, grâce à une diffusion payante moyenne de 266 351 exemplaires, en progression de 1,4 %, représentent 78,7 millions d'euros, en progression de 1,8 %. Ce bon résultat, réalisé par les trois titres – *Midi libre*, l'*Indépendant* et *Centre Presse* –, a permis d'atténuer la baisse de la publicité.

Malgré une hausse du prix du papier de 20,8 % intervenue dès le 1er janvier, les consommations de matières premières, avec 20,6 millions d'euros, ne progressent que de 2,4 % à périmètre constant, grâce à une réduction de la pagination moyenne des trois titres. Les autres achats et charges externes, avec 47,4 millions d'euros, sont en baisse de 2,2 % à périmètre constant, reflétant une bonne maîtrise de ces charges, notamment en matière de frais de promotion. Les charges de personnel, avec 66,2 millions d'euros, sont elles aussi en baisse de 0,7 % à périmètre constant, l'effectif moyen restant stable, à 1 453 salariés.

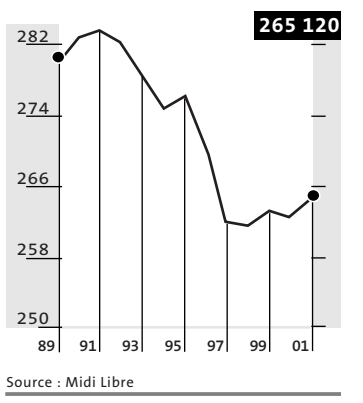

L'ensemble de ces économies a permis de doubler le résultat d'exploitation, à 3,7 millions d'euros. Compte tenu du résultat financier, le résultat courant, avec 4 millions d'euros, est plus de trois fois supérieur à celui de 2000. Le résultat net passe d'une perte de 4,6 millions d'euros en 2000 à un bénéfice de 3 millions d'euros en 2001.

Les premiers mois de l'année 2002 restent difficiles sur le marché publicitaire, même si s'amorce un redémarrage de la publicité nationale. La diffusion payante connaît un ralentissement significatif depuis le 1er janvier, comme l'ensemble de la presse quotidienne régionale. Ces difficultés conjoncturelles confirment la nécessité du projet, annoncé en janvier par le directoire, de regrouper sur le site de Montpellier les moyens d'impression des trois titres. Ce regroupement donnera aux éditeurs des possibilités nouvelles en matière de cahiers, de suppléments et de pagination supplémentaire, conditions de leur développement dans les années à venir.

Poursuivre l'effort

MOUVEMENTÉE, l'année 2001 a montré la capacité du *Monde* à résister à la dégradation de son environnement économique et à réagir avec succès après le choc du 11 septembre.

Le ralentissement économique, perceptible dès avril, mais terriblement aggravé par les événements de septembre, a fait fondre les recettes publicitaires après deux années euphoriques. En d'autres temps, la maison n'aurait pas résisté à pareil cataclysme. Par deux fois dans son histoire, *Le Monde,* sous l'effet de la chute des rentrées publicitaires, s'est retrouvé au bord du dépôt de bilan. Cette fois-ci, il a su faire front.

Nous le devons à notre propre travail de redressement, qui a permis de doter la maison de fonds propres importants, à une rigueur renouvelée dans la gestion de nos coûts, et à l'ébauche d'un système destiné à être autosuffisant pour atténuer le choc des retournements de conjoncture : autour du pôle de presse nationale que constituent *Le Monde*, son imprimerie et sa filiale publicitaire, un pôle de presse quotidienne régionale (constitué par le Groupe Midi libre), un pôle magazine et notre filiale sur le Net, Le Monde interactif. Ainsi, les résultats d'exploitation positifs des journaux nous ont-ils permis d'assumer le choix d'un développement continu sur Internet, domaine que nous continuons de considérer comme décisif pour l'avenir d'un groupe de presse et dans lequel, contrairement à beaucoup de nos confrères, nous maintenons notre effort d'investissement.

LUTTE PERMANENTE

Comme nos lectrices et nos lecteurs le savent, la lutte permanente que nous devons livrer pour contrarier la fragilité intrinsèque de la presse quotidienne, la recherche de résultats économiques dont la finalité est de pouvoir continuer d'éditer nos journaux dans les conditions d'absolue liberté qui sont les nôtres, à l'abri des pressions – qui n'ont jamais manqué, qui sont de plus en plus économiques, et sur les plus récentes desquelles j'aurai l'occasion de revenir prochainement –, tout cela passe par une permanente attention portée au journal *Le Monde*, à sa capacité d'adaptation et d'amélioration constante.

Cette réactivité à l'événement s'est notamment manifestée au lendemain du 11 septembre, par une mobilisation formidable qui a fait de 2001 une année de diffusion record, la plus forte que le journal ait jamais connue en France depuis sa fondation.

La plupart de nos publications – anciennes, comme *Le Monde diplomatique*, ou plus récentes, comme le mensuel *Le Monde 2* ou l'hebdomadaire *Courrier international* (entré dans la famille du *Monde* en juillet 2001) – ont également su réagir et innover pour mieux rendre compte des bouleversements de notre siècle naissant et répondre à l'attente de nos lecteurs. Dans le même mouvement, notre site interactif, lemonde.fr, s'installait à la première place des sites de presse français, avec des performances qui non seulement élargissent mais complètent parfaitement l'audience du journal quotidien.

Dans une conjoncture économique qui tarde à se redresser, il nous faut persévérer. Aucun relâchement n'est permis dans la gestion. C'est pourquoi nous avons fait, en 2001, des provisions importantes liées, tant au *Monde* que dans le Groupe Midi libre, à des départs anticipés : celles-ci expliquent le déficit de notre résultat net. Notre situation s'en trouvera confortée dès 2002.

INFORMATION LIBRE

Le quotidien, fort d'une formule rénovée et d'une diffusion en hausse importante (plus de 6 % depuis le début de l'année), continuera à s'étoffer, notamment grâce à un nouveau supplément de fin de semaine.

Le développement, enfin, ne doit pas faiblir. Exception dans le paysage de la presse française, *Le Monde* appartient à ceux qui le font, à ceux qui le lisent et à ceux qui l'ont aidé dans les moments difficiles. Pour préserver cette particularité, qui assure à nos lecteurs une information libre de tout pouvoir politique ou économique, *Le Monde* a décidé d'aller chercher en Bourse les ressources financières nécessaires à l'édification d'un périmètre économique pertinent.

OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

Ces ressources seront employées pour financer de nouvelles opérations de développement. Parallèlement, nous continuerons à favoriser la recherche de synergies dans tous les domaines susceptibles notamment de mieux nous armer dans les temps difficiles que nous traversons : c'est le sens de notre rapprochement avec *Le Nouvel Observateur*, qui va se traduire par un échange de participations et par des coopérations commerciales et publicitaires fructueuses.

L'année 2002 doit donc être pour nous, grâce à la confiance renouvelée de toutes celles et de tous ceux qui font vivre la famille du *Monde,* une année satisfaisante sur le plan des comptes. Pour continuer à vous offrir ce que seule l'indépendance permet de garantir.

J.-M. C.

VARIATION DES FLUX DE TRÉSORERIE

Chiffres en K€	Exercice 2001	Exercice 2002
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat net	**– 12 658**	**7 397**
Part des minoritaires dans le résultat soc. intégrées	– 438	2 142
Quote part dans résultat sociétés en équivalence	12	55
Dotations aux amortissements et provisions	31 509	14 501
Reprises des amortissements et provisions	– 11 594	– 3 845
Plus et moins values de cession	908	– 1 900
Impôt différés	– 3 702	116
Subventions virées au résultat		– 60
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	**4 037**	**18 406**
Variation des frais financiers	445	– 155
Variation nette exploitation	7 191	– 10 685
Variation de stock	– 272	– 211
Transferts de charges à répartir	– 10	– 556
Variation des créances d'exploitation	13 792	– 10 402
Variation des dettes d'exploitation	– 6 319	484
Variation nette hors exploitation	– 3 327	6 402
Variation des créances hors exploitation	251	3 521
Variation des dettes hors exploitation	– 2 212	– 508
Compte de liaison	0	
Charges et produits constatés d'avance	– 1 367	3 403
Pertes et gains de change	0	– 13
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	**4 308**	**– 4 439**
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**8 345**	**13 967**
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissement/acquisition immos incorporelles	– 4 312	– 3 966
Décaissement/acquisition immos corporelles	– 19 652	– 29 265
Encaissement/cession d'immos corp. et incorp.	1 028	2 907
Décaissement/acquisition immos financières	– 2 531	– 1 557
Décaissement/cession immos financières	6 668	7 217
Tréso.nette/acquisitions et cessions de filiales	– 14 533	– 1 444
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	**– 33 331**	**– 26 109**
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital ou apports		1 849
Réduction de capital versée aux minoritaires		– 1 143
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	– 1 149	– 1 477
Dividendes versés aux minoritaires	– 263	– 118
Encaissements provenant d'emprunts	27 903	37 292
Remboursement d'emprunts	– 11 061	– 11 590
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**15 430**	**24 812**
VARIATION DE TRÉSORERIE	**– 9 556**	**12 670**
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	19 641	6 969
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	10 085	19 639
VARIATION DE TRÉSORERIE	– 9 556	12 670

COMPTES DE RÉSULTAT

En K€	2001	2000
Chiffre d'affaires	403 881	**334 234**
Autres produits et reprises sur provisions	16 389	**13 629**
Produits d'exploitation	420 270	**347 863**
Coût d'achat des marchandises vendues	– 9 468	**– 11 021**
Consommations de l'exercice	– 204 028	**– 159 619**
Impôts et taxes	– 6 574	**– 5 082**
Charges de personnel	– 175 617	**– 135 429**
Dotations aux amortissements et provisions	– 20 072	**– 15 012**
Autres charges d'exploitation	– 3 702	**– 3 573**
Charges d'exploitation	– 419 461	**– 329 736**
Résultat d'exploitation	809	**18 127**
Résultat financier	– 2 869	**– 1 038**
Résultat courant	– 2 060	**17 090**
Résultat exceptionnel	– 10 766	**257**
Amortissements Ecarts d'Acquisition	– 1 390	**– 572**
Intéressement et abondement	– 1 439	**– 4 836**
Impôts sur les sociétés	– 1 120	**– 2 235**
Impôts différés	3 691	**– 116**
Résultat net des sociétés intégrées	– 13 083	**9 588**
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	– 12	**– 49**
Résultat net consolidé	– 13 095	**9 539**
Part du groupe	– 12 658	**7 397**
Part hors groupe	– 438	**2 142**
Résultat par action (en €)	– 75,86	**46,50**

« Courrier international » confirme son succès

L'HEBDOMADAIRE *Courrier international*, précédemment géré par le groupe Expansion et détenu par Vivendi Universal Publishing, a intégré le groupe Le Monde le 1er juillet 2001. Outre l'hebdomadaire, qui a pour mission de sélectionner et traduire les meilleurs articles de la presse mondiale, *Courrier international* comporte un site électronique (courrierinternational .com) et l'Agence Courrier, qui vend à des tiers des contenus à caractère international.

Sur les six mois d'exercice après l'intégration dans le groupe Le Monde, le résultat d'exploitation au 31 décembre 2001 s'est traduit par un bénéfice de 394 000 euros.

La diffusion payante (contrôle OJD) de *Courrier international* a connu en 2001 une hausse exceptionnelle de 21,3 % par rapport à 2000, pour atteindre 144 937 exemplaires en moyenne par parution. Cette évolution amplifie la progression des années précédentes et souligne l'intérêt d'un large public pour l'actualité internationale dans une conjoncture marquée par les attentats du 11 septembre. L'audience de *Courrier international* a augmenté de 20,5 % pour atteindre 840 000 lecteurs (Source AEPM).

La fréquentation du site a progressé de plus de 100 %, avec 1,6 million de pages vues par mois. Le chiffre d'affaires publicitaire de *Courrier international* a suivi le recul général du marché. *Courrier international* représente désormais 11 % de part de marché dans l'univers des news magazines.

L'objectif 2002 est de dépasser 150 000 exemplaires de diffusion payante par numéro. *Courrier international* a, par ailleurs, lancé en 2002 une collection de hors-série, quatre par an. Les deux premiers ont été consacrés à la cuisine sur les cinq continents et au football.

« Le Monde 2 », un pari réussi

UN AN après son lancement, en novembre 2000, en partenariat avec François Siegel et le groupe Hachette Filipacchi Presse, *Le Monde 2* a réussi son pari : séduire un nouveau public habitué à l'information par l'image mais aussi proposer aux fidèles du journal un rendez-vous mensuel de qualité. En offrant une sélection des textes les plus significatifs parus dans le quotidien, illustrés par les meilleures signatures du photojournalisme, *Le Monde 2* a inventé un nouvel équilibre entre l'écrit et l'image.

Le Monde 2 a été une occasion exceptionnelle pour le quotidien de décliner sa marque et d'élargir son public. Il a convaincu une génération de jeunes lecteurs qui, pour 70 % d'entre eux, n'avaient jamais lu, ou très rarement, le quotidien.

Les ventes du *Monde 2* ont dépassé en 2001 toutes les prévisions. La diffusion totale payée a atteint 134 037 exemplaires (contrôle OJD 2001). Le nombre moyen d'abonnements payés en France et à l'étranger s'élevait à 17 366 exemplaires au 15 mai 2002. Grâce à ces excellents résultats, alliés à ceux de la publicité, *Le Monde 2* a, dès sa première année, atteint l'équilibre économique et absorbé les frais de développement et de promotion engendrés par sa création.

Le succès du *Monde 2* a été reconnu par les professionnels des médias : prix 2001 du Meilleur lancement presse, organisé par le mensuel CB News ; attribution de la meilleure place au Banc d'essai des lancements décerné par l'hebdomadaire *Stratégies.* Le jury international du 45e World Press Photo a récompensé deux photographes publiés dans *Le Monde 2* : Luc Delahaye, de l'agence Magnum, pour une photo parue en décembre 2001 dans le reportage « Dernière nuit avant Kaboul » et un jeune photographe bosniaque, Zijha Gafic, premier prix dans la catégorie Sciences et technologie, pour son travail sur l'identification des corps en Bosnie, publié en mars 2002.

BILAN CONSOLIDÉ DU GROUPE LE MONDE ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

en milliers d'euros

Actif	Valeurs brutes 31/12/2001	Amortissements et provisions 31/12/2001	Valeurs nettes 31/12/2001	Valeurs nettes 31/12/2000
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	103 941	22 586	81 355	50 948
Immobilisations corporelles	229 548	129 810	99 738	103 823
Immobilisations financières	12 477	3 049	9 428	10 397
Titres mis en équivalence	1 209		1 209	479
Total actif immobilisé	**347 174**	**155 445**	**191 730**	**165 647**
Actif circulant				
Stocks et en-cours	5 668	759	4 909	5 324
Créances d'exploitation	99 603	3 067	96 536	106 683
Disponibilité et valeurs mobilières de placements	33 081		33 081	29 680
Comptes de regularisation	2 292		2 292	2 717
Total actif circulant	**140 644**	**3 827**	**136 818**	**144 404**
TOTAL DE L'ACTIF	**487 819**	**159 271**	**328 548**	**310 052**

Passif	Montants au 31/12/2001	Montants au 31/12/2000
Capitaux propres		
Capital social	167	167
Réserves consolidés	40 746	32 053
Résultat consolidé	– 12 658	7 397
Total des capitaux propres	**28 255**	**39 617**
Intérêts hors groupe		
Réserves	62 429	47 697
Résultat	– 438	2 142
Total intérêts minoritaires	**61 991**	**49 839**
Provisions pour impôts différés	**8 969**	**11 633**
Provis. pour risques et charges	**15 188**	**20 132**
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	80 023	50 440
Dettes d'exploitation	106 396	111 927
Comptes de régularisation	27 726	26 463
Total des dettes	**214 145**	**188 831**
TOTAL DU PASSIF	**328 548**	**310 052**

AUJOURD'HUI

SPORTS

Les **INTERNATIONAUX DE FRANCE DE TENNIS** devaient commencer, lundi 27 mai, au stade Roland-Garros. En l'absence de la Suissesse **MARTINA HINGIS**, récemment opérée après la rupture de deux ligaments à la cheville gauche, et qui s'interroge sur la suite à donner à sa carrière, le tournoi féminin semble très ouvert. Le tirage au sort, effectué vendredi 24 mai, offre un parcours intéressant à la Française **AMÉLIE MAURESMO**, qui ne devrait rencontrer aucune des favorites avant les derniers tours. Chez les messieurs, l'Américain **ANDRE AGASSI**, vainqueur du tournoi de Rome il y a quelques jours, devra faire face à la concurrence des jeunes loups du circuit. A l'image des anciens, ces derniers semblent toutefois subir les **CONSÉQUENCES PHYSIQUES** d'un calendrier de plus en plus chargé.

Sans Martina Hingis, Roland-Garros se trouve d'autres champions

Tennis • Victime d'une rupture de deux ligaments de la cheville gauche, la joueuse suisse s'interroge sur la suite à donner à sa carrière. Elle sera la grande absente des Internationaux de France, qui commencent lundi 27 mai, l'unique tournoi du Grand Chelem à manquer à son palmarès

ILS DEVRONT en siffler une autre. La souffre-douleur préférée du public de Roland-Garros depuis trois ans, Martina Hingis, ne s'alignera pas lors des Internationaux de France, qui commencent lundi 27 mai, à Paris. La joueuse suisse a été opérée d'une rupture de deux ligaments de la cheville gauche, 20 mai, à Zurich (Suisse). Les chirurgiens se réservent encore sur la suite de la carrière de leur patiente.

« Je suis vraiment déçue de ne pas aller à Paris mais l'intervention s'est bien passée et j'espère que je pourrai récupérer rapidement. Pour l'instant, les médecins m'ont dit qu'il est prématuré de fixer une date », a expliqué la joueuse. *« L'opération s'est bien passée et je suis très satisfait »*, a confirmé le docteur Heinz Buehlmann, qui a réparé pendant quatre-vingt-dix minutes deux ligaments détériorés de la cheville gauche de Martina Hingis. *« Je pense que les chances de récupération sont bonnes »*, a-t-il ajouté, estimant à deux ou trois mois le temps nécessaire pour parfaire la rééducation de sa cliente. Ce délai devrait contraindre la joueuse à déclarer également forfait pour Wimbledon (24 juin-7 juillet).

Il n'est toutefois pas certain que Martina Hingis puisse un jour retrouver le haut niveau. Si elle-même juge les rumeurs de retraites *« prématurées et injustifiées »*, son entourage est moins formel. *« Nous ne pouvons pas encore dire si elle pourra continuer sa carrière ou si elle devrait l'arrêter pour des raisons médicales*, avait même confié le docteur Buehlmann avant de pratiquer l'intervention chirurgicale. *Naturellement, c'est elle qui prendra la décision. Mais ses articulations sont usées. Dans le pire des cas, elle risque, si elle continue à jouer, de souffrir, d'ici dix ans, d'arthrose qui lui interdirait alors de pratiquer n'importe quelle activité sportive. »*

Martina Hingis n'est âgée que de 21 ans mais évolue sur le circuit professionnel depuis près de huit ans. Pour la première fois depuis le début de sa carrière professionnelle, en 1994, elle manque donc l'un des quatre tournois du Grand Chelem et, de surcroît, celui qui lui échappe avec persistance depuis cinq ans.

Elle fut finaliste en 1997, défaite par Iva Majoli, et surtout en 1999, quand elle perdit la partie sous les huées contre Steffi Graf. Elle fut demi-finaliste en 2000 et 2001, toujours sous les sifflets. L'absence de Martina Hingis à Roland-Garros devrait constituer un tournant dans l'histoire du tennis féminin, pas une épingle à cheveux mais un virage quand même. Ce forfait est truffé de symboles.

UN MARCHÉ ÉNORME

La polémique qui enfle autour de la blessure de la joueuse prouve que le circuit féminin est aujourd'hui un marché énorme dans l'économie du tennis. Des sommes immenses y sont dépensées. Martina Hingis avance que sa blessure au pied est due aux chaussures qu'elle a été contrainte de porter pendant de nombreuses années.

Elle s'est retournée contre son premier partenaire, Sergio Tacchini, et va entamer des poursuites judiciaires. Or elle est déjà en conflit avec son ex-équipementier, qui lui reproche d'avoir tout fait, en 1999, pour rompre un contrat de cinq ans signé en 1996 (environ 3,2 millions d'euros). Selon la firme italienne, Martina Hingis refusait de porter des vêtements spécialement dessinés pour elle.

De plus, pour la première fois depuis 1996, elle va sortir du club des dix meilleures joueuses du monde au classement qui sera publié au lendemain des Internationaux de France par l'Association des joueuses professionnelles (WTA). La Suissesse était pourtant l'une des quatre joueuses, avec Steffi Graf, Martina Navratilova et Chris Evert, à avoir passé plus de deux cents semaines, c'est-à-dire presque quatre ans, à la place de n° 1 mondiale.

Elle a été très forte mais elle ne l'est plus. Elle est pourtant aujourd'hui à l'âge où les talents éclosent. Martina Hingis avait inventé un tennis à QI élevé pour compenser une condition athlétique plutôt modeste, mais les joueuses puissantes l'ont rejointe dans la classe supérieure. En quelques années, le fossé s'est creusé avec les sœurs Williams, Venus et Serena, Jennifer Capriati, Amélie Mauresmo ou Kim Clijsters, qui ont intégré les leçons de la jeune prodige en y ajoutant une meilleure condition physique et une frappe de balle supérieure.

NOUVELLES TÊTES

A ce titre, la finale des Internationaux d'Australie 2002 est édifiante : alors qu'elle menait d'une manche et 4 jeux à 1, face à Jennifer Capriati, Martina Hingis a obtenu quatre balles de match avant de laisser filer le titre, trop épuisée pour se défendre dans la troisième manche. En perdant en finale, pour la troisième fois consécutive, elle a laissé échapper un titre majeur.

Détentrice de cinq titres en Grand Chelem, elle n'en a plus gagné depuis les Internationaux d'Australie en 1999. Dans un milieu où le dopage reste un sujet inexistant et surtout tabou, Martina Hingis déclare souvent : *« Je ne suis pas là pour taper dans une balle, je suis là pour jouer au tennis. »*

Les favorites du tournoi qui commence sont des athlètes puissantes mais pas des cogneuses, de meilleures athlètes, tout simplement. *« Je retiens surtout que, aujourd'hui, les filles n'ont plus honte d'être des athlètes »*, a expliqué Martina Navratilova, 45 ans, qui sera présente dans le tournoi de double à Paris.

Roland-Garros 2002 a déjà oublié Martina Hingis. Le tournoi féminin devrait être palpitant. Une bonne dizaine de joueuses peuvent prétendre sans rougir aux quarts ou aux demi-finales. Le spectacle pourrait être assuré très vite, confirmant les épisodes précédents. Le tableau du simple dames n'est désormais plus seulement intéressant en demi-finale ou en finale mais bien avant. Avec l'avènement d'un circuit sérieux, de joueuses consciencieusement préparées, l'afflux du public et l'émulation créée par les plus fortes en l'absence de Martina Hingis, le circuit féminin semble marquer un pas et connaître une tendance à l'uniformisation. Mais il s'agit d'une apparence. De nouveaux caractères apparaissent et les stratégies de jeu, si chères à Martina Hingis, évoluent.

Chez les messieurs, après deux années de flottement, entre ancienne et nouvelle génération, le circuit a trouvé son équilibre. Les anciens se retirent peu à peu et les nouveaux acceptent d'endosser une stature de champion. A Roland-Garros, l'Australien Lleyton Hewitt et le Russe Marat Safin devraient être rejoints dans le cœur du public par le Suisse Roger Federer, 20 ans, récent vainqueur du tournoi de Hambourg (Allemagne).

Mais les anciens ne se défendent pas si mal. A 31 ans, l'Américain Andre Agassi est tout fringant, fort de son titre à Rome, il y a quelques jours. Vainqueur des Internationaux de France en 1999, le joueur de Las Vegas veut récidiver. Le public français est déjà chaviré, qui rêve, pourquoi pas, d'un deuxième exploit.

Bénédicte Mathieu

Les grands débuts de Richard Gasquet

Richard Gasquet disputera son premier Roland-Garros *« sans trop de pression »*, à partir du lundi 27 mai, alors qu'il est âgé d'à peine 16 ans. Du statut de grand espoir du tennis français, il est passé à celui de révélation de la saison 2002 à la faveur de son parcours au tournoi de Monte-Carlo, en avril. Il y a passé les trois tours de qualifications en battant deux membres du top 100, avant de franchir le premier tour aux dépens de l'Argentin Franco Squillari, classé parmi les trente meilleurs mondiaux et anciendemi-finaliste à Roland-Garros.

Pour sa première apparition dans un tournoi du Grand Chelem, le jeune Biterrois a hérité pour le premier tour d'un gros client, en la personne de l'Espagnol Albert Costa, redoutable sur terre battue. *« Je viens ici pour me faire plaisir, je n'ai pas trop de pression et les micros ne me gênent pas »*, a commenté Richard Gasquet, qui est l'objet d'un grand phénomène de curiosité.

Monica Seles pourrait prendre sa retraite

A la veille des Internationaux de France, Monica Seles déclare, dans un entretien à l'AFP, qu'elle pourrait prendre sa retraite à la fin des Internationaux de France. L'ancienne n° 1 mondiale, âgée de 28 ans, a gagné neuf tournois du Grand Chelem dans sa carrière, dont huit avant son agression lors du tournoi de Hambourg, en avril 1993. *« La motivation est encore là. Je ne m'entraîne pas six heures par jour pour rien. A la fin de ma carrière, je sais ce que je vais faire, mais c'est ma vie privée et je n'ai pas envie d'en parler à tout le monde »*, explique la joueuse américaine.

A part Martina Navratilova, *« personne n'a encore atteint le niveau que j'avais avant d'être poignardée,* poursuit-elle. *Je perdais un match par an. Aujourd'hui, être n° 5 mondiale, ce n'est pas si mal. On m'a certainement pris quelque chose quand on m'a agressée. Mais ce n'est pas de ma faute, et on ne peut plus revenir en arrière. Aujourd'hui, j'apprécie le tennis et ce que je fais. »* Monica Seles rencontrait, samedi 25 mai, Chanda Rubin en finale du tournoi de Madrid.

FAVORIS OU VEDETTES, LES DIX JOUEURS ATTENDUS À PARIS

JENNIFER CAPRIATI
Etats-Unis, tête de série n°1

L'Américaine, n°1 mondial, est devenue une habituée des victoires en Grand Chelem. Elle a gagné les Internationaux d'Australie en 2001 et 2002 et Roland-Garros en 2001. Dans les grands rendez-vous, elle collectionne les finales épiques. A Paris, elle avait battu Kim Clijsters (1-6, 6-4, 12-10) ; à Melbourne, en 2002, elle a sauvé quatre balles de match face à Martina Hingis avant de conserver son titre au terme d'un match accablé de chaleur.

La courageuse Jennifer Capriati appartient à la catégorie « gros bras » du circuit. Etincelles garanties. *(Photo AFP.)*

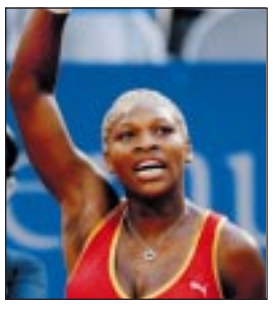

SERENA WILLIAMS
Etats-Unis, tête de série n°3

Une petite blessure n'a pas empêché la joueuse américaine de s'imposer au tournoi de Rome face à Justine Henin le 19 mai. Serena Williams est incontestablement l'une des grandes favorites de ces Internationaux de France.

Elle sait agrémenter la puissance de son jeu d'un merveilleux toucher de balle, qui lui permet d'asticoter ses adversaires grâce à des amorties, les plus belles du circuit. Dans un tournoi long et éprouvant, elle pourrait être trahie par un manque d'humilité, qu'elle essaie de gommer avec une certaine difficulté. *(Photo Gianpiero Sposito/Reuters)*

JUSTINE HENIN
Belgique, tête de série n°5

Révélation du tournoi en 1999, la joueuse belge en a été l'une des héroïnes en 2001 en perdant en demi-finale contre sa compatriote Kim Clijsters, au terme d'un match qu'elle avait presque gagné. Finaliste à Wimbledon un mois plus tard, Justine Henin a prouvé qu'elle ne se plaisait pas que sur la terre battue. Après un début de saison en demi-teinte, Justine Henin a retrouvé la précision de son revers et son moral d'acier en gagnant le tournoi de Berlin et en se hissant en finale à Rome : victoire et défaite contre Serena Williams. *(Photo Fabrizio Bensch/Reuters.)*

KIM CLIJSTERS
Belgique, tête de série n°4

La joueuse belge fut aux Internationaux de France 2001 une finaliste épique et une perdante touchante en s'adressant au public en français – elle est flamande –, ce qu'il n'oubliera pas. Kim Clijsters joue avec son cœur, qu'elle a énorme.

Si son tennis n'est pas celui d'une orfèvre, elle sait à merveille utiliser les endroits les plus improbables du court pour user ses adversaires. La saison 2002 de Kim Clijsters a mal commencé. Victime d'une fracture de l'humérus en janvier, la joueuse revient, mais reste loin de son meilleur niveau. *(Photo Christof Srache/AP Photos)*

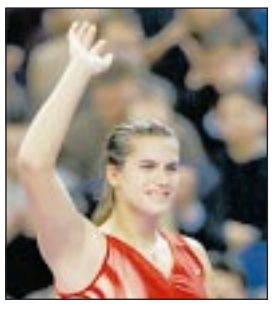

AMÉLIE MAURESMO
France, tête de série n°10

Les organisateurs vont-ils programmer le premier tour de la joueuse française sur le central, ou vont-ils lui permettre de rentrer en douceur dans ce tournoi qu'elle aime tant, mais qui lui échappe ? Sur le central, Amélie Mauresmo fut éliminée au premier tour par Jana Kandarr en 2001, alors qu'elle arrivait en favorite.

En 2002, sa campagne sur la terre battue a été terne. Dompter ses peurs, utiliser à bon escient l'énergie d'un public amoureux, c'est la mission d'Amélie Mauresmo à Paris. Après tout peut arriver. *(Photo Yves Logghe/AP Photos)*

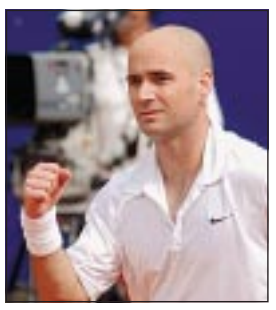

ANDRE AGASSI
Etats-Unis, tête de série n°4

A 32 ans, le joueur américain est toujours d'attaque. Il vient de le prouver en s'adjugeant le tournoi de Rome sans perdre un set. Talentueux, cabotin et toujours fougueux, il devrait encore une fois faire chavirer Roland-Garros avec son tennis complet et spectaculaire. Le principal ennemi d'Andre Agassi c'est Andre Agassi. L'âge de ses artères et sa concentration pourraient le trahir si les matches des premiers tours se jouent en cinq sets. En 2001, il avait été éliminé en quarts de finale par Sébastien Grosjean. *(Photo Domenico Stillenis/AP Photos)*

JUAN CARLOS FERRERO
Espagne, tête de série n°11

Un tennis de feu ponctué d'accélérations exceptionnelles, le jeu de Juan Carlos Ferrero devrait une nouvelle fois faire merveille sur la terre battue parisienne, où il fut deux fois demi-finaliste en 2000 et 2001. Vainqueur à Monte-Carlo, « El Mosquito » vient une nouvelle fois à Roland-Garros en chef de file de la grosse cohorte espagnole. Parmi elle, un revenant : Carlos Moya, finaliste à Monte-Carlo (contre Juan Carlos Ferrero). L'ancien n°1 mondial et vainqueur de Roland-Garros en 1998 est à surveiller de très près. *(Photo Lionel Cirronneau/AP Photo)*

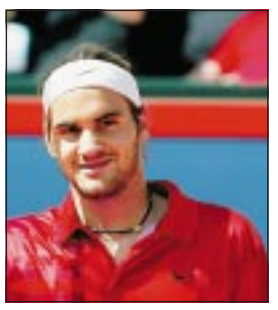

ROGER FEDERER
Suisse, tête de série n°8

« J'ai joué le meilleur match de ma vie », a déclaré le Suisse à l'issue de sa victoire contre le Russe Marat Safin au tournoi de Hambourg, le 19 mai. Roger Federer, 20 ans, champion du monde junior 1998, est l'un des jeunes loups en forme du moment. Quand Leyton Hewitt semble ralentir après son titre mondial en 2001, alors que Andy Roddick poursuit son apprentissage et que Marat Safin ne parvient pas à tempérer ses colères, Roger Federer a mûri et son tennis avec lui. Son jeu apprivoisé et accrocheur devrait plaire. *(Photo Christian Charisius/Reuters)*

GUSTAVO KUERTEN
Brésil, tête de série n°7

Il dessinait des cœurs sur le court à la fin de ses matches pour montrer son amour au public français, qui le lui rendait si bien. Trois fois vainqueur et tenant du titre à Paris, le Brésilien devrait à nouveau enflammer ses fans. S'il a du cœur, aura-t-il suffisamment de forces pour tenir la cadence d'un tournoi du Grand Chelem (35 sets au pire pour une victoire) ? Gustavo Kuerten est revenu sur le circuit en mai après une opération de la hanche. Il confie que Roland-Garros vient trop tôt. Mais avec beaucoup d'amour, tout est possible. *(Photo Jaime Reina/AP Photo)*

SÉBASTIEN GROSJEAN
France, tête de série n°10

Le joueur français joue gros à Paris. Il fut demi-finaliste en 2001 après avoir été demi-finaliste aux Internationaux d'Australie et il avait terminé l'année à la sixième place mondiale avant de gagner la Coupe Davis. Sa saison 2002 est loin d'être de la même trempe, même s'il a atteint les demi-finales à Monte-Carlo. Mais Sébastien Grosjean aime être mis au pied du mur. A ses côtés, quelques Français seront très en vue : Julien Boutter, quart de finaliste à Hambourg, ou le jeune prodige, Richard Gasquet, quinze ans, très attendu porte d'Auteuil. *(Photo Loïc Venance/AFP)*

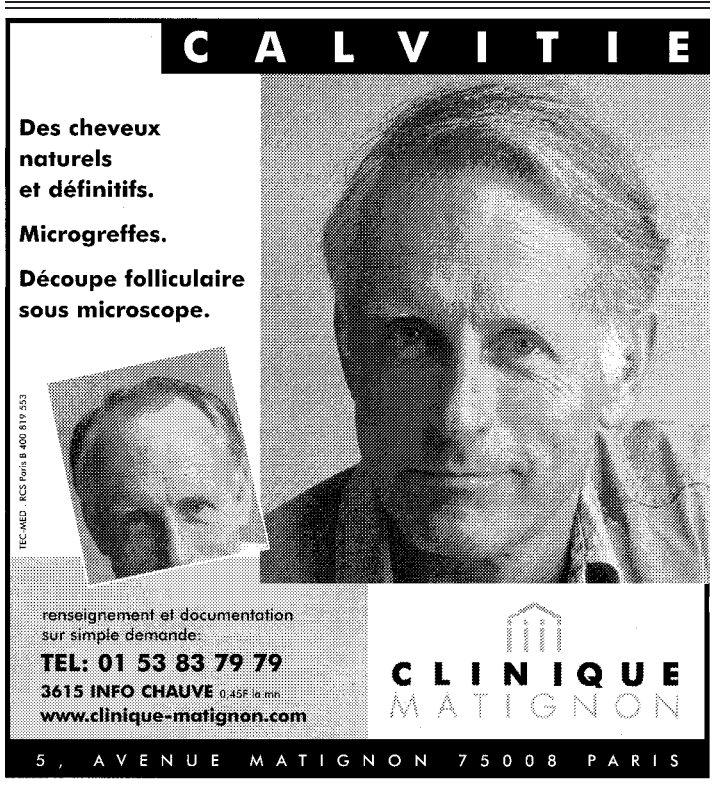

JACQUES DEMARTHON/AFP

Après une saison 2001 couronnée de succès, Sébastien Grosjean est à la peine. Il n'arrive pas à se débarrasser d'une douleur persistante aux adducteurs, qui l'empêche de donner le meilleur de lui-même. Pour le docteur Jean-Pierre Montalvan, médecin général de l'équipe de France, c'est le signe qu'il n'a pas encore récupéré de ses efforts de l'année passée.

En tennis aussi les joueurs ont du mal à soutenir le rythme effréné des compétitions

LES BLEUS sélectionnés pour la Coupe du monde du football ne seront pas les seuls à souffrir de leurs brillantes prestations individuelles de ces derniers mois. Les tennismen français qui disputent, dès lundi 27 mai les Internationaux de France, pâtissent des efforts qu'ils ont consentis la saison dernière. L'année 2001 fut riche en résultats et le cas de Sébastien Grosjean, tête de série n° 10, des plus probants.

Le n° 1 français a ainsi été demi-finaliste à Roland-Garros, finaliste de la Master Cup à Sydney, mais aussi vainqueur du Tennis Master de Bercy, et, au sein de l'équipe de France, de la Coupe Davis face aux Australiens. Plombé par un calendrier qui ne laisse pas le temps de souffler, Sébastien Grosjean a, ces dernières semaines, d'avantage enchaîné le pire que le meilleur.

Battu dès le premier tour à Barcelone, sorti en huitième de finale à Rome puis au deuxième tour du tournoi de Hambourg, le Marseillais ne parvient toujours pas à se débarrasser d'une douleur aux adducteurs qui s'est manifestée lors des quarts de finale de la Coupe Davis emportés par la France face à la République tchèque, le 7 avril à Pau.

« Les Français ne sont pas très en forme. Ils n'arrivent pas au top », reconnaît le docteur Jean-Pierre Montalvan. Nicolas Escudé, également blessé à Pau après sa rencontre face à Jiri Novak, souffre du tendon du biceps droit et d'une entorse au pouce et Fabrice Santoro ne parvient pas complètement à oublier sa cheville gauche. Pour le médecin général de l'équipe de France, *« si un joueur se blesse, c'est, le plus souvent, la traduction d'un état de fatigue patent »*.

« ZONE ROUGE »

Ainsi la déchirure musculaire dont souffre Sébastien Grosjean *« est le signe qu'il n'a pas récupéré »*. Selon le médecin, il aurait fallu six mois à Sébastien Grosjean pour se remettre des quatre derniers mois de 2001. S'il comprend qu'il puisse être difficile de couper avec la pression des matches et des engagements, il sait aussi que la sanction ne se fait pas attendre : *« Si l'on reste trop longtemps en zone rouge, ça casse. »*

Demi-finaliste à Monte-Carlo, le Français a déclaré forfait pour la Coupe du monde des nations à Düsseldorf, suivant un entraînement complètement modifié pour préparer Roland-Garros.

Même si la décision de participer ou pas à un tournoi leur incombe, les joueurs ne sont pas livrés à eux-mêmes. *« Il existe des garde-fous. Pour officialiser sa participation à Roland-Garros, il sera tenu de satisfaire à un examen médical »*, précise le docteur Montalvan. L'ensemble des médecins responsables des tournois du Grand Chelem porte une attention très stricte à ces questions. Un suivi médical plus cohérent doit être mis en place qui permettrait de détecter d'éventuels fraudeurs (dopage) qui seraient alors passibles de sanctions. *« On ne s'est juste pas mis d'accord sur les conditions de la confidentialité médicale »*, conclut le médecin.

Jean-Jacques Larrochelle

Les Bleus comptent se rassurer en réussissant leur dernier match-test

Football • Cinq jours avant l'ouverture de la Coupe du monde, la France se livre dimanche à un ultime galop d'essai face à la Corée du Sud

IBUSUKI (Japon)
de notre envoyé spécial

Un bon bain de sable chaud, et il n'y paraît plus. Les Bleus, lors de leur stage japonais, ont sacrifié au rituel local en s'enduisant le corps du sable magique d'Ibusuki. Seul Zinedine Zidane, sous le coup du décalage horaire, s'est privé de ce plaisir censé régénérer le physique. Faut-il y voir une relation de cause à effet ? Les Tricolores, pour la première fois de la semaine, se sont entraînés tous ensemble, vendredi 24 mai, sous un soleil de plomb. Les blessés, Thierry Henry, Lilian Thuram ou David Trezeguet, auraient gambadé et même disputé un petit match, a assuré le service de presse des Bleus. De quoi redonner le sourire à un Roger Lemerre légèrement crispé ces derniers jours face à une avalanche de contrariétés.

Et voilà que se profile le dernier test majeur des Bleus avant l'ouverture de la Coupe du monde, vendredi 31 mai contre le Sénégal. C'est une Corée du Sud toute requinquée par ses derniers résultats que vont affronter les joueurs français à Séoul, dimanche 26.

La sélection entraînée par le Néerlandais Guus Hiddinck a obtenu quelques résultats surprenants ces derniers mois : victoire (4-1) contre l'Ecosse le 16 mai, match nul (1-1) contre l'Angleterre le 21 mai, ou encore victoire (2-0) contre la Finlande le 20 mars. Les troupes de Roger Lemerre, qui ont débarqué à Séoul samedi, sont prévenues : les Coréens vont être remontés à bloc. Et les Tricolores ne peuvent guère s'enorgueillir de leurs derniers résultats : un piètre 0-0 face à la Russie et une défaite (1-2) contre la Belgique, samedi 18 mai.

Cette dernière désillusion a fortement marqué les esprits des Bleus, au point de les pousser à se réunir cette semaine pour faire le point. Quand ils se présentent ainsi, fatigués et sans grande motivation, ils redeviennent une équipe ordinaire.

A une semaine du match d'ouverture, la copie rendue devra être nécessairement meilleure. *« Ce match a laissé une trace*, assure ainsi Emmanuel Petit, *il y a une remise en question légitime après une défaite. »* La France n'a plus perdu deux fois de suite depuis le triste automne 1993 et ses deux déroutes, au Parc des Princes, contre Israël (2-3) et la Bulgarie (1-2). Les Français sont donc méfiants, même s'ils ont écrasé 5-0 cette Corée du Sud il y a tout juste un an, en Coupe des confédérations.

UN SYSTÈME PLUS DÉFENSIF

« Si nous ne sommes pas responsables du résultat, on a un devoir de performance, estime le sélectionneur français, Roger Lemerre. *C'est avec beaucoup d'humilité que j'ai dit aux joueurs : "Gommons ce faux pas contre la Belgique." Toute équipe se nourrit de victoires. »* Le match de cette semaine contre les Urawa Reds ne saurait, malgré la victoire (5-1), servir de référence. Au moins Roger Lemerre a-t-il pu s'apercevoir, mais il devait s'en douter, que Johan Micoud n'est pas Zinedine Zidane. Justement, la star française meurt d'envie de jouer dimanche. Avec son retour, c'est tout le visage de l'équipe de France qui devrait changer.

Roger Lemerre ne touchera pas à son quatuor de grognards en défense, même s'il a publiquement félicité Mickaël Silvestre pour son implication dans le groupe. La ligne Thuram, Lebœuf, Desailly, Lizarazu est incontournable, sauf blessures.

En revanche, le sélectionneur est fort tenté de sortir de sa poche un système plus défensif pour la Coupe du monde, avec trois milieux récupérateurs : Patrick Vieira, Emmanuel Petit et probablement Claude Makelele. Zinedine Zidane compléterait alors le milieu de terrain, et il ne resterait plus que deux places à attribuer en attaque : Thierry Henry, David Trezeguet, Sylvain Wiltord ou Djibril Cissé, voire un Youri Djorkaeff dont la cote est toujours aussi élevée auprès de Roger Lemerre, seraient alors sur les rangs. Mais ce match contre la Corée du Sud tombe justement à point pour tenter quelques essais.

« La défaite contre la France, il y a un an, a forcément amené les Coréens à se poser des questions, dit Roger Lemerre. *Une équipe avertie en vaut deux : ils vont être sur le qui-vive. »* Marcel Desailly, lui, pense déjà à soigner les petits détails. Il veut mettre de son côté le public coréen : *« On sait qu'il y aura 60 % de Coréens dans les tribunes pour le match contre le Sénégal*, avance le capitaine français. *Ce serait bien qu'ils nous soutiennent. Et pour cela, il faut que l'équipe de France se fasse aimer du public coréen par sa qualité. »* Cela passe par une victoire, si possible brillante contre la Corée du Sud. Si l'on en juge par les « Oh » et les « Ah » d'admiration poussés par les supporters japonais à la vue des déboulés rageurs d'un Djibril Cissé, la cote d'amour des Bleus est toujours à son firmament.

Gérard Davet

TENNIS

SIMPLE MESSIEURS

1er QUART :
Lleyton Hewitt (Aus/1) - Andre Sa (Bré)
qualifié - Jonas Bjorkman (Suè)
Sébastien de Chaunac (Fra) - Michael Chang (USA)
qualifié - Sjeng Schalken (PBS/30)
Carlos Moya (Esp/17) - Ramon Delgado (Par)
Mark Philippoussis (Aus) - qualifié
Alex Calatrava (Esp) - Nicolas Kiefer (All)
Karol Kucera (Svq) - Guillermo Canas (Arg/15)
Pete Sampras (USA/12) - Andrea Gaudenzi (Ita)
Federico Luzzi (Ita) - qualifié
qualifié - Nikolay Davydenko (Rus)
Richard Gasquet (Fra) - Albert Costa (Esp/20)
Nicolas Escudé (Fra/N.27) - Fernando Meligeni (Bré)
Fernando Gonzalez (Chi) - Scott Draper (Aus)
Julian Knowle (Aut) - Davide Sanguinetti (Ita)
Ivo Heuberger (Sui) - Gustavo Kuerten (Bré/7)
2e QUART :
Tommy Haas (All/3) - Michal Tabara (Tch)
Felix Mantilla (Esp) - qualifié
Christophe Rochus (Bel) - qualifié
Jarkko Nieminen (Fin) - Nicolas Lapentti (Equ/28)
Andrei Pavel (Rou/22) - Martin Lee (GBR)
Michel Kratochvil (Sui) - Dominik Hrbaty (Svq)
Albert Montanes (Esp) - **Anthony Dupuy (Fra)**
Jan-Michael Gambill (USA) - Younes El Aynaoui (Mar/16)
Thomas Johansson (Suè/9) - Franco Squillari (Arg)
Julien Benneteau (Fra) - Arnaud Clément (Fra)
Todd Martin (USA) - qualifié
Bohdan Ulihrach (Tch) - Alex Corretja (Esp/18)
Ivan Ljubicic (Cro/32) - Fernando Vicente (Esp)
qualifié - Alberto Martin (Esp)
Jan Vacek (Tch) - Mariano Zabaleta (Arg)
qualifié - Yevgeni Kafelnikov (Rus/5)
3e QUART :
Roger Federer (Sui/8) - Hicham Arazi (Mar)
Kristian Pless (Dan) - qualifié
Iraki Labadze (Géo) - **Julien Boutter (Fra)**
Juan Balcells (Esp) - Gaston Gaudio (Arg/31)
Rainer Schuettler (All/24) - qualifié
Sargis Sargsian (Arm) - Guillermo Coria (Arg)
Nicolas Coutelot (Fra) - Stefan Koubek (Aut)
Jean-René Lisnard (Fra) - Juan Carlos Ferrero (Esp/11)
Jiri Novak (Tch/14) - Mikhail Youzhny (Rus)
qualifié - Hyung-Taik Lee (CdS)
Paul-Henri Mathieu (Fra) - Wayne Ferreira (AfS)
Magnus Norman (Suè) - **Fabrice Santoro (Fra/23)**
Tommy Robredo (Esp/25) - Harel Levy (Isr)
qualifié - Markus Hipfl (Aut)
David Sanchez (Esp) - Jose Acasuso (Arg)
qualifié - Andre Agassi (USA/4)
4e QUART :
Tim Henman (Gbr/6) - Galo Blanco (Esp)
qualifié - Xavier Malisse (Bel)
Andrew Ilie (Aus) - Albert Portas (Esp)
Cecil Mamiit (USA) - Max Mirnyi (Blr/26)
Juan Ignacio Chela (Arg/21) - Adrian Voinea (Rou)
Vince Spadea (USA) - **Cédric Pioline (Fra)**
James Blake (USA) - Lars Burgsmuller (All)
Francisco Clavet (Esp) - **Sébastien Grosjean (Fra/10)**
Andy Roddick (USA/N.13) - Wayne Arthurs (Aus)
Michael Russel (USA) - **Arnaud Di Pasquale (Fra)**
Raemon Sluiter (PBS) - Paradom Srichaphan (Tha)
qualifié - Thomas Enqvist (Suè/19)
David Nalbandian (Arg/29) - Agustin Calleri (Arg)
Flavio Saretta (Bré) - qualifié
Olivier Rochus (Bel) - Attila Savolt (Hun)
Michael Llodra (Fra) - Marat Safin (Rus/2)

SIMPLE DAMES

1er QUART :
Jennifer Capriati (USA/1) - Narisa Irvin (USA)
Amy Frazier (USA) - Meilen Tu (USA)
Angelique Widjaja (INA) - Jill Craybas (USA)
Evie Dominikovic (Aus) - Alexandra Stevenson (USA/28)
Patty Schnyder (Sui/23) - qualifiée
Tathiana Garbin (Ita) - Silvija Talaja (Cro)
Anna Kournikova (Rus) - Christina Wheeler (Aus)
Eva Drynerg (Dan) - Iroda Tulyaganova (Ouz/14)
Meghann Shaughnessy (USA/12) - qualifiée
Katarina Srebotnik (Slo) - Gala Leon Garcia (Esp)
Emilie Loit (Fra) - Alicia Molik (Aus)
Qualifiée - Anastasia Myskina (Rus/N.19)
Amanda Coetzer (AfS/30) - Martina Muller (All)
Fabiola Zuluaga (Col) - Elena Likovtseva (Rus)
Conchita Martinez (Esp) - Maria-Elena Camerin (Ita)
Emmanuelle Gagliardi (Ita) - Jelena Dokic (You/7)
2e QUART :
Serena Williams (USA/3) - Martina Sucha (Svq)
Miriam Oremans (PBS) - qualifiée
Janette Husarova (Svq) - **Alexandra Fusaï (Fra)**
Marion Bartoli (Fra) - Ai Sugiyama (Jap/26)
Anna Smashnova (Isr/21) - Francesca Schiavone (Ita)
Qualifiée - Marie-Gaiane Mikaelian (Sui)
Maja Matvezic (Cro) - qualifiée
Marta Marrero (Esp) - Arantxa Sanchez-Vicario (Esp/15)
Silvia Farina (Ita/9) - Elena Bovina (Rus)
Tina Pisnik (Slo) - Kveta Hrdlickova (Tch)
Laurence Andretto (Fra) - Jana Kandarr (All)
Denisa Chlakova (Tch) - Tamarine Tanasugarn (Tha/17)
Cristina Torrens Valero (Esp/32) - Magdalena Grzybowski (Pol)
Mary Pierce (Fra) - Irina Selyutina (Kzk)
Henrieta Nagyova (Svq) - **Virginie Razzano (Fra)**
Qualifiée - Justine Henin (Bel/5)
3e QUART :
Sandrine Testud (Fra/8) - Paola Suarez (Arg)
Qualifiée - Barbara Schwartz (Aut)
Jennifer Hopkins (USA) - qualifiée
Qualifiée - **Nathalie Dechy (Fra/30)**
Lisa Raymond (USA/24) - Eva Bes (Esp)
Virginia Ruano Pascal (Esp) - **Stéphanie Foretz (Fra)**
Nicole Pratt (Aus) - Magui Serna (Esp)
Camille Pin (Fra) - Amélie Mauresmo (Fra/N.10)
Elena Dementieva (Rus/13) - Adriana Gersi (Tch)
Selima Sfar (Tun) - Asa Svensson (Suè)
Rossana De Los Rios (Par) - Greta Arn (All)
Anne-Gaëlle Sidot (Fra) - Magdalena Maleeva (Bul/22)
Daja Bedanova (Tch/25) - Jelena Kostic (Cro)
Qualifiée - Clarisa Fernandez (Arg)
Eleni Daniilidou (Grè) - **Céline Beigbeder (Fra)**
Tatiana Poutchek (BLR) - Kim Clijsters (Bel/4)
4e QUART :
Monica Seles (USA/6) - Angeles Montolio (Esp)
Barbara Rittner (All) - Petra Mandula (Hun)
Lilia Osterloh (USA) - Ludmilla Cervanova (Svq)
Kristina Brandi (USA) - Iva Majoli (Cro/N.29)
Tatiana Panova (Rus/18) - Seda Noorlander (PBS)
Qualifiée - **Stéphanie Cohen-Aloro (Fra)**
Jana Nejedly (Can) - Adriana Serra Zanetti (Ita)
Cara Black (Zim) - Daniela Hantuchova (Svq/11)
Barbara Schett (Aut/16) - Marlene Weingartner (All)
Cho Yoon Jeong (CDS) - Chanda Rubin (USA)
Samantha Reeves (USA) - Zsofia Gubasci (Hun)
Janet Lee (Tpe) - Anne Kremer (Lux/N.23)
Rita Grande (Ita/31) - Mariana Diaz-Oliva (Arg)
Saori Obata (Jap) - Alina Jidkova (Rus)
Wynne Prakusya (Ina) - Anca Barna (All)
Bianka Lamade (All) - Venus Williams (USA/2)

Parcours difficile pour Sébastien Grosjean

CELA FINIT par être une habitude : chaque année, le sort décide que l'un des héros de l'année précédente se retrouve devant un parcours semé d'embûches pour son retour à la porte d'Auteuil. En 2002, l'heureux élu est Sébastien Grosjean. Ainsi l'a voulu le tirage au sort des Internationaux de France, effectué, vendredi 24 mai, par deux anciens vainqueurs de Roland-Garros, Ilie Nastase et Guillermo Vilas. Demi-finaliste 2001 (il avait battu Andre Agassi en quarts de finale), Sébastien Grosjean rencontrera au premier tour Francesco Clavet. Vétéran du circuit, le joueur espagnol reste une menace. C'est un redoutable spécialiste de la terre battue, qui en connaît toutes les malices.

Mais ce premier tour n'est rien. Le Français se trouve en effet dans le troisième quart de tableau, où évoluent les trois vainqueurs 2002 des grands tournois sur terre battue (Master Series), celui de l'Espagnol Juan Carlos Ferro, tête de série n° 1) vainqueur du Tournoi de Monte-Carlo, du Suisse Roger Federer (n° 8) (Hambourg) et d'Andre Agassi (n° 4) (Rome). Enfin, Sébastien Grosjean pourrait également trouver sur son chemin l'une des révélations de la campagne de terre battue, l'Espagnol Tommy Robredo.

Le premier quart de tableau sera également relevé et annonce du spectacle avec la présence de l'Australien Lleyton Hewitt (n° 1), de l'Espagnol Carlos Moya (n° 17), du Brésilien Gustavo Kuerten (n° 7), tenant du titre, et de l'Américain Pete Sampras (n° 12), qui n'a jamais gagné Roland-Garros. A noter également un choc entre le jeune prodige français Richard Gasquet et l'expérimenté Espagnol Albert Costa (n° 20).

Côté féminin, les sœurs Williams et les Belges Justine Henin (n° 5) et Kim Clijsters (n° 4) sont dans des moitiés de tableau différentes, Serena Williams (n° 3) se trouvant dans le haut avec Jennifer Capriati (n° 1). Amélie Mauresmo (n° 10), qui évoluera dans le troisième quart du tableau avec Sandrine Testud notamment, sera opposée au premier tour à sa compatriote Camille Pin.

Les médecins indépendants ne font pas recette

Cyclisme • La permanence sur le Midi libre n'a reçu aucune demande

RODEZ (Aveyron)
de notre envoyée spéciale

Pour sa 54e édition, le Grand Prix Midi libre (22-26 mai) a mis à disposition des coureurs et médecins une permanence médicale constituée de médecins du sport indépendants, *« pour répondre à toute question des coureurs ou médecins d'équipes qui seraient amenés à bénéficier ou à prescrire, pendant la course, une thérapie faisant appel à des produits soumis à restriction »*. Au départ de l'épreuve, les intéressés ont reçu une note confidentielle contenant les coordonnées de trois médecins de service à Montpellier et à Toulouse.

Cette disposition inédite – dont l'application est également envisagée par les pouvoirs publics français pour le prochain Tour de France et dans d'autres disciplines sportives –, visait notamment à permettre de trouver une solution rapide dans des cas où l'administration de corticoïdes, interdite par la réglementation française mais tolérée sous certaines formes par l'Union Cycliste Internationale (UCI), serait nécessaire. C'est l'affaire Jonathan Vaughters, coureur américain contraint à l'abandon lors du Tour de France 2001 à la suite d'une piqûre de guêpe qui aurait nécessité une injection de corticoïdes interdite, qui a inspiré sa mise en place.

LE PROBLÈME DES CORTICOÏDES

Mais l'initiative des organisateurs du Midi libre semble vouée à rester sans écho. Vendredi 24 mai, au terme de la 3e étape – un contre-la-montre de 19 kilomètres reliant Onet-le-Château à Rodez (Aveyron) gagné par Igor Gonzalez Galdeano (Once) devant Lance Armstrong (US Postal) –, aucun des médecins d'astreinte n'avait été sollicité.

« Je m'y attendais, car la réglementation est suffisamment explicite et intelligible pour tout médecin, déclare le docteur Pillard, d'astreinte à Toulouse jeudi 23. *Et il n'y a pas à y déroger pour quelque raison que ce soit. Si j'avais été contacté au sujet de l'administration d'un produit interdit par le règlement, je me serais contenté de confirmer cette interdiction. Si la pathologie présentée par un coureur est suffisamment sérieuse pour avoir recours à ce type de produits, il n'est pas concevable de le mettre dans la situation de stress qu'implique une compétition de haut niveau. »*

« En cas de besoin, on ferait appel à eux [les médecins indépendants], assure Jean-Jacques Menuet, médecin de l'équipe Cofidis. *Mais, sur le plan des corticoïdes, nos coureurs sont prévenus : je n'en administrerai en aucun cas. L'initiative* [du collège de médecins indépendants] *est louable, mais elle serait plus intéressante sur le Tour de France, qui dure trois semaines et où des problèmes de tendinite, notamment, se posent, surtout vers la fin de l'épreuve. Cela dit, si une infiltration a, par exemple, été administrée à un coureur quinze jours avant, le problème reste entier. »*

Certains confrères du docteur Menuet ne voient pas l'utilité d'une superposition de corps médicaux sur ces épreuves. *« En tant que médecin, je sais ce que j'ai à faire »*, affirme le docteur Gérard Guillaume, rhumatologue et attaché à l'équipe de La Française des jeux. Selon lui, le problème des corticoïdes, mal posé par le pouvoir sportif, créé un faux débat. *« Les corticoïdes ne sont pas un produit dopant en soi,* dit-il, *mais un médicament dangereux aux effets secondaires importants dont on use et abuse en médecine générale. Certains effets secondaires (euphorisants, antalgiques, anti-inflammatoires ou retardant la fatigue) peuvent être assimilés à du dopage. D'autres peuvent affaiblir la performance en provoquant un effondrement des surrénales qui ne permet plus la sécrétion des substances nécessaires à la gestion du stress. Quelle que soit leur voie d'administration, les effets des corticoïdes sont les mêmes. Les autoriser sous une forme mais pas sous une autre est un détournement hypocrite de la législation. Pour les cas exceptionnels comme celui de Vaughters, il serait facile de réunir un panel de médecins pour statuer sur place. »*

Hein Verbruggen, président de l'UCI, n'est pas non plus partisan de la création d'un corps médical indépendant pour la validation des prescriptions de produits interdits ou soumis à restriction. *« On est en train de vouloir monter une grosse structure pour un problème assez limité,* a-t-il déclaré il y a un mois. *Tous les coureurs ont un livret médical et, en cas de doute, comme cela est arrivé l'an passé avec une équipe, nos propres médecins peuvent demander des explications et, le cas échéant, refuser ces pratiques. »*

Patricia Jolly

Gilberto Simoni « retiré » du Tour d'Italie

L'Italien Gilberto Simoni a été *« retiré »* du Tour d'Italie cycliste par l'équipe Saeco, vendredi 24 mai, à la suite d'un contrôle antidopage positif subi par le coureur en avril. Lors de ce contrôle, réalisé avant le départ du Tour du Trentin, le 24 avril, des traces de cocaïne avaient été décelées chez le vainqueur du dernier Giro. Troisième au classement général, vainqueur de l'étape du Giro de jeudi, Gilberto Simoni, 30 ans, était devenu le grand favori de la course après l'exclusion du maillot rose, Stefano Garzelli, dans les urines duquel des traces de probénicide, un diurétique, ont été trouvées. Cette exclusion pourrait entraîner le retrait de l'invitation de Saeco pour le prochain Tour de France. *« Il nous semble de moins en moins probable que Simoni soit aligné sur le Tour »*, a déclaré Daniel Baal, le directeur du cyclisme chez ASO, société organisatrice du Tour. L'Italien Roberto Sgambelluri, contrôlé positif à la Nesp, a été également retiré de la course vendredi par son équipe, Mercatone Uno, ce qui porte à quatre le nombre des coureurs mis hors course depuis le départ du Tour d'Italie pour des faits liés au dopage.

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2EME CHOIX
vendredi 24, samedi 25
et dimanche 26 Mai.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2002/1236
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Les défis du dépistage du cancer du sein

Pour offrir à chaque femme les mêmes chances, cet examen doit être généralisé. Trente-deux départements participent déjà à l'entreprise

COMMENT ignorer la menace que représente le cancer du sein dans les pays industrialisés ? Selon les données épidémiologiques les plus récentes, une femme sur dix, en France, aura un cancer du sein au cours de sa vie. En 1995, 36 200 nouveaux cas ont été diagnostiqués, plus du tiers de tous les cancers féminins. Le cancer du sein est également la première cause de mortalité chez les femmes de 35 à 70 ans. En 1999, 11 281 décès ont été recensés, la moitié avant 70 ans. Pour tenter d'infléchir cette tendance, de nombreux pays ont mis en place un dépistage systématique organisé, reposant sur la réalisation régulière de mammographies dès l'âge de 40 ou 50 ans.

Trente-deux départements français se sont déjà lancés dans l'entreprise. Des études gigantesques, incluant des dizaines de milliers de femmes, ont été réalisées, en Suède et en Amérique du Nord, notamment, pour évaluer l'intérêt de ces programmes. Un tirage au sort déterminait quelles femmes participeraient au dépistage, afin de constituer deux groupes comparables. Entre 1993 et 1998, neuf méta-analyses ont rassemblé les résultats de ces études. Toutes ont conclu à une réduction de la mortalité par cancer du sein, variant de 26 % à 34 %, grâce au dépistage. Pourtant, régulièrement des voix s'élèvent pour remettre en question les bienfaits de ce maillage diagnostique, qui connaît peu d'équivalents en santé publique. Dernièrement, ce sont deux auteurs danois, Peter Gotzsche et Ole Olsen, qui ont semé le trouble, en publiant une nouvelle analyse qui invalidait la plupart des études et concluait à l'absence d'effet bénéfique des programmes de dépistage.

Du travail danois, on peut cependant retenir qu'il juge avec des critères actuels des études entreprises il y a 20 ou 30 ans, à une époque où les exigences de la recherche clinique étaient moins strictes. Y trouver des entorses méthodologiques était inévitable. Ont-elles pu biaiser les résultats ? A cette question, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) a répondu par la négative. *« Par exemple, les auteurs ont rejeté des études bien faites parce que les femmes qui participaient au dépistage avaient quelques mois de plus que les autres,* explique le docteurr Rosemary Ancelle-Park (Institut de veille sanitaire). *C'est une différence significative du point de vue statistique, mais qui n'a aucune conséquence pour le dépistage. »*

BÉNÉFICE MODESTE

La dimension exceptionnelle des études doit également tempérer la sévérité des critiques, souligne l'Anaes. De nombreuses femmes invitées au dépistage ne se sont certainement pas rendues à toutes les convocations, tandis que certaines, censées ne pas être surveillées, se sont vu prescrire des mammographies. Loin d'être hermétiques, les deux groupes se sont interpénétrés, avec pour résultat une minoration des effets apparents du dépistage. Une nouvelle analyse des quatre grands essais suédois, publiée cette année, clôt provisoirement le débat, en montrant une diminution de 21 % de la mortalité par cancer du sein et de 2 % de la mortalité totale, chez les femmes inscrites à un programme de dépistage pendant une médiane de 6,5 ans. Au total, 511 décès par cancer du sein ont été recensés parmi les 129 750 femmes invitées au dépistage et 584 parmi les 117 260 non invitées.

Savoir si ce bénéfice modeste justifie un dépistage national n'est plus un problème scientifique, mais une question de choix économique, que l'ancien ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, avait déjà tranché en juillet 2001, en annonçant la généralisation du dépistage. A titre individuel, l'intérêt du dépistage se résume en une équation simple : si un cancer est traité alors qu'il mesure moins d'un centimètre et n'a pas encore envahi les ganglions, les chances de guérison sont de 90 % ; s'il est diagnostiqué au stade d'envahissement ganglionnaire, elles ne sont plus que de 50 %.

CONDITIONS IDENTIQUES

La majorité des gynécologues n'ont pas attendu le développement d'un programme national pour tirer les leçons de ces chiffres et prescrire des mammographies à leurs patientes. Cependant une frange importante de la population beaucoup moins informée ou moins bien suivie, échappe à ces prescriptions individuelles. Or, *« l'avantage du dépistage organisé, c'est d'offrir les mêmes chances à chaque femme »*, souligne le docteur Ancelle-Park. Ce nouveau programme devrait assurer des conditions de dépistage identiques pour toutes. Jusque-là les femmes dont la mammographie était prescrite par un médecin avaient une véritable consultation, avec un examen clinique et plusieurs clichés de mammographie, complétés éventuellement par une échographie. Les résultats leur étaient communiqués immédiatement. Celles invitées au dépistage avaient souvent un seul cliché, examiné ultérieurement, mais avec l'avantage d'une double lecture par deux radiologues.

Le programme national n'emprunte pas cette voie puisque le dépistage prendra la forme d'une consultation radiologique. *« Nous avons tenu compte des habitudes en France, où la médecine libérale prédomine »*, explique le docteur Brigitte Séradour, radiologue à Marseille et coordinatrice du centre de dépistage départemental des Bouches-du-Rhône. Qu'elles répondent à une invitation ou soient adressées par leur médecin, toutes les femmes devraient avoir un examen clinique, deux clichés, un bilan immédiat, comme dans le dépistage individuel, mais aussi une deuxième lecture. Sous réserve que les radiologues respectent bien la procédure, ce système offre l'avantage d'un recueil exhaustif des données, permettant une évaluation des résultats. *« C'est indispensable pour savoir si le taux de cancer détecté est correct, s'il n'y a pas trop de femmes inquiétées ou opérées à tort,* insiste le Brigitte Séradour. *Pour que le bénéfice du dépistage apparaisse, il faut des programmes de qualité. Sinon il y aura plus d'effets négatifs que positifs. »*

La réussite du programme national dépendra, finalement, de trois critères : la capacité d'atteindre les femmes les moins suivies médicalement, la fiabilité du dépistage, et enfin la qualité de la prise en charge après la découverte d'une image anormale. On ne dispose pas encore de résultats pour juger les performances du nouveau système, actuellement limité à quelques départements. Cependant le premier critère semblait déjà assez proche d'être atteint dans l'ancien dispositif, puisque, estime Rosemary Ancelle-Park, 80 % des femmes de 50 à 70 ans avaient des mammographies de dépistage dans les départements concernés, qu'elles soient réalisées sur prescription médicale ou sur invitation. La fiabilité des mammographies a fait, elle aussi, l'objet d'un effort particulier. En 1998, 35 % des mammographes utilisés pour le dépistage organisé étaient mal réglés. *« Avec les nouvelles dispositions tous les mammographes devraient satisfaire les contrôles de qualité,* observe le docteur Ancelle-Park. *Et dans les départements où le programme n'est pas encore en place, les radiologues ont fait un énorme effort pour se mettre aux normes. »*

Ch. Gu.

Un système unique

Le programme national de dépistage du cancer du sein repose sur le réseau des cabinets de radiologie privés. *« Tous les cabinets remplissant certaines exigences de formation des radiologues et de qualité des appareils seront agréés pour le dépistage organisé,* explique le docteur Christophe Debeugny, coordinateur du centre de dépistage départemental de la Seine-Saint-Denis. *Pour les radiologues, cela implique de faire au moins 500 mammographies dans l'année. »* Les femmes âgées de 50 à 69 ans (ou 75 ans si elles ont déjà eu un dépistage) se présentant dans l'un de ces cabinets, sur invitation ou avec une ordonnance de leur médecin, devraient avoir un examen clinique et deux clichés mammographiques gratuits. En cas d'image suspecte, le radiologue pourra faire tout de suite un bilan. Si la mammographie semble normale, il devra envoyer les clichés au centre départemental de dépistage pour une deuxième lecture.

UN MAILLAGE DIAGNOSTIQUE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Cancer le plus fréquent chez la femme, il atteint actuellement une Française sur dix. L'amélioration du dépistage a permis de réduire d'un quart à un tiers la mortalité par cancer du sein.

La tumeur

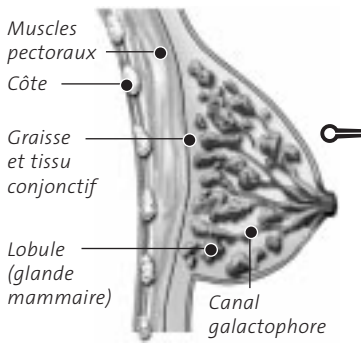

Le cancer est lié à une perturbation de la communication des cellules

La tumeur se développe soit à partir :
- des **lobules** qui produisent le lait
- des **canaux** qui conduisent le lait vers le mamelon

plus rarement à partir :
- d'une partie non glandulaire

Si les cellules cancéreuses restent localisées dans les lobules ou les canaux, le cancer est dit "in situ" ou "intralobulaire".

L'incidence et le programme national de dépistage

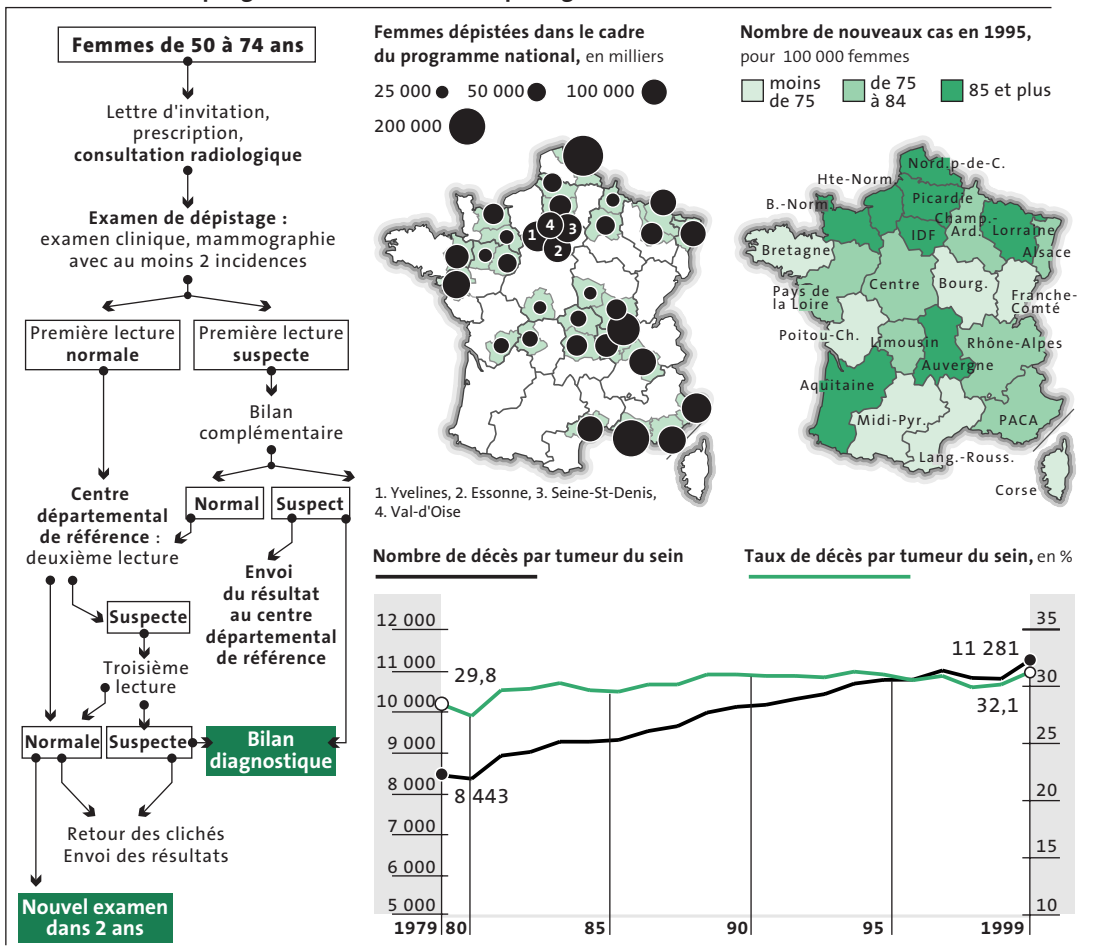

Source : Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, Institut de veille sanitaire

Annie Sasco, médecin épidémiologiste au CIRC

« Pas de raison de faire machine arrière »

Vous êtes médecin épidémiologiste au Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Que pensez-vous du dépistage systématique organisé ?

Aujourd'hui, en mai 2002, la mammographie systématique chez les femmes ménopausées, c'est-à-dire, en général, de plus de 50 ans, est justifiée en raison de la fréquence et de la mortalité du cancer du sein. Chez les plus jeunes, c'est discutable, car les seins sont très denses, donc plus difficiles à examiner, et il y a davantage de lésions bénignes.

Il n'est pas sûr que les bénéfices l'emportent sur les inconvénients. Ma réponse sera-t-elle la même dans quinze ans ? Je n'en sais rien. Les choses bougent chaque jour, et on aura peut-être davantage de données. En tout cas, aujourd'hui, il n'y a pas de raison de faire machine arrière sur le dépistage. Cela a été la conclusion de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes), mais aussi de groupes semblables, aux Etats-Unis, en Australie, au Royaume-Uni, en Allemagne.

Vous avez fait partie du groupe de travail de l'Anaes. Quelle leçon tirez-vous de la méta-analyse danoise ?

Ses auteurs ont suscité une grande controverse sur le critère à choisir pour évaluer l'efficacité du dépistage. Toutes les études ont été conçues pour évaluer la mortalité par cancer du sein et, dans l'ensemble, trouvent une diminution d'environ 30 %. Gotzsche et Olsen ont voulu aller plus loin et considérer la mortalité globale, pour ne pas méconnaître des complications liées aux traitements. Or les études ne montrent pas de diminution de la mortalité ou une diminution minime. C'est normal car, pour avoir un effet sur la mortalité globale, il faut agir sur de grandes causes de décès, comme, par exemple, le tabagisme.

Gotzsche et Olsen ont soulevé, malgré tout, une question pertinente : lorsque l'on utilise des traitements comme la radiothérapie ou la chimiothérapie, qui ont permis d'améliorer les chances de survie, on sait bien que dans une petite proportion de cas on va induire des complications. Par exemple, la chimiothérapie peut parfois entraîner une leucémie ou un lymphome, la radiothérapie des complications cardiaques. Cela signifie qu'il faut toujours être prudent et peut-être mettre en place un enregistrement systématique de certaines données, y compris au niveau des effets iatrogènes des traitements.

Les études sur les programmes de dépistage systématique sont déjà anciennes. Quelle est leur portée aujourd'hui ?

Le grand drame de l'épidémiologie, c'est qu'il faut vingt-cinq ans pour mesurer les effets à long terme. Quand on a des résultats sûrs et définitifs, tout a changé. Aujourd'hui, les mammographies sont beaucoup plus performantes et les traitements ont énormément évolué.

Dans le futur, il faudra regarder de plus près les traitements, car on va détecter des tumeurs de plus en plus petites. Est-ce que face à de tout petits cancers du sein n'ayant pas encore envahi les ganglions il est nécessaire de faire des thérapies relativement agressives ? Le problème est qu'aujourd'hui on n'est pas encore capable de distinguer des marqueurs pronostiques fiables.

Propos recueillis par Chantal Guéniot

Un moyen d'améliorer la prise en charge des malades

L'étude des gènes des tumeurs devrait permettre demain au thérapeute de prescrire des traitements sur mesure

DANS un cas sur deux cents environ, le dépistage révèle une image suspecte imposant une biopsie. Auparavant celle-ci était réalisée au cours de l'ablation chirurgicale de la tumeur. *« Actuellement, on fait de plus en plus souvent des microbiopsies automatisées, sous anesthésie locale*, observe le docteur Daniel Serin, cancérologue à l'Institut Sainte-Catherine (Avignon) et président de la Société française de sénologie. *Ces appareils permettent de faire des prélèvements quasiment chirurgicaux guidés par la radio. Ensuite, le chirurgien peut opérer en connaissant la nature de la tumeur et donc le traitement qu'il faut lui appliquer. »*

Dans un cas sur deux environ, la biopsie montre un cancer, développé le plus souvent dans les cellules tapissant les canaux galactophores, qui conduisent le lait vers le mamelon. Au stade de cancer in situ (ou cancer intracanalaire), les cellules cancéreuses remplissent le canal. Puis elles passent à l'extérieur du canal pour infiltrer la glande mammaire, formant un cancer infiltrant. Une simple tumorectomie, associée à une radiothérapie locale, pour éviter une récidive, suffit à guérir les cancers in situ. *« Dans les années 1980, 5 % des patientes prises en charge dans des institutions comme les Instituts Curie ou Sainte-Catherine avaient un cancer in situ,* note le docteur Serin. *Depuis la mise en place du dépistage systématique, on est passé à 15 voire 20 %. »*

Reste que la plupart des cancers sont découverts au stade infiltrant. A ce stade, il est indispensable de rechercher un envahissement des ganglions axillaires. Lorsque le cancer est très petit, indécelable par la palpation, le chirurgien peut se contenter de la technique du ganglion sentinelle. Plutôt que d'enlever toute la chaîne ganglionnaire axillaire, avec le risque de séquelles douloureuses que cela comporte, il prélève un ou deux ganglions pour analyse et c'est seulement s'ils sont envahis qu'il procède à l'exérèse de la chaîne.

La chimiothérapie et l'hormonothérapie ont amélioré très nettement le pronostic des cancers infiltrants avec envahissement ganglionnaire. Même lorsque les ganglions ne sont pas envahis, l'un de ces traitements est presque toujours administré, pour diminuer le risque de métastase. *« Le tamoxifène a réduit de 30 % le risque de récidive locale, de 40 % le risque de métastase et de 50 % le risque de cancer de l'autre sein*, souligne le docteur Serin. *La chimiothérapie, chez les femmes sans récepteurs hormonaux et non ménopausées, a diminué le risque de métastases d'eniron 25 % à 30 %. Mais on sait aussi que, sur cent femmes qui reçoivent la chimiothérapie, quatre seulement en tirent profit. Les autres n'auraient pas eu de métastases ou n'ont pas été améliorées par le traitement. »*

EFFETS SECONDAIRES

La logique serait d'épargner à ces femmes des traitements pénibles et qui peuvent entraîner des effets secondaires sérieux. Mais comment prévoir quelles tumeurs risquent d'avoir déjà essaimé dans l'organisme lors du traitement initial ? La réponse viendra peut-être de l'étude du génome des cellules cancéreuses. En effet, certains cancers semblent programmés génétiquement pour donner des métastases. En analysant l'expression de 25 000 gènes, des chercheurs néerlandais et américains ont identifié un « profil moléculaire » de 70 gènes qui leur a permis de prédire correctement dans 83 % des cas l'évolution de tumeurs sans envahissement ganglionnaire.

Cette précision est encore insuffisante. L'étude de la fonction de ces gènes pourrait cependant avoir un autre intérêt : l'identification de cibles pour des traitements sur mesure, visant les mécanismes responsables de l'invasion dans une tumeur donnée. Affiner les traitements des petites tumeurs est devenu un impératif. Plus du tiers des 2 216 cancers du sein détectés en 2000 grâce au dépistage mesuraient 1 centimètre ou moins, et 71 % ne s'accompagnaient d'aucun envahissement ganglionnaire.

Ch. Gu.

STEINER, A FLEUR DE PEAU

venez découvrir la collection des CANAPÉS STEINER à des prix tout à fait exceptionnels.

Topper Espace Steiner

63, rue de la Convention - Paris 15e

Tél. : 01 45 77 80 40 - M° Boucicault - Parking gratuit

AUJOURD'HUI

Arrivée d'une nouvelle perturbation

DIMANCHE 26 MAI :
Lever du soleil à Paris : 5 h 59
Coucher du soleil à Paris : 21 h 37

Voici plusieurs jours maintenant qu'un rapide courant d'ouest s'est établi sur la France. Les perturbations traversent notre pays sans répit et ce dimanche n'échappe pas à la règle. Nuages et pluies concernent une grande moitié ouest du territoire n'épargnant que la façade est ainsi que le pourtour méditerranéen.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages dominent bien que quelques éclaircies se forment. Des averses parfois orageuses se produisent, accompagnées de fortes rafales de vent. Les températures affichent de 13 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Ce dimanche débute sous un ciel bas et gris et de petites pluies. A partir du milieu de matinée, des averses parfois orageuses prennent le relais sous un ciel qui reste très nuageux. Il fait de 14 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La Champagne, la Lorraine et la Bourgogne sont rapidement concernées par un temps gris et pluvieux. Plus à l'est, de simples nuages d'altitude circulent. Les températures sont comprises entre 14 et 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Nuages, pluies ou averses parfois orageuses. Seuls quelques rayons de soleil percent le matin des Pyrénées au pays toulousain et en fin d'après-midi sur le Poitou-Charentes. Il fait de 15 à 19 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La région Rhône-Alpes profite d'une matinée assez lumineuse avant l'arrivée de nuages dans l'après-midi. Les températures s'échelonnent entre 13 et 18 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée reste agréable. Quelques averses peuvent se produire sur les Pyrénées orientales. Les températures affichent de 19 à 24 degrés.

26 MAI. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	14/21 S
Biarritz	9/18 P
Bordeaux	11/15 P
Bourges	8/16 P
Brest	9/13 P
Caen	10/15 P
Cherbourg	9/14 P
Clermont-F.	7/17 P
Dijon	6/17 P
Grenoble	8/22 N
Lille	9/15 P
Limoges	8/12 P
Lyon	7/19 N
Marseille	13/23 S
Nancy	6/16 N
Nantes	10/14 P
Nice	15/23 S
Paris	10/17 P
Pau	7/15 P
Perpignan	12/21 N
Rennes	11/15 P
St-Etienne	6/18 P
Strasbourg	7/18 N
Toulouse	9/18 P
Tours	9/15 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	24/28 P
Fort-de-Fr.	25/29 P
Nouméa	21/26 S
Papeete	25/30 S
Pointe-à-P.	24/29 P
St Denis Réu.	21/27 S
EUROPE	
Amsterdam	11/14 P
Athènes	17/23 P
Barcelone	15/19 S
Belfast	6/12 P
Belgrade	19/27 P
Berlin	11/19 S
Berne	3/18 S
Bruxelles	11/14 P
Bucarest	13/31 C
Budapest	18/26 P
Copenhague	11/17 S
Dublin	5/11 P
Francfort	9/18 S
Genève	6/18 S
Helsinki	6/16 C
Istanbul	14/22 C
Kiev	15/21 P
Lisbonne	14/21 S
Liverpool	8/14 P
Londres	10/14 P
Luxembourg	9/15 P
Madrid	9/22 S
Milan	16/23 P
Moscou	4/18 S
Munich	8/17 S
Naples	18/23 S
Oslo	7/15 P
Palma de M.	13/23 S
Prague	10/18 C
Rome	15/23 S
Séville	15/30 S
Sofia	14/23 P
St-Pétersb.	3/17 S
Stockholm	10/20 S
Ténérife	18/22 S
Varsovie	14/19 P
Venise	19/22 P
Vienne	14/20 P
AMÉRIQUES	
Brasilia	12/23 S
Buenos Aires	18/19 P
Caracas	24/30 S
Chicago	7/22 S
Lima	18/23 S
Los Angeles	12/17 S
Mexico	12/27 S
Montréal	12/18 P
New York	13/22 P
San Francisco	11/16 S
Santiago Ch.	7/11 P
Toronto	8/16 S
Washingt. DC	16/31 P
AFRIQUE	
Alger	11/27 S
Dakar	21/25 S
Kinshasa	23/33 P
Le Caire	19/35 S
Nairobi	14/25 S
Pretoria	6/24 S
Rabat	14/22 S
Tunis	17/26 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	27/32 P
Beyrouth	22/28 S
Bombay	29/33 S
Djakarta	24/31 S
Dubaï	28/40 S
Hanoï	25/31 S
Hongkong	25/28 S
Jérusalem	13/31 S
New Delhi	28/41 S
Pékin	20/30 S
Séoul	14/25 S
Singapour	27/31 P
Sydney	12/17 P
Tokyo	15/25 S

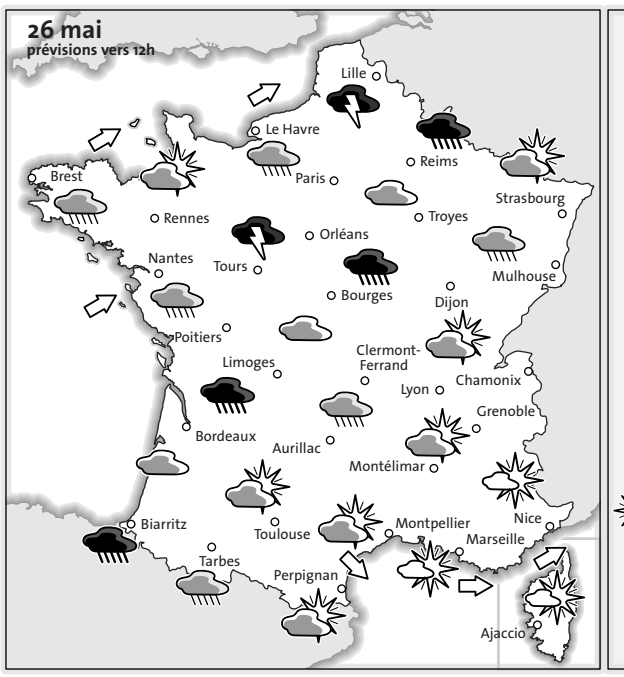

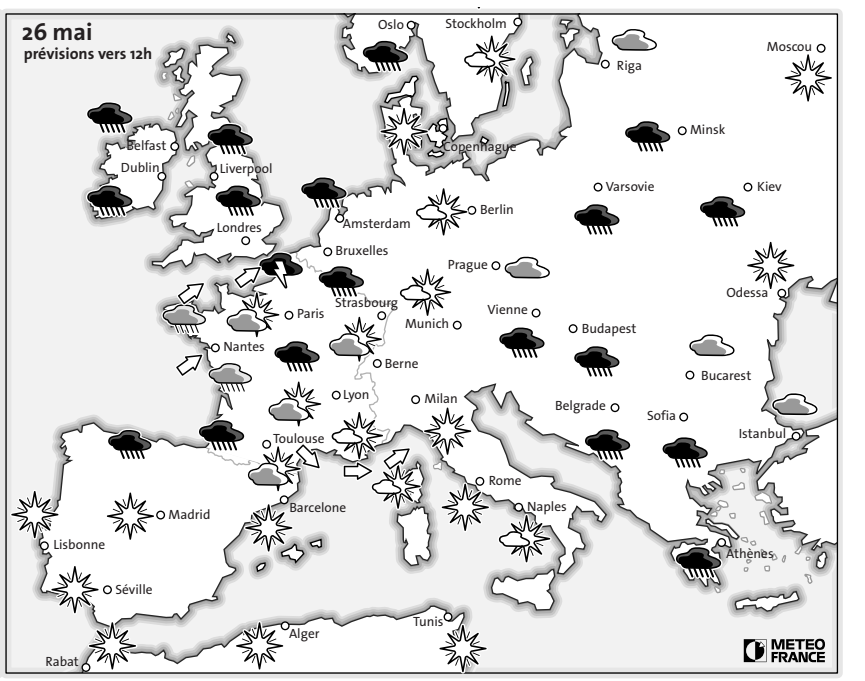

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

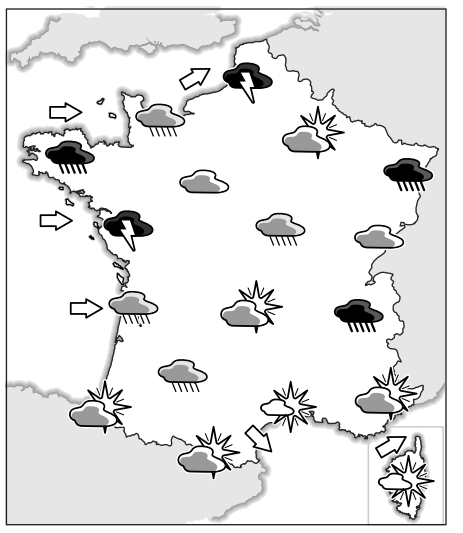

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI

Grand beau temps sur les réductions :
de – 20 % à – 30 % sur 900 vols domestiques.
Carte d'abonnement Air France.
AIR FRANCE

Lundi 27 mai

Le risque de pluie gagnera le pourtour méditerranéen. Partout ailleurs, le ciel restera très couvert, et les averses nombreuses. Températures encore très fraîches.

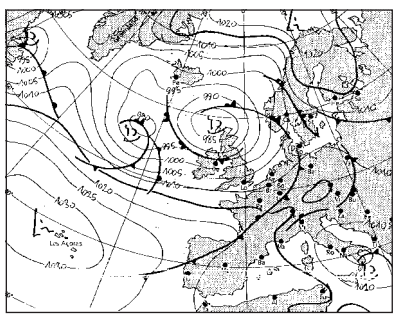

SITUATION LE 25 MAI À 0 HEURE TU

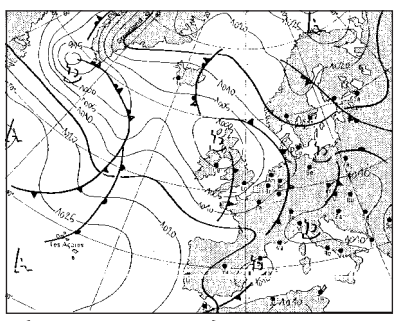

PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI À 0 HEURE TU

La gerbille des roches sort de l'incognito

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

LA GERBILLE est fine mouche. Habitante des régions désertiques d'Afrique et d'Orient, elle combat la chaleur en passant l'essentiel du jour au frais dans son terrier. Elle s'affranchit de la sécheresse en cherchant, au petit matin, les graines couvertes de rosée. Et elle a depuis longtemps appris à ruser avec les fennecs et les serpents, ses principaux prédateurs, en profitant des teintes jaunes, ocres et brunes de son pelage pour se fondre dans le sable qui l'entoure.

Dans le genre *Gerbillus*, qui compte une soixantaine de membres différents, on sait aussi tromper son homme. A l'œil, fût-il exercé, rien ne ressemble en effet autant à une gerbille qu'une autre gerbille. Même corps ramassé, même tête ornée de grandes vibrisses et de petites oreilles, même queue velue, mêmes pattes postérieures, plus longues (bien qu'elles ne sautent guère, contrairement aux gerboises) que les antérieures : leur taille a beau varier de 15 à 40 cm, les espèces auxquelles appartiennent ces petits rongeurs excellent dans l'art de préserver leur anonymat. Ou, plutôt, elles excellaient : lassés d'en être réduits à l'impuissance, des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ont mis en œuvre une technique d'identification biologique qui leur permet désormais de distinguer, de manière infaillible, les espèces faussement jumelles. Avec, en prime, une jolie surprise : la découverte au Mali d'une nouvelle venue adaptée aux milieux rocheux, caractéristique peu banale dans une famille inféodée aux environnements sableux.

Mais pourquoi un tel intérêt pour l'identité des gerbilles ? Parce que celles-ci, très répandues dans les régions arides, n'ont pas toutes le même pouvoir de nuisance. Certaines, par leur mode de vie ou par simple opportunité, peuvent provoquer de véritables désastres agricoles. Ainsi *Gerbillus nigeriae*, largement présente de la Mauritanie au Tchad, peut-elle infliger aux cultures des pertes catastrophiques. Avec d'autant plus d'efficacité que l'espèce, comme tous les rongeurs, est prolifique (deux ou trois portées par an, trois à cinq petits par portée) et que sa densité en période de faste peut atteindre plusieurs centaines d'individus par hectare.

ANIMAL DE LABORATOIRE

Autre ravageur célèbre : le mérione de Shaw (*Meriones shawi*). A ne pas confondre avec le mérione de Mongolie (*Meriones unguiculatus*), deux fois plus petit et beaucoup mieux connu de nos pays occidentaux, où il sert à la fois – l'homme n'en étant pas à un paradoxe près – d'animal de laboratoire et de compagnie. Le mérione de Shaw, donc, répandu du Maroc à l'Egypte au nord du Sahara, est un redoutable granivore. Il s'attaque fréquemment aux cultures de céréales et y cause d'importants dégâts. *« Réservoirs potentiels de micro-organismes pathogènes pour l'homme, les gerbilles peuvent également être impliquées dans le cycle de certaines maladies, telles la peste ou la leishmaniose cutanée »*, ajoute Laurent Granjon, responsable des avancées récentes effectuées au laboratoire de mammalogie de Bamako (Mali).

On comprend mieux alors l'utilité de reconnaître les « bonnes » espèces des « mauvaises », afin d'apporter une réponse adaptée aux risques qu'elles représentent. Surtout lorsque cette distinction est accessible par simple étude du caryotype, méthode biologique assez usuelle qui permet, à partir d'un prélèvement de cellules, de visualiser l'ensemble des chromosomes d'un individu.

Coup de chance, en effet : chez les gerbilles, la ressemblance morphologique peut cacher de grandes différences chromosomiques. C'est ainsi qu'ont été certifiés comme représentants d'une espèce encore inconnue les trois spécimens qui ont été capturés en bordure du delta intérieur du fleuve Niger. Ils crapahutaient non loin du village d'Emnal'here, sur un affleurement rocheux. D'où le nom qui lui a été donné : *Gerbillus rupicola*.

« MALADIES INFECTIEUSES »

« L'observation en captivité a confirmé la capacité de l'espèce à escalader les roches et son adaptation à cet environnement. Ses talents de grimpeur lui viennent d'une conformation particulière des mains et des pieds, qui peuvent s'opposer l'un à l'autre et lui conférer une forte préhension », précise Laurent Granjon. A ce détail près, auquel s'ajoutent la forme et la taille de ses dents, la petite sportive ressemble à s'y méprendre à *Gerbillus campestris* – espèce très répandue en Afrique du Nord, où elle affectionne, comme son nom le laisse deviner, les zones cultivées. Mais ses chromosomes n'appartiennent qu'à elle. Elle en possède 26 paires, dont 16 sont acrocentriques (constitués de deux « bras » et non de quatre, soit en forme de V, et non de X) : autant dire une caractéristique unique dans la famille.

Aux huit espèces de gerbilles connues jusqu'alors pour coexister dans cette région du Sahel, une neuvième vient donc de s'ajouter. Du fait de son habitat rocheux et de son apparente rareté, *G. rupicola* n'est sans doute pas impliquée dans les ravages agricoles.

En revanche, elle pourrait intervenir, comme réservoir ou comme hôte, dans la transmission de maladies infectieuses des animaux à l'homme. Il est donc trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de cette petite dernière et sur la bienveillance que lui réservera notre propre espèce.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 125

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

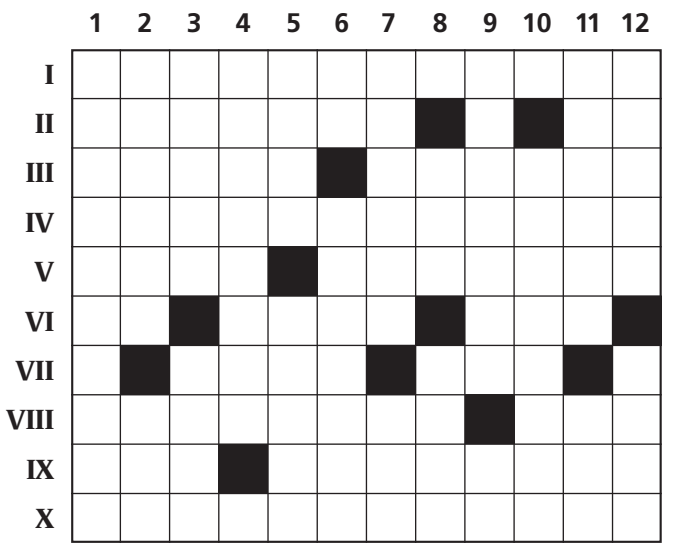

HORIZONTALEMENT

I. S'arrange pour qu'il y ait des restes. - II. Celle des autres vaut la nôtre. Structure d'entreprise. - III. Moutards. Collant. - IV. A pris un peu d'avance au moment de partir. - V. Sans difficulté. Ridiculisés. - VI. Partenaire social dans l'entreprise. Joint les deux bouts. Très fatigué. - VII. Un peu trop salés. Plume anglaise. - VIII. Qui a donc des comptes à rendre. Expédie dans l'autre monde. - IX. Tirées d'un numéro. Bonnes planques en pleine nature. - X. Elles s'intéresseraient aussi aux torts.

VERTICALEMENT

1. Un gros qui en écrase au passage. - 2. Nous entraîne dans une impasse. Arrivée dans le plus simple appareil. - 3. Mordent au passage. Il n'a jamais volé, même si vous le remettez à l'endroit. - 4. Occasionne de grands frais. - 5. Ramassée par le gagnant. Impeccable. - 6. Refus en Europe, drame ailleurs. Comme des bonnets de nuit. - 7. Manque de reconnaissance. Des lentilles pour l'étable. - 8. Frère au service. Spirituel, c'est un guide. - 9. Lamie ou roussette. Sorties de la sciure. - 10. Souteneurs. - 11. S'accrochent aux branches. Mangé dans les cavernes. - 12. Echecs. Boîte de sardines.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 124

Horizontalement

I. Dénonciateur. - II. Elégie. Irone. - III. CE. Mécènes. - IV. Agi. Ines. Dé. - V. Fafiots. Oder. - VI. En. Orée. Raft. - VII. Ici. Ras. Io. - VIII. Négriers. Pli. - IX. Nette. Lear. - X. Stéréoscopie.

Verticalement

1. Décaféinés. - 2. Elégance. - 3. Né. If. Igné. - 4. OGM. Io. RER. - 5. Nie. Orbite. - 6. Cécité. Eto (oté). - 7. Enserrés. - 8. Aine. As. - 9. Trésors. Lô. - 10. Eos. Da. Pep. - 11. Un. Défilai. - 12. Répertoire.

ÉCHECS N° 2002

OPEN DU CAIRE (2002)
Blancs : P. Blehm.
Noirs : S. Tiviakov.
Défense sicilienne.

1. é4	ç5	16. Ta-d1! (d)	b5
2. Cf3	Cç6	17. é5!	bxç4 (e)
3. d4	çxd4	18. Dg3	Cé8
4. Cxd4	g6	19. Fxç4	Fb5 (f)
5. ç4	Cf6	20. Cxb5	axb5
6. Cç3	d6	21. Fd5! (g)	Txa2
7. f3	Fg7	22. f5!! (h)	gxf5
8. Fé3	0-0	23. Txf5	é6 (i)
9. Fé2	Cxd4 (a)	24. Txf7!!	Rxf7 (j)
10. Fxd4	Fé6	25. Tf1+	Ff6 (k)
11. 0-0	Da5	26. éxf6	éxd5
12. Rh1	a6 (b)	27. Dh3!	Cxf6
13. b3	Tf-ç8	28. Dh5+	Rf8 (l)
14. f4	Dd8 (c)	29. Fxf6	Tf2 (m)
15. Dd3	Fd7	30. Dh6+	abandon (n)

NOTES

a) Dans ce schéma Maroczy, les Noirs, manquant d'espace, simplifient la position par cet échange qui leur ouvre la colonne ç avec la perspective d'attaquer le pion ç4.

b) 12..., Tf-ç8 est meilleur ; par exemple : 13. b3, Cd7 ; 14. f4, Fxd4 ; 15. Dxd4, Dç5 ; 16. Dd3, f6.

c) Devant la menace f4-f5, les Noirs doivent renoncer à poursuivre par b5 en raison de la riposte 15. f5! Et si 15..., Fd7 ; 16. Fxf6, Fxf6 ; 17. Cd5!, avec une forte attaque après 17..., Fxa1 ; 18. Dxa1.

d) Menace 17. é5! imparable !

e) Si 17..., Ff5 ; 18. Dg3, Cé4 ; 19. Cxé4, Fxé4 ; 20. f5!

f) Après 19..., é6 ; 20. f5!, l'offensive des Blancs devient insoutenable.

g) Gagnant un temps précieux.

h) La position des Noirs explose. Si 22..., Cç7 ; 23. fxg6!, Cxd5 ; 24. gxf7+, Rh8 (ou 24..., Rf8 ; 25. éxd6!) ; 25. éxd6, Fxd4 ; 26. Txd4, Cf6 ; 27. Dé5, Tf2 ; 28. Tf-d1.

i) Avec double attaque du F et de la T.

j) Si 24..., éxd5 ; 25. é6.

k) Si 25..., Rg8 ; 26. Fxé6+, Rh8 ; 27. Tf8+, Fxf8 ; 28. Dg8 mat. Et si 25..., Ré7 ; 26. Dg5+. Rd7 ; 27. Tf7, mat.

l) Ou 28..., Ré6 ; 29. Df5+, Rf7 ; 30. Fxf6.

m) Ultime tentative : si 30. Txf2, Tç1, mat.

n) Si 30..., Ré8 ; 31. Dé3+ et 32. Dxf2. Et si 30..., Rf7 ; 31. Dg7+, Ré8 ; 32. Té1+. La seule partie perdue par le vainqueur du tournoi.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 2001
J. GUNST (1946)

(Blancs : Rb4, Ff1, Pé7. Noirs : Rh1, Fd8, Ph2.)

La finale D contre R et Pion-T est en général nulle. Mais que se passe-t-il si l'on ajoute un F ? On voit ici que les Blancs ne peuvent pas gagner après 1. éxd8=D, Rg1 ; 2. Dd4+, Rxf1 ; 3. Dé4, Rg1 ; 4. Dg4+, Rf2 ; 5. Dh3, Rg1 ; 6. Dg3+, Rh1. De même, après 2. Dd2, h1=D ; 3. Fç4+, Rh2 ; 4. Dd6+, Rg1 ; 5. Dd4+, Rh2 ; 6. Df4+, Rg1 ou 6. Dé5+, Rg1 ; 7. Fd5, Dh4+, etc.

1. é8=D!, Fé7+! (et non 1..., Rg1 ; 2. Dé3+, Rxf1 ; 3. Dh3+, Rg1 ; 4. Dg3+, Rh1 ; 5. Df2!, Fg6 ; 6. Df1+, Fg1 ; 7. Df3 mat ; ou 1..., Fa5+ ; 2. Rb5!, et le pat n'existe plus) ; **2. Dxé7+!, Rg1 ; 3. Fa6!, h1=D ; 4. Fb7, avec une domination totale : si 4..., Dh5 ou h6 ; 5. Dé1+, Rh2 ; 6. Dh1+ ; et si 4..., Dh3 ; 5. Dé1+, Df1 ; 6. Dg3+.**

ÉTUDE N° 2002
V. HALBERSTADT (1958)

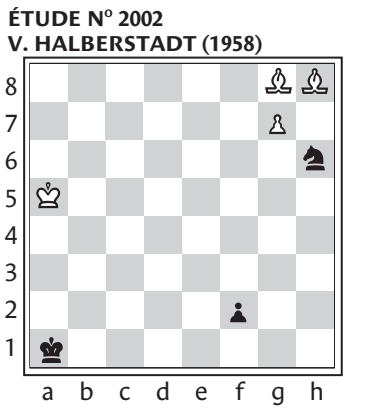

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

De l'autre côté, de Chantal Akerman • Un documentaire plein de silences, qui montre la lutte que mène le Nord, riche et enfermé dans ses peurs, contre le Sud pauvre, prêt à tout pour survivre, sur la zone de combat qu'est la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis

Guerre sans nom aux frontières de l'Amérique

D.R.

Question de survie : côté mexicain, les clandestins veulent passer aux Etats-Unis, même au péril de leur vie.

L'HOMME est terriblement ému. Il pleure et invite l'assistance à pleurer avec lui un collègue qui vient de mourir *« sur le front de cette guerre quotidienne »*. Le film, commencé depuis près d'une heure quand advient cette séquence, est consacré à cette guerre. Etrange guerre, dont l'un des camps n'a aucunement conscience qu'elle existe. Pour les innombrables clandestins qui tentent sans cesse de passer la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, il s'agit d'une expédition de survie, individuelle ou en petits groupes, en aucun cas d'une offensive. La guerre est celle, impitoyable, menée par le Nord contre le Sud pour se protéger des effets sur son propre terrain de sa propre politique. Jusqu'à un certain 11 septembre, il semblait qu'en aucune manière le Sud ne pouvait imaginer faire la guerre en retour.

L'homme terriblement ému est un officier de la Border Patrol, la police des frontières. Il est filmé de face. Tout le monde est toujours filmé de face, dans *De l'autre côté*. Et il y a beaucoup, beaucoup de gens terriblement émus, plusieurs doivent s'interrompre pour dominer leurs larmes. A l'exception du policier, ce sont tous des Mexicains, de tout âge, qui ont perdu des proches, morts en tentant de passer la frontière. Qu'est-ce que c'est, la frontière ? Redoutable question, à laquelle toute réponse trop simple est cause de nouveaux morts. Il faut faire attention. Chantal Akerman n'a pas de réponse, mais elle a une croyance : que le cinéma peut aider à comprendre, à réfléchir, à se mettre en colère aussi, mais pour approcher de moins de haine, et de mépris, et de bêtise.

Alors elle regarde, avec sa caméra. La route, le désert, des baraquements, un long mur surmonté de barbelés, un autre entièrement fait de barreaux entre lesquels joue le soleil. Les murs comptent moins que leur longueur, le désert que sa profondeur. Mais il ne sert pas à grand-chose de le dire ou de l'écrire, on ne commence à comprendre un peu qu'en l'éprouvant. Pour l'éprouver, il faut l'invention précise et audacieuse d'une scénographie, l'organisation de l'espace et du temps qui réfute ce qu'on croit savoir pour rouvrir la possibilité de penser.

UNE FORME QUI PENSE

« Une forme qui pense », disait un jour Jean-Luc Godard du cinéma tel qu'il aurait aimé qu'il soit. Le film d'Akerman est une forme qui pense. La forme, c'est l'organisation du cadre, les très longs travellings sur la matérialisation de la limite. C'est la ligne de fuite vers l'horizon des chemins qui mènent vers là où on cesserait d'avoir faim, vu d'un côté ; la ligne de fuite vers l'horizon d'un ruban noir, à la fois protecteur et menaçant, paraissant sorti d'un délire de science-fiction, vu de l'autre côté. La forme, c'est encore l'alternance composée des visages et des espaces, la place dévolue au ciel – *The sky is the limit* disaient les Américains, du temps où ils étaient conquérants d'espace (en exterminant ceux qui s'y trouvaient avant eux). Aujourd'hui, ils sont sur la défense de leurs acquis, le ciel est ouvert aux rêves des autres, ceux qui sont « de l'autre côté ».

Mais de l'autre côté par rapport à quoi ? Là non plus, heureusement, Akerman ne répond pas. Il y a deux côtés. Elle filme l'un (au Mexique, les familiers de ceux qui ont tenté l'aventure, et quelques clandestins qui n'ont pas réussi à passer) et l'autre (en Arizona, des représentants de l'ordre et de simples citoyens). Parce que le monde est un, ces deux côtés antagonistes sont aussi contigus, réversibles. Parce que le monde est divisé, on ne saurait être à la fois des deux côtés. D'où le filmage frontal, l'affirmation de sa propre place par la cinéaste, dont on entend la voix rauque poser les questions.

PHOBIE REVENDIQUÉE

Cette manière de filmer les entretiens et les paysages, cette voix, le temps accordé à la parole et au silence, le refus du commentaire : tout vient opposer ce qui sourd secrètement de ces plans à l'ordinaire télévisuel (c'est d'ailleurs dans le reflet d'un poste de télé éteint qu'on entraperçoit la cinéaste, à sa place). Et c'est une infinie douleur, quelque chose de mythologique, avec ce pépé un peu terne qui dit simplement que, consul du Mexique à Douglas, Arizona, sa principale tâche est d'avertir des familles qu'on a trouvé le cadavre de ceux des leurs qui tentaient le passage.

Et c'est un diagnostic parfaitement lucide que dresse Larry Denver, shérif de Cochise County, expliquant qu'il est dans la nature des propriétaires terriens (dont il est) de considérer la propriété privée comme plus importante que la vie d'inconnus en situation illégale, et aussi qu'en bloquant les ordinaires points de passage des clandestins, les services de l'émigration ont sciemment détourné les flux migratoires vers des zones mortellement dangereuses.

C'est une folie sûre de son bon droit, phobique et fière d'elle-même. Dans les termes cliniques de la haine des autres – si nombreux qu'ils vont nous submerger, et qui sont sales, et qui vont nous contaminer, et qui menacent nos femmes..., c'est dit si gentiment, et en faisant des efforts d'objectivité : *« Ce n'est pas arrivé pour l'instant, mais... »* Le 11 septembre sert d'argument pour renforcer une disposition d'esprit qui l'a précédé de longtemps.

L'œuvre si riche et diverse de Chantal Akerman comporte depuis une décennie une veine singulière, entre poème visuel-sonore et documentaire. Après *D'Est* en 1993 et *Sud* en 1999, *De l'autre côté* poursuit cette exploration attentive et intuitive. Avec une force mieux contrôlée, la cinéaste déploie les potentialités de perception du monde par le cinéma, tel que son regard, son écoute, son exigence éthique et politique les recomposent, pour ouvrir à chaque spectateur l'espace de sa propre liberté.

De part et d'autre de la ligne de réalité, elle a si bien regardé et écouté que s'ouvre, in fine, la possibilité de changer d'axe, pour s'enfoncer dans la perspective de la fiction. C'est une histoire de fantôme, inquiétante et douce : une femme est passée, une femme disparaît, l'histoire continue, son fils à son tour a passé la ligne pour la chercher. La voix très belle s'est elle aussi enfoncée dans la nuit. La guerre continue.

Jean-Michel Frodon

SÉLECTION OFFICIELLE, SÉANCE SPÉCIALE. Film belge. (1 h 39.)

Lignes de front et barbelés d'un monde divisé

DE L'AUTRE CÔTÉ, de Chantal Akerman : le Rio Grande, que passent à pied les *mojados* mexicains qui veulent gagner les Etats-Unis. *Occident* de Cristian Mungiu : le Danube qu'il fallait traverser à la nage pour sortir de la Roumanie de Ceausescu, aujourd'hui remplacé par une autoroute qu'il suffit d'emprunter pour arriver chez les riches. *Eremakono,* d'Abderrhamane Sissako : la mer et le désert qui entourent Nouadhibou et séparent l'Afrique de l'Europe. Trois films frontaliers, comme on le dit des gens qui vivent d'un côté et travaillent de l'autre.

La division du monde est présente dans tant de films retenus dans les différentes sections du Festival que leur recension recouperait presque l'intégralité du programme. On peut aller d'un extrême à l'autre. A un bout, le check-point entre Jérusalem et Ramallah, que filme Elia Suleiman dans *Intervention divine.* Cette frontière-là est une ligne de front entre Israéliens et Palestiniens, mais aussi entre riches et pauvres, elle est l'accomplissement des terribles promesses que portent les tours de guet construites sur la frontière sud des Etats-Unis, dont les habitants, dans le film de Chantal Akerman, ont assimilé les Mexicains à des envahisseurs. Le check-point de Ramallah est infiniment reproductible.

En revanche, on passe des Etats-Unis au Canada sans effort, c'est à peine s'il faut produire son passeport, comme le montre Michael Moore dans son documentaire *Bowling for Columbine.* En une brève incursion chez ses voisins du Nord, le cinéaste constate que, de part et d'autre de la ligne, la vie change, et s'acharne à trouver ce qui fait que les Etats-Unis ne vont pas plus loin que leur territoire, que leur plus proche voisin leur reste étranger. Le jeune cinéaste roumain Cristian Mungiu a vu sa frontière à lui changer de nature. Jadis, c'était un mur de prison. *Occident,* son premier film, une comédie, raconte comment deux amis qui voulaient traverser le Danube à l'aide d'une poupée gonflable furent séparés, l'un restant, l'autre partant. Quinze ans plus tard, le désir de départ est toujours aussi vif mais a changé de nature. La question n'est plus d'échapper à un régime absurde, mais à une misère ordinaire, moins féroce (en tout cas pour les personnages d'*Occident)* que celle qui accable les Mexicains ou les Africains, mais peut-être plus humiliante parce que les Roumains (si l'on s'en tient encore à la vision que propose Cristian Mungiu) ont le sentiment d'avoir été exclus d'un espace auquel ils auraient naturellement dû appartenir. L'un des fils conducteurs de ce scénario à intrigues multiples est le mariage arrangé d'une jeune Roumaine avec un Italien fortuné, jeune et beau, mais qui, à la descente de l'avion, se révèle avoir la peau noire.

RICHES CLAIRS, PAUVRES FONCÉS

Car, enfin, la frontière la plus hermétique est celle qui sépare les riches clairs des pauvres foncés. On l'entrevoit dans un éblouissement au début d'*Abouna,* du Tchadien Mahamat-Saleh Haroun. Le désir d'exil a provoqué l'abandon des jeunes héros par leur père. Au tout début du film, en un des plus beaux plans du Festival, on voit ce père commencer à marcher en direction du désert, disparaître de l'image (on croit alors le champ vide de toute présence humaine), pour réapparaître, silhouette minuscule, sur la ligne d'horizon après avoir traversé le creux d'une dune.

Cet éloignement, cette distance creusée entre les pères et les fils, les amants, les frères et les sœurs, *Eremakono,* d'Abderrhamane Sissako, en surveille la gestation. Ses personnages, qui vivent dans un temps suspendu, sont en instance de départ, mûrissent leur décision. Le titre – qui signifie « en attendant le bonheur » en bambara – est devenu une expression qui, au Mali, désigne les candidats à l'émigration qui ne sont pas encore passés à l'acte.

Cette attente et ce désir sont farouchement niés par leur objet, l'Occident, ce que montre Chantal Akerman avec une grande précision. Avec *Bowling for Columbine, De l'autre côté* est le seul film à mentionner explicitement la destruction des tours du World Trade Center, le 11 septembre 2001. Michael Moore y voit un nouvel argument, cette fois presque irréfutable, à la disposition des propagateurs de ce qu'il appelle la culture de la peur. Chantal Akerman filme un couple d'Américains d'abord sympathique qui expliquent leur crainte de voir leur santé mise en danger par la présence massive de Mexicains sur le territoire des Etats-Unis.

La présence simultanée de ces films à Cannes n'aura pas d'influence immédiate sur la marche de la planète. Mais on peut prendre ce phénomène comme une espèce de manifeste. Le cinéma, par sa nature et son histoire, est un art de passages, destiné au franchissement des frontières, en triomphateur impérial, à la manière d'Hollywood, ou en travailleur clandestin, comme les cinéastes chinois qui multiplient les filières pour faire sortir de leur pays des films tournés au nez et à la barbe des autorités.

Thomas Sotinel

Eduardo Valente, brésilien, lauréat de la Cinéfondation

CERTAINS font des thèses pour finir leurs études, d'autres font des films. La Cinéfondation présente pour la cinquième année consécutive un florilège de films réalisés dans 180 écoles réparties sur les cinq continents. Cette mosaïque de courts métrages signés de 16 réalisateurs en herbe constitue un panorama révélateur des tendances cinématographiques contemporaines – même si l'on y repère à l'occasion les traces d'un académisme finalement peu surprenant, venant d'académies de cinéma. Plus original, la sélection révèle aussi la vitalité d'une « internationale des jeunes réalisateurs » qui, par amour du cinéma ou par nécessité, partent étudier au-delà des frontières, parfois dans plusieurs pays très différents. Ainsi la Vénézuélienne Marianela Maldonado, étudiante à Londres, Arni Asgeirsson, islandais de Pologne, ou la Kurde Ayten Muntlu Saray, installée à Genève.

Le Brésilien Eduardo Valente, fidèle spectateur depuis quatre ans de la sélection de la Cinéfondation projetée chaque année à Rio, a de quoi être fier. Fier de son film et d'être lauréat d'un jury prestigieux composé d'Abbas Kiarostami, Judith Godrèche, Tilda Swinton, Jan Schutte et présidé par Martin Scorsese. *Quatre jours* est un film de diplôme de 17 minutes, en noir et blanc, tout en modestie et en retenue.

Veronica vit avec son père, au rythme de son père. Elle consacre ses journées à cet être maigre et fragile telle une statue de Giacometti. Valente filme cet amour qui passe par des gestes intimes (la toilette, tournée de loin puis au plus près de la peau quand Véronica lui lave le dos), rituels banals quand, côte à côte au balcon, ils regardent la rue vivante et bruyante, un imperceptible sourire aux lèvres. Le troisième jour, ce père, fragilisé par l'âge, s'éteint. Véronica poursuit les rituels quotidiens et refuse la mort. Jusqu'au lendemain, où elle allume une cigarette. La cendre tombe sur la moquette trop propre et une musique rock brise le rythme de la vieillesse.

Le deuxième prix ex æquo a été décerné à des réalisateurs déjà confirmés. Eric Forestier, ancien étudiant de la FEMIS, en sélection l'an passé pour *L'Age tendre*, signe *Seule maman a les yeux bleus*, un film extrêmement troublant sur un enfant qui ne reconnaît pas sa mère. Dans un tout autre registre, le Suédois Jens Jonsson, déjà deuxième prix de cette compétition en 2001 et actuellement résident de la Cinéfondation à Paris, réalise *K-G, pour le meilleur et pour le pire*, film dense et tout en humour sur une femme qui enseigne la « pensée positive », et qui trompe son mari *« trop vieux et trop fatigué »* jusqu'à ce qu'elle le redécouvre en batteur d'un groupe rock. La jeune Israélienne Ayan Somes remporte le troisième prix pour *Questions d'un ouvrier mort*, variation brechtienne de la condition des ouvriers en Israël, et particulièrement des sépharades. *« Nous exigeons l'abolition de la classe ouvrière composée de sépharades et de Palestiniens d'Israël* (...) *Nous exigeons l'abolition du marché qui engraisse les ashkénazes »* déclame le héros, ouvrier en bâtiment, et héritier des Black Panthers.

La Cinéfondation, par sa compétition cannoise et par sa résidence parisienne où elle accueille deux fois par an six jeunes réalisateurs, est devenue une pépinière extrêmement fertile. Les jeunes pousses d'hier prospèrent maintenant dans le jardin des grands : Peter Sollett avec *Long Way Home* ou Djamshed Usmonov avec *L'Ange de l'épaule droite* sont tous deux en sélection à Un certain regard.

Agnès Devictor

Le Pianiste, de Roman Polanski • La mise en scène très académique amoindrit considérablement la portée historique du film, qui conte l'histoire d'un pianiste juif polonais fuyant les nazis

Une dalle de marbre sur le destin d'un survivant du ghetto de Varsovie

EN REGARDANT ce film, les festivaliers ont pu avoir l'étrange sensation d'assister à son tournage. La manière dont Polanski réalise l'adaptation du livre autobiographique et homonyme de Wladyslaw Szpilman est en effet exactement celle selon laquelle Charles Aznavour réalise sa grande fresque à la mémoire du génocide arménien, dans *Ararat*, d'Atom Egoyan, présenté hors compétition quelques jours plus tôt (*Le Monde* du 22 mai). Mais ce qui était décrit avec ironie dans le précédent film est cette fois mis en œuvre avec un aplomb imperturbable, la gravité du thème historique semblant servir de caution à un académisme bétonné.

Est-ce vraiment l'auteur de *Cul-de-sac* et de *Chinatown* qui a mis en scène cette illustration laborieuse, dont chaque plan semble l'énoncé appuyé d'une phrase, sans que jamais rien ne vibre, sans qu'aucune suggestion ait la moindre chance de naître ? Lourdeur d'autant plus pénible qu'elle s'applique à raconter l'histoire d'un jeune pianiste prodige pris au piège du ghetto de Varsovie avec toute sa famille. Miraculeusement rescapé alors que tous ses proches sont déportés, il survivra en se cachant, aidé par des amis et la Résistance. Il assistera à l'écrasement de la révolte du ghetto puis de l'insurrection de la ville avant qu'elle ne soit libérée par les Russes. Entre-temps, il aura croisé un « bon Allemand », qui achèvera de donner au récit sa dimension universelle selon les ficelles romanesques les plus éprouvées. In fine, le héros achève l'enregistrement du *Nocturne* de Chopin que l'entrée de la Wehrmacht en Pologne, six ans plus tôt, avait interrompu.

GUY FERRANDIS/H&K

Un jeune pianiste prodige échappe par miracle à la déportation.

Il est curieux de voir comment cet académisme produit des effets différents selon la tonalité des trois parties qui composent le film. Le caractère linéaire du récit a au moins le mérite, durant le premier acte, qui décrit le sort des juifs de Varsovie, d'échapper à toute anticipation du destin qui les attend. Les scènes ont beau être d'une insistance embarrassante, une empathie reste possible, non avec les comédiens déguisés et maquillés qui miment l'horreur sur l'écran, mais avec la mémoire de ceux qui ont éprouvé les souffrances que ce musée de cire désigne, à défaut de les représenter. Pas de cinéma, mais l'édification d'un mémorial.

LA SHOAH EN HORIZON

Le processus s'inverse lorsque Wladek devient le seul héros. Tout le monde sait qu'il sera sauvé, et que l'extrême artifice de la mise en scène a exclu tout rapport émotif avec ce personnage. Quant au troisième acte, il relève d'un Grand-Guignol métaphysique dont on ne peut pardonner au film qu'il fasse sombrer dans le ridicule ce qui est advenu à l'humanité au cours de ces années noires.

On dira qu'il ne s'agit après tout que d'un film, et que ce n'est pas si grave. Mais la comparaison avec les autres titres de la compétition, nombreux cette année à évoquer une question historique, aide à mieux percevoir ce qu'engagent ces choix de mise en scène. Le problème n'est pas ici l'interrogation essentielle à propos de la représentation de la Shoah – que Polanski n'entreprend pas de montrer, même si elle constitue évidemment l'horizon de son récit. Il est celui de toute évocation d'événements historiques, des possibilités, des vertus et des risques propres au cinéma dans cette entreprise.

Les autres films de Cannes tentaient, avec plus ou moins de réussite, de construire un dispositif de représentation propre à résoudre le problème. C'est vrai de *L'Arche russe,* exercice de style virtuose fabriquant l'évocation très idéologique, mais revendiquée, de trois cents ans d'histoire russe. C'est vrai de la sophistication aux risques de la roublardise d'*Ararat* comme de l'élan brut et épuré du film d'Im Kwon-taek, qui sera le candidat à la Palme d'or présenté samedi 25 mai. Et c'est naturellement vrai du considérable travail accompli par Amos Gitaï comme par Elia Suleiman, pour que la forme aide à penser l'histoire, immédiate chez celui-ci, fondatrice chez celui-là.

Que Roman Polanski ne cherche jamais rien de tel ne témoigne pas seulement d'une fatigue du créateur ou de son écrasement sous le poids d'une superproduction. Son film pose en fait la question du sulpicianisme, la manière dont une imagerie officielle, débarrassée de tout élément critique, de tout trouble, est forcément un outil de pouvoir.

Si consacrer aujourd'hui d'immenses efforts, mobiliser des milliers de personnes et des millions de dollars pour évoquer cette période peut avoir un autre sens que d'utiliser une tragédie historique pour en faire un spectacle consensuel, cet acquiescement esthétique au droit du plus fort et au conformisme de pensée est lourd de conséquences. *Le Pianiste* raconte l'histoire de la survie d'un homme. Dans le contexte où il se situe, il est particulièrement dramatique que sa forme en fasse un film sans vie.

J.-M. F.

COMPÉTITION OFFICIELLE. Film français, avec Adrien Brody, Emilia Fox, Frank Finlay, Thomas Kretschman. (2 h 28.)

L'Ange de l'épaule droite, de Djamshed Usmonov • Un scénario à rebondissements

Le beau remue-ménage d'un village tadjik entre paradis et enfer

IL EST DROIT, il est fort, noir de poil et le visage sombre, les manière brusques. Il revient de Russie, où il a passé dix ans en prison. C'est un truand, un sale type, rarement on a vu sale type filmé avec tant de séduction, de puissance physique, de beauté même, sans une once de concession. La légende dit que sur chaque épaule se trouve un ange, celui de la droite compte les bonnes actions, celui de la gauche les mauvaises, le résultat décidera de la destination des âmes après la mort : paradis ou enfer.

Le film de Djamshed Usmonov ne se passe ni au paradis ni en enfer, mais dans un gros village du Tadjikistan, Asht. Le film n'est pas fait depuis l'une ou l'autre épaule, mais comme porté par deux anges singulièrement vigoureux. La vieille mère attend son garçon dans la maison de la famille. Elle est allongée, mourante, splendide. Mais attention. Personne ici n'est assignable à une fonction, à un symbole, les fils prodigues sont des pères malgré eux, les morts n'ont pas tous accès au cimetière, les dettes des uns ne font pas toujours les créances des autres, on parle en tadjik et en dollars.

Dans ce village où chacun semble détenir son magot d'histoires, les raisons des plus cupides ne font pas bon ménage avec le cours des jours, les promesses, le désir et la peur des responsabilités. Usmonov procède par petites scènes simples, limpides, d'une grande élégance de composition. La maison, la rue, la toilette, l'atelier, le bistrot, la mairie, l'hôpital. Il ne faut pas s'y fier. Dans le hors champs, dans les ellipses, quelque chose d'autre arrive, quelqu'un écoute ou regarde. Plus l'histoire avance, et la trouille, la honte, les intrigues, l'amour de la belle infirmière, l'arrogance du chef de village, le labeur des menuisiers, et plus tout semble aller, très simplement, vers une impasse totale. Encore une erreur : dans ce film où la croyance dans le cinéma irradie chaque plan, la fiction est un véritable recours.

JEU SUR DIFFÉRENTS REGISTRES

Venu à Cannes en 2001 comme résident de la Cinéfondation et acteur principal de *La Route*, de Darejan Omirbaief, Djamshed Usmonov avait été remarqué grâce à la réalisation de deux moyens métrages : *Le Puits*, en 1991, et *Le Vol de l'abeille*, en 1998. Il fait penser à un amateur de Tarkovski et de Hou Hsiao-hsien qui aurait lu *Fantasia chez les ploucs*. Il a écrit un scénario complexe, métaphorique, truffé de rebondissements. Il a trouvé, dans un village de son pays, des personnes d'une étonnante puissance d'incarnation. Il a composé des plans capables de jouer en même temps sur plusieurs registres : réaliste, romanesque, symbolique, fantastique.

Mais il y a en outre, dans son film, un point miraculeux vers lequel tous ces éléments convergent pour se dépasser en un élan inspiré, comme l'or ancien arrive dans la main d'un enfant qui garde la liberté de découvrir si les pères sont dignes de l'avenir. C'est fini, les dettes sont payées, la semence d'autres drames a été plantée, le bus brinquebalant peut emporter le souvenir de cet incongru moment d'intense plaisir.

J.-M. F.

UN CERTAIN REGARD. Film tadjik, avec Uktamoi Miyasarova, Maruf Pulodzoda, Kova Tilavpur, Malohat Maqsumova, Mardonqul Qulbobo. (1 h 28.)

LA PHOTOGRAPHIE DE
JEAN-MICHEL TURPIN

En attendant les résultats du palmarès, chacun donne son pronostic. Pendant ce temps, dans les coulisses du Festival, la Palme d'or fait l'objet de toutes les attentions.

GAMMA

Lorin Maazel
mangera-t-il de la choucroute
le 15 juin à Strasbourg ?
FRANCE FESTIVALS
Retrouvez toute l'information sur les festivals internationaux de musique sur le site internet
www.francefestivals.com

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

OUVERTURE QUINZAINE DES RÉALISATEURS, CANNES 2002
L'OISEAU D'ARGILE
UN FILM RÉALISÉ PAR TAREQUE MASUD
ACTUELLEMENT EN SALLES
B.O. disponible chez mk2 music · France Culture · ZURBAN · mk2 diffusion

Le Destin et **Confession** de Zeki Demirkubuz • Sous le signe de la fatalité

La Turquie, à l'aune de la désaffection sentimentale

IL EST PLUTÔT RARE que deux films d'un même réalisateur soient sélectionnés à Cannes. Mais *Le Destin* et *Confession*, tournés la même année, constituent les deux premiers volets d'une trilogie réalisée par le cinéaste turc Zeki Demirkubuz, dont on avait découvert en France le premier long métrage, *Innocence*, en 1999. Comme celui-ci, *Le Destin*, inspiré de *L'Etranger* d'Albert Camus, suit un personnage qui paraît exilé du monde, indifférent à tout, à commencer par son propre sort. Musa est un jeune homme solitaire et taciturne dont le retrait de la vie est une sorte de défi philosophique à la notion même d'humanité.

Fonctionnaire aux douanes, il constate avec indifférence, si ce n'est soulagement, la mort de sa mère, en compagnie de laquelle il vivait, puis se marie sans plus de sentiment avec une collègue lassée d'être la maîtresse de leur chef de bureau. Lorsque ce dernier assassine sa femme et ses enfants, Musa – qui se trouvait auprès d'eux ce jour-là à l'instigation de celui-ci – est inculpé du crime et assume la responsabilité d'un meurtre qu'il n'a pas commis. A la constante impassibilité de Musa, cinématographiquement problématique dans un cadre qui se veut réaliste, correspond l'inexorable culpabilité qui taraude le couple de *Confession*. Harun, un ingénieur, a épousé Nilgun après l'avoir enlevée à son meilleur ami, qui s'est suicidé. Le film, dans le sillage d'Antonioni, semble vouloir prendre la mesure de l'inexprimable distance qui, entre déchirement et réconciliation, adoration et humiliation, ravage leur union.

Placés sous les auspices de l'absurde et de la fatalité, sondant avec subtilité la désaffection sentimentale et le désaccord entre les sexes dans une société tenaillée par des impératifs inconciliables, ces deux films témoignent, par la rigueur de leur mise en scène et leur manière de tailler dans le récit pour n'en conserver que l'essentiel, d'un talent qu'il faudra désormais surveiller de près.

Jacques Mandelbaum

UN CERTAIN REGARD. Films turcs avec Serdarorcin, Zeynep Tokus, Demir Kaharan, Engin Gunaydin, (« Le Destin », 1 h 55); Taner Birsel, Basak Koklukaya (« Confession », 1 h 31).

PROFIL **PEINTRE RÉVOLTÉ DE L'« ÂME TURQUE »**

Zeki Demirkubuz se révèle au premier abord un homme plutôt secret. Rétif aux honneurs, il demeure un solitaire rebelle dans une profession en quête de reconnaissance. *« Ma responsabilité est de tourner des films,* précise-t-il, *et non pas d'assumer le rôle attendu d'un réalisateur »* dont l'identité serait *« supérieure »* au sein de la société. Rien ne prédisposait cet autodidacte complet à incarner le renouveau d'un cinéma d'auteur turc.

Né en 1964, il s'éveille à la conscience politique à l'orée des années de plomb qui suivent le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980. De cette jeunesse de révolte, partagée entre le militantisme révolutionnaire, la découverte de la littérature et la prison, il garde le goût de *« la quête de la vérité »* et de la *« dénonciation sociale »*. En 1994, *Bloc C* laisse augurer de la réussite que constituera *Innocence,* (1997), en relatant l'histoire d'une double solitude – celle d'un ex-détenu et celle d'une petite fille unis dans l'errance. *La Troisième Page* (1999), avant l'apothéose cannoise, confirme la maîtrise de l'auteur.

Peintre naturaliste de l'« âme turque », dans ce qu'elle a de plus torturé et d'insondable, il se livre à une auscultation au scalpel des maux de la société turque, marquée par la dissolution des valeurs traditionnelles, l'emprise du fatalisme sur les destins individuels ou par la violence conjugale. Après *Confession* et *Le Destin*, inspirés par Albert Camus, le troisième volet de la trilogie *Contes des ténèbres* sera adapté de Dostoïevski, l'un des auteurs favoris du cinéaste.

Réalisateur, scénariste et producteur de cinq longs métrages, Zeki Demirkubuz s'est imposé aujourd'hui comme le chef de file de la nouvelle vague turque, aux côtés de Nuri Bilge Ceylan (*Nuages de mai,* 1999) et de Yesim Ustaoglu (*Voyage vers le soleil,* 1999).

Nicolas Monceau

Irréversible, de Gaspar Noé • Programmé pour faire scandale avec sa longue scène de viol, ce film se complaît dans une violence parfaitement gratuite, à la mesure de son indigence intellectuelle

L'envers, c'est les autres

IL FAUDRAIT, paraît-il, vivre avec son époque. La nôtre voudrait que l'on sache tout d'un film avant de l'avoir vu, et que les scandales soient décrétés à l'avance, programmés à la fin du Festival de Cannes comme un dessert empoisonné. Ainsi *Irréversible* : hormis sans doute Robinson Crusoé sur son île, y aurait-il un lecteur pour en ignorer l'existence ? Il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer cette affiche avec la photo mal cadrée de Monica Bellucci entrant dans un passage souterrain où l'attend son destin terrible. Une affiche dont les caractères apparaissent à l'envers pour bien nous signifier que tout dans ce film avance – audace suprême – à rebours, en commençant par la fin.

AD. R.

Alex (Monica Bellucci) et Marcus (Vincent Cassel), un couple dont la vie a basculé dans la violence au sortir d'une soirée.

Cette nouvelle bataille d'Hernani nous est donc promise avec tambours et trompettes. Et c'est d'ailleurs sur un coup de gong que s'ouvre le film de Gaspar Noé. *Irréversible* veut nous sortir de notre torpeur de spectateur amorphe, avec l'énergie d'un Alfred Hitchcock qui aurait ouvert *Psychose* sur la fameuse séquence de la douche où Janet Leigh se fait poignarder. Pour ce faire, il croit bon de nous infliger en ouverture du film deux séquences proprement insoutenables et dont on se dit, une fois l'épreuve passée, que leur violence était parfaitement gratuite.

Tout commence donc par une longue plongée dans l'horreur où l'on voit Vincent Cassel, compagnon de Monica Bellucci dans la vie et à l'écran, débarquer en criant vengeance dans une boîte de nuit SM. La boîte s'appelle Le Rectum, le méchant violeur a pour surnom « le Ténia », des hommes de cuir vêtu crient et transpirent, les couleurs sont saturées et, coup de génie, la caméra tremble. L'enfer est à ce prix, avec une image floue et saccadée. Sans le moindre répit, le film enchaîne alors avec un plan-séquence de dix minutes au cours duquel on inflige au spectateur, transformé en voyeur, une scène de viol d'une violence inouïe.

On ne fera pas aux producteurs du film le plaisir de crier au scandale, d'alerter les autorités de tutelle, ou de s'en prendre aux sélectionneurs de Cannes en leur demandant de justifier un tel choix. Ce serait hors sujet. *Irréversible* pose moins de problèmes à notre supposé sens moral qu'à notre intellect.

GÊNE ET RÉPULSION

Un carton où est écrit en lettres majuscules *« Le temps détruit tout »* vient nous délivrer le message du film, avec la lourdeur d'un mauvais étudiant de philosophie qui trouverait ses sources dans les conversations de bistro. Avec le temps donc, tout s'érode. Cette bien triste vérité, Gaspar Noé semble la mettre à nu avec la même candeur que celui qui s'apercevrait que la terre est ronde. Monica Bellucci était enceinte, elle se préparait à sa future maternité, puis, une soirée qui tourne mal, un tunnel mal éclairé, et le paradis se transforme en enfer. Vincent Cassel allait devenir père, et un maquereau aux pulsions dévastatrices le transformera en émule de Charles Bronson dans *Un justicier dans la ville*.

Si l'on sait où va Gaspar Noé – vers un néant intellectuel programmé –, il est en revanche plus difficile de savoir d'où vient *Irréversible*. D'un amas de séries Z sans doute, où se détache le méconnu *Schizophrenia* de l'Autrichien Gerald Kargl, interdit dans plusieurs pays, et qui avait pour ambition de faire pénétrer le spectateur dans la psyché d'un tueur en série. De *Délivrance* de John Boorman aussi : Gaspar Noé ne s'est jamais remis de la célèbre séquence de viol au point qu'il a voulu la refaire de manière encore plus réaliste, en donnant au spectateur l'illusion que le plan séquence reconstituerait la scène au plus juste. *Irréversible* relève autant du cinéma que du jeu vidéo et du parc d'attraction. Son parti pris consiste à installer le spectateur au milieu d'un dispositif sensoriel et sensationnel (comme dans la séquence d'ouverture d'*Il faut sauver le soldat Ryan* de Steven Spielberg) où l'impression du viol et l'ivresse du meurtre nous sont communiqués au plus près.

A la fin du film, Monica Bellucci et Vincent Cassel font l'amour devant l'affiche de *2001 : l'odyssée de l'espace*. La caméra se rapproche et apparaît alors l'accroche du film de Stanley Kubrick : *The Ultimate Trip,* le voyage ultime. On imagine que Gaspar Noé souhaiterait nous emmener sur des cimes pareilles, en nous secouant avec force, et en prenant le spectateur petit-bourgeois là où il n'est jamais allé.

Pour y parvenir, cependant, il aurait fallu que les images de son film nous hantent, et qu'elles soient, pour le coup, irréversibles. Hélas, elles ne suscitent que gène et répulsion, aussitôt oubliées le film achevé. Si le temps détruit tout, notre mémoire sait encore se montrer sélective.

Samuel Blumenfeld

SÉLECTION OFFICIELLE, COMPÉTITION. Film français avec Monica Bellucci, Vincent Cassel, Albert Dupontel, Philippe Nahon. (1 h 40.) Sorti depuis le 24 mai.

Malaise, colère et... applaudissements

La projection officielle d'*Irréversible* a provoqué malaises et crises de nerf. A la fin, les spectateurs encore présents ont néanmoins applaudi debout l'équipe du film. Une vingtaine de personnes ont été prises de malaises et, à mi-parcours, plus de 200 des 2 400 spectateurs avaient quitté la salle. *« En vingt-cinq ans de métier je n'ai jamais vu ça. Les scènes de ce film sont insoutenables, y compris pour nous »,* a indiqué à l'AFP le lieutenant-général Courtel, de la brigade des sapeurs-pompiers de Cannes. Lors de la scène du viol, des spectateurs ont crié : *« C'est scandaleux. C'est une honte. Vous êtes des malades. »*

Nathalie Bloch-Lainé, directrice des acquisitions du cinéma français à Canal+

« Je suis toujours touchée par les remerciements qui me sont adressés à la fin des génériques »

SORTANT de son habituelle réserve, Nathalie Bloch-Lainé, dont dépend en grande partie le financement du cinéma français, a accordé au *Monde* un entretien qu'elle a relu et amendé. A Cannes cette année, Canal+ présentait, toutes sélections confondues, 23 films pré-achetés.

DÉBAT

Quel avenir pour le système de financement du cinéma français ?

Canal+, le principal partenaire financier privé du cinéma, traverse une période très mouvementée depuis la fusion entre Vivendi, Seagram et Universal. Après avoir milité pour une renégociation des accords qui vous lient avec le cinéma jusqu'en 2004, Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, a renoncé à ce projet. Qu'en est-il ?

Jean-Marie Messier a clairement indiqué que les derniers accords signés sont confirmés jusqu'en décembre 2004. Je rappelle que Canal+ a toujours rempli, rubis sur l'ongle, ses obligations d'investissement dans le cinéma, aussi bien les 9 % du chiffre d'affaires dans les films d'expression originale française que dans l'obligation de diversité. Sur ces 137,2 millions d'euros, 45 % doivent être consacrés à des films dont le budget est inférieur ou égal à 5,3 millions d'euros.

Pourtant, il manque 6 millions d'euros en 2001 pour que cet engagement en faveur des films à petit budget soit honoré...

L'accord précise que Canal+ a une latitude de 20 % pour remplir cette obligation et il est prévu que nous puissions décaler l'investissement des 6 millions en 2002. Cela s'ajoutera à nos obligations l'an prochain.

De nombreux producteurs se plaignent du fait que Canal+ achète moins de longs-métrages et consacre beaucoup plus d'argent aux très gros films. Que leur répondez-vous ?

En 2001, on a acheté 100 films en première exclusivité, dont 73 avaient un devis inférieur ou égal à 5,3 millions d'euros. Cette année, j'ai déjà acheté 72 films dont 55 ont des petits budgets. Cela dit, il est vrai que je suis mathématiquement obligée de refuser davantage de films, en raison de la bonne santé du cinéma français. L'an dernier, 173 films d'initiative française ont été produits. Soit 50 de plus qu'il y a deux ans. On reçoit plus de projets qu'avant, des très bons projets, d'ailleurs.

La concurrence existe désormais, notamment avec TPS. Je trouve d'ailleurs très choquant qu'ils ne soient pas soumis, eux aussi, à des obligations concernant les films à petit budget avant 2003. En raison de cette concurrence, nous ne nous imposons plus, comme avant, un plafond maximum de pré-achat de 3,2 millions d'euros pour les films à gros budget. De toute façon, nos investissements dans ces très gros films sont limités à moins de 76,2 millions d'euros par an. Canal+ se coupe sans doute volontairement les doigts, mais j'ai ainsi laissé volontairement passer certains projets comme *Le Boulet*, *Demonlover*, *Blueberry* ou encore le remake de *Fantomas,* parce qu'ils sont trop chers.

Vous êtes sans doute la personne la plus incontournable du financement du cinéma français. Cette puissance, ce pouvoir sont critiqués par nombre de producteurs et réalisateurs qui regrettent l'opacité entourant vos choix. Aucun ne le dit d'ailleurs publiquement, sans doute pour ne pas se couper de la manne de Canal+. Avez-vous envisagé de créer une structure plus transparente, collégiale, dans laquelle vous ne seriez plus seule à décider de l'avenir des films ?

Je ne suis pas seule, j'ai de très bons collaborateurs. Quand on achète plus de 100 films par an, la sélection est moins stricte que quand on en achète 25, une plus large palette peut donc s'exprimer. Je ne serais pas plus à l'aise dans une structure collégiale, où généralement tout le monde se défausse, où personne ne veut prendre ses responsabilités ; résultat, on en arrive à des choix très consensuels qui ne fâchent personne.

Arte a mis en place une structure un peu plus collégiale...

C'est une chaîne publique, culturelle, qui n'a pas d'obligations envers le cinéma. Donc, tout ce qu'elle fait est naturellement bien perçu. Arte peut mettre 76 000 euros dans un film, tout le monde trouvera que c'est magnifique.

Vous faites sans doute peur aux producteurs, précisément parce que sans Canal+, beaucoup de films ne se feraient pas...

Je suis toujours touchée par les remerciements qui me sont adressés à la fin des génériques des films. D'autant plus qu'il ne s'agit pas de mon argent.

Existe-t-il une « esthétique Canal+ », un certain formatage des films que vous financez ?

Non, il n'y a aucun carcan esthétique. Que trouver de commun entre un premier film sur lequel personne ne pariait, à part Canal+, *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, *Taxis 3* et les derniers films de Werner Schroeter ou de Nicolas Philibert, tous préfinancés par Canal+ ?

Le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, a récemment déploré que Canal+ laisse moins de place aux documentaires...

Il a raison de soulever ce problème de fond. Mais Canal+ n'est pas là pour se substituer aux chaînes en clair. Le documentaire de cinéma c'est autre chose et je rappelle que nous avons pré-acheté *Microcosmos*, *Sobibor*, *Himalaya*, *Etre et avoir*, *Bosnia*.

Les devis vous semblent-ils objectifs ?

Plus ils sont petits, plus ils le sont.

Les chaînes thématiques, même celles que vous orchestrez, vont-elles à terme condamner Canal+ ?

Je suis confiante dans l'avenir de Canal+, on est leader pour longtemps.

Avez-vous l'assurance de pouvoir mener la politique que vous souhaitez ?

Xavier Couture *[nouveau PDG de Canal+]* m'a demandé de continuer à travailler comme je l'ai toujours fait.

La direction de Vivendi Universal est-elle intervenue, de façon directe ou indirecte, dans vos choix ?

Non, jamais.

Propos recueillis par Franck Nouchi et Nicole Vulser

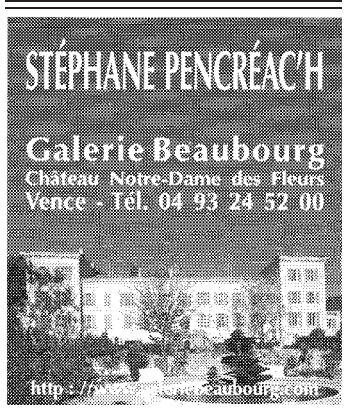

THÉÂTRE • Une mise en scène fascinante du « Songe d'une nuit d'été » par Yannis Kokkos

Les murs d'amour ont des oreilles, dit Shakespeare

***« LA PENSÉE** de l'amour n'a aucun jugement »*, écrit Shakespeare dans *Le Songe*. Nous apprenons aussi que divagations et illuminations sont le fait de trois visionnaires : le fou, l'amoureux, le poète. Présentant à son tour ce *Songe d'une nuit d'été*, l'une des pièces les plus jouées de Shakespeare après *Hamlet*, Yannis Kokkos fait la part belle au fou, *« qui voit des démons plus que le vaste enfer ne peut en contenir »*.

Parce que c'est, tous le savent, dans une forêt qu'a lieu l'action, et Yannis Kokkos nous en montre les arbres comme des êtres de terreur, anguleux, figures de cauchemar taillées au cutter. Le poète, lui, reprend le dessus par l'or irradiant des robes et des pourpoints : rois et fées cheminent en plein rêve. Seuls sont vêtus au quotidien les ouvriers-artisans, comédiens amateurs, qui ont voulu jouer un impromptu à leur façon lors des noces du souverain. Une fantaisie sur l'amour qui est la vraie parabole, la vraie « morale », de la pièce : un mur de brique figure l'amour. Les amants ne peuvent s'approcher que d'un côté et de l'autre du mur. Ils peuvent même se voir et s'entendre, un petit peu, par une fente. Mais le mur estime que son rôle a assez duré : il plie bagage. Le duo d'amour est fini : *« Il n'y a pas de remède quand les murs sont si impatients »*, écrit Shakespeare.

INSECTES D'OR DANS LE NOIR

Une mise en scène fascinante ! Ces insectes d'or dans le noir, qui ne savent plus qui ils sont, drogués par un filtre comme dans la légende de Tristan, courant éperdus ou tombant de fatigue entre les grands arbres d'effroi, oubliant qu'il existe, ailleurs, une orée, un ciel libre, au moins une clairière. C'est d'une violente beauté, et les comédiens ont la grâce, en particulier la grande Edith Scob, adorable Reine des Fées.

Nos yeux restent, jusqu'au noir final, enchantés. Mais, hélas, pas nos oreilles ! Tant le texte français manque de respiration, de mouvement, d'harmonie. *« Je veux croître ainsi, vivre et mourir ainsi, mon seigneur/Plutôt que de céder mon titre de vierge/A l'autorité d'un seigneur au joug indésirable duquel/Mon âme ne consent pas à accorder la souveraineté. »* Un exemple parmi mille de ce qu'il nous faut entendre. Sans doute est-ce plausible, à la lecture. Mais écouter des femmes et des hommes s'exprimer, des heures durant, en termes si peu spontanés, c'est décourageant, c'est tuant.

Mieux vaudrait se laisser bercer par l'allant, la musique, les assonances des vers de Shakespeare, même sans tout comprendre. Traduire les vers d'un grand dramaturge, quelle utopie, c'est vrai ! Et pourtant il faut bien s'y astreindre. Mais prenez Racine, prenez Phèdre lorsqu'elle dit : *« De quel amour blessée/Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée »*, mots qui certes ne sont pas simples, mais dont le chant et l'allant nous charment, et essayez de traduire cela « en français » ! Si Phèdre dit : *« Contusionnée par quel mouvement passionnel,/Vous décédâtes sur la plage où l'on vous avait faussé compagnie »*, vous n'allez plus être sous la même hypnose. Mais tous vous savez par cœur, bien sûr, *Le Songe d'une nuit d'été*. Allez donc voir, coton hydrophile coincé dans les oreilles, le très beau décor et la très belle mise en scène, et les très attachants comédiens de Yannis Kokkos : des images de joie !

Michel Cournot

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ, de Shakespeare. Traduction : Jean-Michel Déprats. Mise en scène : Yannis Kokkos. Avec Féodor Atkine, Thierry Bosc, Gaël Chaillat, Bérangère Chasseray, Edith Scob...
THÉÂTRE NANTERRE-AMANDIERS, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (92). RER : Nanterre-préfecture. Tél. : 01-46-14-70-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche à 15 h 30. De 15 € à 23 €. Durée : 3 heures. Jusqu'au 16 juin.

Sélection disques classiques

DOMENICO SCARLATTI
Stabat Mater à dix voix,
Messe à quatre voix
Concerto italiano, Rinaldo Alessandrini (direction).

Les amateurs de la musique, géniale, de Domenico Scarlatti savent qu'ils peuvent se suffire du corpus des 555 sonates pour clavier, où tout ce que la musique peut dire est dit, à travers une multiplicité de formes, de styles, de vocabulaires. Mais ils auraient tort de méconnaître sa musique vocale et en particulier son génial *Stabat Mater à dix voix*. Scarlatti, comme beaucoup des musiciens de son époque, était capable d'écrire dans les styles moderne et ancien, avec cette aisance polyglotte qui fit le génie des plus grands, comme Claudio Monteverdi et Johann Sebastian Bach. Et, au département des archaïsmes, Domenico pouvait fournir une polyphonie doloriste et ultrarhétorique à dix voix, comme cet effusif *Stabat Mater* avec continuo, ou une stricte *Messe* en style polyphonique à la Palestrina. L'ensemble des solistes réunis sous la houlette de Rinaldo Alessandrini (qui tient le continuo) sont des habitués du madrigal italien et ils n'ont pas tort d'appliquer à cette musique maniériste et hautement figurée les recettes expressives et rhétoriques expérimentées chez Gesualdo ou Monteverdi. Mais il faut, pour goûter les charmes de cette nouvelle version du *Stabat Mater*, au premier abord un rien crue et directe, accepter une prise de son proche et mate (aussi peu « église » que possible), un style vocal qui privilégie le mot au lieu que la ligne ménage de nombreux contrastes de tempos, d'affects rompant avec la réserve plus dolente et affligée de versions précédentes (comme celle d'Erik van Nevel et son ensemble Currende pour Accent ou celle de l'ensemble Vivete felici de Geoffroy Jourdain, pour M10, collection Assai, très réussie parce que prenant en compte les dimensions polyphonique et expressives dans une égale mesure). Chantant en ensemble (c'est-à-dire à plusieurs par partie), les musiciens du Concerto italiano impriment un style audiblement autre à la *Messe à quatre voix*, faisant bien entendre quel abîme stylistique la sépare du *Stabat Mater*. – R. Ma.

1 CD opus 111.

CARL NIELSEN
Symphonies N°s 1 et 6
BBC Scottish Symphony Orchestra, Osmo Vanska (direction).

Exact contemporain du Finlandais Jean Sibelius, le Danois Carl Nielsen (1865-1931) s'est, comme lui, imposé en tant que symphoniste au-delà des frontières nationales. Hélas, ses œuvres ne figurent que très rarement au programme des orchestres français. Il convient donc de ne pas rater les occasions discographiques de se documenter en la matière. Celle offerte aujourd'hui par le label suédois Bis est de réelle importance. La *1re Symphonie* y est servie avec une justesse de ton que peu d'interprètes ont su trouver dans les nouvelles gravures des dix dernières années. Nielsen ne détestait rien tant que les débordements romantiques, et Osmo Vanska s'en souvient pour livrer des Allegros amples mais nullement envahissants de même qu'un Andante caressant sans être relâché. L'écriture fragmentaire de la *6e Symphonie « semplice »* semble poser plus de problèmes au BBC Scottish Symphony Orchestra. En fait, la prise de son assez lointaine dévalorise le travail de désarticulation opéré dans cette page qui devrait sonner (en tout cas pour l'Humoresque) comme du pré-Chostakovitch. Si Vanska peine donc à présenter l'orchestre comme un jouet cassé, il n'éprouve ensuite aucune difficulté à recoller les morceaux dans un Finale judicieusement énigmatique. – P. Gi

1 CD Bis. Distribué par Codaex France.

Photographie Regards d'enfants de Marseille à Tanger

MARSEILLE Dans un quartier populaire situé derrière le Vieux-Port de Marseille, une trentaine d'adolescents marocains, clandestins ou placés en foyer dans la cité phocéenne, d'autres habitant Tanger (Maroc), donnent à voir leurs photos. Elles sont accrochées sur les murs, projetées en diapositives, collées dans des carnets. Il y a aussi deux vidéos, des phrases écrites en français et en arabe, des entretiens à lire. Et puis, au sol, le plan de la ville de Tanger. L'exposition est captivante, qui échappe aux standards : pas d'artiste-héros mais des enfants pour certains dans une précarité extrême, analphabètes ; pas d'épreuves magnifiées, mais des îlots de témoignages à butiner.

Donner des appareils à des enfants dans un but socio-éducatif est une pratique devenue courante, qui tourne parfois au gadget. Cette fois, c'est différent. Le titre intrigue : « Photographier un bout de pain ». Une expression marocaine dont l'équivalent français serait « gagner sa croûte ». En poussant plus loin la symbolique, ce serait, pour ces jeunes, gagner un début d'identité et prendre la parole au moyen de la photographie : se photographier dans son cadre de vie, être actif.

La géographie large de l'exposition lui donne beauté et émotion : confronter le rêve de migration (Tanger) et la désillusion de l'arrivée (Marseille). Elle est le résultat d'une dizaine d'ateliers photographiques (quinze jours à trois semaines chacun) menés, depuis mars 2001, par trois photographes, Yto Barrada, Anaïs Masson et Maxence Rifflet. Le trio a simultanément travaillé avec les associations Jeunes errants à Marseille et Darna à Tanger. *« Les photos prises par ceux de Marseille ont été présentées, au fur et à mesure, à ceux de Tanger. Et inversement. Ce va-et-vient permettait de rebondir, de prendre d'autres photos, d'ouvrir des discussions, de susciter d'autres histoires de migration »*, expliquent Maxence Rifflet et Anaïs Masson. Sans que les photographes, de part et d'autre de la Méditerranée, ne se rencontrent.

Avant Marseille, le résultat des ateliers a été présenté à Tanger. Le statut différent des enfants dans les deux villes induit un décalage. L'expérience fut plus dense au Maroc : une vidéo montre comment les jeunes s'emparent du projet, apprennent le tirage, participent à l'accrochage, font la promotion de l'exposition au mégaphone, dans les rues. *« 250 personnes sont venues chaque jour voir l'exposition. »*

A Marseille, une partie des jeunes photographes ont été expulsés, se sont évaporés dans la nature, sont parfois en prison. Dans l'exposition, les noms sont masqués, les visages ne sont pas reconnaissables. Au statut des jeunes correspond un statut des images : celles de Tanger sont accrochées, celles de Marseille projetées, aussi fugaces que les enfants. Les entretiens sont réalisés à partir des images, chaque auteur expliquant ce qu'il a fait, ce qu'il voit.

Les enfants utilisaient des appareils automatiques, ils avaient le choix du flash et du retardateur – un jeune de Marseille s'est « brûlé » le visage avec le flash. Il est troublant de ne trouver aucune photo-carte postale, aucune vue décorative de Tanger la littéraire ou du port de Marseille. Il y a les enfants, l'architecture vernaculaire, leur décor à eux. Les regards et cadrages sont libres, les mots leur donnent de la poésie. A Marseille, dans un film, quatre gamins racontent leur parcours à partir de leurs photos : le départ, l'arrivée, les difficultés. Les acteurs culturels, passablement déboussolés par notre époque et l'élection présidentielle, feraient bien de découvrir ce dialogue Marseille-Tanger.

Michel Guerrin

« Photographier un bout de pain », La Compagnie, 19, rue Francis-de-Pressensé, Marseille (13). Tél. : 04-91-90-04-26. Tous les jours, de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 mai. Photographies ci-dessus de Omar Youssoufi et Abdenour El Filali, montage de Omar Youssoufi, Tanger, juin 2001. 33 × 66 cm.

Art | 33 | Basel | 12–17 | 6 | 02
Galeries

Art Galleries | A | **303 Gallery** New York | **Acquavella** New York | **Air de Paris** Paris | **Aizpuru** Madrid, Sevilla | **Alexander and Bonin** New York | **de Alvear** Madrid | **American Contemporary Art** München | **Ammann** Zürich | **Andréhn-Schiptjenko** Stockholm | **Andriesse** Amsterdam | **Angles** Santa Monica | **Arndt & Partner** Berlin | **arsFutura** Zürich | **Art Beatus** Hong Kong | **Art Focus** Zürich | **Art & Public** Genève | **Artiaco** Pozzuoli Napoli | B | **von Bartha** Basel | **Berinson** Berlin | **Bernier/Eliades** Athens | **Beyeler** Basel | **Bischofberger** Zürich | **Blau** München | **Blum** New York, Zürich | **Brito Cimino** São Paulo | **Brown** New York | **Brusberg** Berlin | **Buchholz** Köln | **Buchmann** Lugano, Köln | **Bugdahn und Kaimer** Düsseldorf | C | **C & M** New York | **c/o – Gerhardsen** Berlin | **Campaña** Köln | **Canus** Paris | **Capitain** Köln | **carlier gebauer** Berlin | **Carzaniga + Ueker** Basel | **Casoli** Milano, Roma | **Cats** Bruxelles, Knokke | **Cheim & Read** New York | **Chouakri Brahms** Berlin | **Clairefontaine** Luxembourg | **Coles** London | **Contemporary Fine Arts** Berlin | **Cooper** New York | **Corkin** Toronto | **Cottier** Sydney | **Crane Kalman** London | **Crousel** Paris | D | **Dabbeni** Lugano | **De Cardenas** Milano | **De Carlo** Milano | **Denise René** Paris | **Di Meo** Paris | **Ditesheim** Neuchâtel, Genève | **Durand-Dessert** Paris | E | **Ecart** Genève | **Eigen + Art** Berlin, Leipzig | F | **Faber** Wien | **Fiedler** Köln | **Fischer** Düsseldorf | **Flay** Paris | **Fontana** Milano | **Fortes Vilaça** São Paulo | **Friedman Stephen** London | G | **Gagosian** New York | **Galerie 1900-2000** Paris | **Galerie de France** Paris | **Galleria dello Scudo** Verona | **Gasser & Grunert** New York | **Gladstone** New York | **Gmurzynska** Köln, Zug | **González** Madrid | **Goodman** New York, Paris | **Grässlin** Frankfurt | **Gray** Chicago, New York | **Greve** Köln, Milano, Paris, St. Moritz | H | **Haas & Fuchs** Berlin | **Hamiltons** London | **Hauser & Wirth** Zürich | **Hauser & Wirth & Presenhuber** Zürich | **Hécey** Luxembourg | **Hengesbach** Wuppertal | **Henze & Ketterer** Wichtrach/Bern | **Hetzler** Berlin | **Hilger** Wien, Paris | **Holtmann** Köln, Berlin | **Hoss** Paris, Bruxelles | **Hufkens** Bruxelles | **Hussenot** Paris | **Hutton** New York | **Hyundai** Seoul, Paris | I | **Interim Art** London | **Invernizzi** Milano | J | **Jablonka** Köln | **Jacobson** London, San Francisco | **Janssen Michael** Köln | **Janssen Rodolphe** Bruxelles | **Johnen/Schöttle** Köln, München | **Jopling** London | **Juda** London | K | **Kargl** Wien | **Kelly** New York | **Kerlin** Dublin | **Kicken** Berlin | **Kilchmann** Zürich | **Klosterfelde** Hamburg, Berlin | **Klüser** München | **König** Wien | **Koyama** Tokyo | **Koyanagi** Tokyo | **Kraus** New York | **Krinzinger** Wien | **Krohn** Badenweiler | **Krugier** Genève, New York | **Kukje** Seoul | **Kulli** St. Gallen | L | **L.A.** Frankfurt | **La Città** Verona | **Lahumière** Paris | **Lambert** Paris | **Landau** Montreal | **Lelong** Zürich, Paris, New York | **Limmer** Köln | **Linder** Basel | **Lisson** London | **Löhrl** Mönchengladbach | **van de Loo** München | **Lorenzo** Madrid | **Lowenstein** Miami, Buenos Aires | **Luhring Augustine** New York | M | **m Bochum** Bochum | **Mai 36** Zürich | **March** Valencia | **Marks** New York | **Marlborough** Zürich, Boca Raton, London, Madrid, New York, Santiago | **Mathes** New York | **Maubrie** Paris | **Mayer** Düsseldorf, Berlin | **Mayor** London | **McKee** New York | **Meert Rihoux** Bruxelles | **Metro Pictures** New York | **Meyer Riegger** Karlsruhe | **Meyer-Ellinger** Frankfurt | **Minini** Brescia | **Miro** London | **Mitchell-Innes & Nash** New York | **Moeller** New York | **Müller** Zürich | **Munro** Hamburg | N | **nächst St. Stephan** Wien | **Nagel** Köln, Berlin | **Nahmad Helly** London | **Nelson** Paris | **Neu** Berlin | **neugerriemschneider** Berlin | **New Art Centre** Salisbury | **Nolan/Eckman** New York | **Nordenhake** Stockholm, Berlin | **Nothelfer** Berlin | O | **Oliveira** Porto | **OMR** Mexico | **Orangerie-Reinz** Köln | **Oxley9** Sydney | P | **PaceWildenstein** New York | **Pailhas** Marseille | **Painter** Santa Monica | **Pauli** Lausanne | **Paviot** Paris | **Persano** Torino | **Petzel** New York | **Piccadilly** London | **Prats** Barcelona | **Produzentengalerie** Hamburg | **Pudelko** Bonn | R | **Reckermann Heidi** Köln | **Regen** Los Angeles | **Reynolds** London | **Ricke** Köln | **Ropac** Salzburg, Paris | **Rosen** New York | S | **S65** Aalst | **SCAI** Tokyo | **Scalo** Zürich, New York | **Scheibler** Köln | **Schipper & Krome** Berlin | **Schlégl** Zürich | **Schoeller** Düsseldorf | **Schulte** Berlin | **Sfeir-Semler** Hamburg | **Shanghart** Shanghai | **Shimada** Tokyo | **Skarstedt** New York | **Skopia** Genève | **Sonnabend** New York | **Sperone Westwater** New York, Roma, Milano | **Sprüth/Magers** Köln, München | **Stähli** Zürich, Köln | **Stampa** Basel | **Stein** Milano | **Stolz** Berlin | **Strelow** Düsseldorf | **Strina** São Paulo | **Szwajcer** Antwerpen | T | **Tanit** München | **Tega** Milano | **Templon** Paris | **Thomas** München | **Thorens** Basel | **Tolksdorf** Frankfurt | **Torch** Amsterdam | **Trisorio** Napoli | **Tschudi** Glarus | U | **Utermann** Dortmund | V | **Vallois** Paris | **van Orsouw** Zürich | **Verna** Zürich | **Villepoix** Paris | W | **Waddington** London | **Wallner** Copenhagen | **Walter** Basel | **Washburn** New York | **Weber Jamileh** Zürich | **Welters** Amsterdam | **Werner** New York, Köln | **Wittrock** Düsseldorf | **Wuethrich** Basel | Y | **Young** Chicago | Z | **Zabriskie** New York | **Zeno X** Antwerpen | **Ziegler Renée** Zürich | **Zwirner** New York | **Art Edition, Galleries** | **Alexander** New York | **Art of this century** Paris, New York | **Artelier** Graz | **Bordas** Paris, Venezia | **Counter** London | **Cramer** Genève | **Cristea** London | **Crown Point** San Francisco | **Fanal** Basel | **Gemini** Los Angeles, New York | **Item** Paris | **Knust** München | **Lelong Editions** Paris, Zürich, New York | **Noire** San Sebastiano Po (Torino) | **Paragon** London | **Poligrafa** Barcelona | **Putman** Paris | **Woolworth** Paris | **Art Statements, Artists, Galleries** | **Are you meaning Company** Shugoarts, Tokyo | **Gustavo Artigas** Menocal, Mexico | **Carol Bove** Team, New York | **Nathan Carter** Kaplan, New York | **Brian Conley** Pierogi, Brooklyn | **Rachel Harrison** Greene Naftali, New York | **Jeppe Hein** Neff, Frankfurt | **João Onofre** Tàpies, Barcelona | **Sven Pahlsson** Brownstone, New York, Paris | **John Pilson** Klagsbrun, New York | **Royal Art Lodge** Artcore, Toronto | **Francisco Ruiz de Infante** Benítez, Madrid | **Jason Salavon** The Project, New York | **Dean Sameshima** Low, Los Angeles | **Les Schliesser** griedervonputtkamer, Berlin | **Francesco Vezzoli** Marconi, Milano | **Cathy Wilkes** Modern Institute, Glasgow | **Art Film** | **Art Unlimited** | List in formation, Index May 02 |
Parution du catalogue: début mai 2002. Commande: Tél. +49 711 44 05 204, Fax +49 711 44 05 220, sales@hatjecantz.de

The Art Show – La Foire d'art
Art Basel, P.O. Box, CH-4021 Basel, Fax +41 58 206 26 86
info@ArtBasel.com, www.ArtBasel.com

mch messe schweiz

UBS Financial Services Group

Art | Basel | Miami Beach
5–8 | 12 | 02

Chantal Akerman, l'arme à l'œil

Son documentaire « De l'autre côté » (présenté hors compétition à Cannes), tourné dans un coin perdu entre les Etats-Unis et le Mexique, évoque avec force tous les grands problèmes actuels

JEAN-MICHEL TURPIN

QUAND on la regarde, on est saisi par ce regard intense, ces yeux verts qui disent à la fois l'intelligence, le charme et la force. Quand on l'écoute, on se prend à vouloir fermer les yeux, comme bercé par cette voix qui rappelle celle de Delphine Seyrig. Elle parle, elle parle, et c'est l'humanité tout entière qui défile, d'Israël au Mexique, des Etats-Unis à la France. Elle ? C'est Chantal Akerman, l'une des cinéastes les plus importantes du monde, venue à Cannes présenter hors compétition son dernier film en date, un documentaire intitulé *De l'autre côté* (*lire notre critique p. 30*).

« J'en ai eu l'idée il y a deux ans en lisant quelques lignes dans Libé *ou dans* Le Monde, *je ne me rappelle plus. On apprenait que, quelque part à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, des ranchers de l'Arizona avaient décidé de faire leur propre loi et de chasser les immigrés clandestins avant de les livrer à la* border patrol. *D'emblée j'ai été hantée par les termes qu'employaient ces ranchers pour justifier leur conduite : l'article disait qu'ils en avaient assez de la saleté que les Mexicains laissent dans les ranchs, de cette saleté qu'ils apportent sur la terre américaine.* Dirty people, *comme on dirait sales juifs. J'ai immédiatement su que j'en ferais un film. »*

Le reste est affaire de talent et... de hasard. *« Le 11 septembre n'avait pas encore eu lieu ; encore moins l'élection présidentielle française. Aujourd'hui, je me dis effectivement que* De l'autre côté *tombe pile, mais je ne l'ai vraiment pas fait exprès. »* Alors comment comprendre qu'un documentaire tourné quelque part entre les Etats-Unis et le Mexique, dans un coin totalement paumé, puisse à ce point évoquer tous les grands problèmes actuels, l'immigration, l'insécurité, le racisme, les relations entre les Etats-Unis ou l'Europe et le reste du monde ? *« Je ne cherche qu'à évoquer, et non pas à démontrer, à assener. Je souhaite toujours que mes documentaires soient évocateurs de quelque chose de plus large que leur sujet initial. Là, j'ai cherché à faire un film sur l'autre, sur tous les autres, où qu'ils soient, ici, ailleurs, entre l'Espagne et le Maroc comme entre Israël et les territoires. Les immigrés mexicains que l'on entend dans le film, ce sont tous les immigrés, en tout cas tous ceux qui cherchent à aller vivre ailleurs simplement pour pouvoir manger et vivre décemment. En Europe comme aux Etats-Unis, ils se heurtent à une forteresse qui se vit comme assiégée et qui se fiche bien de les voir crever tout autour. »*

Dans une séquence de *De l'autre côté*, on voit un panneau planté dans la terre sur lequel on peut lire : *« Halte à la montée du crime. Arrêtez l'invasion. Notre environnement est sali par l'invasion. »* Cette idée d'invasion obsède les Américains qui vivent par là, explique Chantal Akerman. *« Ils le sont d'autant plus qu'ils savent que cette terre n'a pas toujours été la leur. Ils ont d'autant plus peur qu'ils vivent dans une société sans passé lointain pour la réfléchir. »* Dans le film, l'un d'eux dit : *« J'ai peur des Mexicains. Ils arrivent en masse et vont finir par prendre le pouvoir. Plus grave encore, ils nous apportent des maladies, la variole par exemple. »* Le consul du Mexique à Douglas, Arizona, a beau expliquer que ces immigrants fournissent aux Etats-Unis une partie de la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour occuper des emplois non qualifiés dont aucun Américain ne veut, rien n'y fait, ils sont indésirables. Peur de l'autre, de sa pauvreté et de sa contagion possible.

BIOGRAPHIE

▶ **1950**
Naît à Bruxelles.

▶ **1975**
Réalise « Jeanne Dielman », « 23, quai du Commerce », « 1080 Bruxelles ».

▶ **1995**
Expose « D'Est : au bord de la fiction » à la Galerie nationale du Jeu de Paume.

▶ **1998**
Écrit « Une famille à Bruxelles » (édition de l'Arche).

▶ **1999**
Réalise « La Captive ».

PARTIR, MAIS POUR ALLER OÙ ?

A plusieurs reprises dans le film, on voit un mur de tôle s'étaler le long de la frontière. *« Evidemment,* explique Chantal Akerman, *on pense tout de suite au mur de Berlin. Et pas seulement à lui d'ailleurs. A quoi vous font penser les images de nuit, le long de ce mur, sous les éclairages violents des projecteurs ? »* Son regard se fait intense, unique. Lorsqu'on la connaît, on sait qu'à cet instant Chantal Akerman pense à sa mère rescapée d'Auschwitz, et à une grande partie de sa famille qui n'en est jamais revenue. Elle poursuit : *« Mon meilleur spectateur, c'est ma mère. Quand elle a vu ces rushs, elle a immédiatement évoqué les camps. Vous savez, aujourd'hui, avec tout ce qui se passe en Europe, j'ai peur pour elle. Je ne veux pas qu'elle revive ça une deuxième fois. »* Partir, alors, mais pour aller où ? *« Je ne sais pas. Je n'aime pas ce qui se passe en France actuellement, ce délire sécuritaire. Quand on voit le vote massif pour Le Pen dans les campagnes, on se dit que, chez nous, la peur est fantasmatique. En Israël, on sait ce que la peur veut dire, on sait qu'on peut sauter à chaque fois que l'on monte dans un bus. Mais je ne veux pas parler de ça. Je n'arrive pas à penser là-dessus. C'est trop compliqué, je ne sais pas où est la solution. »* Elle en parle quand même, des heures durant, d'Israël, des Palestiniens, des Juifs, des Arabes, de son enfance, de sa famille. Tout s'entrechoque. *« Au fond, je fais des films politiques sans le savoir. Je me méfie beaucoup des films qui s'annoncent comme politiques. Je sais par avance ce qu'il y aura dedans. »*

Chantal Akerman est aussi une grande cinéaste de fiction. *La Captive,* présentée à Cannes il y a deux ans, a été saluée par la critique internationale comme un authentique chef-d'œuvre. Et pourtant, son prochain projet – une comédie – vient de se voir refuser par la commission d'avance sur recettes du Centre national du cinéma. *« Rivette également,* dit-elle avec un sourire triste. *J'ai de plus en plus de mal à accepter le système de production du cinéma. Les financiers, les diffuseurs veulent, de plus en plus, qu'on préécrive, qu'on prépense les films. Une seule fois, pour* La Captive, *je me suis sentie vraiment libre, légère ; grâce à Paulo Branco, le producteur. »*

Si elle avait à choisir entre fiction et documentaire, elle choisirait ces derniers : *« En les tournant, j'ai la sensation d'inventer le film au moment où je le fais. On est alors en rapport direct avec l'inconscient. C'est pour moi un moment de pur bonheur. Pour autant, est-ce qu'à l'avenir il y aura de la place pour des gens comme moi ? Ce n'est pas certain. Je pourrai toujours continuer à faire des films avec ma petite caméra... »*

A la fin de *De l'autre côté,* il y a une magnifique séquence filmée sur une autoroute, près de Los Angeles. En son off, la voix de Chantal Akerman raconte l'histoire d'une femme mexicaine qui un jour est partie sans laisser d'adresse. *« Ce pourrait être n'importe quelle mère, n'importe quel fils. Je voulais achever mon film sur un sentiment d'ouverture. L'ouvrir aux autres, à tous les autres. »*

Franck Nouchi

LES GENS DE CANNES

■ Le prix France-Culture du cinéaste de l'année 2002, dont le jury était présidé par **Anouk Aimée,** a été décerné à Cannes à **Jean-François Stévenin** et à **Pedro Costa,** respectivement pour *Michka* et *La Chambre de Wanda.*

■ Le Carrosse d'or, le prix des réalisateurs créé par la Société des réalisateurs de films (SRF), a été remis à Cannes à **Jacques Rozier,** le réalisateur de *Maine-Océan* et *Adieu Philippine* par **Laetitia Casta,** dans le cadre de la Quinzaine des réalisateurs. Ce prix, une sculpture réalisée par **Lili Le Gouvello** qui représente le carrosse du film de **Jean Renoir** avec le vice-roi, Colombine et Arlequin, est décerné pour l'ensemble de son œuvre, son caractère original et indépendant.

■ *Filles perdues, cheveux gras,* une comédie en chansons qui réunit **Amira Casar, Marina Foïs, Olivia Bonamy, Charles Berling et Sergi Lopez,** a obtenu le Grand Rail d'or, décerné par un groupe de 50 cheminots cinéphiles qui suivent assidûment la programmation de la Semaine de la critique depuis plus de sept ans. Ce premier long-métrage du Français **Claude Duty** est l'itinéraire croisé de trois jeunes femmes perdues qui font d'étranges rencontres, du thérapeute musclé aux femmes girafes, avant de trouver l'amitié et l'amour.

■ Le Grand Prix de la meilleure bande-annonce a été décerné à *Femme fatale* **(Brian de Palma)** lors du 19e Festival international de la bande-annonce qui s'est déroulé à Cannes en marge du Festival. Le jury était présidé par la productrice **Claudie Ossard.**

■ Le traditionnel dîner de bienfaisance organisé dans la nuit de jeudi à vendredi au Moulin de Mougins, en marge du Festival de Cannes, par **Liz Taylor** au profit de l'Amfar, a permis de recueillir 1,7 million d'euros lors d'une vente aux enchères, selon la Fondation américaine contre le sida. *« Le sida n'est pas vaincu. Il nous manque des milliards de milliards de dollars »,* a estimé Liz Taylor, entourée de **Sharon Stone, Elton John, Calvin Klein** et le prince **Albert de Monaco**. Une leçon de tennis avec **Pete Sampras** a été adjugée 108 000 euros par **Albert de Monaco**. Une conversation téléphonique avec **Sharon Stone** a trouvé preneur à 76 000 euros et la rivière de diamants signée De Beers que portait l'héroïne de *Basic Instinct* est partie à 162 000 euros.

■ La société sud-coréenne Apex a acquis au Festival de Cannes deux productions françaises : *Fanfan la Tulipe* de **Gérard Krawczyk**, avec **Penelope Cruz** et **Vincent Perez** dans les principaux rôles, et *Blanche,* film d'aventures médiévales signé par **Bernie Bonvoisin,** l'ancien chanteur de **Trust.** La Corée du Sud a également acquis au Marché du film *Astérix et Obélix : mission Cléopâtre*, qui sortira dans le pays le 13 juillet sur 100 écrans.

TÉLÉVISION

Sifflets, cartons et angoisses

Sans eux, pas de Coupe du monde. Indispensables et pourtant mal-aimés, insultés, parfois agressés, les arbitres sont des acteurs majeurs du football, le sport le plus populaire de toute la planète. Mais comment faire naître la vocation chez les jeunes alors que la fonction traverse actuellement une période de turbulences ? Comment donner l'envie de diriger des rencontres entre clubs amateurs alors que les actes de violences sont de plus en plus nombreux ? Ce documentaire réalisé en 2001 par Frédéric Crotta sur une idée d'Eric Hannezo et Pierre Sled permet de mieux comprendre la situation dans laquelle se trouvent les 25 000 arbitres français.

De la D1 aux rencontres de benjamins, les témoignages recueillis auprès de celles et ceux appelés à manier le sifflet, le drapeau et les cartons sont révélateurs. Aujourd'hui, ce qui inquiète les responsables du football français, ce sont les actes de violence, verbale et physique, qui pourrissent l'atmosphère du foot amateur. La grève des arbitres de la région Rhône-Alpes en 2001 avait souligné un ras-le-bol général. Ce documentaire amorce une réflexion sur l'arbitrage dans le monde moderne. A quelques jours du coup d'envoi du Mondial, cette démarche est loin d'être inutile. – A. Ct.

« Le 23e joueur », lundi 27 à 16 h 30, France 5.

DIMANCHE 26 MAI

▶ **De mères en filles : bonne fête, maman**
13 h 20, France 3
Que signifie être mère ?
A l'occasion de la fête du 26 mai, le réalisateur Serge Moati donne la parole à plusieurs femmes qui évoquent la maternité, ainsi qu'à des médecins et des psychiatres.

▶ **Les Grands Bleus**
14 h 55, France 3
Privés de Coupe du monde de football au Japon et en Corée, les droits de retransmission ayant été achetés par TF 1, Alain Vernon et Christian Boisse, journalistes à France Télévisions, ont choisi de revêtir leur maillot d'historiens du sport. Dans cet excellent documentaire, ils racontent l'histoire de l'équipe de France de football, de 1904 à nos jours, à l'aide d'archives souvent inédites et d'entretiens pertinents.

▶ **L'une chante, l'autre pas**
21 h 00, Cinétoile
Ce film d'Agnès Varda où l'univers féminin et l'univers masculin se reflètent et s'expliquent l'un par l'autre est à la fois comédie et mélodrame, fiction romanesque et témoignage humain, sensible chaleureux, du vécu d'une époque où la condition féminine a considérablement changé.

▶ **Romy Schneider, étrange étrangère**
22 h 55, Arte
Romy Schneider, disparue il y a tout juste vingt ans, enchanta l'imaginaire de générations de spectateurs. Pourtant, cette actrice rare ne connut pas le destin radieux qui semblait devoir être le sien. Derrière son image parfaite et lisse, se cachait une personnalité tourmentée, toujours en décalage avec le réel et à fleur de peau. Ce documentaire d'Anne Andreu et Francesco Brunacci tente d'éclairer cette trajectoire à la fois singulière et dramatique.

LUNDI 27 MAI

▶ **Le Secret de la Belle de mai**
20 h 55, France 2
Une héroïne intrépide, un vieux loup de mer, un trésor caché... Les ingrédients les plus classiques des romans ou bandes dessinées d'aventure sont réunis dans ce téléfilm, réalisé par Patrick Volson.

▶ **Grand format : Missing Allen**
22 h 15, Arte
Christian Bauer et Allen Ross se sont rencontrés dans les années 1980. Le premier préparait un film sur Chicago et il était à la recherche d'un opérateur. Depuis, le documentariste allemand et le cameraman américain sont devenus amis et font des films ensemble.Pourtant, à l'automne 1995, Allen Ross disparaît brusquement. Début 1996, la police de Cheyenne (Wyoming) le déclare officiellement disparu et classe le dossier. Quatre ans après, Christian Bauer se rend aux Etats-Unis dans l'espoir d'élucider le mystère.

▶ **La Case de l'Oncle Doc : Les enfants de Sam**
1 h 15, France 3
Sam Braun, âgé aujourd'hui de 72 ans, a perdu ses parents et sa sœur, morts à Auschwitz, où ils furent gazés en 1943. Lui a survécu. Après avoir enfoui en lui son histoire, il s'est décidé à parler, expliquant à des collégiens l'horreur des camps nazis. Mais il n'évoque jamais le sujet avec ses propres enfants. Ce film de Pascal Magontier retrace cette douloureuse histoire familiale.

RADIO

DIMANCHE 26 MAI

▶ **Isabelle Morizet**
11 h 05, Europe 1
Line Renaud est l'invitée du jour.

▶ **De bouche à oreille**
12 h 00, France-Culture
Thème de l'émission : Au Québec, se sucrer le bec. Avec Merlin Lambert, Marc-Arthur Deschênes, Michelle Bellanger, Jean-Yves Loude.

▶ **Les livres ont la parole**
13 h 15, RTL
Bernard Lehut et Thierry Gandillot reçoivent Gérard Oberlé pour son livre *Paloma Canyon* paru aux éditions du Cherche-Midi.

▶ **Europe.Net**
13 h 20, Europe 1
Gérard de Palmas est l'invité de l'émission de Nicolas Robin.

▶ **Une vie, une œuvre**
15 h 30, France-Culture
Giancinto Scelsci, passeur de sons. Invités : Joëlle Léandre, Harry Halbreich, Pierre-Alberts Castanet, Paul Méfano, Daniel Ben Simon, Ruth Franken, Luciano Martinis, Muriel Jaër.

▶ **Les nouveautés du jazz**
19 h 00, TSF
Table ronde animée par Jean-Michel Proust avec les éditorialistes de la presse jazz en France.

▶ **Soirée lyrique**
20 h 00, Radio Classique
Persée. Opéra en cinq actes et un prologue de Jean-Baptiste Lully, par les Chantres de la Chapelle et les Talents lyriques. Direction Christophe Rousset.

▶ **Le jazz probablement**
23 h 00, France-Musiques
Un concert donné le 6 avril, au studio Charles-Trenet de la Maison de Radio-France, par « Ilium 5 », quintette de Pierre de Bethmann, piano, avec David El Malek (saxophone), Michael Felberbaum (guitare), Diego Imbert (contrebasse) et Franck Agulhon (batterie).

LUNDI 27 MAI

▶ **Dites-nous tout**
8 h 30, Sud Radio
Toute la semaine, le chanteur Renaud se confie.

▶ **Tam Tam**
9 h 00, France-Inter
Pascale Clark reçoit Irène Jacob pour *La Mouette* aux Bouffes du Nord.

▶ **Les lundis de l'Histoire**
9 h 05, France-Culture
François Azouvi est l'invité du jour pour Descartes et la France : *Histoire d'une passion nationale* paru chez Fayard.

▶ **Parfum de star**
14 h 36, BFM
A l'affiche : les chanteurs maliens Amadou et Mariam.

▶ **Jazz live**
21 h 00 TSF
Miss Billie Holiday.

RADIO-TÉLÉVISION

SAMEDI 25 MAI

TF1

16.05 Dawson Chantons sous la folie. Série **17.00 Angel** De l'autre côté de l'arc-en-ciel. Série **17.50 Sous le soleil** Plus je t'aime, moins je t'aime. Série **18.55 Le Maillon faible 20.00 Journal, Tiercé, Météo.**

20.50 120 MINUTES DE BONHEUR Divertissement présenté par Arthur et Stéphane Courbit. Invités : Elie Semoun, Carole Rousseau, Alexandre Devoise, Jenifer, Jean-Pascal Lacoste, Bruno Roblès. 38770125

23.45 LES EXPERTS Régression mortelle ○ 118093. Candidat au suicide ○ 8022684. Série. Avec William L. Petersen, Jorja Fox, Marg Helgenberger, Gary Dourdan, George Eads.

1.35 Formule F1 Magazine **2.15 Les Coups d'humour** Invité : Arnaud Gidoin **2.50 Reportages** Les « Visiteurs » sont parmi nous **3.15 Histoires naturelles 4.35 Musique 4.50 Les Grands Destins du XXe siècle** (50 min).

FRANCE 2

15.45 Rugby Coupe d'Europe. Finale. Munster (Irl.) - Leicester (GB). Au Millennium Stadium, à Cardiff **18.00 Cyclisme** Grand Prix du Midi Libre (4e étape) : Saint-Léons - Sète **18.55 Union libre** Magazine **20.00 Journal, Météo.**

20.55 JUSTICE DE FEMME Téléfilm. Claude Michel Rome. Avec Clémentine Célarié, Fanny Valette, Christian Brendel, Frédéric Deban (Fr., 2001) [1 et 2/2] ○ 7210090
La mère d'un étudiant, abattu par balles en plein Paris, tente de retrouver les assassins de son fils, pour que justice soit faite.
0.25 Journal de la nuit, Météo

0.50 UNION LIBRE Magazine présenté par Christine Bravo. 5072369

1.50 Premier rendez-vous Magazine **2.20 Thé ou café** Invité : Marc Gentilini 99544336.

2.55 Live for Love United 3.00 Les Z'amours Jeu 5596715 **3.30 Paul-Emile Victor, retour vers le futur** Documentaire 2346292 **4.00 Sauver Bruxelles** Documentaire 4378171 **4.20 Eurocops** Tarif de nuit. Série (50 min) 5011713.

FRANCE 3

15.30 Côté maison 16.00 La Vie d'ici 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Tout le sport Magazine **20.25 Euro millionnaire** Jeu.

21.00 CONCOURS EUROVISION DE LA CHANSON 2002 Divertissement présenté par Dave et Marc-Olivier Fogiel. 27134800
Avec sa chanson, Il faut le temps, *Sandrine François figure parmi les interprètes les plus attendus de la soirée.*

0.05 Météo **0.10** Soir 3.

0.30 MAI 40, LES TRENTE JOURS DU DÉSASTRE Documentaire. Jean-François Delassus (2002). 5876853

1.45 Saga-Cités Magazine 7261268 **2.15 Sorties de nuit** Marciac Sweet 2000. Invitée : Dee Dee Bridgewater 3483268 **2.40 Soir 3 3.05 On ne peut pas plaire à tout le monde** Magazine (120 min).

CANAL+

16.40 Belle arnaqueuse Téléfilm. Steven Schachter. Avec W. H. Macy (1998). **18.15 Football** Championnat d'Europe espoirs. Demi-finale : France - Suisse. **20.30 + clair** Invitées : Flavie Flament ; Marie-Françoise Colombani.

21.20 H Une histoire de preuve. Série. Avec Laurence Colussi, Jean-Luc Bideau, Sophie Mounicot. 790941
Un nouveau médecin est nommé à l'hôpital. Et c'est une « bombe »...
22.30 Grolandsat Divertissement ○ 48309
22.10 Le Monde des ténèbres L'avocat du diable. Série. Avec Jane March, Michael Brandon. 8417767

22.55 BJÖRK EN CONCERT. Enregistré à Londres, le 16 décembre 2001. 5621038
0.00 Hiruko ■ Film. Shinya Tsukamoto. *Horreur* (Japon, 1990, v.o.) ○ 16065 **1.30 Les Yeux dans les Bleus 2** La préparation 7749317.

3.10 Chasse aux sorcières Téléfilm. Scott Hartford Davis (Austr., 1999) ○ 3452317 **4.40 Origine contrôlée** Film. Ahmed et Zakia Bouchaala. Avec Patrick Ligardes. *Comédie dramatique* (Fr., 2000, DD, 85 min) ○ 7656268.

FRANCE 5 / ARTE

16.30 Hari Singh, le chevalier de Dieu 17.30 Gaïa 17.55 Dialogue, dialogue 18.05 Le Magazine de la santé 19.00 ET 20.00 **ARTE On Tour (1)** A la découverte des Européens : Salamanque **19.45 Arte info.**

20.45 L'AVENTURE HUMAINE - LA MÉMOIRE PERDUE DE L'ÎLE DE PÂQUES Documentaire. Thierry Ragobert (France, 2001). 7690187
Une île découverte en 1722 par l'explorateur hollandais Jacob Roggeven.
21.35 Metropolis René Ehni ; Arnaldo Pomodoro ; Festival de Cannes ; Venezuela : où en est la « révolution culturelle » ? 7997090.

22.30 CYCLE « REGARDS NOIRS DES AFRIQUES ET DES ANTILLES » - TÈT GRENNÉ Téléfilm. Christian Grandman. Avec Alex Descas, CCH Pounder, Mbembo, Christian Joseph Mathurin (Fr., 2001). 93903

0.00 La Lucarne - Divine obsession Documentaire. Volko Kamensky 2775 **0.30 En direct de Cannes 1.15 La Belle Américaine** Film. Robert Dhéry. Avec Robert Dhéry. *Comédie* (Fr., 1961, version colorisée,95 min) 9888775.

M6

17.05 Chapeau melon et bottes de cuir Série **17.55 Turbo 18.35 Warning 18.40 Caméra Café** Série **19.00 Loft Story 19.55 Le Six Minutes, Météo 20.05 Plus vite que la musique 20.40 Cinésix** Spécial Cannes.

20.50 LA TRILOGIE DU SAMEDI
20.50 Charmed Un couple d'enfer 7613038. Série. Avec Holly Marie Combs, Alyssa Milano, Rose McGowan, Julian McMahon, Molly Hagan.
21.40 Le Caméléon L'élément révélateur ○ 7994903. Série. Avec Michael T. Weiss, Andrea Parker.

22.35 LE LOFT DU SAMEDI SOIR Divertissement présenté par Max et Séverine Ferrer. 9254800

0.30 Wolff, police criminelle Bangkok - Berlin. Série. Avec Jürgen Heinrich, Klaus Pönitz 3865997 ○ **1.14 Météo 1.15 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (420 min) 70010404

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.30 Lettre pour L... ■ ■ Romain Goupil. Avec Mathieu Almaric, Romain Goupil, Anita Mancic (France, 1993, 110 min) ○ **Cinéfaz**
15.25 La Fidélité ■ Andrzej Zulawski (France, 1999, 160 min) ○ **Cinéstar 1**
16.10 Arizona Junior ■ ■ Joel Coen (Etats-Unis, 1987, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 2**
18.30 Lone Star ■ ■ John Sayles (Etats-Unis, 1996, 135 min). **TCM**
20.40 Les Uns et les Autres ■ ■ Claude Lelouch (France, 1981, 160 min). **Festival**
22.40 THX 1138 ■ ■ George Lucas (Etats-Unis, 1970, v.m., 85 min). **TCM**
23.00 Dick, les coulisses de la présidence ■ Andrew Fleming (EU, 1999, v.m., 95 min) ○ **CineCinemas 1**
23.00 Traquenard ■ ■ ■ Nicholas Ray (Etats-Unis, 1958, 95 min) ○ **CineClassics**
0.05 Alex in Wonderland ■ ■ Paul Mazursky (Etats-Unis, 1970, 105 min). **TCM**
0.40 Si je t'aime, prends garde à toi ■ ■ Jeanne Labrune (France, 1998, 110 min) ♁ **CineCinemas 2**
0.50 Ghost Dog, la voie du samouraï ■ ■ Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1999, 115 min) ○ **CineCinemas 3**
2.25 Les Créatures ■ ■ Agnès Varda (France, 1966, N., 90 min) ○ **Cinétoile**

DÉBATS

12.10 ET 17.10 **Le Monde des idées.** Thème : L'islam et l'Occident. Invité : Marc Ferro. **LCI**

MAGAZINES

16.40 Une histoire de spectacle. Invité : Franck Dubosc. **Paris Première**
17.10 17.35 Les Lumières du music-hall. Sheila. Téléphone. **Paris Première**
18.00 Cap Bac. La croissance des PDEM. La crise économique et ses conséquences. L'affrontement Est-Ouest 1945-1962. L'affrontement Est-Ouest 1962-1991. Berlin au cœur des relations internationales. **Histoire**
18.15 Des racines et des ailes. Spécial Bruges. **TV 5**
19.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'orignal des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**
20.05 Le Fond de la corbeille. Invitée : Danielle Borst. **TSR**
20.10 Open club. Patrick Bensard. **CineClassics**
20.10 L'Album. Susan Sarandon. **Téva**

DOCUMENTAIRES

17.00 La Bataille de Midway. **National Geographic**
17.30 Tribus d'Afrique. [4/5]. Les Afars d'Ethiopie. **Odyssée**
19.00 Pilot Guides. Sri Lanka et Maldives. **Voyage**
19.05 Liban, la terre des Phéniciens. **Histoire**
19.45 Retour à Spanish Harlem. **Planète**
20.00 Un monde, des mondes. [2/3]. La Provence. **Voyage**
21.00 Lions dans la nuit africaine. **National Geographic**
21.05 Portrait d'Antoine Blondin. **La Chaîne Histoire**
21.40 New York. Le pouvoir et le peuple. **Odyssée**
21.55 Pierre Chaunu. [4/4]. La vie, la mort, la foi. **Histoire**
22.00 La Terre de l'anaconda. **National Geographic**
22.50 La Liste Golda. **Histoire**
23.00 Les Nouveaux Chimpanzés. **National Geographic**
23.45 Bronislaw Geremek. [3/4]. Le médiéviste. **Histoire**
0.25 Les Mystères de l'Histoire. Les héros oubliés. **La Chaîne Histoire**
0.30 Sarah Vaughan, la Divine. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

15.00 Cyclisme. Tour d'Italie (13e étape) : Chieti - San Giacomo (188 km). **Eurosport**
15.50 Formule 3000. Championnat international FIA. Grand Prix de Monaco. La course. **Monte-Carlo TMC**
20.00 Basket-ball. Championnat Pro A (quart de finale aller) : Chalon-sur-Saône - Gravelines. **Pathé Sport**

MUSIQUE

18.00 Les Cavaliers de la mer. Opéra de Williams. En 1988. Par le Radio Telefis Eireann Concert Orchestra, dir. Bryden Thomson. **Mezzo**
21.00 Un chapeau de paille d'Italie. Opéra de Nino Rota. En 1999. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra national de Lyon, dir. Claire Gibault. **Mezzo**
21.10 Sheila en acoustique. Décembre 2001. **Canal Jimmy**
23.20 Karajan dirige Beethoven. *Symphonie n°9 en ré mineur*, opus 125, « avec un chœur final sur l'Ode à la joie de Schiller ». Avec Gundula Janowitz (soprano), Christa Ludwig (mezzo-soprano), Jess Thomas (ténor), Walter Berry (basse). Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.00 Le Sabbat du Mont d'Etenclin. Michel Subiela. **CineClassics**
20.45 Le Secret de Julia. Philomène Esposito ○ **TPS Star**
21.00 Fracasse. Philippe Vidal. **Disney Channel**
21.25 Un esprit nommé Katie King. P. Badel. **CineClassics**
22.40 Irrésistible force. Kevin Hooks. **13ème RUE**
23.20 Pilotes de choix. Robert Markowitz ○ **Festival**

SÉRIES

21.40 Avocats et associés. L'ogresse ○ **13ème RUE**
23.20 3e planète après le Soleil. Collect Call for Dick (v.o.). **Série Club**
0.45 The West Wing. Monsieur Willis de l'Ohio (v.o.) ○ **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Elektrophonie.
20.50 Mauvais genres.
22.10 Le Monde en soi. Parcours de campagne ou la fable des élections.
0.05 Nocturnes. Gérard Lesne, haute-contre.

FRANCE-MUSIQUES

19.30 Le Vaisseau fantôme. Opéra de Wagner. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Daniel Klajner, Franz-Josef Selig (Daland).
23.00 Le Bel aujourd'hui. Par l'Ensemble Contrechamps, dir. Heinz Holliger : œuvres de Mozart, Schoenberg.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Jean Sibelius. *En saga* op. 9, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles ; *Sonate pour violon et piano* op. 18, de R. Strauss ; Œuvres de Sibelius, Debussy.
22.00 Da capo. Le pianiste Robert Casadesus. Œuvres de Chausson, Fauré, Mozart, Schubert, Beethoven, R. Schumann.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DIMANCHE 26 MAI

TF1

12.50 A vrai dire Magazine **13.00 Journal, Météo 13.30 F1 à la une** Grand Prix de Monaco. La course. En direct ; 15.55 Le podium **16.05 New York Unité Spéciale** La famille d'accueil. Série **16.55 Vidéo gag 17.55 Le Maillon faible** Divertissement **18.50 Sept à huit** Magazine **19.55 Météo, Journal, Tiercé, Météo.**

20.50 L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX Film. Robert Redford. Avec Robert Redford, Kristin Scott-Thomas, Scarlett Johansson, Sam Neill, Dianne Wiest. *Drame* (EU, 1998) ○. 38674997
Un expert en dressage tente de réapprivoiser un cheval responsable d'un accident. Une morale écologicoromantique un peu fade.

0.00 LE VOYAGE À PARIS Film. Marc-Henri Dufresne. Avec Olivier Broche, François Morel, Micheline Presle, Marina Rodriguez-Tomé. *Comédie* (Fr., 1999) ○. 47602
Un provincial visitant Paris pour la première fois est victime de diverses mésaventures. Une comédie d'un autre âge.
1.30 La Vie des médias Magazine **1.50 Aimer vivre en France** Les fromages.

2.50 Reportages Les travailleurs de la mer **3.15 Très chasse** Des grands moments de chasse. Documentaire **4.10 Histoires naturelles** Un chasseur en habit vert ou une balade irlandaise **4.40 Musique** (20 min).

FRANCE 2

13.00 Journal 13.15 J'ai rendez-vous avec vous Magazine **13.40 Météo 13.45 Vivement dimanche** Spéciale Roland-Garros. Invité : Pierre Perret **15.40 Viper** La flamme intérieure. Série **16.30 Nash Bridges** Implosion. Série **17.20 Le Numéro gagnant 17.55 C'est ma tribu 18.00 Stade 2** Magazine **19.20 Vivement dimanche prochain** Spéciale Roland-Garros. **20.00 Journal, Météo.**

20.55 SOIRÉE SPÉCIALE CLAUDE LELOUCH - UNE POUR TOUTES Film. Claude Lelouch. Avec Jean-Pierre Marielle, Anne Parillaud, Alessandra Martines, Marianne Denicourt. *Comédie* (Fr., 1999) ○. 5709539
Cinq comédiennes au chômage montent une escroquerie pour se venger des hommes. Une imbrication de situations laborieusement compliquée.

23.00 LES TREIZE VIES DU CHAT LELOUCH Documentaire. Isabelle Clarke (2002). 940171
A la veille de la sortie de son nouveau film And Now, Ladies and Gentlemen, *avec Jeremy Irons et Patricia Kaas, portrait d'un homme dont la plus grande passion a toujours été le cinéma.*
0.10 Journal de la nuit, Météo.

0.30 Contre-courant Un coupable idéal 6296176 **2.25 Vivement dimanche prochain 3.00 Thé ou café 3.50 24 heures d'info 4.08 Live for Love United 4.10 Une vie c'est trop peu** Documentaire **4.30 Stade 2** (85 min).

FRANCE 3

13.20 De mères en filles Bonne fête, mamans. Documentaire **14.50 Keno 14.55 Les Grands Bleus** Documentaire **16.30 Le Sport du dimanche** Cyclisme : Grand Prix du Midi Libre (5e et dernière étape) : Anduze - L'Espérou **18.10 Icônes** Zinedine Zidane **18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.10 Consomag 20.15 Tout le sport** Magazine **20.25 Les Nouvelles Aventures de Lucky Luke.**

20.55 LE CAUSSE D'ASPIGNAC Téléfilm. Rémy Burkel. Avec Jérôme Anger, Isabelle Gélinas, Laure Duthilleul, Bernard-Pierre Donnadieu (France, 1997) ○. 7107572
Après le décès mystérieux de son père, une jeune femme décide de revenir s'établir dans son village d'enfance, où le défunt enseignait...
22.30 Météo **22.35** Soir 3.

22.50 FRANCE EUROPE EXPRESS Magazine présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Erik Izraelewicz. Invitée : Nicole Notat. 225355

0.00 Cinéma de minuit Cycle Aspects du cinéma britannique [1/5] - Oliver Twist ■ ■ Film. David Lean. Avec Robert Newton. *Comédie dramatique* (GB, 1948, N., v.o.) 2480244.

1.55 Thalassa Fortune de mousson **3.25 De mères en filles** Bonne fête, mamans. Documentaire **4.50 Icônes** Zinedine Zidane. Documentaire (45 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 14.25* **13.35 La Semaine des Guignols 14.10 Le Zapping 14.25 H** Une histoire de permis. Série **15.00 Basket NBA 16.30 La Légende des animaux** Le rat, la cane et l'ornithorynque ► *En clair jusqu'à 20.30* **17.00 La Très Grande Course** Grand Steeple Chase de Paris **18.00 Ça Cartoon 18.45 Journal 19.00 Cannes 2002** Tenue de soirée ; 19.15 Cérémonie de clôture ; 20.10 Tenue de soirée.

20.30 TIGRE ET DRAGON ■ Film. Ang Lee. Avec Chow Yun Fat, Michelle Yeoh, Zhang Ziyi, Chang Chen, Lang Sihung. *Aventures* (Chine - EU, 2000) ○. 931423
Le film d'arts martiaux et de sabres ressuscité dans une version riche et élégante mais un peu aseptisée. Si l'on aime les aphorismes taoïstes.

22.25 LA CHAMBRE DU FILS ■ Film. Nanni Moretti. Avec Nanni Moretti, Laura Morante, Jasmine Trinca, Silvio Orlando. *Drame* (Fr. - It., 2001) ○. 7593775
Un psychanaslyste est confronté à la mort de son fils.
0.00 Star Wars Episode 1 ■, **La menace fantôme** Film. George Lucas. Avec Liam Neeson, Ewan McGregor. *Science-fiction* (EU, 1999, v.o.) ○ 8997114.

2.10 Arachnid Film. Jack Sholder. Avec Chris Potter, Alex Reid. *Horreur* (Esp., 2001) ○ 9362621 **3.45 Infidèle** ■ ■ Film. Liv Ullmann. Avec Lena Endre, Erland Josephson. *Drame* (Suède, 2000, 90 min) ○ 18324602.

FRANCE 5 / ARTE

12.30 Arrêt sur images Affaires criminelles : la presse à la rescousse ? **13.30 Le Voyage fantastique 14.05 Le Cœur de la musique 15.05 La Fête des mères 16.05 La Mafia à Hollywood** Documentaire **17.00 Les Refrains de la mémoire 17.30 Va savoir** Magazine **17.55 Dialogue, dialogue 18.05 Ripostes** Législatives : faites vos jeux ! **19.00 Maestro** Beethoven, Symphonie n° 9 **20.15 Météo, Arte info.**

20.50 THEMA - ROMY SCHNEIDER LA BANQUIÈRE ■ Film. Francis Girod. Avec Romy Schneider, Jean-Louis Trintignant, Jean-Claude Brialy, Claude Brasseur, Jean Carmet. *Histoire* (Fr., 1980) ○. 188646171
Le destin d'une banquière indépendante dans les années 1930. Inspiré de la vie de Marthe Hanau. Une reconstitution appliquée.

22.55 THEMA (SUITE) - ROMY SCHNEIDER ROMY SCHNEIDER, ÉTRANGE ÉTRANGÈRE. Documentaire. Anne Andreu et Francesco Brunacci (Fr., 2002). 9509715
A l'occasion du vingtième anniversaire de la mort de Romy Schneider, le 29 mai 1982, quelques-uns de ses amis les plus proches témoignent.

23.55 Mic Mac Magazine 6818959 **0.20 En direct de Cannes** Magazine **1.10 Une journée particulière** ■ Film. Ettore Scola. Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni. *Drame* (Italie, 1977, v.o., 100 min) 5143534.

M6

13.20 Queenie, la force d'un destin Téléfilm. Larry Peerce. Avec Mia Sara, Joss Ackland (EU, 1987) [1 et 2/2] ○ **17.30 Drôle de scène** Divertissement **17.45 Loft Story** Best of **18.54 5 potes à la clé** Série **18.55 Sydney Fox, l'aventurière** Les cendres de Confucius. Série **19.50 Belle et zen** Magazine **19.55 Le Six Minutes, Météo 20.05 E = M6** Magazine **20.39 Très sport** Magazine **20.40 Sport 6** Magazine.

20.50 ZONE INTERDITE Argent, gloire : ils ont tout perdu. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. Au sommaire : J'ai tout flambé ; Expulsions : la mission délicate des huissiers de justice. 88644713

22.53 Météo.

22.55 CULTURE PUB SPÉCIAL Le conflit des générations. Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Au sommaire : Jeunes ringards ou vieux branchés ; Vieilles canailles ou vieux débris ; La petite madeleine musicale ; Cool, cool d'être pépé ; Cible jeune, vieux clients ; Saga Levi's. 1309797

23.55 Complicité Film. Antonio D'Agostino. Avec Zara Whites. *Erotique* (Italie, 1995) ○ 5680249 **1.25 Sport 6 1.34 Très sport 1.40 Turbo 2.05 M6 Music / Les Nuits de M6** Emission musicale (295 min) 49783282.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 L'Homme à la tête fêlée ■ Irvin Kershner (Etats-Unis, 1966, 105 min). **TCM**
15.25 Le Kid de Cincinnati ■ ■ Norman Jewison (Etats-Unis, 1965, v.m., 100 min). **TCM**
17.05 Le Danube rouge ■ George Sidney (Etats-Unis, 1949, N., 115 min). **TCM**
18.05 Mission ■ ■ Roland Joffé (Grande-Bretagne, 1986, 125 min) ○ **Cinéstar 2**
18.20 Le Moulin des supplices ■ ■ Giorgio Ferroni (France - Italie, 1960, 90 min) ♁ **CineClassics**
19.00 Key Largo ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., v.m., 100 min). **TCM**
20.40 Les Uns et les Autres ■ ■ Claude Lelouch (France, 1981, 110 min). **Festival**
20.55 La Voleuse ■ ■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 85 min). **TMC**
21.00 Barton Fink ■ ■ ■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1991, 110 min). **Paris Première**
22.15 Le Bal des vampires ■ ■ Roman Polanski (GB, 1967, v.m., 105 min) ○ **CineCinemas 1**
22.55 L'Exorciste 2 ■ ■ John Boorman (Etats-Unis, 1977, 105 min) ♁ **RTL 9**
23.00 Les Dames du bois de Boulogne ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1945, N., 80 min) ○ **Cinétoile**
0.20 High Sierra ■ ■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1941, N., 100 min) ○ **Cinétoile**
0.20 Bof, anatomie d'un livreur ■ ■ Claude Faraldo (France, 1971, 100 min) ○ **CineClassics**

DÉBATS

15.10 ET 0.10 **Le Monde des idées.** Thème : L'islam et l'Occident. Invité : Marc Ferro. **LCI**
18.30 Le Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI. François Bayrou. **LCI**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Des ours et des hommes en ville. L'orignal des Rocheuses canadiennes. Les loups des airs. **National Geographic**
14.15 Thalassa. Fortune de mousson. **TV 5**
15.00 Match magazine. Les rabbins de l'espoir. Esclaves de l'or. Le rodéo des bagnards. **Match TV**
18.00 Recto Verso. Elie Semoun. **Paris Première**
18.00 Cap Bac. La croissance des PDEM. La crise économique et ses conséquences. L'affrontement Est-Ouest 1945-1962. L'affrontement Est-Ouest 1962-1991. Berlin au cœur des relations internationales. **Histoire**
18.50 Comme à la télé. Invités : Frédéric Lopez ; François Tron. **Match TV**
19.00 Explorer. Le feu et la foudre. Le Doo-Wop. Les aiguilleurs du ciel. **National Geographic**
20.00 Mise au point. L'Etat FIFA. Transplanteurs mais pas donneurs. Lendemain de braquage. **TSR**
22.50 L'Actors Studio. Sharon Stone. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.05 Jean-Marie Tjibaou, la parole assassinée. **Histoire**
18.05 Portrait d'Antoine Blondin. **La Chaîne Histoire**
18.30 L'Invasion des serpents. **National Geographic**
19.00 Pilot Guides. L'Egypte. **Voyage**
19.05 L'Insurrection Malgache de 1947. **Histoire**
19.40 Robinsons suisses. **Planète**
19.55 Ciel chargé sur New York. **Odyssée**
20.00 Pierre Chaunu. [3/4]. Les colères. **Histoire**
20.00 Mont-Saint-Michel, les voisins de l'archange. **Voyage**
20.15 Les Oubliés de Terre-Neuve. **Planète**
21.00 Les Plus Belles Routes du monde. Grèce, la route des dieux grecs. **Voyage**
21.10 Biographie. Alfred le Grand. **La Chaîne Histoire**
21.45 Les Captives de Terpsichore. **Mezzo**
21.50 Evasion. Médoc, des vignes à l'océan. **Odyssée**
22.00 De Nuremberg à Nuremberg. **LCP-AN**
22.50 Chine secrète. [1/6]. Le dernier dieu de la montagne. **Odyssée**
22.55 La Face cachée des Kennedy. **Histoire**
23.00 Bombardiers du feu. **National Geographic**
23.25 Les Diggers de San Francisco. **Planète**
23.30 Quand la Terre s'effondre. **National Geographic**
23.45 Tribus d'Afrique. [4/5]. Les Afars d'Ethiopie. **Odyssée**
0.00 Lourdes lève le voile. **Voyage**
0.00 Fra Angelico. Dieu, la nature et l'art. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

14.15 Supersport. Championnat du monde. A Silverstone (Angleterre). **Eurosport**
15.00 Cyclisme. Tour d'Italie (14e étape) : Contre-la-montre individuel (30,3 km). A Numana. **Eurosport**

DANSE

21.00 Pulcinella. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique de Stravinsky. En 1983. Par le ballet de Bâle. **Mezzo**
23.00 Who Took August ? Chorégraphie de Carolyn Carlson. Musique de Mikko L. Mikkola et David W. Yokken. Par la Compagnie de danse du théâtre d'Helsinki. **Mezzo**

MUSIQUE

17.30 The Nat King Cole Show 20. Enregistré le 22 octobre 1957. Avec Nat « King » Cole (piano et chant), Cab Calloway, Hugh O'Brien. **Mezzo**
20.00 Elgar. *Concerto pour violon*. En 1981. Avec Itzhak Perlman (violon). Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rojdestvenski. A **Mezzo**
22.35 Beethoven. *Sonate n° 8 en ut mineur* dite « Pathétique » Avec Giovanni Bellucci (piano). **Mezzo**

TÉLÉFILMS

18.00 Les Voies du paradis. Stéphane Kurc. **Festival**
22.30 Staline. Ivan Passer. **La Chaîne Histoire**

SÉRIES

18.55 Les Chemins de l'étrange. Esprit libre. **13ème RUE**
19.10 High Secret City. Lésion dangereuse. ○ **Série Club**
20.50 The West Wing. Un dîner officiel (v.o.) ○ **Série Club**
21.40 The Practice. Intrigue souterraine (v.o.) ○ **Série Club**
22.30 Nestor Burma. Nestor Burma en direct. **Festival**
0.00 Absolutely Fabulous. Désintox (v.o.). ○ **Canal Jimmy**
0.20 Deuxième chance. Gardenia (v.o.). ○ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Concert. *Transcontinentales* : « Le Quintet », de Nicolas Genest.
21.40 Passage à l'acte. Frictions à Dijon.
22.05 Projection privée.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Equinoxe.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 A l'improviste. Invités : Jean-Pierre Leguay, organiste ; Arnaud Boukhitine, tubiste ; Alain Huteau, percussioniste.
21.30 Tapage nocturne.
23.00 Le Jazz probablement. Au sommaire : Jazz sur le vif. Au studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Soirée lyrique. Persée. Opéra de Jean-Baptiste Lully. Par les Chantres de la Chapelle et les Talents lyriques, dir. Christophe Rousset, Paul Agnew (Persée).
22.48 Soirée lyrique (suite). « Le Medium » de Gian Carlo Menotti. Œuvres de Respighi ; *The Medium*, opéra de Menotti, par l'Ensemble de l'Opéra-Théâtre de Chicago, Joyce Castle (madame Flora).
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ♁ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

ALAIN LOMPECH

Un œil vers l'ouest

CERTES, TF1 ET LCI ont apporté une mauvaise réponse à la provocation du député PS Julien Dray sur Radio Shalom. Interdire d'antenne un homme politique qui met en cause une rédaction, vraiment ?

Venu d'en haut, l'ordre aurait dû être défié par des journalistes qui ne sauraient, toutes sensibilités politiques confondues, se faire dicter la liste de leurs invités. A moins que certains ne regrettent l'époque où les sujets des journaux télévisés étaient décidés depuis le bureau du ministre de l'information.

Donc Julien Dray a affirmé que TF1 était une TF-Haine. Certains ont compris TFN, par référence au Front national et aussi parce qu'ils avaient vu les pancartes exhibées dans les cortèges du 1er Mai. Julien Dray s'est expliqué, hier encore dans les colonnes du *Monde,* persistant à voir que l'accumulation non hiérarchisée de sujets traitant de l'insécurité, que la façon dont certains avaient été mal suivis, avaient plongé la France dans la peur et l'avait fait voter comme l'on sait au premier tour. Affinant sa position, ce fin connaisseur des problèmes de l'insécurité, l'élargissant *« à la part – croissante, je le crois – que prend la télévision dans les déterminants du comportement électoral »*, ajoute qu'un débat devait avoir lieu et demande, par voie de presse, que Patrick Poivre d'Arvor accepte cette confrontation un soir, à 20 heures. Souhaitons qu'il soit organisé ce débat, et qu'on en finisse.

Taper sur TF1 ? Un sport facile et d'autant plus plaisant que cette chaîne est puissante et que la course à l'Audimat lui fait descendre très bas dans la vulgarité insouciante de la dégradation des programmes qu'elle entraîne. Un média qui triomphe est attaqué. Quand il s'effondre, les larmes de crocodiles coulent.

Le journalisme du journalisme, cette façon qu'ont certains de s'adresser les uns aux autres, déborde largement le cadre de la politique. Il est toujours plus facile de mettre en cause un sujet, la façon dont il a été traité, une mauvaise hiérarchie que de passer aux actes soi-même. Ce faisant, voilà qu'on y succombe à notre tour...

Alors TF1/TF-haine ? Ce serait d'abord prendre les électeurs pour des noix qui vivent dans des villages, loin des cités stigmatisées qui voient des adolescents mettre le feu à des voitures, se livrer à des petits trafics divers et variés dont aucun journal TV ne parle. Ce serait surtout oublier que la moitié de la France partagée par un axe Est/Ouest ne semble pas soumise à la peur télévisuelle. On ne doit pas y recevoir TF1 sans doute... car on y a voté pour la démocratie, dès le premier tour.

Tiens, une collègue, attaquée dans Paris en plein jour pour lui voler sa voiture. Le frère d'un collègue enlevé, dans Paris, ficelé dans le coffre de sa voiture, abandonné sur un parking de banlieue. Deux voitures incendiées dans un village calme que l'on connaît depuis trente-quatre ans. Et voilà que l'on boucle de l'intérieur sa voiture. Nous et d'autres. Les cercles de peur s'élargissent ainsi peu à peu, et depuis plus longtemps que l'intérêt subit de TF1 pour l'insécurité.

Cette insécurité, si longtemps niée qu'aujourd'hui sans doute elle est excessivement prégnante dans la vie quotidienne et les esprits, peut pousser certains vers ceux qui en font leur fonds de commerce et l'attisent.

La finance est le maillon faible

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

NE DITES PAS aux golden boys de Merrill Lynch que les 100 millions de dollars que leur banque a accepté, cette semaine, de verser parce qu'ils ont donné de mauvais conseils aux épargnants sont la preuve de leurs errements, ils se disent non coupables. Ne dites pas aux banquiers que leurs comportements moutonniers provoquent l'instabilité du monde, ils pensent que la finance globalisée oblige utilement à l'effort. Ne dites pas que leurs exigences de rentabilité rapide nous poussent vers l'abîme, ils affirment nous protéger des risques. Ne dites pas qu'ils sont le maillon faible du capitalisme, ils croient en être le muscle.

Les banquiers ont un rôle de médiation de tout temps essentiel : ils facilitent les échanges et contribuent au développement économique. Sans la banque, la comptabilité et l'assurance maritime, point de commerce entre les pillards scandinaves devenus grands marchands dans les villes hanséatiques. Sans eux, point de spécialisation internationale possible entre la laine britannique, l'industrie de vêtements des Flandres et les soyeux du Sud européen. Point de Venise, la belle opportuniste qui a su organiser les marchés de change et de crédit.

Il en a été de même par la suite. A chaque « phase » de son développement, à chaque changement de son « centre », du Portugal aux Pays-Bas, de Grande-Bretagne aux Etats-Unis, le capitalisme s'est appuyé sur les progrès de la finance.

CHANGES FLOTTANTS

C'est encore vrai aujourd'hui. La suprématie américaine plonge ses racines dans les semi-conducteurs mais aussi dans le renouveau de Wall Street. La banque facilite la mondialisation. Mais si sa fonction de médiation demeure, la finance est la source de la vulnérabilité de l'économie moderne.

Le point de départ est l'instabilité générale des monnaies après l'abandon des règles de Bretton Woods. Le régime de changes flottants généralisé a rendu prioritaires, pour les investisseurs, la protection et la diversification face aux incertitudes. Les financiers ont répondu à cette demande en multipliant les nouveaux produits et les nouveaux marchés « de couverture ». La créativité mathématique a eu libre cours et l'informatique est venue à point nommé pour tout rendre possible. Cette révolution se faisant, les vieilles banques ont perdu la direction du secteur au profit

NOUVEAUX PRODUITS, NOUVEAUX DANGERS

Marchés dérivés en milliers de milliards de dollars

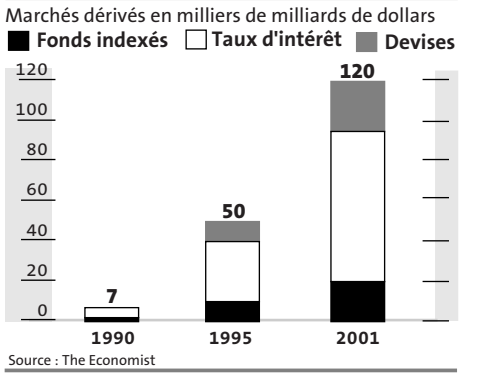

Source : The Economist

des marchés et de nouvelles institutions comme les *hedge funds.* Ce changement est loin de se réduire à un nouveau rapport de forces dans la profession. Il a modifié du tout au tout la logique d'ensemble, selon Michel Aglietta et André Orléan (*La Monnaie entre violence et confiance,* Odile Jacob). A la banque, dont le métier était de transformer les actifs (prêter), a succédé la finance dont la vocation est de gérer des portefeuilles. La finalité de croissance économique a cédé le pas à la maximisation du rendement.

MOUVEMENTS GRÉGAIRES

Au passage, les points de fragilité du système financier ont eux aussi été déplacés. La menace, hier, était *« le mauvais prêt »* qui pouvait déboucher sur *« le défaut de paiement »* et, en se généralisant, sur *« la crise de crédit »*, entraînant la récession. Pour s'en protéger, fut mis en place un soutien des autres banques et *« la solidarité de place »*. La fragilité aujourd'hui vient des mouvements grégaires des opérateurs de marchés et d'une détérioration soudaine de *« la confiance »* entraînant inexorablement les valeurs par le fond. On passe brutalement du plus haut au plus bas, des bulles aux krachs.

Mais à ces défauts du système se sont ajoutées une série de pratiques et de dérives que la faillite scandaleuse d'Enron, le courtier américain en énergie, a mis au jour. La prudence a laissé place, sous couvert d'innovation, à la cupidité. La comptabilité, pilier du temple, a été mis au sol par l'arbitraire.

Exemple : la distribution d'actions préférentielles (stock-options) aux dirigeants avait pour objet de les associer à la réussite boursière de l'entreprise. En fait, certains PDG ont basculé dans le « court termisme » et se sont lancés dans des opérations sans intérêt industriel mais susceptibles de gonfler le cours de Bourse. Pour toucher des commissions, les banques d'affaires les ont poussés dans des courses à la fusion alors que ces mariages, on le sait maintenant, ont été en majorité des échecs.

CONTES DE FÉES

Exemple : selon le système « Pro Forma », les 100 premières firmes cotées au Nasdaq ont enregistré un gain de 20 milliards de dollars en 2001. Selon le système GAAP, elles sont en perte de 82 milliards de dollars. Allez vous y retrouver ! Les livres de comptes sont devenus des contes de fées.

Exemple : la banque fait deux métiers, un premier qui ne rapporte pas, celui de produire des analyses de Bourse à destination des épargnants ; un deuxième, lui très rémunérateur, nommé l'*« investment banking »*, qui consiste à conseiller des entreprises dans leurs opérations industrielles ou financières. Entre les deux, il devrait y avoir une muraille de Chine. En fait, chez Merrill Lynch, mais sans doute dans toutes les banques, les analystes recommandaient d'acheter des titres d'entreprises bonnes clientes.

Les autorités américaines, conscientes de ce que la crédibilité même de la Bourse est en cause, ont décidé de faire le ménage. La planète finance est en réparation. La chute du cabinet Andersen, découpé en morceaux, prélude une réforme complète de l'audit. L'accord signé par Merrill Lynch avec le ministre de la justice de New York va « isoler » le service des analyses et l'*« investment banking »*. Mais tout cela n'est pas à la hauteur des enjeux. Sans un redécoupage plus net des métiers et une police plus déterminée, les pratiques douteuses vont demeurer. Surtout, comme le rappellent Michel Aglietta et André Orléan : la construction assise sur les marchés financiers provoque *« une instabilité chronique largement déconnectée de la conjoncture de l'économie réelle »* contre laquelle on n'a, pour l'instant, pas de remède. Mais ne dites pas aux banquiers qu'ils nous font peur, ils croient nous rassurer.

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les conventions de Bonn

LES ACCORDS contractuels signés ce matin à Bonn par M. Adenauer et les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France marquent une étape importante dans l'intégration de l'Allemagne à l'Ouest. Cette opération avait commencé par le pool charbon-acier. Dès lors qu'on voulait faire participer l'Allemagne à une communauté de défense, il va sans dire qu'il fallait lui accorder de plus grandes libertés : de là les accords d'aujourd'hui, dont la dénomination officielle est « Convention réglant les rapports entre les trois puissances alliées et la République fédérale allemande ». Ils mettent fin au régime d'occupation et confèrent à la République fédérale la souveraineté d'un Etat libre et indépendant en matière législative, judiciaire et administrative, dans le domaine de la politique extérieure et intérieure. Théoriquement tout au moins : la situation actuelle de l'Allemagne ne permet qu'une liberté mitigée. Si l'on ne veut pas rompre avec Moscou, il faut conserver certaines dispositions résultant des accords quadripartis tels que Potsdam. Comme d'autre part les Occidentaux sont en opposition avec Moscou, ils se voient obligés de maintenir l'occupation militaire sous un autre nom pour ne pas livrer l'Allemagne occidentale aux influences de l'Est.

(27 mai 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Festival de Cannes :** les critiques, les hommages, les programmes et, pour la clôture, le palmarès des palmes décernées par le jury du Festival.
www.lemonde.fr/cannes2002

■ **Examens** : tous les soirs, à 18 heures, une sélection d'articles du *Monde* indispensables à la préparation des examens, des sujets du bac corrigés, des repères, un choix de sites utiles.
http://www1.lemonde.fr/examens

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 12
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La République réélue ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 25 mai 2002 : 584 377 exemplaires. **1 - 3**

Le Monde

Le tour de France du vote d'extrême droite

A l'approche des élections législatives, *Le Monde* fait une plongée dans les circonscriptions significatives et dans les régions les plus marquées par le vote Front national. Quels critères sociaux-économiques, géographiques ou culturels peuvent expliquer un tel phénomène ?
La France est-elle devenue xénophobe ?
Dès la semaine prochaine, chaque jour, en pages « Horizons » et « Régions ».

Chaque jour, à partir de lundi 27 mai dans Le Monde daté mardi 28 mai

Le Monde
ARGENT
ÉPARGNE — DIMANCHE 26 - LUNDI 27 MAI 2002 — PLACEMENTS

IMMOBILIER

Les agents immobiliers – qui n'interviennent que dans 250 000 des 600 000 ventes annuelles – sont, en France, plutôt mal vus par les particuliers. Un récent rapport propose de réformer la réglementation de cette profession p. IV

WOLINSKI

MARCHÉ DE L'ART

Les dessins originaux de Wolinski, dispersés le 28 mai à Paris, sont estimés entre 300 et 4 500 euros. Ces prix sont conformes à ceux des dessins de presse de ses illustres prédécesseurs, Dubout, Effel ou Poulbot... p. IV

DOLLAR CONTRE FRANC SUISSE

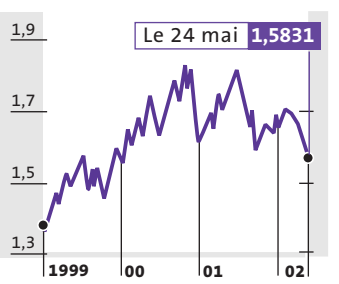

Source : Bloomberg

MONNAIES

Le franc suisse a servi cette semaine de valeur refuge, à 1,5831 franc pour 1 dollar vendredi, tandis que le yen réagissait à l'affaiblissement du billet vert. Ces hausses inquiètent les banques centrales de la Suisse et du Japon p. VII

CETTE SEMAINE

▸ **Carte bancaire : Covefi, filiale des Trois Suisses et de Cetelem**, a lancé le 22 mai « Divine », la première carte bancaire réservée aux femmes. Elle leur fournira des services bancaires « adaptés à leurs besoins » – taux de découvert à 8,5 %, ventes privées, service shopping (électroménager, loisirs, bricolage, etc.) –, auxquels s'ajoute la panoplie classique des produits attachés aux cartes bancaires.

▸ **Assurance-vie : avec un chiffre d'affaires** au 1er trimestre de 22,9 milliards d'euros (+ 1 % par rapport au 1er trimestre 2001), mais une collecte en baisse de 4 %, le marché de l'assurance-vie reste marqué par une certaine morosité. Si la collecte des contrats en euros continue de progresser (+ 23 % par rapport aux trois premiers mois de l'année 2001), celle des supports en unités de compte est en chute libre (– 41 % sur la même période).

STABILITÉ

Cotisations collectées par trimestre en milliards d'euros et évolution par rapport au même trimestre de l'année précédente

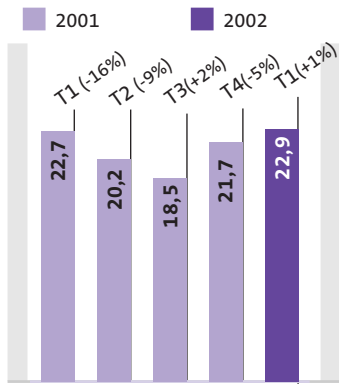

Source : FFSA

Le lent démarrage de l'épargne en ligne

DOSSIER. Après la tempête boursière qui a balayé nombre de start-up, les activités de conseil financier et de banque directs cherchent à proposer un meilleur rapport qualité-prix

Il y a deux ans, la fête de la « Net économie » battait son plein et, dans son sillage, le secteur de l'épargne en ligne n'était pas en reste. Du courtage boursier à l'immobilier, en passant par la banque, l'assurance-vie, le conseil patrimonial généralisé, une multitude de nouveaux acteurs – mais aussi d'anciens reconvertis – se sont précipités sur le marché du « on line », alors perçu comme un véritable nirvana. *« La promesse Internet était fascinante. Ce média transactionnel allait tout révolutionner et il ne fallait surtout pas louper le coche,* se souvient Christophe Cremer, fondateur en novembre 1999 de meilleurtaux.com, site comparatif de crédits immobiliers. *Dans notre secteur les nouveaux venus sont apparus par dizaines, la plupart d'entre eux levant sans difficulté 2 millions d'euros ou plus pour assurer leur démarrage. »*

Mais alors qu'elle atteignait des paroxysmes, la fièvre Internet est brutalement retombée. A peine nés, les intervenants fraîchement débarqués sur le créneau de la vente de placements directs ont été, dans leur grande majorité, balayés par la tempête boursière qui, du printemps à l'automne 2000, allait plomber pour longtemps le domaine des nouvelles technologies.

A l'heure des premiers bilans, l'épargne en ligne n'a pourtant pas dit son dernier mot. Pour certains, c'est même un nouveau départ qui

GAËTAN DORÉMUS

se profile. *« Après la folie que nous avons tous connue, nous sommes convaincus que l'activité du conseil financier et de l'épargne directs va repartir sur des bases assainies,* affirme Ali Nasseri, coprésident de patrimoine.com, site de la société Patrimoine Management & Technologie spécialisée depuis 1979 dans l'analyse patrimoniale globale. *Seulement, nous sommes désormais dans une logique classique de marché en phase de démarrage, à la fois concurrentiel et fortement différencié, où chacun, pour survivre, doit pouvoir apporter de la valeur ajoutée au-delà de l'instrument de l'Internet. »* Un point de vue que partage Pierre Haesebrouck, directeur du marketing et du développement de Sicavonline, structure dédiée à la vente directe d'OPCVM (sicav et FCP) et d'assurance-vie : *« Le marché est enfin mûr, mais il est très segmenté et on ne peut prétendre offrir tout à tous les types d'investisseurs. Soit on se focalise sur une clientèle boursière très active pour qui la priorité c'est la rapidité et la spécialisation des services proposés, soit on cible une clientèle plus large à partir de deux critères principaux, l'information et le conseil en plus ; les coûts en moins. »* Ce discours, on le retrouve aussi chez les acteurs de la banque directe, de l'immobilier, de l'assurance-vie en ligne. *« Internet est un outil formidable qui permet de réaliser d'importants gains de productivité et de les répercuter sur les services en les proposant à moindre coût,* rappelle François Leneveu, président du directoire et cofondateur du site altaprofits.com, spécialisé dans l'assurance-vie. *On ne s'improvise pas pour autant du jour au lendemain banquier ou assureur. »*

Les spécialistes de l'épargne en ligne sont de plus en plus nombreux, à l'instar par exemple de Cortal (groupe BNP Paribas), pionnier du placement direct, à prévoir en sus du canal Internet, des relais téléphoniques et « physiques ». Plusieurs renforcent par ailleurs leurs partenariats avec des réseaux de conseillers en gestion de patrimoine indépendants ou intégrés – telle la banque AGF. Reste à voir ceux qui parviendront vraiment à optimiser le rapport qualité-prix de leur offre...

Laurence Delain

Lire pages II et III

TENDANCE

Confiance ébranlée

MERRILL LYNCH a presque fait son mea culpa. La première maison de courtage du monde a accepté, après plusieurs semaines de négociations avec la justice américaine, de payer une amende de 100 millions de dollars (près de 108 millions d'euros), de réformer son département de recherche financière et de faire des excuses publiques, sans pour autant reconnaître ses torts (*Le Monde* du 23 mai).

Ces mesures devraient notamment permettre aux analystes d'être un peu plus libres de leurs jugements sur des entreprises qui sont clientes d'autres activités de la banque. Elles devraient être adoptées par d'autres grands noms de Wall Street, comme Morgan Stanley et Crédit Suisse First Boston. Selon l'agence AFX, Salomon Smith Barney devrait bientôt séparer la rémunération de ses analystes des commissions d'activité de banque d'affaires de la maison.

La décision de Merrill Lynch est destinée à redorer le blason quelque peu terni des analystes financiers. Après la déconfiture de bon nombre de valeurs technologiques encensées par ces derniers, les épargnants ont l'impression d'avoir été floués par des conseils pas toujours désintéressés. Les analystes étaient en effet souvent rémunérés en fonction de la réussite d'opérations financières lancées par des sociétés sur lesquelles ces gourous des marchés émettaient des recommandations.

En France, les autorités boursières ont édicté au printemps de nouvelles règles pour contrôler de telles dérives. Elles doivent notamment permettre d'informer les investisseurs lorsqu'une recommandation émise par un analyste est faite sur une société par ailleurs en affaires avec un autre département de la banque qui l'emploie. Reste à savoir si les dispositions prises des deux côtés des rives de l'Atlantique suffiront à restaurer la confiance ébranlée des investisseurs.

> La décision de Merrill Lynch est destinée à redorer le blason quelque peu terni des analystes financiers

Jeudi 23 mai, le cabinet d'avocats Shiffrin and Barroway a déposé à New York une demande pour poursuivre Merrill Lynch, à cause *« de conseils faux et trompeurs »* sur des titres du réseau Internet. De plus, le scandale Enron, les doutes sur les comptes de plusieurs entreprises américaines ou, en France, les incertitudes sur la situation exacte de Vivendi Universal ont fait naître des inquiétudes sur les comptes fournis par les entreprises. Or les analystes travaillent sur ces données pour faire leurs recommandations...

Joël Morio

Les banques directes restent dans l'expectative

Entre les printemps 2000 et 2001 sont apparus une dizaine d'établissements en ligne. Aujourd'hui, trois semblent avoir tiré leur épingle du jeu. L'évolution de l'utilisation d'Internet ne suffit cependant pas à assurer l'avenir

La banque en ligne a-t-elle encore un avenir en France ? A l'heure des premiers bilans, c'est plutôt la prudence, voire la morosité, qui l'emporte, même si ce marché attire encore de nouveaux entrants (lancement de Finaref-ABN Amro début juin ; projet pour le début de 2003 de banque « multicanaux » de Groupama allié à la Société générale). Entre le printemps 2000 et le printemps 2001, ils furent une petite dizaine à s'engouffrer sur cette niche qui, aux dires de certains, devait menacer les réseaux traditionnels. Première à avoir donné le « la » en 1994, Banque directe (groupe BNP Paribas) s'est ainsi retrouvée en quelques mois cernée par la concurrence : celle d'ING Direct tout d'abord, filiale du néerlandais ING débarquée sur l'Hexagone en avril 2000, bientôt rejointe par – dans le désordre – la Banque AGF (groupe Allianz-AGF), Dexiaplus (Dexia), Zebank (au départ propriété du groupe Arnault), ebanking (Fortis), Bipop (du groupe italien Bipop-Carire, bientôt intégrée à Banca di Roma) et Covefi (filiale commune de 3 Suisses International et de Cetelem).

L'arme commerciale de ces établissements se résumait pour l'essentiel au lancement d'un livret bancaire surrémunéré, souvent à plus de 5 % brut (avant impôts) au moment où la courbe des taux le permettait encore. A partir de ce produit d'appel, les banques directes entendaient retenir le client en lui proposant une gamme élargie de produits d'épargne (assurance-vie, plan d'épargne en actions [PEA], fonds communs de placements, fonds garantis, etc.).

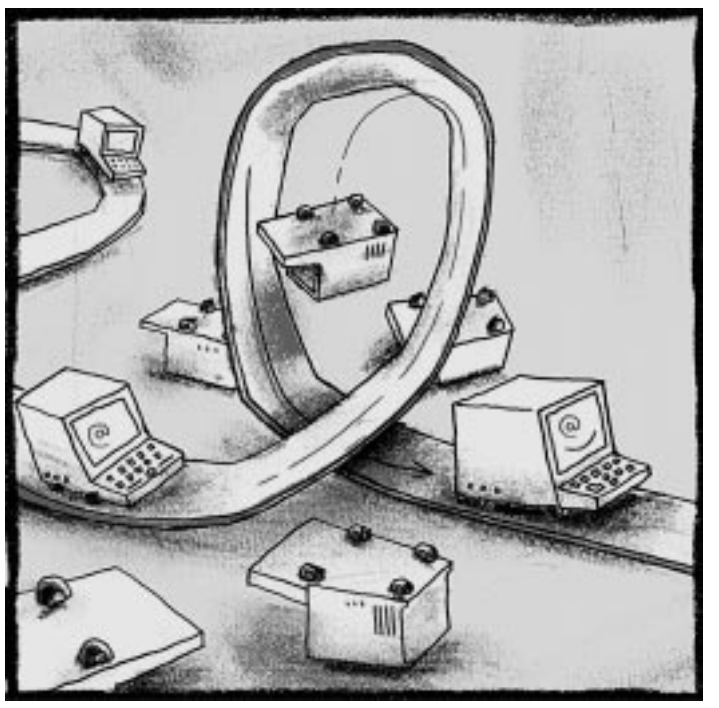

GAËTAN DORÉMUS

MARCHÉ POTENTIEL

Mais avec la baisse des taux, accélérée par les attentats du 11 septembre 2001, les livrets ont perdu de leur attrait, obligeant certaines banques directes à réviser leur stratégie. Ebanking s'est retiré. Dexiaplus, n'est plus une entité autonome, entrée dans le giron de Dexia Banque privée. Bipop, après avoir adopté une politique commerciale agressive avec un compte sur livret rémunéré à plus de 5 %, navigue un peu à vue sur le marché français. Quant à Zebank, rachetée en janvier par le britannique Egg, elle a annoncé qu'elle pouvait conquérir un million de clients d'ici à 2004. *« Le potentiel du marché français est important »*, soulignait Richard Duvall, président d'Egg France, au moment du rachat de Zebank. Une enquête du cabinet Forrester estimait alors que la France devrait voir son taux d'utilisation d'Internet passer de 22 % aujourd'hui à 45 % en 2004.

En attendant, avec moins de 100 000 comptes en stock, Zebank-Egg, malgré un livret toujours rémunéré à plus de 5 % brut, doit encore faire ses preuves. Trois établissements semblent pour l'instant avoir tiré leur épingle du jeu. ING Direct, avec plus de 200 000 clients et 3,9 milliards d'euros de dépôts fin mars, s'est imposée dans le paysage bancaire français. La banque AGF, forte du réseau de sa compagnie mère, compte plus de 250 000 clients et gère 800 millions d'euros sous forme d'épargne liquide, 500 millions en crédits et produits d'épargne de plus long terme, 300 millions en sicav et FCP. Covefi, enfin, bien ancrée sur le marché du crédit à la consommation, mène sa barque discrètement mais sûrement avec son livret à 5,25 % (plus de 280 000 comptes à son actif). A cette liste on peut ajouter Banque directe qui, avec 170 000 clients maintient un rythme modeste d'évolution. *« Aujourd'hui, je reste assez dubitatif sur les chances de succès d'une banque qui miserait uniquement sur Internet,* affirme Philippe Toussaint, président de la banque AGF. *Il ne suffit pas d'ouvrir des comptes, encore faut-il qu'ils soient actifs. D'où la nécessité de proposer une offre complète de placements et de soigner la qualité du service financier. Nous, notre atout, c'est le réseau d'assureurs d'AGF. Nous sommes totalement dans le modèle dit "click and mortar", qui, d'un côté, permet d'exploiter à fond les atouts de la banque directe, tout en s'appuyant sur un réseau en "dur". »*

UN SECTEUR TENTANT

André Coisne, président d'ING Direct, ne partage pas tout à fait cette analyse. *« Développer un réseau en dur, ça coûte cher et il faut bien répercuter ces coûts sur les services offerts. Cela va à l'encontre même de la banque directe, dont l'un des principaux atouts réside dans la modicité des prix. En revanche, à partir d'un produit d'appel comme le livret bancaire, il faut pouvoir se positionner comme une banque de complément, la seconde banque de ses clients en couvrant le mieux possible leurs besoins d'épargne. »*

ING Direct, qui mise sur un modèle stratégique proche de celui d'un établissement comme Cortal, a depuis sa création élargi son offre à l'assurance-vie, les OPCVM (création en août 2001 d'une centrale de fonds regroupant actuellement 700 sicav et FCP aux droits d'entrée fixés à 1 %) et au courtage en ligne avec son service Invest Orange (0,25 % de frais de courtage avec un minimum fixé à 10 euros). Ce secteur tente aussi la banque AGF qui a mis au point, depuis février, une offre de courtage en ligne.

Laurence Delain

LES ÉTABLISSEMENTS À RÉSEAUX DANS LA COURSE

Convaincues de l'atout stratégique du modèle *« click and mortar »*, qui allie services en ligne et guichets en dur, les banques traditionnelles ont toutes développé une offre en ligne qui, si l'on en croit une étude menée en mars par Testé pour vous (TPV, filiale française du groupe Conseur, organisme européen de défense des consommateurs), soutient souvent la comparaison avec les banques directes.

Ayant testé les services téléphoniques, Internet et Minitel de dix-sept établissements (dont cinq banques directes), TPV attribue notamment une palme aux services Internet de la Société générale et de e-Crédit lyonnais (le service Internet classique du Crédit lyonnais est en revanche jugé sévèrement). Une mention spéciale revient au Crédit mutuel de Bretagne pour l'ensemble de son offre en ligne. *« Nous avons testé 109 services en ligne et globalement, les banques en "dur" proposent une gamme en ligne plus étendue que celle des banques directes à des tarifs souvent très compétitifs »*, conclut Christophe Mangalte, auteur de l'enquête (www.testepourvous.com).

SIX ÉTABLISSEMENTS ET LEURS OFFRES

Etablissements	Nombre de comptes (31/03/2001)	Minimum pour l'ouverture du compte	Taux de rénumération du livret bancaire (1)	Autres services financiers
Banque AGF	250 000	Aucun (15 € pour un PEA)	4,25% (max : 15 000 €. 3% au-delà)	Compte courant (2), carte bancaire, chéquier, compte-titre, PEA, Sicav, FCP, réserve d'argent, découvert (9,65%), compte à terme, courtage en ligne.
Banque directe	160 000	15 €,75 €, 150 € selon les services	4% (jusqu'à 50 000 €. 3% au-delà)	Compte courant, carte bancaire, chéquier, découvert, carte d'achat sur Internet, Codevi, épargne-logement, Livret jeune, assurance-vie, Sicav et FCP courtage en ligne, crédits (immobiliers et consommation) réserve d'argent.
Banque Bipop	NC	260 €	4% (jusqu'à 152 000 €. 3,15% au-delà)	Compte courant, carte bancaire, chéquier, gamme de sicav et FCP, PEA (fonds maison et externes) assurance-vie multisupport, courtage en ligne.
Covefi	281 962	Aucun	5,25 % (jusqu'à 20 000 €. 3,75% au-delà)	Compte courant, carte bancaire, chéquier, virement gratuit, Codevi, Livret d'épargne populaire, Livret jeune, crédit immobilier, crédit personnel, réserve d'argent (16,9%), assurance-vie (contrat euro : 5,5%).
ING direct	210 000	15 €	4,7 % (max : 2 millions €)	Cinq fonds profilés ING Direct (sans frais d'entrée). Courtage en ligne (0,25% TTC) : assurance-vie multisupport-multigestionnaire (une centaine de supports), supermarché de fonds (frais d'entrée 1%).
Zebank-EGG	70 000	15 €	5,10 % (jusqu'à 100 000 €. 3% au-delà)	Compte courant, chéquier, carte bancaire, PEA, sicav et FCP, assurance-vie, crédits (immobiliers et consommation), réserve d'argent.

Source : Etablissements bancaires (1) Taux d'intérêt brut avant imposition (2) Rémunéré à partir de 750€ (transfert sur livret)

3 QUESTIONS

À Olivier Le Grand, président du directoire de la banque Cortal (groupe BNP Paribas)

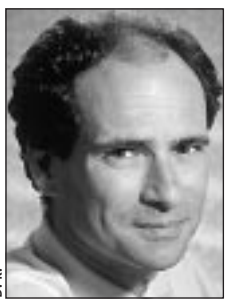

D. R.

1 Comment Cortal, première banque directe lancée en France en 1984, se situe sur le marché de l'épargne en ligne ?

Nous sommes restés fidèles au fil directeur de notre stratégie de développement : les placements, rien que les placements. Très tôt, nous avons pris conscience de l'intérêt que pouvait représenter la banque directe en termes de coût, de réactivité, donc d'efficacité, et nous avons décliné ce concept au fil du temps à travers le téléphone, le Minitel, puis Internet.

Cependant, même si nous avons le statut de banque, nous ne prétendons pas tout faire. En offrant à l'heure actuelle l'accès à quelque 5 000 fonds collectifs, nous sommes avant tout des spécialistes de l'épargne boursière.

2 Que vous apporte l'achat du courtier en ligne Consors ?

Outre consolider notre présence en Allemagne et plus largement en Europe (Cortal est déjà implantée en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Espagne), Consors va nous permettre de renforcer à moindre coût notre spécialisation boursière à l'égard d'une clientèle d'investisseurs actifs. Celle-ci reste encore limitée parmi les 595 000 clients que nous gérons en France – dont 356 000 clients directs.

3 Quels sont vos grands axes de développement pour les années à venir ?

Nous sortons d'une période de crise sévère, qui nous a contraints à diviser par trois nos dépenses d'acquisition de nouveaux clients en 2001 (elles avaient été multipliées par 3,5 en 2000) et qui s'est traduite par une baisse de 16 % de nos effectifs. Cependant nous restons confiants.

Une étude récente a montré que tout en affichant un taux de satisfaction globale élevé, la banque principale suscitait de plus en plus de réserves de la part d'une clientèle dite *« mass-affluent »*, soit relativement haut de gamme qui, dans 59 % des cas (contre 30 % pour la banque généraliste), exprimait sa préférence pour un spécialiste financier. Nous avons donc un rôle à jouer, mais pour cela il faut continuer de tabler sur la stratégie dite « multicanaux » qui, chez nous, passe bien sûr par Internet et par le téléphone, mais aussi par le développement de nos villages de l'épargne, ainsi que par la multiplication de nos partenariats avec des conseillers en gestion de patrimoine indépendants.

Si l'outil Internet reste le nec plus ultra pour les boursiers actifs qui gèrent leur portefeuille en direct, le constat n'est pas le même pour les détenteurs de sicav, de FCP et d'assurance-vie qui, plus que jamais, face à l'offre pléthorique des marchés, ont besoin de parler, d'avoir un relais, de rencontrer leur conseiller.

Propos recueillis par L. D.

CARNET D'ADRESSES

> Banques directes :
– www.banqueagf.fr
– www.banquedirecte.fr
– www.banquebipop.fr
– www.covefi.fr
– www.ingdirect.fr
– www.zebank.com
> Courtiers en ligne :
– www.boursedirect.com
– www.comdirect.fr
– www.cortal.fr
– www.cpr-online.com
– www.directfinance.com
– www.fimatex.fr
– www.selftrade.com
– www.sicavonline.fr
– www.symphonis.com
– www.vegafinance.fr
> Crédits immobiliers :
– www.discountis.com
– www.creditmust.com
– www.votrepret.com
– www.meilleurtaux.com
– www.selectaux.com
> Investissement Besson (comparatif des programmes) :
– www.liins.com
> Investissement LMP (loueur en meublés professionnels)
– www.lmpselect.com
> Administration de biens locatifs :
– www.directgestion.fr
> Assurance-vie
– www.altaprofits.com
– www.assurancevie-online.fr
– www.guidinvest.com
– www.placementdirect.fr
> Conseil patrimonial
– www.patrimoine.com

Un micromarché en développement

Encore non rentable, l'assurance-vie sur Internet offre de nombreux avantages

Comparé aux 700 milliards d'euros d'encours que représentait au 31 mars le marché de l'assurance-vie en France, le secteur de l'assurance-vie en ligne, avec ses quelques dizaines de millions d'euros de chiffre d'affaires, fait encore figure de goutte d'eau. Ce qui, s'empressent d'ajouter les spécialistes, ne préjuge bien sûr en rien des développements à venir. *« Une étude récente menée par le cabinet anglo-saxon* The Boston Consulting Group *auprès d'une vingtaine de pays, dont la France, montre que, bien que non rentable à l'heure actuelle, l'assurance-vie en ligne est appelée à connaître un essor significatif d'ici deux ou trois ans aux dépens des autres canaux de distribution »*, souligne François Leneveu, président du directoire et cofondateur du site Altaprofits, lancé en février 2001.

Incontestablement, Internet offre de nombreux avantages à l'assuré : souplesse et diversité des formules, réactivité en matière d'arbitrages (généralement effectués dans les vingt-quatre heures qui suivent leur enregistrement) et, surtout, modicité des chargements.

GAËTAN DORÉMUS

Les frais sur versements sont, en moyenne, réduits de moitié par rapport à ceux des contrats des réseaux bancaires et d'assureurs, et parfois inexistants (c'est le cas, par exemple, du contrat commercialisé par Altaprofits). Quant aux frais de gestion, ils tournent autour de 0,5 %, soit là aussi nettement moins que ceux du marché traditionnel.

Ces atouts sont particulièrement appréciables pour les investisseurs en quête d'une gestion dynamique et diversifiée de leur contrat d'assurance. Ce n'est donc pas un hasard si, parmi les promoteurs de l'assurance-vie vendue en direct, arrivent en tête les courtiers en ligne et autres supermarchés de sicav. Qu'il s'agisse de Cortal (en partenariat avec Cardif, autre filiale de BNP Paribas), de VegaFinance et de Direct Finance (avec la Mondiale), de Sicavonline et de Fimatex (contrat de Sogecap, filiale de la Société générale, dans les deux cas), de Selftrade et de CPR On line (avec les AGF) ou encore de Symphonis (avec Suravenir, Compagnie du Crédit mutuel) tous ces intermédiaires proposent dorénavant une offre d'assurance-vie consistant dans la plupart des cas en un seul contrat multisupport-multigestionnaire (plus de mille supports parfois) conçu sur mesure et géré par des compagnies partenaires.

CONTRAT UNIQUE OU SÉLECTION

Les banques en ligne (ING Direct avec Cardif, Covefi avec la Caisse nationale de prévoyance, banque Bipop avec Axa Courtage, etc.), explorent à leur tour ce marché, où l'on trouve également une poignée d'intervenants (souvent d'anciens courtiers) qui ont choisi de travailler exclusivement en ligne. Certains d'entre eux (Placementdirect, Guidinvest, Assurancevie-on line) plutôt que d'offrir un seul produit, préfèrent proposer, à frais préférentiels, une sélection de contrats. *« Au lieu de rajouter un nouveau produit sur un marché déjà surchargé, nous cherchons à guider le client en lui donnant le maximum d'informations sur des contrats qui ont fait leurs preuves »*, explique Eric Girault, directeur général d'assurancevie-on line.fr, où l'on trouve notamment les contrats d'Assurances Saint-Honoré (groupe LCF Rothschild), de GE Capital Assurances, de Generali, de la Fédération Continentale, de Théma-vie (Axa courtage), de Cardif ou de l'Afer.

D'autres, au contraire, comme AltaProfits ou Novacy (filiale de Generali spécialisée dans l'épargne retraite et salariale) restent convaincus des avantages inhérents à la promotion d'un unique contrat conçu pour être vendu sur Internet. *« Cela permet dès le départ de proposer un outil adapté avec une multitude de supports, une souplesse absolue, des frais minimum,* plaide M. Leneveu. *Ce qui ne nous empêche pas d'insister sur l'aspect conseil, à nos yeux primordial, à travers un outil d'aide à la décision et à l'allocation d'actifs. »* Les paris, quant à la stratégie gagnante, restent ouverts.

L. D.

Le renouveau du courtage en ligne

Le nombre d'ordres passés en direct a chuté de moitié en deux ans. Cependant, chez certains professionnels, l'optimisme revient

Regroupements, disparitions, rachats... Ebranlé par la déflagration boursière de l'automne 2000, le secteur du courtage en ligne n'en finit plus, depuis plusieurs mois, de se restructurer. Pourtant, en dépit de pertes sévères (le nombre d'ordres passés en direct a chuté de 1,3 million en mars 2000 à 585 000 en mars 2002), l'optimisme semble à nouveau de mise chez les courtiers. *« Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce marché n'est pas en voie de disparition,* affirme Clémence Decorthiat, déléguée générale de l'association Brokers on line, qui regroupe une vingtaine de membres. *La crise a permis aux courtiers de réviser leurs modèles économiques, de ne plus compter uniquement sur l'effet prix et de se montrer plus vigilants quant aux exigences des clients. »* Pour certains, la crise a même été, en quelque sorte, bénéfique. *« Notre point mort, là où nous sommes à l'équilibre, a été divisé par deux, et il a bien fallu s'adapter pour ne pas sombrer quel que soit le contexte des marchés »*, note Vincent Taupin, président-directeur général du pôle Fimatex-Boursorama. Un point de vue que partage Emmanuelle Ruette, responsable de communication de LineBourse, courtier en ligne du groupe Banques populaires. *« Nous sommes arrivés sur le marché en octobre 2000, après l'euphorie, et nous avons dû miser sur autre chose que la réactivité de l'outil Internet. Dès le départ, nous avons bénéficié de notre position intermédiaire qui nous permettait, en tant que filiale des Banques populaires, de procurer au client un relais immédiat dans les agences du groupe. Par ailleurs, nous avons mis en place une offre à double vitesse, susceptible de satisfaire le néophyte d'un côté, l'investisseur actif de l'autre. »*

Aujourd'hui, le marché du courtage en ligne, tout en restant structuré autour de l'axe Internet qui demeure un « plus » incontestable pour la gestion de portefeuille directe ou indirecte (coûts réduits, réactivité, interactivité, transparence, densité et internationalisation de l'information, etc.), semble se scinder en deux pôles dominants. D'un côté, des intervenants comme Cortal, Fimatex ou Selftrade affichent plus de 100 000 comptes en gestion directe et cherchent à élargir au maximum leur gamme de produits d'épargne afin de répondre à une demande plus grand public. De l'autre, des acteurs de taille modeste, dont le nombre de comptes tourne plutôt autour de 10 000-20 000 unités (Sicavonline, CPR Online, VégaFinance, Symphonis), tentent davantage de jouer la carte du conseil et du sur-mesure. Entre les deux, des spécialistes, comme ABS par exemple, continuent de miser en priorité sur un service boursier de pointe.

> « La crise a permis de réviser les modèles économiques, de ne plus compter uniquement sur l'effet prix »

Les frontières, néanmoins, sont parfois ténues. Ainsi, tout en étant ouvert à un large public, Fimatex reste un spécialiste reconnu de la Bourse, une étiquette confirmée par le rachat récent de Boursorama, premier portail économique et financier avec 1,4 million de visiteurs uniques par mois. Cortal, de son côté, avec la reprise de l'allemand Consors (Consors France affichait un chiffre d'affaires en chute de 36 % sur les trois premiers mois de l'année) entend bien jouer sa partition dans le camp des traders. De même Selftrade (racheté par le groupe DAB Bank) a lancé, en mars, une offre dans le domaine de l'épargne salariale, mais a affirmé dans le même temps sa présence dans le secteur encore balbutiant des trackers.

Le constat vaut tout autant pour des intermédiaires comme CPR Online ou VégaFinance qui, tout en soignant leur image patrimoniale, restent fermement attachés à leur rôle de spécialiste avec la mise à disposition pour les investisseurs avertis d'outils d'intervention sophistiqués sur tous les marchés (actions internationales, dérivés, trackers, warrants...). *« Au départ, les courtiers en ligne avaient pour vocation d'être un peu des Castorama de la Bourse : ils offraient le maximum d'outils, mais c'était à l'investisseur d'agir. Désormais, les stratégies sont davantage brouillées et il est un peu tôt pour savoir si ce changement sera payant ou pas »*, conclut Mme Decorthiat.

L. D.

L'EUROPE DES SERVICES FINANCIERS À DISTANCE

Après plusieurs mois d'âpres débats et le dépôt de près de deux cents amendements – seuls une vingtaine d'entre eux ont été retenus par la commission juridique et du marché intérieur –, le Parlement européen a finalement voté, le 14 mai, la directive relative à la vente à distance de services financiers (crédits immobiliers, prêts à la consommation, assurance-vie, plans d'épargne, etc.).

Ce texte se veut un compromis entre les partisans d'une réglementation maximale (le Royaume-Uni, le Luxembourg) et ceux d'une plus grande flexibilité (la France, mais aussi l'Italie, le Portugal, l'Espagne, la Belgique, la Grèce). Il prévoit notamment la possibilité de résilier son contrat dans un délai de quatorze jours pour les prêts immobiliers (trente pour l'assurance-vie et les plans de retraite). Par ailleurs, respectant la référence à la convention de Rome, elle maintient la possibilité de recourir à la loi du pays en cas de démarchage. La conformité juridique entre les informations précontractuelles et celles du contrat signé au final est également respectée.

Cette directive devrait être appliquée en France deux ans au plus tard après sa publication au *Journal officiel* des communautés.

LE NOMBRE D'ORDRES ÉVOLUE PEU

Nombre d'ordres en ligne depuis janvier 2000 comparé au nombre total d'ordres exécutés sur Euronext-Paris, en milliers

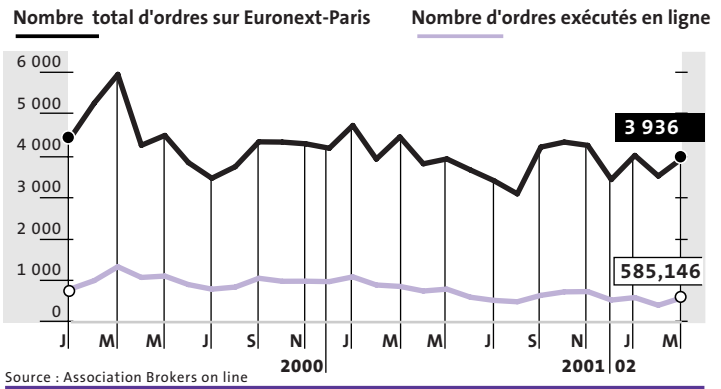

Source : Association Brokers on line

BOURSE : DIX COURTIERS EN LIGNE AU BANC D'ESSAI

Etablissements	Nombre de comptes (au 31/12/2001	Frais de courtage (1) (par Internet)			Commission de règlement différé (journalière) (1)	Droit de garde (1)	Nombre de Sicav et FCP proposés à frais réduits
		Actions européennes négociées à Paris	Autres actions européennes	Actions internationales			
Bourse directe (2)	8 925	< 2300 € : 17,88 € de 2 300 à 5 500 €: 0,78 % > 5 500 € = 0,6 %	0,54 % (minimum : 53,8 €)	0,54 % (minimum : 53,8 €)	0,0215 %	Jusqu'à 41 200 € : 4,93 € par mois > 41 200 € : 0,012 % par mois	Sélection d'OPCVM des Banques populaires
Comdirect	NC	Jusqu'à 2 000 € : 7,5 € De 2 001 à 7 500 € : 14 € Au-delà : 0,2 %	0,7% (minimum : 45 € pour les grandes places ; 75 € sinon)	0,7 % (minimum : 45 € pour les grandes places ; 75 € sinon)	0,017 %	0,20 % (minimum : 50 € ; maximum : 500 €)	352 fonds à frais réduits
Cortal	391 000	< 1 500 € : 5,98 € De 1 500 à 3 000 € : 11,96 € De 3 000 à 100 000 € : 0,36 % > 100 000 € : 0,12 %	Jusqu'à 5 000 € : 17,94 € De 5 001 à 100 000 €: 0,36 % > 100 000 € : 0,12 %	Jusqu'à 5 000 € : 17,94 € De 5 00 1à 100 000 € : 0,36 % > 100 000 € : 0,12 %	0,2 % à l'achat comme à la vente sans condition de durée	Jusqu'à 150 000 € : 0,14 % par semestre > 150 000 € : 0 € (minimum : 14,35 € par dossier)	Sélection régulière à frais réduits parmi les 2 000 fonds accessibles sur Internet
CPR on line	22 000	< 2 250 € : 10 € + 0,80 % <2 250 € = 18 € (+ 0,18 % sur la part supérieure à 10 000 €)	36 € (+ 0,18 % sur la part supérieure à 10 000 €)	36 € (+ 0,18 % sur part > 10 000 €) (+ 0,35 % en cas de change)	0,019 % (minimum : 6 € par mois)	0,24 % par an (mini. : 30 € ; max. 897 €) + 12 € de commission de service par mois (gratuit pour 3 transactions par trimestre)	120 Sicav à frais réduits
Direct Finance	12 717	France : 0,2 % + 7,77 €	Francfort, Amsterdam, Bruxelles, Zurich : 0,42 % (minimum 41,86 €) Londres, Milan, Madrid : 0,6 % (minimum : 83,72 €)	New York : 0,23 % (minimum : 33,85 €) Tokyo : 0,6 % (minimum : 83,72 €)	0,019 % à l'achat 0,029 % à la vente	10,9 € par mois (gratuit pour 5 transactions par mois)	200 fonds à frais réduits ou nuls
Fimatex	108 064	0,55 % (minimum : 6,95 €)	0,55 % (minimum : 29,90 €)	0,55 % (minimum : 29,90 €)	0,15 % par opération	Jusqu'à 100 000 € : 0,24 % par an Au-delà : 0,11 % (minimum : 38,45 €)	540 fonds à frais réduits
Fortuneo	NC	< 2 000 € : 7,18 € > 2 000 € : 0,18% (minimum 14,38 €)	0,36% (minimum 35,88 €)	0,24% (minimum 23,92 €)	0,15% par opération	7,18 € par mois	une douzaine de fonds éligibles au PEA
Selftrade	121 224	35,82 € + 0,35 % au-delà de 2 000 €	35,82 € + 0,35% au-delà de 2 000 €	29,84 € + 0,35 % au-delà de 5 000 € (ordre maximum : 120 000 €)	0,0195 % (hors taxe)	Aucun	1 000 OPCVM à frais réduits
Symphonis	NC	< 3 000 € : 10 € De 3 000 à 8 000 € : 14 € > 8 000 € : 0,25 %	60 € (par téléphone)	34 € (Etats-Unis) 108 € (autres places) (par téléphone)	0,024 %	8 € par mois (gratuit pour plus de 5 ordres par mois)	267 sicav à 0 % de droit d'entrée (14 € par transaction) 123 sicav à frais réduits (14 € par transaction)
Vega Finance	11 886	0,78 % (minimum : 41,86 €)	0,78 % (minimum : 41,86 €)	0,78 % (minimum : 41,86 €)	0,018 %	0,024 % par mois (minimum : 7,18 €)	2 600 fonds à frais réduits

(1) Frais TTC (2) Propose un service « Bourse Discount » à frais réduits pour les actions françaises et une sélection de fonds

Source : Etablissements

De nombreux laissés-pour-compte

LE 9 JUIN 2000, tous les espoirs semblaient permis au site hyperfinance.com, lancé par un quatuor de trentenaires issus de la communication et du journalisme. *« Avec hyperfinance.com, l'internaute accédera en quelques clics à l'ensemble du marché de l'épargne sans barrières et sans filtres. »* Mieux, *« M. Tran, astrologue vietnamien, qui conseille depuis plus de trente ans politiques et chefs d'entreprise, établira un horoscope financier indiquant à l'investisseur si les planètes sont dans un bon alignement pour réaliser ses investissements ! »* Las ! M. Tran l'avait-il prédit ? Un an et demi après sa mise en fonctionnement, hyperfinance.com jetait l'éponge faute d'un nombre suffisant de visiteurs. *« Notre modèle économique n'a pas tenu la route,* reconnaît le fondateur du site, Marc Abelin, reconverti depuis en missionnaire de l'Unesco. *Ça a bien fonctionné jusqu'à la mi-2001, puis le nombre d'ouvertures de comptes n'a cessé de fondre, pour tomber à 3 000 en septembre 2001. Nous avons décidé de fermer. »*

Ce schéma, on le retrouve à quelques nuances près chez europsilver.com. Se présentant comme le seul *« Internet pure player »* (IPP) en gestion patrimoniale, ce site créé en mars 2000 par des professionnels de la finance avait pour ambition de démocratiser cette activité en s'adressant à une clientèle plus jeune et moins fortunée que celle ciblée par les banques de gestion privée. Mais le projet partira en fumée au bout de quelques mois.

« NOTRE FORCE, C'EST L'ANCIENNETÉ »

Les échecs d'hyperfinance.com et d'europsilver.com ne sont que deux exemples parmi tant d'autres des tentatives rapidement avortées de création de sites de conseil patrimonial et autres marchés de l'épargne. *« La plupart des sites du type mesfinances.com, franceinvest, startfinance, topfinance, etc. ont disparu ou sont en veille faute d'avoir eu les reins suffisamment solides,* remarque Ali Nasseri, coprésident de patrimoine.com, l'un des rares survivants du secteur, que l'on retrouve derrière les portails Yahoo!, MSN ou AOL. *Nous, notre force, c'est notre ancienneté. Cela fait plus de vingt ans que nous sommes sur le créneau de l'analyse patrimoniale globale à travers, notamment, la conception du logiciel Dixit qu'utilisent de nombreuses banques en France. »* Comme le remarque un professionnel de l'immobilier en ligne, *« on s'aperçoit que seuls ont pu résister à la vague de reflux d'Internet ceux qui avaient déjà un ancrage dans le secteur qu'ils entendaient développer en ligne, ou encore ceux qui sont parvenus à jouer la carte de la spécificité en réduisant au maximum leur investissement de départ ».*

L. D.

L'immobilier dans les starting-blocks

Certains sites ne publient pas seulement des annonces, mais aussi de l'information comparative

Le secteur de l'immobilier n'a pas échappé à la fièvre Internet de la fin des années 1990. En quelques mois, les portails ont poussé comme des champignons, qu'il s'agisse de sites ouverts par la presse professionnelle (*Se loger*, de la Centrale des particuliers, *De particulier à particulier*) ou plus généralistes (Explorimmo du *Figaro*), de ceux ouverts par les promoteurs (Vivolio), ou encore ceux de nouveaux venus comme 1,2,3 immo, ImmoStreet, etc. Sans compter les antennes Internet des agences immobilières, des notaires et autres courtiers en prêts...

Aujourd'hui encore, lorsqu'on fait une recherche en immobilier sur Internet, on trouve plusieurs centaines de sites. *« L'Internet a fait miroiter les plus folles promesses aux professionnels de l'immobilier,* se souvient Christophe Cremer, président fondateur du site meilleurtaux. com. *Mais les déconvenues ont souvent été à la hauteur des espérances. A l'heure actuelle, on peut toujours dire que la promesse Internet est vraie. Seulement elle s'inscrit dans un marché comme un autre, concurrentiel et différencié, où il faut pouvoir faire sa place. »* Avec un nombre de dossiers financés en hausse de 56 % par rapport à 2001, meilleurtaux. com fait partie des quelques sites de comparatifs de crédits qui ont survécu à la crise et restent convaincus de l'intérêt pour le secteur du canal direct.

GAËTAN DORÉMUS

L'IMPORTANCE DES RELAIS

« Internet est un formidable instrument d'information qui permet de faire jouer la concurrence et de réduire les coûts de financement, rappelle M. Cremer. *Seulement, au-delà de cette valeur ajoutée, il faut pouvoir guider les particuliers, les conseiller. D'où l'importance des relais (téléphone, agences) en dehors du site. »*

Pour Bernard Bensaïd, fondateur de directgestion. fr, la clé de la réussite réside dans une diversité maîtrisée. *« Notre cœur de métier, c'est l'administration de biens locatifs en ligne. Nous offrons tous les services d'un administrateur de biens (location du bien et gestion du roulement des locataires, encaissement des loyers, entretien, paiement des charges, etc.) à coûts réduits. De plus, nous avons développé un logiciel de gestion pour les propriétaires qui préfèrent gérer eux-mêmes leur parc locatif. Nous ménageons l'accès à quelque 150 programmes neufs, nous accueillons les annonces de ventes et de locations d'un grand nombre d'agences, mais aussi de particuliers et proposons des financements originaux en partenariat avec Entenial et la BNP Paribas. De tout cela résulte une véritable synergie qui porte déjà ses fruits. »*

Au-delà des sites traditionnels d'annonces et de comparatifs de crédits (votrepret. com, creditmust. com, discountis. com, etc.), quelques intervenants ont, à l'instar de Directgestion, choisi le développement d'une offre originale. C'est le cas, par exemple, de Liins, société spécialisée dans l'information comparative et la vente en ligne de programmes neufs en loi Besson, ou encore d'lmpselect.com, site créé en début d'année par le cabinet Borde Le Cozler, spécialisé dans la gestion de patrimoine des professionnels de la santé et uniquement dédié à l'investissement dit LMP (loueur en meublé professionnel).

L. D.

Un rapport propose de modifier la réglementation des agents immobiliers

Aucune commission ne peut être perçue par les agents immobiliers tant que la vente ou la location n'est pas conclue, aux termes de la loi Hoguet du 3 janvier 1970. *« Le bilan de la loi Hoguet est largement positif »*, écrit Bernard Worms, directeur de l'Agence nationale d'information sur le logement (ANIL) et auteur d'un rapport sur la réglementation des activités immobilières. *« Cette loi a contribué à moraliser le marché tout en assurant une protection du consommateur efficace »*, ajoute-t-il, tout en reconnaissant qu'elle empêche, aujourd'hui, la modernisation de cette profession et l'amélioration du marché des logements.

Les agents immobiliers sont plutôt mal vus par les particuliers. Sur les 600 000 ventes annuelles de logements anciens, ils n'interviennent que dans 250 000 transactions, les autres professionnels, notaires, huissiers... en réalisent quelque 50 000. La moitié des transactions se concluent donc directement entre particuliers.

Les professionnels ne ménagent pourtant pas leurs efforts. Century 21, arrivé en 1987, n'a pas mieux percé que les autres et les Français n'ont pas *« changé d'avis sur les agents immobiliers »*, comme le promettait leur campagne publicitaire. Les fantassins d'Internet, qui ont fondé de coûteux portails immobiliers, ont englouti, en quatre ans, 30 millions d'euros en pure perte.

« Avec 40 000 transactions par an, depuis dix ans, je n'ai eu à déplorer aucune plainte au pénal », plaide Bernard Grech, président d'ORPI, un des plus importants réseaux, avec 900 agences en France. Mais il reconnaît que ses confrères ne savent pas toujours accompagner un client dans sa démarche d'achat Selon ORPI, 80 % des acquéreurs potentiels contactent un agent immobilier, mais seuls 40 % feront affaire avec lui. Une récente enquête de la revue *Que Choisir* dresse un bilan sévère de la compétence des agents.

La recherche d'un logement est compliquée par la dissémination des offres. L'acheteur doit solliciter cinq ou six agences sans négliger les autres filières, particuliers ou notaires, tandis que le vendeur multiplie les mandats. Les agents immobiliers ne recueillent que 10 % de mandats exclusifs, alors qu'aux Etats-Unis les professionnels, qui réalisent 84 % des transactions, disposent de l'exclusivité.

Selon Bernard Worms, *« le fait que la rémunération soit limitée à la mission d'entremise et conditionnée par sa réussite renforce le sentiment que le travail de l'agent immobilier se limite à la mise en contact de l'acheteur et du vendeur »*. Le mandat simple, avec le risque de ne jamais percevoir la moindre commission, condamne les efforts de transparence en empêchant le partage des fichiers et le regroupement des offres, par exemple sur un site Internet.

Le directeur de l'ANIL propose donc plusieurs pistes : d'abord, faire sauter le verrou de la rémunération au résultat et permettre aux agents immobiliers de facturer à part des prestations comme le mesurage Carrez, l'expertise technique, la recherche de crédits, voire l'aide au déménagement.

La mission d'entremise resterait, elle, rémunérée au résultat. Le bon de visite, que les agents immobiliers font signer comme preuve datée de leur intervention, serait supprimé. Enfin, la commission perçue serait clairement affichée et son régime fiscal réformé, puisqu'elle subit, aujourd'hui, les droits d'enregistrement quand c'est le vendeur qui la paie, tandis qu'elle en est exonérée quand c'est l'acheteur.

Isabelle Rey-Lefebvre

● **Le rapport de Bernard Worms est disponible sur le site www.anil.org.**

UN DROIT À COMMISSION SOUS CONDITIONS

Pour percevoir sa commission, l'agent immobilier doit réunir trois conditions : détenir un mandat écrit du vendeur ou du bailleur, précisant le prix, le montant de la commission et qui la supporte, la durée du mandat, de trois mois au plus, et un numéro d'inscription à un registre qu'il tient à jour ; démontrer que son intervention a été déterminante dans la réalisation de la transaction, ainsi que l'indique un arrêt de la Cour de cassation (1re chambre civile, 6 juin 2000) : *« L'agent immobilier doit rapporter la preuve qu'il a effectivement rapproché les parties, en produisant des pièces telles que des annonces, des publicités ou des bons de visites, faute de quoi il ne peut prétendre à aucune rémunération »* ; et avoir mené la transaction à son terme, c'est-à-dire à la signature de l'acte authentique. En cas d'échec de la transaction, quelle qu'en soit la raison, l'agent immobilier ne peut rien percevoir ni réclamer, comme en a encore décidé la Cour de cassation (4 octobre 2000).

Wolinski dispersé

Le dessinateur humoristique met en vente ses archives

Les archives de Georges Wolinski seront dispersées le 28 mai, à l'Hôtel des ventes du Palais des congrès, à Paris. 230 dessins originaux sont proposés par l'étude Poulain - Le Fur, dont les estimations oscillent entre 300 et 4 500 euros.

Né le 28 juin 1934 à Tunis, Georges Wolinski arrive en France en 1945. Treize ans plus tard, ses premiers dessins paraissent dans *Rustica*, dans *Bizarre*. En 1960, Cavanna, Choron et Fred le sollicitent pour leur mensuel, *Hara-Kiri*. Le dessinateur, qui a contribué à la naissance de *Hara-Kiri Hebdo* (interdit en 1969), ressuscité sous le titre de *Charlie Hebdo*, devient rédacteur en chef de *Charlie Mensuel* puis dessine pour *L'Humanité* (1974 à 1981), *Le Nouvel Observateur, Libération, Télérama, Le Journal du dimanche*, etc. Parallèlement, Wolinski illustre des livres, signe des albums, travaille pour le cinéma, la télévision, la publicité et le théâtre.

La vente réunit essentiellement quelques ensembles thématiques : des dessins historiques – dont *Wolinski et Homère, L'Odyssée,* encre de chine sur papier – côtoient des dessins politiques et de nombreux dessins érotiques (*Voulez-vous que je me déshabille,* encre de Chine), des hommages à Van Gogh ou à Picasso, des couvertures d'albums.

WOLINSKI/POULAIN-LE FUR

« Hommage à Van Gogh », feutres et crayons de couleur sur papier. Page I, dessin au feutre noir sur papier.

Si l'on excepte une précédente vente massive de ses dessins en 1987, depuis dix ans, Wolinski s'est assez peu montré sur le marché de l'art : quatre strips « Les bourgeois, c'est comme les cochons » (Tajan, 8 avril 2000, Paris) ; « Aïe » (Néret-Minet & Associés, 27 mars 1999, Paris) ; « Maman, tu me fais réciter mes leçons » (Boisgirard, 20 février 1999, Paris) ; un dessin, aquarelle et feutre sur papier *Je ne savais pas que vous connaissiez mon épouse* (27 novembre 1993, Cornette de Saint-Cyr) ; *Elles ne pensent qu'à ça !,* au feutre.

Dans l'ensemble, ces adjudications, de 92 à 838 euros, restent abordables, à hauteur des prix atteints par les œuvres d'illustres prédécesseurs de Wolinski, tels Jean Effel, Caran d'Ache ou Poulbot. Ou de ses contemporains comme Cabu ou Plantu. Le 28 mai, vingt-six projets de couverture pour les livres de San-Antonio feront peut-être mieux. Chacun de ces lots se compose du dessin original au feutre noir sur papier signé (32 × 24 cm), d'une copie coloriée au feutre par l'auteur sur papier titrée et signée (42 × 30 cm).

Un exemplaire du livre accompagne certains dessins, notamment *Les souris ont la peau tendre* ou *Si ma tante en avait.*

Stéphanie Hockliffe

● **Vente du 28 mai 2002 à 19 h 30, hôtel des ventes du Palais, salle Maurice-Rheims, Palais des congrès, 2, place de la Porte-Maillot, 75017 Paris. Exposition publique : lundi 27 mai, de 11 heures à 21 heures, et mardi 28 mai, de 11 heures à 17 heures.**

ENCHÈRES

■ SPORT : **photos et dessins de presse sur le sport** sont au menu d'une vente aux enchères de l'étude Tajan, organisée le samedi 1er juin à Drouot-Richelieu (renseignements : Jean-Dominique Grossetti au 01-53-30-30-02).

■ BANDE DESSINÉE : **la Conciergerie, à Paris,** présente, les 25 et 26 mai, « Femmes en bulles, bulles de femmes », exposition consacrée à la représentation des femmes dans la BD. Le dernier jour, des originaux seront mis aux enchères au profit de l'association humanitaire Enfance et partage.

■ **Peintures, sérigraphies, affiches, albums de Philippe Druillet,** estimés de 50 à 4 500 euros, sont les vedettes d'une vente consacrée à la bande dessinée, le 3 juin à Drouot-Richelieu, à Paris, par le ministère de l'étude Néret-Minet (expert : Roland Buret, au 01-47-70-62-99).

■ **Dans le cadre du Salon Paris-BD, du 1er au 5 juin** à la porte de Versailles, hall 3 (stand E43-F44), une vente sur offres verra la dispersion d'albums, de sérigraphies, d'originaux, dont une planche de Gaston Lagaffe (encre de Chine) ou l'original d'une page d'un album de Gil Jourdan, de Tilleux (renseignements au 01-53-30-30-74).

Primée ?
Notre gestion
privée

Nos performances marquent des points dans tous les styles de gestion.

pas privée.

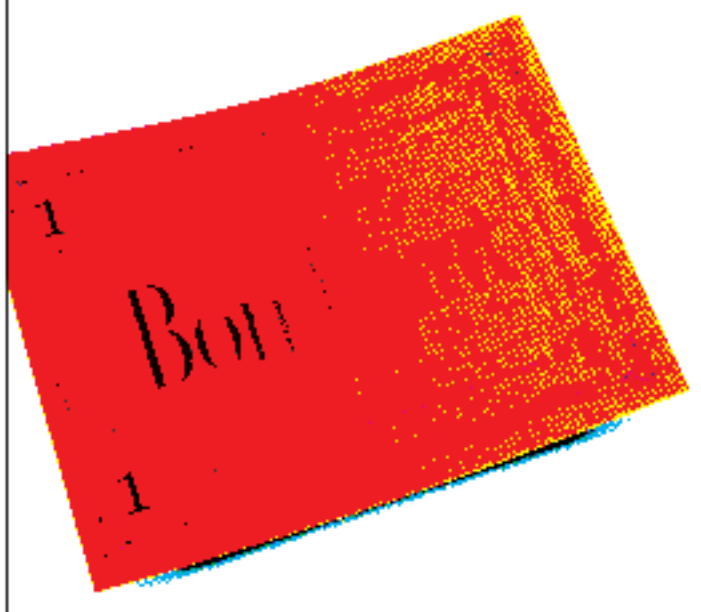

LES FONDS D'OPPORTUNITÉ NSM GESTION

LA MULTIGESTION A.A.ADVISORS

LA GAMME LUXEMBOURGEOISE ABN AMRO

BANQUE NSMD

SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

Les fonds immobiliers résistent

EUROFONDS. Face à la crise boursière, les produits misant sur les sociétés foncières résistent bien. Le contexte immobilier reste favorable

Avec une progression moyenne de 4,45 % au cours des douze derniers mois, les fonds qui misent sur les sociétés foncières font une nouvelle fois preuve de leur capacité à résister à une mauvaise conjoncture boursière. *« Ces produits affichent depuis trois ans un gain de 31 % contre 6,5 % pour les fonds obligataires européens, 5 % pour les sicav d'actions françaises et – 3 % pour celles investies sur les titres de la zone euro »,* fait remarquer Didier Bouvignies, de CGU Asset Management, dont la sicav Victoire valeurs immobilières se place deuxième du classement établi par Aptimum Conseil.

Pourtant, les fonds immobiliers continuent d'être boudés par les investisseurs. *« Beaucoup d'entre eux gardent en mémoire la crise du début des années 1990 »,* observe Jean-Stéphane Robert, gestionnaire de Foncier Long Terme, une sicav de Dexia Asset Management, qui occupe la première position du palmarès que nous publions. Les produits investis sur les sociétés immobilières cotées en Bourse ont néanmoins plusieurs atouts.

Le premier, c'est une évolution relativement indépendante des soubresauts de la Bourse. *« Le marché immobilier est régi par un cycle indépendant du cycle boursier. C'est un investissement défensif, sauf pendant les crises immobilières »,* souligne M. Robert. Or, aujourd'hui, le contexte immobilier reste favorable, malgré le ralentissement économique.

Dans le secteur des bureaux, *« le taux de vacance se situe autour de 3 % en Ile-de-France, ce qui signifie que le marché pourrait encaisser une éventuelle diminution de la demande dans les prochains mois »,* estime M. Robert. De plus, si *« beaucoup de programmes de bureaux ont été lancés au cours de ces dernières années, les promoteurs ne font plus de projets "en blanc". Ils s'assurent, avant de démarrer les travaux, que les taux d'occupation de leurs immeubles sont satisfaisants »,* souligne-t-il.

Pour l'immobilier d'habitation, la situation apparaît encore plus favorable. *« L'évolution des loyers selon l'indice du coût de la construction permet une revalorisation régulière des revenus des sociétés foncières à la tête d'un parc de logements »,* analyse M. Bouvignies. Seuls les centres commerciaux pourraient pâtir d'un ralentissement durable de l'économie, mais les dispositions réglementaires freinent l'arrivée de nouveaux projets. Du coup, le secteur offre une assez bonne visibilité sur ses revenus futurs.

Toutefois, les fonds immobiliers continuent de souffrir d'un handicap majeur : l'étroitesse du secteur. *« Mon univers d'investissement dans la zone euro se limite à moins de 35 valeurs »,* constate M. Robert. Une solution pour élargir le choix est de se tourner vers le marché britannique, mais le gérant court alors un risque de change peu compatible avec le caractère défensif que présentent les fonds immobiliers.

Joël Morio

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

► ► ► APT ► ► ►

Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ●
Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!
Toute la catégorie

Fonds immobiliers français

Performance arrêtée le : 30/04/2002 — **Performance moyenne sur un an : + 4,45 %**

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
FR029421	FONCIERE LONG TERME	DEXIA ASSET MANAGEMENT	FR	+ 15,94	1	★★★★	●	+ 6,89	7	154,65
FR009546	VICTOIRE VALEURS IMMOB	COMMERCIAL UNION	FR	+ 13,54	2	★★★	★★	+ 9,47	2	118,04
FR042976	TRICOLORE RENDEMENT	COMPAGNIE FIN. ROTHSCHILD	FR	+ 9,64	3	★★★	★★★	+ 11,81	1	154,56
FR028480	CPR IMMOBILIER	CPR	FR	+ 9,27	4	★★★	★★★★	+ 8,48	4	193,29
FR009642	AGFIMO	AGF	FR	+ 8,25	5	★★	★★★★	+ 8,94	3	122,87
FR094550	AGF FONCIER	AGF	FR	+ 7,82	6	★★	★★	+ 4,85	13	20,50
FR029210	ABF FONCIERE SELECTION	ABF CAPITAL MGT	FR	+ 7,37	7	★★	★★	+ 4,85	14	83,38
FR029276	HAUSSMANN PIERRE	BANQUE WORMS	FR	+ 7,30	8	★★	★★★★	+ 6,63	10	284,81
FR028346	FONCIER INVESTISSEMENT	BANQUES POPULAIRES	FR	+ 7,15	9	★★	★★★★	+ 8,06	6	341,48
DS359323	BBL L INVT.EURIM.C	BBL	BL	+ 7	10	★★	★★★	+ 8,22	5	409,20
DE989232	HENDERSON PAN EU PRPTY	HENDERSON HORIZON	DE	+ 6,51	11	★★	★★★★★	+ 6,48	11	13,22
FR028892	AXA AEDIFICANDI	AXA	FR	+ 6,18	12	★★	★★★★	+ 6,65	9	128,04
FR029555	GESTION IMMOBILIER INT	CREDIT AGRICOLE	FR	+ 5,59	13	★★	★★★	+ 4,43	15	162,35
FR000472	EXATIS IMMOBILIER	MARSEILLAISE DE CREDIT	FR	+ 5,09	14	★★	★★	+ 6,83	8	37,38
FR028484	SOGESECTOR IMMOBILIER	SOCIETE GENERALE	FR	+ 4,68	15	★★	★★★★	+ 3,97	17	25,90
FR029010	BNP SECTEUR IMMOBILIER	BNP PARIBAS	FR	+ 4,64	16	★★	★★★	+ 5,46	12	159,51
FR093986	MMA IMMOBILIER	MMA	FR	+ 3,45	17	★★	★★★	+ 4,34	16	33,19
FR029141	OBJECTIF ACTIFS REELS	LAZARD FRERES GESTION	FR	+ 2,39	18	★	★★★★	+ 2,55	18	316,70
FR094433	FRANCIC-PIERRE	CIC	FR	+ 2,25	19	★	★★★★	+ 2,09	19	36,97
FR043007	UAPCOMPT-IMMOBILIER	AXA	FR	+ 0,39	20	★	★★★★	+ 0,35	20	1639,34
FR042724	AXIMMO	AXA	FR	....	21	★	★★★★★	....	21	19,15
DE989668	TEMPLETON EUR MKT GWTH	TEMPLETON GLOBAL	DE	- 3,13	22	●	★★★	- 3,76	22	13,60
FR738754	UFF EURO-VALEUR	UFF	FR	- 5,62	23	●	★★★	- 6,61	24	1252,62
FR743709	UFF AVENIR EURO-VALEUR	UFF	FR	- 6,13	24	●	★★★★	- 6,60	23	123,48
FR093047	CONSERVATEUR UNISIC	ASSURANCES MUT.LE	FR	- 8,44	25	●	★★	- 11,20	25	90,43

▶ **Les sicav et les fonds communs de placement** (FCP) qui figurent dans ce classement appartiennent à une famille qui n'est pas automatiquement celle qui apparaît dans leur notice d'information. Les sicav et les FCP qui ont un comportement similaire sont regroupés dans une catégorie particulière. Autre différence par rapport aux classements classiques de sicav et de FCP, le palmarès que nous publions est effectué en fonction d'une performance retraitée. Ce nombre – théorique – traduit non seulement le résultat de la sicav ou du FCP, mais aussi le risque pris par le gérant. Il est calculé selon la méthode APT (Arbitrage Pricing Theory), qui permet d'analyser les fonds selon leur performance et le risque pris par le gestionnaire.

Elaborée par Steve Ross en 1976, cette méthode repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Aptimum mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée. Le nombre d'étoiles attribuées à chaque sicav et FCP permet aussi de se faire une idée du risque pris par le gérant. Plus le nombre d'étoiles est élevé, plus le risque est faible. Le lecteur pourra également trouver sur les deux dernières colonnes du tableau les performances brutes et le classement du fonds selon ce critère.

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. — **Cours relevés au 24 mai à 17 h 44**

Code	Émetteurs ➔	Date	Valeur de souscription	Valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
	Internet : www.sgam.fr						**SG ASSET MANAGEMENT**
	SICAV						
029614	CADENCE 1 D	23/05/02	154,97	153,44	EUR	1,75	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	23/05/02	153,29	151,76	EUR	1,75	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	23/05/02	152,94	151,44	EUR	1,35	07/03/02
028307	CONVERTIS C	24/05/02	226,71	222,26	EUR	....	
009577	INTEROBLIG C	23/05/02	59,79	59,20	EUR	....	
009543	INTERSÉLECTION FR. D	24/05/02	73,72	72,27	EUR	1,27	25/01/01
028315	SÉLECT DÉFENSIF C	24/05/02	194,79	191,44	EUR	....	
028316	SÉLECT DYNAMIQUE C	23/05/02	238,52	234,42	EUR	....	
028653	SÉLECT ÉQUILIBRE 2	24/05/02	169,48	166,57	EUR	....	
094406	SÉLECT PEA DYNAMIQUE	24/05/02	140,76	138,34	EUR	2,69	01/02/01
094404	SÉLECT PEA 1	24/05/02	203,72	200,22	EUR	4,37	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT. C	24/05/02	449,04	440,24	EUR	....	
029713	SG FRANCE OPPORT. D	24/05/02	420,45	412,21	EUR	2,02	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	24/05/02	100,58	96,71	EUR	9,63	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	24/05/02	452,61	443,74	EUR	....	
029549	SOGENFRANCE D	24/05/02	405,95	397,99	EUR	1,54	28/01/99
029408	SOGEOBLIG C	23/05/02	114,56	113,43	EUR	....	
009524	SOGÉPARGNE D	23/05/02	44,96	44,51	EUR	1,95	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	24/05/02	217,30	213,04	EUR	0,23	25/01/01
009545	SOGÉSECTOR IMMOB. D	24/05/02	25,89	25,38	EUR	0,38	28/06/00
009526	SOGINTER C	24/05/02	51	50	EUR	....	
	Fonds communs de placements						
702074	DÉCLIC ACTIONS EURO	23/05/02	15	14,71	EUR	....	
747971	DÉCLIC ACTIONS FRANC	23/05/02	52,55	51,52	EUR	0,26	07/09/00
747985	DÉCLIC ACTIONS INTER.	24/05/02	32,72	32,08	EUR	0,10	13/09/96
702304	DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	23/05/02	16,51	16,19	EUR	....	
703114	DÉCLIC BOURSE PEA	23/05/02	50,52	49,53	EUR	....	
747973	DÉCLIC OBLIG. EUROPE	23/05/02	16,74	16,57	EUR	0,87	05/01/01
702560	DÉCLIC PEA EUROPE	23/05/02	22,79	22,34	EUR	0,08	14/11/00
748493	DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	23/05/02	57,89	56,75	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGÉSECTOR FINANCE	24/05/02	557,35	540,96	EUR	....	
043136	SOGÉSECTOR SANTÉ	23/05/02	542,75	532,11	EUR	....	
043153	SOGÉSECTOR TECHNO.	24/05/02	444,36	435,65	EUR	....	
703304	SOGESTION C	23/05/02	48,04	47,10	EUR	....	
042303	SOGINDEX FRANCE C	23/05/02	505,80	490,92	EUR	....	
	CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT						**08 36 68 56 55** (2,21 F/mn)
	SICAV						
028818	ATOUT CROISSANCE	23/05/02	375,78	366,61	EUR	3,49	07/01/02
028581	ATOUT FRANCE C	23/05/02	189,43	184,81	EUR	....	
028582	ATOUT FRANCE D	23/05/02	168,46	164,35	EUR	3,24	24/12/01
093707	ATOUT FRANCE ASIE	23/05/02	78,26	76,35	EUR	0,16	24/12/01
028583	ATOUT FRANCE EUROPE	23/05/02	166,26	162,19	EUR	2,73	25/03/02
028575	ATOUT FRANCE MONDE	23/05/02	42,70	41,66	EUR	0,92	15/04/02
028610	ATOUT MONDE	23/05/02	49,49	48,28	EUR	....	
028990	ATOUT SELECTION	23/05/02	98,35	95,95	EUR	2,33	24/12/01
028636	CAPITOP EUROBLIG C	23/05/02	102,84	101,82	EUR	....	
028637	CAPITOP EUROBLIG D	23/05/02	81,61	80,80	EUR	3,17	24/03/02
028612	CAPITOP REVENUS D	23/05/02	171,04	169,35	EUR	2	16/04/02
	Fonds communs de placements						
044668	ATOUT VALEUR	22/05/02	74,32	74,32	EUR	1,36	13/12/01
097265	INDOCAM FONCIER	23/05/02	101,87	99,39	EUR	3,48	15/04/02

LES VALEURS DE LA SEMAINE

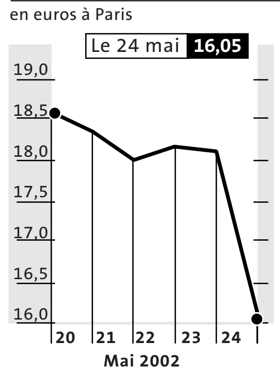

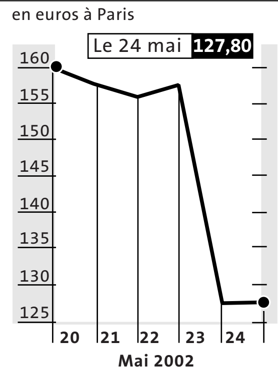

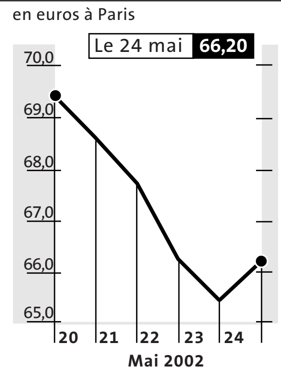

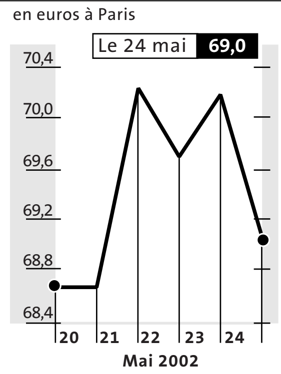

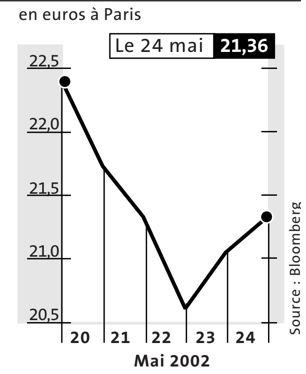

■ DEXIA EN BAISSE

La banque franco-belge a annoncé le 23 mai un résultat d'exploitation trimestriel en baisse de 7 % et un produit net bancaire inférieur aux attentes des analystes, qui revoient à la baisse leurs recommandations. HSBC passe d'« accumuler » à « vendre » avec un objectif de cours ramené de 19 à 15,5 euros, et BNP Paribas de « surperformance » à « neutre ». En cinq jours, l'action perd 13,94 %, à 16,05 euros.

■ TECHNIP COFLEXIP DANS LE ROUGE

Le leader européen de l'ingénierie et des services pétroliers a annoncé le 23 mai une perte de 13,3 millions d'euros au premier trimestre en raison, notamment, du report de certains projets. Le groupe a également cité une compétition *« qui demeure très vive »* pour expliquer son résultat. Le titre, qui faisait mieux que le marché de 12 % depuis le début de l'année, a perdu 20,32 % en cinq jours, à 127,80 euros.

■ SANOFI-SYNTHÉLABO CONFIANT

Le président du deuxième groupe pharmaceutique français, Jean-François Dehecq, a réaffirmé le 22 mai sa confiance concernant les résultats de l'exercice en cours lors de l'assemblée générale des actionnaires. *« Nous anticipons une croissance de notre résultat supérieure à 25 % »*, a-t-il dit, démentant des rumeurs de fusion avec le suisse Roche. Le titre recule de 4,61 % en cinq jours, à 66,20 euros.

■ UNIBAIL DÉFENSIF

JP Morgan a relevé de 23 % son objectif de cours sur la société foncière, à 75 euros contre 61 euros auparavant. Il confirme sa recommandation *« achat »* sur le titre. *« Le marché de bureaux parisiens est un des plus défensifs d'Europe »*, explique l'intermédiaire, impressionné par la capacité du groupe à faire fructifier son capital grâce à la rotation de ses actifs. Sur la semaine, l'action s'apprécie de 0,51 %, à 69 euros.

■ FRANCE TÉLÉCOM ATTRACTIF

Les valeurs des opérateurs historiques de télécommunications en Europe devraient relever la tête à long terme, leurs valorisations étant revenues à des niveaux *« réalistes, voire attractifs »*, selon une étude publiée le 21 mai par SG Securities. L'opérateur français a *« l'un des profils de croissance les plus attractifs »*. En cinq jours, l'action, dont SG recommande l'achat à moyen terme, perd 4,64 %, à 21,36 euros.

24/05 23 h 42

AUTOMOBILE

24/05 23 h 42	Code pays	Cours en euros	% Var. hebdo
AUTOLIV SDR	SE	25,95	+ 0,64
BMW	DE ★	46,25	– 2,63
CONTINENTAL AG	DE ★	19,05	– 1,30
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	53,80	+ 0,09
FIAT PRIV.	IT ★	9,81	– 4,39
MICHELIN	FR ★	42,26	– 3,69
PEUGEOT	FR ★	59,80	+ 0,17
PIRELLI SPA	IT ★	1,55	– 8,82
DR ING PORSCHE	DE ★	500	– 1,19
RENAULT	FR ★	53,50	– 5,56
VALEO	FR ★	48,50	+ 2,91
VOLKSWAGEN VZ	DE ★	39,10	+ 4,83

BANQUES

ABBEY NATIONAL	GB	16,28	– 2,37
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	20,31	– 4,11
ALL & LEICS	GB	13,91	– 1,79
ALLIED IRISH BA	GB	23,74	– 2,15
ALMANIJ	BE ★	43,75	+ 1,25
ALPHA BANK	GR	15,62	– 2,62
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	8,47	– 5,68
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	34,90	+ 0,29
B.P.LODI	IT ★	11,49	– 0,95
B.P.NOVARA	IT ★	6,70	– 20,71
B.P.SONDRIO	IT ★	10,50	+ 1,45
B.P.VERONA E S.	IT ★	13,95	– 0,78
BANCA ROMA	IT ★	2,83	– 3,74
BANCO SABADELL	ES ★	16,25	– 0,31
BANK OF IRELAND	GB	21,42	+ 0,37
BANK OF PIRAEUS	GR	7,08	– 4,32
BANKINTER R	ES ★	35,19	– 1,26
BBVA R	ES ★	13,05	– 3,76
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	10,25	+ 3,02
BCA FIDEURAM	IT ★	7,21	– 7,21
BCA LOMBARDA	IT ★	10	– 7,41
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	20,01	– 6,93
BCA P.MILANO	IT ★	4,44	– 3,48
BCP R	PT ★	3,73	– 1,06
BIPOP CARIRE	IT ★	1,96	– 2,97
BNL	IT ★	2,12	– 6,61
BNP PARIBAS	FR ★	60,95	+ 0,25
COMM.BANK OF GR	GR	26	+ 0,93
CYPRESS SEMICON	DE ★	23	– 4,96
CREDIT LYONNAIS	FR ★	46,53	– 1,21
CS GROUP N	CH	40,53	– 0,76
DANSKE BANK	DK	20,17	+ 4,17
DEXIA	BE ★	16,05	– 13,71
DNB HOLDING	NO	5,98	....
DRESDNER BANK N	DE ★	51,70	+ 0,08
EFG EUROBK ERGA	GR	14,12	– 0,98
ERSTE BANK	AT ★	79,52	– 1,09
ESPIRITO SANTO	PT ★	11,35	+ 0,35
FOERENINGSSB A	SE	14,21	– 0,77
HBOS	GB	12,99	– 0,24
HSBC HLDG	GB	13,24	– 2,90
IKB	DE ★	14,75	– 0,34
INTESABCI	IT ★	3,12	– 6,87
JULIUS BAER HLD	CH	323,05	– 3,88
KBC BANCASSURAN	BE ★	42,16	+ 2,01
LLOYDS TSB	GB	11,85	– 2,47
MONTE PASCHI SI	IT ★	3,47	– 4,41
NAT BANK GREECE	GR	22,60	– 3,91
NATEXIS BQ POP.	FR ★	92	– 0,43
NORDEA	SE	6,31	+ 0,88
ROLO BANCA 1473	IT ★	18,78	– 0,11
ROYAL BK SCOTL	GB	31,99	+ 1
S-E-BANKEN -A-	SE	11,36	– 1,90
SAN PAOLO IMI	IT ★	10,36	– 9,20
STANDARD CHARTE	GB	12,77	– 4,94
STE GENERAL-A-	FR ★	75,60	– 1,56
SV HANDBK -A-	SE	16,90	– 1,91
SWEDISH MATCH	SE	8,50	– 1,90
UBS N	CH	55,52	– 0,67
UNICREDITO ITAL	IT ★	4,95	– 3,88

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	19	– 3,01
ACERINOX R	ES ★	44,28	+ 2,22
ALUMINIUM GREEC	GR	32,68	– 11,68
ANGLO AMERICAN	GB	19,63	+ 4,81
BEKAERT	BE ★	48,49	– 4,55
BHP BILLITON	GB	6,31	– 0,75
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	49	– 2,49
BUNZL PLC	GB	8,14	– 0,39
CORUS GROUP	GB	1,42	+ 3,45
ELVAL	GR	3,16	– 1,86
HOLMEN -B-	SE	27,49	– 3,65
ISPAT INTERNATI	NL ★	2,80	– 3,11
JOHNSON MATTHEY	GB	17,23	+ 2,54
M-REAL -B-	FI ★	10	....
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	75,55	– 3,88
OUTOKUMPU	FI ★	12,45	– 3,64
PECHINEY-A-	FR ★	57,80	– 1,62
RAUTARUUKKI K	FI ★	5,06	– 0,78
RIO TINTO	GB	21,15	– 1,76
SIDENOR	GR	3,32	– 6,74
SILVER & BARYTE	GR	6,90	– 1,43
SMURFIT JEFFERS	GB	3,13	– 0,50
STORA ENSO -A-	FI ★	15,10	– 1,63
STORA ENSO -R-	FI ★	15,37	+ 0,13
SVENSKA CELLULO	SE	37,80	– 1,15
THYSSENKRUPP	DE ★	17,01	– 0,82
UMICORE	BE ★	45,85	– 7
UPM-KYMMENE COR	FI ★	41,75	– 0,60
USINOR	FR ★	14,60	+ 2,24
VIOHALCO	GR	7,48	+ 2,75
VOEST-ALPINE AG	AT ★	33,50	+ 0,30
WORMS N	FR ★	19	– 2,56

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	168,70	– 1
AKZO NOBEL NV	NL ★	48,25	+ 1,05
BAYER	DE ★	35,01	– 2,75
BOC GROUP PLC	GB	17,12	+ 0,65
CELANESE N	DE ★	26,90	+ 2,28
CIBA SPEZ CHEMI	CH	85,05	– 1,98
CLARIANT N	CH	27,19	+ 1,80
COLOPLAST -B-	DK	78,93	– 1,68
DEGUSSA (NEU)	DE ★	36	....
DSM	NL ★	50,85	– 0,29
EMS-CHEM HOLD A	CH	4320,99	....
KEMIRA	FI ★	8,40	– 1,18
KON. VOPAK NV	NL ★	20,37	– 0,88
NORSK HYDRO	NO	55,62	....
RHODIA	FR ★	11	– 10,57
SOLVAY	BE ★	74,50	....
SYNGENTA N	CH	67,90	– 1,25
TESSENDERLO CHE	BE ★	33,90	– 1,17

CONGLOMÉRATS

ARBED	BE ★	157,10	– 1,69
D'IETEREN SA	BE ★	221,90	– 0,98
GBL	BE ★	58,20	– 2,18
GEVAERT	BE ★	48,05	+ 0,73
INCHCAPE	GB	13,43	– 2,52
KVAERNER -A-	NO	1,18	....
MYTILINEOS	GR	4,24	....
UNAXIS HLDG N	CH	128,09	– 5,20
ORKLA	NO	21,29	....
SONAE SGPS	PT ★	0,79	– 2,47

TÉLÉCOMMUNICATIONS

EQUANT NV	NL ★	7,85	– 17,71
MMO2	GB	0,74	+ 2,17
CABLE & WIRELES	GB	3,19	– 1,94
COLT TELECOM NE	GB	0,73	– 4,17
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	12	– 10,04
E.BISCOM	IT ★	38,75	– 4,56
ELISA COMMUNICA	FI ★	8,59	– 3,48
ENERGIS	GB	0,02	– 50
EUROPOLITAN HLD	SE	4,22	– 7,23
FRANCE TELECOM	FR ★	21,36	– 4,64
HELLENIC TELE (	GR	17,78	– 3,26
KINGSTON COM	GB	1,36	+ 4,88
KONINKLIJKE KPN	NL ★	4,68	– 2,50
KPNQWEST NV -C-	NL ★	0,36	– 5,26
VODAFONE LIBERT	NL ★	7,77	+ 0,26
VODAFONE N	DE ★	215,50	....
MOBILCOM	DE ★	16,25	– 1,81
OLD MUTUAL	GB	1,85	– 0,85
OLIVETTI	IT ★	1,27	– 3,79
VODAFONE - PANA	GR	5,56	– 2,46
PT TELECOM SGPS	PT ★	7,78	+ 1,04
SONERA	FI ★	4,37	– 0,91
SONG NETWORKS	SE	0,19	– 24,78
SWISSCOM N	CH	319,62	+ 0,43
T.I.M.	IT ★	4,71	– 3,29
TDC	DK	29,18	– 7,66
TELE2 -B-	SE	21,67	– 5,50
VODAFONE TELECE	PT ★	7,07	+ 0,86
TELECOM ITALIA	IT ★	8,83	– 4,02
TELECOM ITALIA	IT ★	5,72	– 4,98
TELEFONICA	ES ★	11,09	– 5,38
TELEF.MOVILES	ES ★	6,97	– 1,13
TELENOR	NO	4,38	....
TELIA	SE	3,06	– 4,45
TISCALI	IT ★	8	– 8,57
VERSATEL TELECO	NL ★	0,38	+ 5,56
VODAFONE GROUP	GB	1,79	+ 4,63

CONSTRUCTION

ALTADIS	ES ★	23,35	+ 1,88
ACESA N	ES ★	11,54	+ 9,38
ACS	ES ★	37	+ 9,73
AGGREGATE IND	GB	1,53	+ 3,19
AKTOR SA	GR	6,34	– 3,94
AMEY	GB	3,90	+ 4,66
AUREA R	ES ★	23,73	+ 6,84
BOUYGUES	FR ★	33,35	– 3,02
BPB	GB	6,57	– 5,02
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	5,93	+ 7,43
BUZZI UNICEM	IT ★	9,14	– 3,89
CIMPOR R	PT ★	21,90	+ 3,60
COLAS	FR ★	72,70	– 3,07
CRH PLC	GB	29,56	– 2,60
FCC	ES ★	26,50	– 1,12
GRUPO DRAGADOS	ES ★	19,50	+ 4,84
GRUPO FERROVIAL	ES ★	28,40	+ 4,99
HANSON PLC	GB	8,42	+ 1,33
HEIDELBERGER ZE	DE ★	48,10	– 6,64
HELL.TECHNODO.R	GR	6,14	– 3,15
HERACLES GENL R	GR	11,68	– 4,89
HOCHTIEF	DE ★	23,50	+ 0,43
HOLCIM	CH	257,89	– 2,59
IMERYS	FR ★	132,80	– 0,90
ITALCEMENTI	IT ★	9,91	– 3,32
LAFARGE	FR ★	109	– 1,27
MICHANIKI REG.	GR	2,25	– 5,46
NOVAR	GB	2,43	....
PILKINGTON PLC	GB	1,66	+ 0,96
RMC GROUP PLC	GB	11,66	– 0,54
SAINT GOBAIN	FR ★	193,20	– 0,41
SKANSKA -B-	SE	7,68	– 3,45
TAYLOR WOODROW	GB	3,32	– 4,11
TECHNIP-COFLEXI	FR ★	127,80	– 20,32
TITAN CEMENT RE	GR	39,68	– 0,75
UPONOR -A-	FI ★	22,70	– 1,09
CIMENTS VICAT /	FR ★	63,35	– 1,02
VINCI	FR ★	68,90	– 1,99
WIENERBERGER AG	AT ★	19,39	+ 1,25

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	43,41	– 3,30
AGFA-GEVAERT	BE ★	18,10	– 0,11
AIR FRANCE	FR ★	18,16	– 6,39
MYTRAVEL GROUP	GB	2,53	– 27,93
ALITALIA	IT ★	0,76	– 6,17
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	9,43	+ 0,96
AUTOGRILL	IT ★	12,29	– 4,65
BANG & OLUFSEN	DK	32	+ 2,15
BENETTON	IT ★	14,18	– 7,08
BERKELEY GROUP	GB	12,01	– 4,52
BRITISH AIRWAYS	GB	3,43	– 7,66
BULGARI	IT ★	8,09	– 4,82
CHRISTIAN DIOR	FR ★	47	+ 0,64
CLUB MED.	FR ★	37,60	– 10,48
COMPASS GROUP	GB	6,35	– 8,84
DT.LUFTHANSA N	DE ★	15,40	– 4,64
ELECTROLUX -B-	SE	19,86	+ 1,12
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,18	– 9,23
EMI GROUP	GB	4,28	– 6,87
EURO DISNEY	FR ★	0,76	– 13,64
HDP	IT ★	2,88	– 3,68
HERMES INTL	FR ★	175	+ 1,16
HILTON GROUP	GB	3,79	– 5,51
HUGO BOSS VZ	DE ★	21,25	– 16,67
HUNTER DOUGLAS	NL ★	32,71	– 3,40
INDITEX R	ES ★	21,73	– 1,23
J D WETHERSPOON	GB	5,63	....
KLM	NL ★	14,75	– 5,27
LVMH	FR ★	60,80	+ 0,50
MEDION	DE ★	39,14	– 3,38
MOULINEX	FR ★	....	....
NH HOTELES	ES ★	13,49	+ 1,81
NXT	GB	1,66	+ 2,94
P & O PRINCESS	GB	7,10	– 4,47
PREUSSAG	DE ★	27,25	– 9,47
RANK GROUP	GB	4,38	+ 2,97
RICHEMONT UNITS	CH	26,82	+ 1,56
RYANAIR HLDGS	IR ★	5,85	– 2,82
SAS	DK	7,66	– 1,72
SEB	FR ★	91,35	– 3,69
SIX CONTINENTS	GB	11,79	– 1,84
SODEXHO ALLIANC	FR ★	38,36	– 0,75
THE SWATCH GRP	CH	104,60	– 6,58
THE SWATCH GRP	CH	22,29	– 5,52
TELE PIZZA	ES ★	1,34	– 0,74
THOMSON MULTIME	PA	29,85	– 4,94
WILSON BOWDEN	GB	15,28	....
WM-DATA -B-	SE	2,43	– 5,15
WOLFORD AG	AT ★	16,44	– 1,44
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,72	....

PHARMACIE

ACTELION N	CH	49,28	– 0,90
ALTANA	DE ★	58,45	– 3,07
AMERSHAM	GB	9,88	– 3,55
ASTRAZENECA	GB	49,39	– 2,25
AVENTIS	FR ★	75	– 2,22
BB BIOTECH	CH	58,64	– 4,15
CELLTECH GROUP	GB	10,61	+ 16,90
DISETRONIC HLDG	CH	611,11	+ 2,06
ELAN CORP	IR ★	10,80	+ 3,35
ESSILOR INTL	FR ★	43,60	– 3,11
FRESENIUS MED C	DE ★	60,10	– 4,15
H. LUNDBECK	DK	25,68	+ 1,06
GALEN HOLDINGS	GB	8,22	– 6,31
GAMBRO -A-	SE	7,63	+ 1,46
GLAXOSMITHKLINE	GB	23,25	– 9,31
H. LUNDBECK	DK	25,68	– 34,36
NOVARTIS N	CH	46,64	+ 0,82
NOVO-NORDISK -B	DK	34,02	– 4,71
NOVOZYMES -B-	DK	24,07	– 1,10
ORION B	FI ★	26,02	– 0,27
OXFORD GLYCOSCI	GB	5,93	+ 0,54
PHONAK HLDG N	CH	18,86	– 5,17
QIAGEN NV	NL ★	16,35	– 5,11
ROCHE HLDG G	CH	85,39	– 0,20
SANOFI SYNTHELA	FR ★	66,20	– 4,61
SCHERING	DE ★	63,25	– 4,89
SERONO -B-	CH	855,28	– 2,27
SHIRE PHARMA GR	GB	10,42	+ 5,44
SMITH & NEPHEW	GB	6,27	– 0,25
SSL INTL	GB	6,12	– 1,78
SULZER N	CH	238,68	– 3,73
SYNTHES-STRATEC	CH	653,64	– 3,54
UCB	BE ★	41,50	– 3,15
WILLIAM DEMANT	DK	29,58	– 3,93
WS ATKINS	GB	9,17	– 2,19
ZELTIA	ES ★	9,67	– 4,26

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,76	– 0,66
BP	GB	9,34	– 0,17
CEPSA	ES ★	17,64	+ 10,18
COFLEXIP	FR ★	139	– 17,26
DORDTSCHE PETRO	NL ★	....	....
GBL	BE ★	58,20	– 2,18
ENI	IT ★	16,75	+ 1,76
ENTERPRISE OIL	GB	11,43	....
GBL	BE ★	58,20	....
HELLENIC PETROL	GR	6,20	– 5,78
LATTICE GROUP	GB	2,91	– 1,08
OMV AG	AT ★	99,41	– 2,49
PETROLEUM GEO-S	NO	5,01	....
REPSOL YPF	ES ★	13,34	....
ROYAL DUTCH CO	NL ★	60,75	+ 1,42
SAIPEM	IT ★	7,32	– 2,40
SHELL TRANSP	GB	8,55	+ 2,46
STATOIL	NO	9,54	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	168,20	– 0,41
IHC CALAND	NL ★	64,55	+ 3,28

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	12	– 1,43
ALPHA BANK	GR	15,62	– 2,62
AMVESCAP	GB	11,30	– 3,51
BHW HOLDING AG	DE ★	18,85	....
BPI R	PT ★	2,48	....
BRITISH LAND CO	GB	9,86	+ 0,65
CALEDONIA INV.S	GB	13,04	+ 1,98
CANARY WHARF GR	GB	8,09	+ 0,79
CATTLES ORD.	GB	5,53	– 0,85
CLOSE BROS GRP	GB	11,62	– 3,42
COBEPA	BE ★	62,55	– 3,77
CONSORS DISC-BR	DE ★	12,28	....
CORIO NV	NL ★	28,12	+ 1,52
CORP FIN ALBA	ES ★	23,13	+ 3,72
DEPFA-BANK	DE ★	86	+ 5,52
DROTT -B-	SE	12,07	+ 2,33
EURAZEO	FR ★	57,60	– 4
EURONEXT	NL ★	24,10	– 0,41
FINAXA	FR ★	94,50	– 2,07
FORTIS	BE ★	24,61	– 0,77
FORTIS	NL ★	24,61	– 0,77
GECINA	FR ★	101,80	+ 1,80
GIMV	BE ★	35,17	– 0,93
GREAT PORTLAND	GB	4,52	– 3,05
HAMMERSON	GB	10,16	– 1,68
LAND SECURITIES	GB	15,65	+ 2,80
LIBERTY INTL	GB	9,89	+ 0,64
LONDON STOCK EX	GB	7,52	– 1,45
MEDIOBANCA	IT ★	10,59	– 4,16
METROVACESA	ES ★	22	+ 4,76
EDISON	IT ★	2,07	– 12,29
PROVIDENT FIN	GB	11,35	+ 0,84
RODAMCO EUROPE	NL ★	46,91	– 0,72
RODAMCO NORTH A	NL ★	....	....
ROLINCO NV	NL ★	23	– 1,29
SCHRODERS	GB	12,64	– 3,03
SIMCO N	FR ★	87,30	+ 1,99
SLOUGH ESTATES	GB	6,64	– 1,18
TECAN GRP N	CH	54,18	– 3,07
UNIBAIL	FR ★	69	+ 0,51
VALLEHERMOSO	ES ★	11,40	+ 8,57
WCM BETEILIGUNG	DE ★	9,70	– 0,51

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	7,40	+ 5,64
ASSOCIAT BRIT F	GB	9,85	+ 4,01
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	69	+ 2,99
BRAU UNION	AT ★	59,89	– 1,82
CADBURY SCHWEPP	GB	7,89	– 0,20
CARLSBERG -B-	DK	52,98	– 5,52
CARLSBERG AS -A	DK	48,81	– 5,71
COCA COLA HBC	GR	16,38	+ 2,37
DANISCO	DK	38,79	+ 1,94
DANONE	FR ★	148,20	– 0,40
DELTA HOLDINGS	GR	7,10	– 3,53
DIAGEO	GB	13,86	+ 1,27
ELAIS OLEAGINOU	GR	15,50	– 5,14
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	35,40	+ 1,14
HELLENIC SUGAR	GR	6,50	– 7,14
KAMPS	DE ★	12,41	+ 0,08
KERRY GRP-A-	GB	24,28	+ 1,12
KINGFISHER	GB	5,77	– 3,44
KONINKLIJKE NUM	NL ★	26,37	– 2,51
EDISON	IT ★	2,07	– 12,29
NESTLE N	CH	258,57	– 0,92
NORTHERN FOODS	GB	2,84	– 1,10
PARMALAT	IT ★	3,44	+ 0,29
PERNOD RICARD	FR ★	98,50	– 4,55
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,53	– 3,16
SCOTT & NEWCAST	GB	9,88	+ 2,29
SOUTH AFRICAN B	GB	9,01	– 1,72
TATE & LYLE	GB	5,53	– 2,78
TOMKINS	GB	4,20	– 0,37
UNILEVER CERT	NL ★	70,70	+ 0,71
WHITBREAD PLC	GB	9,93	– 2,79

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	10,15	– 2,31
ADECCO N	CH	69,96	– 3,09
AGGREKO	GB	4,52	– 2,72
ALSTOM	FR ★	13,08	– 1,28
ALTRAN TECHNO	FR ★	53,60	– 5,22
ARRIVA	GB	5,66	+ 0,56
ASSA ABLOY-B-	SE	14,49	– 2,22
ASSOC BR PORTS	GB	6,89	– 3,11
ATLAS COPCO -A-	SE	26,50	– 2,82
ATLAS COPCO -B-	SE	25,18	– 3,57
ATTICA ENTR SA	GR	3,66	– 6,63
BAA	GB	9,94	+ 0,64
BBA GROUP PLC	GB	4,92	+ 2,30
BODYCOTE INTL	GB	3,89	– 0,81
BRAMBLES INDUST	GB	5,29	+ 2,13
BUDERUS	DE ★	26,85	– 1,65
CAPITA GRP	GB	6,13	– 2,27
CDB WEB TECH IN	IT ★	2,81	– 4,75
CGIP	FR ★	30	– 3,38
CHUBB	GB	2,83	– 0,56
CIR	IT ★	1,32	– 2,22
COBHAM	GB	18,18	+ 0,88
COOKSON GROUP P	GB	1,30	– 6,82
KOEBENHAVN LUFT	DK	86,14	– 1,60
DAMPSKIBS -A-	DK	6521,62	– 6,73
DAMPSKIBS -B-	DK	7261,19	– 6,90
DAMSKIBS SVEND	DK	9479,88	– 6,87
DE LA RUE	GB	7,60	+ 0,63
E.ON AG	DE ★	57,10	+ 0,71
ELECTROCOMPONEN	GB	6,57	– 3,03
ENIRO	SE	9	+ 0,61
EPCOS	DE ★	43,20	– 4,42
EUR AERO DEFENC	FR ★	17,63	– 1,45
EUROTUNNEL	FR ★	0,98	– 2,97
EXEL	GB	14,11	+ 2,06
FINMECCANICA	IT ★	0,88	– 4,35
FINNLINES	FI ★	27,50	– 1,79
FKI	GB	2,83	– 0,56
FLS IND.B	DK	14,52	– 4
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	35,50	– 1,39
GAMESA	ES ★	20,39	+ 5,81
GKN	GB	5,37	....
GROUP 4 FALCK	DK	....	....
GROUP 4 FALCK	DK	....	....
GUARDIAN IT	GB	1,23	....
HAGEMEYER NV	NL ★	22,02	+ 1,94
HALKOR	GR	3,52	– 2,76
HAYS	GB	2,50	– 3,07
HEIDELBERGER DR	DE ★	51	– 1,16
HUHTAMAKI	FI ★	49,50	+ 0,51
IFIL	IT ★	5,05	+ 0,80
IMI PLC	GB	5,03	+ 0,32
IND.VAERDEN -A-	SE	14,70	– 6,62
INDRA SISTEMAS	ES ★	9,90	+ 0,30
INVENSYS	GB	1,71	– 8,47
INVESTOR -A-	SE	10,97	– 4,76
INVESTOR -B-	SE	10,75	– 5,31
ISS	DK	57,62	+ 4,77
JOT AUTOMATION	FI ★	0,36	– 2,70
KINNEVIK -B-	SE	10,59	– 10,23
KONE B	FI ★	97,50	– 12,16
LEGRAND	FR ★	162,60	– 3,21
LINDE	DE ★	53	+ 0,38
MAN	DE ★	25,45	– 1,93
MEGGITT	GB	3,65	+ 5,96
METSO	FI ★	14,60	– 0,68
MG TECHNOLOGIES	DE ★	11,28	+ 4,25
MORGAN CRUCIBLE	GB	2,78	– 0,56
EXEL	GB	14,11	....
PACE MICRO TECH	GB	1,38	....
PARTEK	FI ★	15,06	+ 22,94
PENINS.ORIENT.S	GB	4,38	– 0,72
PERLOS	FI ★	7,17	– 12,35
PREMIER FARNELL	GB	5,12	– 1,22
RAILTRACK	GB	....	....
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	13,99	– 10,21
RENTOKIL INITIA	GB	4,22	+ 1,14
REXAM	GB	7,51	+ 0,21
REXEL	FR ★	70,20	– 1,68
RHI AG	AT ★	6,85	– 1,44
RIETER HLDG N	CH	260,63	– 1,30
ROLLS ROYCE	GB	2,89	– 1,08
SANDVIK	SE	25,68	– 3,11
SAURER N	CH	28,43	– 3,60
SCHNEIDER ELECT	FR ★	53,95	– 3,40
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,84	– 5,62
SEAT PAGINE GIA	IT ★	0,84	....
SECURICOR	GB	2,04	– 2,27
SECURITAS -B-	SE	21,01	....
SERCO GROUP	GB	3,95	– 1,96
SGL CARBON	DE ★	23,20	+ 0,87
SHANKS GROUP	GB	2,67	....
SIDEL	FR ★	37,51	+ 2,21
SINGULUS TECHNO	DE ★	31,41	– 5,59
SKF -B-	SE	27,65	– 3,08
SMITHS GROUP	GB	13,59	....
SOPHUS BEREND	DK	33,21	....
SPIRENT	GB	1,94	+ 2,50
STOLT NIELSEN	LU ★	138	....
TELE2 -B-	SE	21,67	– 5,50
THALES	FR ★	46,05	+ 2,56
TOMRA SYSTEMS	NO	8,26	....
TPI	ES ★	4,85	– 0,61
TRAFFICMASTER	GB	0,55	....
UNAXIS HLDG N	CH	128,09	– 5,20
VA TECHNOLOGIE	AT ★	33,86	+ 4,18
VEDIOR NV	NL ★	15,85	– 2,76
VESTAS WIND SYS	DK	33,68	– 1,18
VINCI	FR ★	68,90	– 1,99
VIVENDI ENVIRON	FR ★	35	– 4,94
VOLVO -A-	SE	20,69	– 0,26
VOLVO -B-	SE	21,45	....
WARTSILA CORP A	FI ★	17,50	+ 0,11
XANSA	GB	2,56	– 0,61
ZARDOYA OTIS	ES ★	13,20	– 4,76

(Publicité)

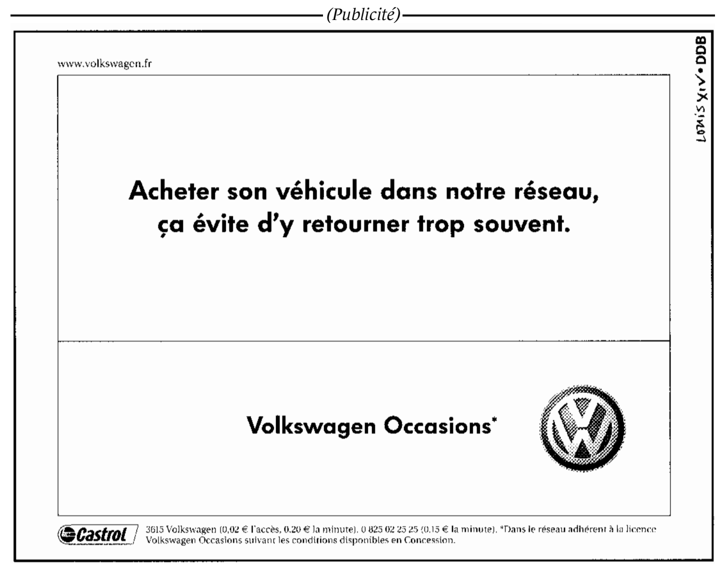

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,79	– 1,74
AEGON NV	NL ★	24,13	– 3,71
AGF	FR ★	52,80	– 4,86
ALLEANZA ASS	IT ★	10,36	– 5,22
ALLIANZ N	DE ★	246,80	– 4,71
AXA	FR ★	22,30	– 5,67
BALOISE HLDG N	CH	87,45	– 2,67
BRITANNIC GROUP	GB	11,27	– 2,33
CATTOLICA ASS	IT ★	27	+ 2,66
CGNU	GB	10,67	– 0,44
CNP ASSURANCES	FR ★	42,50	– 2,19
CODAN	DK	18,15	– 3,23
CORP MAPFRE R	ES ★	7,40	– 4,52
ERGO VERSICHERU	DE ★	225,30	– 0,31
ETHNIKI GEN INS	GR	7,72	+ 5,18
EULER	FR ★	42,25	+ 0,31
FONDIARIA ASS	IT ★	4,54	– 12,02
FORTIS	BE ★	24,61	– 0,77
FRIENDS PROVIDE	GB	2,91	– 0,54
GENERALI ASS	IT ★	25,27	– 3,70
GENERALI HLD VI	AT ★	176,40	+ 2,86
INDEPENDENT INS	GB	....	....
IRISH LIFE & PE	GB	16,03	+ 3,58
LEGAL & GENERAL	GB	2,40	– 0,65
MEDIOLANUM	IT ★	7,82	– 8,75
MUENCH RUECKVER	DE ★	260,20	– 1,59
POHJOLA YHTYMAE	FI ★	19,05	– 6,39
PRUDENTIAL	GB	10,67	– 0,74
RAS	IT ★	13,23	– 10,49
ROYAL SUN ALLIA	GB	4,52	– 0,35
SAI	IT ★	18,15	– 8,10
SAMPO -A-	FI ★	8,72	+ 0,81
SCHW NATL VERS	CH	575,45	+ 0,12
SCOR	FR ★	37,92	– 5,67
SKANDIA FOERSAE	SE	5,38	– 5,77
ST JAMES'S PLAC	GB	3,86	+ 0,83
STOREBRAND	NO	7,32	....
RENTENANSTALT N	CH	368,31	+ 0,56
SWISS RE N	CH	108,37	– 5,11
TOPDANMARK	DK	31,60	+ 1,29
ZURICH FINL SVC	CH	251,37	– 6,62

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	11,68	– 0,67
CANAL PLUS	FR ★	3,65	+ 3,40
CAPITAL RADIO	GB	11,76	– 4,62
CARLTON COMMUNI	GB	4,16	– 3,66
DLY MAIL & GEN	GB	11,81	– 2,86
REED ELSEVIER	NL ★	14,55	– 4,09
EMAP PLC	GB	13,37	+ 0,12
FOX KIDS EUROPE	NL ★	12	+ 5,82
FUTURE NETWORK	GB	1,04	– 2,94
GRANADA	GB	2,09	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	4,52	– 1,53
GWR GROUP	GB	4,09	– 1,15
HAVAS ADVERTISI	FR ★	7,99	– 6,44
INDP NEWS AND M	IR ★	2,13	– 0,93
INFORMA GROUP	GB	3,90	– 2,37
LAGARDERE SCA N	FR ★	49,30	– 3,52
LAMBRAKIS PRESS	GR	3,38	– 12,89
M6 METROPOLE TV	FR ★	30,30	– 1,94
MEDIASET	IT ★	8,85	– 5,35
MODERN TIMES GR	SE	19,09	+ 4,50
MONDADORI	IT ★	7,41	– 9,19
NRJ GROUP	FR ★	19,95	– 2,68
PEARSON	GB	13,17	– 1,42
PRISA	ES ★	10,70	– 2,37
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	8,91	– 17,50
PT MULTIMEDIA R	PT ★	8,87	+ 3,14
PUBLICIS GROUPE	FR ★	32,15	– 4,32
PUBLIGROUPE N	CH	283,26	– 1,67
REED ELSEVIER	GB	10,23	– 3,43
REUTERS GROUP	GB	7,59	– 3,42
RTL GROUP	LU ★	44,15	– 0,09
SMG	GB	2,54	– 5,29
SOGECABLE R	ES ★	22,22	– 1,24
TAYLOR NELSON S	GB	3,89	+ 3,36
TELEWEST COMM.	GB	0,09	....
TF1	FR ★	32,62	– 6,53
TRINITY MIRROR	GB	7,02	+ 1,60
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,18	+ 50
UTD BUSINESS ME	GB	....	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	33,49	+ 1,33
VNU	NL ★	31,70	– 1,86
WOLTERS KLUWER	NL ★	21,70	– 5,12
WPP GROUP	GB	11,68	– 4,15

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	24,50	+ 2,13
ALTADIS	ES ★	23,35	+ 1,88
AMADEUS GLOBAL	ES ★	7,30	– 4,33
ATHENS MEDICAL	GR	3,30	– 7,30
AVIS EUROPE	GB	3,10	– 4,39
BEIERSDORF	DE ★	134	+ 7,11
BIC	FR ★	41,86	– 2,72
BRIT AMER TOBAC	GB	12,71	+ 5,79
CASINO GP	FR ★	87,70	– 0,40
CLARINS	FR ★	63,10	– 4,75
COLRUYT	BE ★	47,10	– 2,38
DELHAIZE LE LIO	BE ★	55,35	+ 0,27
FIRSTGROUP	GB	4,74	+ 3,45
GALLAHER GRP	GB	9,93	+ 4,49
GIB	BE ★	39	– 0,03
GIVAUDAN N	CH	419,75	+ 0,82
HENKEL VZ	DE ★	74,50	– 0,67
THE BIG FOOD GR	GB	1,72	+ 34,57
IMPERIAL TOBACC	GB	17,01	+ 6,64
JERONIMO MARTIN	PT ★	7,86	+ 6,94
KESKO -B-	FI ★	11,70	+ 7,34
L'OREAL	FR ★	77,80	– 5,12
LAURUS NV	NL ★	1,35	– 16,15
MORRISON SUPERM	GB	3,54	– 2,18
RECKITT BENCKIS	GB	18,44	– 3,55
SAFEWAY	GB	4,85	– 0,65
SAINSBURY J. PL	GB	5,94	– 3,59
STAGECOACH GROU	GB	1,17	....
TERRA NETWORKS	ES ★	6,07	– 9
TESCO PLC	GB	4,01	– 3,05
TPG	NL ★	22,68	– 0,48
WANADOO	FR ★	5,24	– 7,91
WELLA AG VZ	DE ★	66,50	+ 3,10

COMMERCE DISTRIBUTION

ALLIANCE UNICHE	GB	9,99	+ 0,16
AVA ALLG HAND.G	DE ★	38,80	– 1,77
BOOTS CO PLC	GB	10,83	– 0,29
BUHRMANN NV	NL ★	13,21	– 4,62
CARREFOUR	FR ★	51,25	+ 2,52
CASTO.DUBOIS	FR ★	67,55	+ 0,75
CC CARREFOUR	ES ★	12,60	– 0,79
CHARLES VOEGELE	CH	40,12	....
D'IETEREN SA	BE ★	221,90	– 0,98
DEBENHAMS	GB	5,53	– 4,37
DIXONS GROUP	GB	3,41	– 1,82
GAL LAFAYETTE	FR ★	132	– 2,94
GEHE	DE ★	49	+ 3,16
GUCCI GROUP	NL ★	106,40	– 1,12
GUS	GB	9,47	– 4,47
HENNES & MAURIT	SE	21,40	– 2,50
KARSTADT QUELLE	DE ★	33,30	– 4,86
KINGFISHER	GB	5,77	– 3,44
MATALAN	GB	5,71	– 0,82
METRO	DE ★	37,20	– 1,20
MFI FURNITURE G	GB	2,37	+ 5,63
NEXT PLC	GB	15,96	– 2,42
PINAULT PRINT.	FR ★	128,60	+ 0,08
SIGNET GROUP	GB	1,94	– 0,81
VALORA HLDG N	CH	220,16	+ 0,31
VENDEX KBB NV	NL ★	15,25	– 1,61
W.H SMITH	GB	7,02	+ 0,91
WOLSELEY PLC	GB	11,65	– 1,34

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	15,15	– 10,88
ALCATEL-A-	FR ★	12,90	– 7,33
ALTEC	GR	2,12	– 4,07
ARC INTERNATION	GB	0,40	– 7,41
ARM HOLDINGS	GB	3,40	– 4,44
ASML HOLDING	NL ★	21,20	– 11,85
BAAN COMPANY	NL ★	2,54	+ 1,60
BAE SYSTEMS	GB	5,88	+ 5,68
BALTIMORE TECH	GB	0,14	....
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,04	....
BULL	FR ★	0,61	– 12,86
BUSINESS OBJECT	FR ★	31,40	– 16,42
CAP GEMINI	FR ★	55,55	– 7,11
COMPTEL	FI ★	2,17	– 9,58
DASSAULT SYST.	FR ★	45,87	– 4,04
ERICSSON -B-	SE	2,61	– 9,85
F-SECURE	FI ★	0,90	– 8,16
FILTRONIC	GB	3,98	– 9,03
FINMATICA	IT ★	13,24	– 4,06
GETRONICS	NL ★	2,73	– 7,77
GN GREAT NORDIC	DK	4,57	– 7,86
INFINEON TECHNO	DE ★	18,56	– 7,48
INFOGRAMES ENTE	FR ★	5,90	– 21,65
INTRACOM N	GR	10,20	+ 1,19
KEWILL SYSTEMS	GB	0,65	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	107,68	– 5,28
LOGICA	GB	3,56	+ 1,35
LOGITECH INTL N	CH	52,57	– 7,65
MARCONI	GB	0,11	....
NOKIA	FI ★	15,42	– 12,88
OCE	NL ★	13,25	– 3,64
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	34,35	– 2,69
PSION	GB	0,90	+ 3,64
SAGE GRP	GB	2,86	– 6,22
SAGEM	FR ★	67,45	– 0,15
SAP	DE ★	115,25	– 12,29
SAP	DE ★	115,25	....
SEZ HLDG N	CH	50,75	– 6,33
SIEMENS N	DE ★	68,45	– 4,53
SPIRENT	GB	1,94	+ 2,50
STMICROELECTRON	FR ★	31,10	– 6,69
THINK TOOLS	CH	22,67	+ 0,15
TIETOENATOR	FI ★	27,37	– 3,46

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	6,74	– 2,18
AEM	IT ★	1,74	– 3,33
BRITISH ENERGY	GB	2,81	....
CENTRICA	GB	3,46	– 1,79
EDISON	IT ★	....	....
ELECTRABEL	BE ★	236,70	– 5,13
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,31	....
ENDESA	ES ★	16,91	+ 0,36
ENEL	IT ★	6,47	– 1,37
EVN	AT ★	46,80	+ 3,08
FORTUM	FI ★	5,90	– 2,48
GAS NATURAL SDG	ES ★	20,08	+ 0,15
HIDRO CANTABRIC	ES ★	27,19	+ 0,55
IBERDROLA	ES ★	14,99	+ 0,94
INNOGY HOLDINGS	GB	4,33	....
ITALGAS	IT ★	10,79	– 0,19
KELDA	GB	6,46	+ 0,49
NATIONAL GRID G	GB	8,04	....
INTERNATIONAL P	GB	3,13	– 0,50
OESTERR ELEKTR	AT ★	86,34	– 5,23
PENNON GROUP	GB	10,62	+ 0,30
POWERGEN	GB	12,11	– 1,16
SCOTTISH POWER	GB	6,09	– 1,28
SEVERN TRENT	GB	12,04	– 0,39
SUEZ	FR ★	31,25	– 2,19
UNION FENOSA	ES ★	19,25	+ 0,26
UNITED UTILITIE	GB	10,45	+ 1,69
VIRIDIAN GROUP	GB	7,43	– 0,21

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne
IT : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande
LU : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche
FI : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède
GB : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

Les craintes d'attentats pèsent sur les Bourses

FRANCFORT DAX 30 IBIS	LONDRES FT 100	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	TOKYO NIKKEI	NASDAQ	EURO STOXX50
– 2,73 %	– 0,94 %	– 2,40 %	– 2,37 %	+ 1,09 %	– 4,59 %	– 2,00 %
4 899,13 points	5 169,10 points	10 104,26 points	4 337,43 points	11 976,28 points	1 661,49 points	3 433,43 points

MALGRÉ les signes de reprise économique aux Etats-Unis, les marchés d'actions ont connu une semaine morose. La crainte de nouveaux attentats aux Etats-Unis et l'incertitude née des tensions entre l'Inde et le Pakistan ont pesé sur Wall Street. Les analystes du courtier Aurel Leven constatent pourtant qu'outre-Atlantique, *« les marges des entreprises ont progressé de 60 % en rythme annuel au dernier trimestre 2001 »*. Selon eux, la part des coûts salariaux dans la valeur ajoutée reculant, la distribution de richesse devient très favorable aux actionnaires. L'optimisme est donc de mise : *« Passé les effets négatifs des amortissements des survaleurs et les incertitudes sur la durabilité de la reprise, la Bourse américaine, entraînant dans son sillage l'ensemble des grandes places, devrait nettement rebondir à horizon de trois mois »*, indique l'étude d'Aurel Leven.

L'indice Dow Jones des trente principales valeurs industrielles n'en a pas moins abandonné 2,40 % sur la semaine, à 10 104,26 points. Toujours échaudés par l'affaire Enron, les investisseurs se montrent extrêmement méfiants vis-à-vis des comptes et des perspectives des entreprises. Le numéro un mondial du bricolage, Home Depot, en a fait l'expérience : malgré l'annonce, mardi, d'un résultat net de 0,36 dollar par action au premier trimestre, soit 0,03 dollar de plus que les prévisions des analystes, le titre a baissé de plus de 10 % sur la semaine. Sur le Nasdaq, l'indice Composite a plongé de 4,59 % , à 1 661,49 points.

Regroupant les 50 premières capitalisations boursières de la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a reculé de 2 % cette semaine, à 3 433,43 points. A Francfort, où l'indice DAX a perdu 2,73 % sur la semaine, à 4 899,13 points, le titre Deutsche Telekom a connu deux séances de chute, mercredi et jeudi, après que l'entreprise eut annoncé des résultats inférieurs aux prévisions des analystes. Les pertes de l'opérateur historique allemand au premier trimestre ont atteint 1,8 milliard d'euros, contre 358 millions au premier trimestre 2001. *« La perte nette est un peu plus lourde que prévu par le consensus, et cela est négatif »*, a souligné Ernst Konrad, gérant de fonds chez Activest.

A Londres, l'indice Footsie a perdu 0,94 %, à 5 169,10 points. A Paris, le CAC 40 s'est replié de 2,37 %, à 4 337,43 points. L'augmentation sensible (+ 0,8 %) de la consommation des ménages, annoncée jeudi, n'a pas suffi à rassurer les investisseurs. Les turbulences du marché ont touché les valeurs technologiques, dont certaines figurent parmi les plus fortes baisses de la semaine. Cap Gemini a perdu 7,11 %, à 55,55 euros, Alcatel a dévissé de 7,33 %, à 12,90 euros, et ST Microelectronics a chuté de 6,69 %, à 31,10 euros. Après trois séances de baisse consécutives, France Télécom s'est repris, jeudi et vendredi, mais termine toutefois la semaine en repli de 4,64 %, à 21,36 euros. Sa filiale de téléphonie mobile, Orange, a connu la même évolution, et s'inscrit en baisse de 2,97 %, à 5,89 euros. Le titre Dexia a décroché de 11,33 % vendredi, au lendemain de la publication de résultats trimestriels jugés très décevants. Les performances opérationnelles de la banque franco-belge, inférieures de 9 % aux attentes des analystes, ont suscité le rejet du marché. Sur la semaine, Dexia a perdu 13,94 %, à 16,05 euros. Même les valeurs défensives ont été entraînées par la tendance baissière, à l'image de Renault (– 5,56 %, à 53,50 euros), L'Oréal (– 5,12 %, à 77,80 euros) ou AXA (– 5,67 %, à 22,30 euros). Parmi les rares satisfactions, il faut noter les performances de Carrefour (+ 2,52 % sur la semaine, à 51,25 euros), Thales (+ 2,56 %, à 46,05 euros) ou Vivendi Universal (+ 1,33 %, à 33,49 euros). Le groupe de Jean-Marie Messier a connu jeudi une hausse de 5,5 % après l'information parue dans *Le Monde* de la possible cession d'une partie de sa filiale Vivendi Environnement. Cette dernière a perdu dans la semaine 4,94 %, à 35 euros.

CRÉANCES DOUTEUSES

A Tokyo, l'indice Nikkei a progressé de 1,09 %, à 11 976,28 points. La Bourse japonaise a pourtant terminé la semaine en baisse, les investisseurs prenant vendredi leurs bénéfices sur l'opérateur de téléphonie mobile NTT DoCoMo (– 3,78 %), et sur d'autres valeurs de télécommunications. Outre DoCoMo, le groupe bancaire UFJ Holdings a cédé du terrain (– 2,08 %, à 377 000 yens) après la publication de ses résultats annuels. Les créances douteuses des banques nippones nourrissent toujours les craintes du marché. Après la fermeture du marché vendredi, le groupe Sumitomo Mitsui Banking Corporation a ainsi annoncé pour l'exercice achevé fin mars une perte nette de 464 milliards de yens (environ 4 milliards d'euros), consécutive à la hausse de ses provisions pour créances douteuses. Selon certains courtiers, Tokyo devrait néanmoins voir son indice phare, le Nikkei, évoluer entre 11 900 et 12 300 points la semaine prochaine. *« Avec les attentes croissantes de reprise économique, la propension à l'achat devrait rester forte »*, estime Koichi Kawata, courtier chez Sakura Friend Securities. Les valeurs automobiles ont souffert du niveau élevé du yen vis-à-vis du dollar, qui pénalise les exportations : Toyota a perdu sur la semaine 1,4 %, à 3 530 yens, tandis que Honda Motor décrochait de 3,8 %, à 5 630 yens.

Marc Ferracci

Le franc suisse et le yen battent des records

La devise helvétique sert de valeur refuge et la monnaie nippone a continué à bénéficier de la faiblesse du dollar. Ces hausses inquiètent les banques centrales des deux pays

Les capitaux ont afflué cette semaine vers deux devises, le yen et le franc suisse, et les ont propulsés vers de nouveaux records, mais pour des raisons totalement différentes. Pour le yen, il s'agit d'un mouvement de réaction à l'affaiblissement du dollar et d'accompagnement des espérances de reprise économique dans l'archipel, tandis que le franc suisse a profité de son caractère de valeur refuge, comme ce fut le cas pour l'once d'or, dont le cours a bondi jeudi 23 mai à son plus haut niveau depuis deux ans et demi. L'ampleur et la rapidité de la hausse de leur devise respective inquiètent néanmoins la Banque du Japon (BoJ) et la Banque nationale suisse (BNS).

Deux jours de suite, mercredi et jeudi, le ministère japonais des finances est intervenu sur le marché des changes par l'intermédiaire de la Banque du Japon en vendant des yens. Ce geste a pour le moment mis un terme à l'envol de la monnaie nipponne, qui avait atteint, mercredi, son plus haut niveau depuis décembre 2001 face au dollar. A 123,53 yens pour 1 dollar avant l'intervention, le yen s'échangeait proche du seuil de 125 atteint vendredi.

Face à l'euro, la progression de la monnaie de l'archipel nippon a été coupée dans son élan pour revenir à 115,12 yens, vendredi, contre 114,20 avant la première intervention. *« Les récents mouvements des taux de change ont été trop rapides »*, a déclaré le ministre des finances, Masajuro Shiokawa, dans un communiqué mercredi. *« Nous avons pris les mesures nécessaires aujourd'hui sur le marché des changes »*, a-t-il annoncé, tout en poursuivant : *« Nous allons continuer de surveiller de près le marché et à prendre les mesures appropriées si nécessaire. »* Selon Valérie Plagnol, économiste au CIC, les autorités japonaises entendent défendre le niveau de 125 yens pour 1 dollar. *« D'autres interventions ne peuvent donc être exclues »*, estime-t-elle.

Depuis plusieurs jours déjà, les autorités politiques menaçaient les marchés financiers d'une action sur le marché des changes pour freiner le yen. L'appréciation de la monnaie nippone face au dollar fait craindre à Tokyo une perte de compétitivité des entreprises japonaises qui étoufferait les espoirs d'une reprise de l'économie en pénalisant les exportations. Mais la multiplication des déclarations d'officiels japonais, qui, à plusieurs reprises par le passé, n'avaient débouché sur aucune action, n'était pas complètement prise au sérieux par les marchés financiers. Mardi, rien ne laissait entrevoir que l'intervention de la Banque du Japon serait aussi rapide. Le premier ministre nippon, Junichiro Koizumi, avait déclaré que le redressement de l'économie japonaise expliquait peut-être l'appréciation du yen, mais en même temps mettait en garde le marché contre une volatilité excessive.

L'intervention du Japon devrait mettre une limite à l'appréciation du yen. Toutefois, elle ne réunit pas, selon les professionnels, les conditions suffisantes pour inverser la tendance et faire durablement baisser la devise japonaise. La Banque du Japon a agi seule et combat un dollar fébrile qui risque de se déprécier au gré des nouvelles économiques américaines. *« Nous pensons que le ministère des finances et la BoJ s'emploient actuellement à freiner et à lisser la tendance actuelle du yen et non à l'inverser*, estime Ian Stannard, stratège sur les changes de BNP Paribas à Londres. *Il ne serait donc pas étonnant de les voir de nouveau intervenir en cas de mouvement prononcé à la baisse du dollar contre yen ou de l'euro contre yen. »*

INTERVENTION

Dollar contre yen

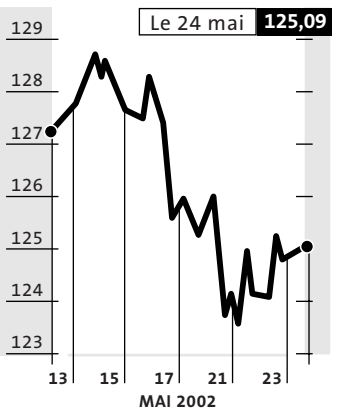

La Banque du Japon est parvenue à faire revenir la devise nippone près du seuil de 125 yens pour 1 dollar.

Source : Bloomberg

EXPORTATIONS SUISSES EN PÉRIL

La devise helvétique a été propulsée plus haut encore que le yen. Le franc suisse a retrouvé son plus haut niveau depuis 29 mois par rapport au dollar et depuis huit mois face à l'euro (à 1,5682 franc suisse pour un dollar, mercredi, et à 1,4516 franc pour un euro, mardi). Il s'échangeait vendredi à 1,5808 franc pour un dollar et à 1,4585 pour un euro. La BNS a déclaré, mercredi, qu'elle se sentait *« inquiète »* de la force du franc suisse, qui renchérit le coût des produits et des actifs financiers nationaux pour les acheteurs étrangers. La Banque centrale a d'ailleurs décidé de prendre des mesures d'urgence en abaissant mercredi le loyer de l'argent au jour le jour de 1,05 % à 1,03 %, afin de garder le marché monétaire *« très liquide »*, selon la BNS. *« La force du franc est pour nous une source de préoccupation actuellement »*, a-t-elle indiqué. Selon le *Wall Street Journal* de jeudi, l'une des forces de soutien du franc suisse proviendrait des investisseurs du Proche-Orient. Ceux-ci réorganisent actuellement leurs portefeuilles en vendant leurs actifs en dollars pour acheter du franc suisse, car ils s'inquiètent du fait que leurs investissements pourraient être gelés en cas d'escalade de la guerre contre le terrorisme. Mais, économiquement, cet afflux de capitaux agit indirectement sur les exportations suisses, qui contribuent à presque la moitié de la croissance du produit intérieur brut. Et la moitié des exportations suisses vont vers les douze pays de la zone euro. Swissmem, l'association patronale représentant l'industrie suisse des constructeurs de machines, d'équipements électriques et des métallurgistes, a déclaré jeudi que les commandes avaient chuté d'un cinquième au premier trimestre et que la reprise économique était mise en péril par les fluctuations des changes.

Devant les craintes des industriels, la BNS pourrait être tentée de modifier de nouveau sa politique monétaire, comme elle l'avait fait le 2 mai en abaissant d'un demi-point ses taux directeurs, à leur niveau le plus faible depuis deux ans et demi.

Cécile Prudhomme

UNE CROISSANCE MOINS VIVE AUX ÉTATS-UNIS

En raison d'une moindre demande finale, les Etats-Unis ont révisé en baisse, vendredi 24 mai, la croissance de leur produit intérieur brut (PIB), à 5,6 % en rythme annuel au premier trimestre 2002 ; une précédente estimation évaluait cette croissance à 5,8 %. Les analystes avaient prévu que ce réajustement se ferait à la hausse, à 6 %.

Certains observateurs ont rapproché ce nouveau chiffre des déclarations faites plus tôt dans la semaine par le président de la Réserve fédérale de Dallas et membre votant au comité monétaire de la Réserve fédérale américaine, Robert McTeer. Celui- ci avait déclaré, jeudi, qu'il prévoyait un ralentissement de la croissance américaine au deuxième trimestre par rapport au premier.

MARCHÉ DES CHANGES 24/5, 23h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80150	**0,92010**	1,45720	0,63200
TOKYO (¥)	124,68000		**114,82000**	181,71000	78,76000
PARIS (€)	1,08550	0,87020		1,58270	0,68590
LONDRES (£)	0,68560	0,54950	**0,63160**		0,43320
ZURICH (FR. S.)	1,58280	1,26810	**1,45670**	2,30660	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4348	7,4353
COURONNE NORVÉG.	7,4375	7,4425
COURONNE SUÉDOISE	9,1303	9,1399
COURONNE TCHÈQUE	30,4800	30,5100
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6531	1,6554
DOLLAR CANADIEN	1,4111	1,4123
DOLLAR HONGKONG	7,1860	7,1960
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9539	1,9581
FORINT HONGROIS	242,5500	243,0500
LEU ROUMAIN	30893,0000	30912,0000
ROUBLE	28,7900	28,8100

OR

VENDREDI 24 MAI 23h00

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**11100,00**	1,74
OR FIN LINGOT	**11100,00**	0,91
ONCE D'OR EN DOLLAR	**320,95**	1,20
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	**64,00**	2,24
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**64,00**	1,59
PIÈCE UNION LAT. 20	**64,00**	1,59
PIÈCE 10 US$	**191,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**396,00**	1,54
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**408,25**	0,00

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 24/5

	Taux j. le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,33	3,45	5,25	5,55
ROYAUME-UNI	3,31	4,13	5,25	5,05
ITALIE	3,33	3,45	5,39	5,78
ALLEMAGNE	3,33	3,45	5,17	5,51
JAPON	0,00	0,03	1,42	2,34
ÉTATS-UNIS	1,71	1,85	5,15	5,67
SUISSE	1,43	1,26	3,38	4,02

MARCHÉS À TERME LE 24/5, 23h00

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	5/02	4387,50	4325,00	492428
EURO NOTIO.	6/02	87,26	87,26	738
EURO ST. 50	6/02	3494,00	3467,00	4128
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	6/02	105,95	105,84	745566
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	8/02	n/d	96,25	n/d
NEW YORK				
DOW JONES	6/02	10228,00	10094,00	32294
S. & POOR'S	6/02	1097,70	1082,00	467857

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du *Monde*

Vous êtes attaché à l'indépendance du *Monde*. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 24 mai 2002 : 18,50 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdl@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

Deutsche Telekom monopolise l'attention

TOUTE LA SEMAINE de la Pentecôte, Deutsche Telekom a monopolisé l'attention. La plus grande confusion a régné quant à l'exécution d'un projet d'emprunt que cette société a fini par contracter vendredi après-midi, mais dans des conditions différentes de ce qui était prévu. L'opérateur allemand avait laissé entendre qu'il pourrait lever jusqu'à 8 milliards d'euros en avril ou en mai. Les difficultés de son secteur d'activité, mais aussi la malchance et la maladresse, ont fait que, finalement, il est parvenu à lever un peu plus de 5 milliards d'euros, à un coût plus élevé que prévu.

L'opération se scinde en trois tranches : 500 millions de dollars pour trente ans, le rendement de 9,33 % dépassant de 3,65 points celui des obligations du Trésor américain ; 2,5 milliards d'euros pour cinq ans, à 2,84 points de plus que le Trésor allemand ; et 2 milliards d'euros pour dix ans, à 3,08 points de plus que le Trésor allemand. Les spécialistes, cherchant à tirer quelques enseignements de cette affaire, soulignent que les dirigeants du groupe emprunteur se sont trop avancés. Il est évident que les banques chargées de le conseiller dans ses relations avec les sociétés d'évaluation du crédit des emprunteurs auraient pu mieux faire. Personne n'avait visiblement cru qu'une de ces sociétés émettrait un avis négatif, jeudi 23 mai, alors même que l'emprunt semblait sur le point de voir le jour.

Il reste, et c'est très rassurant, que l'emprunteur a pu lever un montant élevé et que les investisseurs ont été nombreux à souscrire. On sait aujourd'hui que le marché est en mesure de continuer à financer les télécommunications même au moment où cette industrie va mal. Bien des experts disaient qu'il aurait fallu attendre un moment plus favorable et retarder le tout. Visiblement, Deutsche Telekom est un de ces groupes européens dont les dirigeants ne changent pas de politique en fonction des contingences.

Au vrai, les événements de cette semaine tendent à leur donner raison. Que vont coûter à Deutsche Telekom les péripéties de ces derniers jours ? S'il lui faut servir un quart de point de pourcentage de plus que prévu, cela ne représente en gros que quelque 100 millions d'euros.

Il n'y a pas de quoi sourciller. Tout se passe comme si de telles sociétés, conscientes qu'elles ont le temps, attendaient que la conjoncture leur soit à nouveau favorable et que les cours de leurs actions se reprennent, pour se financer à nouveau par l'intermédiaire de la Bourse.

Quoi qu'il en soit, la transaction de Deutsche Telekom n'a pas manqué de mettre en évidence les incertitudes des emprunts industriels et, partant, de renforcer l'attrait des débiteurs au-dessus de tout soupçon. Une catégorie de titres est notamment en évidence : les obligations privilégiées émises en France et en Espagne. Ces titres ont aujourd'hui un avantage certain sur leurs homologues allemands qui, pourtant, bénéficient d'une réputation plus ancienne et d'un marché mieux organisé. Le fait est que les maisons spécialisées dans l'évaluation du crédit ne manquent pas d'examiner les emprunts allemands sous toutes leurs coutures et de montrer du doigt tout ce qui pourrait constituer un défaut. Ces mêmes agences de notation, en revanche, soulignent les mérites des obligations foncières françaises et des *« cedulas hypothecarias »* espagnoles. Elles ne le font ni par préjugé ni par préférence nationale. Leur conduite reflète le fait qu'elles ont été consultées et entendues, soit, comme en France, dans la préparation de la loi qui s'applique aux titres privilégiés, soit plus particulièrement dans le montage même des émissions.

> Les maisons spécialisées dans l'évaluation du crédit ne manquent pas d'examiner les emprunts allemands et de montrer du doigt tout ce qui pourrait constituer un défaut

Trois emprunts, chacun bénéficiant des meilleures notes des principales agences de notation, Fitch, Moody's et Standard & Poor's, sont inscrits au calendrier provisoire de juin, chacun pour une durée de dix ans : une centrale d'émission de caisses d'épargne espagnoles, Cedulas Cajas (3,5 milliards d'euros) ; et deux établissements francais, CIF Euromortgage (1 milliard) et Compagnie de financement foncier (1 milliard également).

Christophe Vetter